

**Studia Romanica
de Debrecen**
Directeur : Sándor Kiss
Series Linguistica
Fasc. XI.

GÁBOR TILLINGER

**ENTRE OÏL, OC ET
FRANCOPROVENÇAL**

**Différences lexicales dans la zone
d'interférence appelée « Croissant »
d'après les atlas linguistiques de la France**

Université de Debrecen
Faculté des Lettres
Département de Français



Debrecen, 2015

Révision du texte : Sándor Kiss
Maquette : József Varga
Mise en page : Gábor Tillinger

Ouvrage publié avec le soutien de TÁMOP-4.2.2.B-15/1/KONV-2015–0001
dans le cadre du projet intitulé « Subvention aux ateliers de formation
scientifique de l'Université de Debrecen ».

Le projet a été réalisé avec le soutien de l'Union Européenne
et le cofinancement du Fonds Social Européen.

A kötet „A Debreceni Egyetem tudományos képzési műhelyeinek támogatása”
című projekt keretében jelenik meg,
a TÁMOP-4.2.2.B-15/1/KONV-2015–0001 támogatásával.
A projekt az Európai Unió támogatásával, az Európai Szociális Alap
társfinanszírozásával valósult meg.

ISBN 978-963-318-519-3
HU ISSN 1588-6492

© Gábor Tillinger

Felelős kiadó: Miklósvölgyi Péter
Készült a Debreceni Campus Nonprofit Közhasznú Kft. nyomdájában
100 példányban.

SOMMAIRE

1. Introduction	9
1.1. Les objectifs de l'ouvrage	9
1.2. La situation linguistique en France	11
1.2.1. Terminologie	11
1.2.1.1. La terminologie en France.....	12
1.2.1.1.1. Les termes de base en général.....	12
1.2.1.1.2. Les termes de base à propos des idiomes romans de France	17
1.2.1.2. La terminologie hors de France.....	20
1.2.1.3. Une terminologie différente	22
1.2.1.4. La terminologie de l'ouvrage	29
1.2.2. Classification des idiomes	31
1.2.2.1. Généralités géolinguistiques	31
1.2.2.2. La France romane du point de vue géolinguistique	32
1.2.2.3. Les idiomes d'oc – terminologie et classification dialectologique.....	33
1.2.3. Le Croissant	34
1.2.3.1. La description « physique » du Croissant	34
1.2.3.2. Recherches importantes sur les idiomes du Croissant.....	38
2. Corpus et méthode.....	39
2.1. Le corpus.....	39
2.1.1. Généralités.....	39
2.1.2. Les notions	41
2.1.3. Présentation des atlas utilisés et des cartes utilisées.....	42
2.1.3.1. ALAL	42
2.1.3.2. ALCe.....	43
2.1.3.3. ALLy	43
2.1.3.4. ALO	43
2.1.3.5. ALB.....	43
2.1.3.6. ALMC	43
2.2. La méthode.....	44
2.2.1. Le territoire linguistique au centre de nos recherches	44

2.2.1.1. La carte de base.....	45
2.2.1.2. Le nom des localités.....	46
2.2.2. L'analyse des isoglosses.....	52
3. Analyse des cartes.....	55
3.1. « L'écorce ».....	57
3.2. « Le pin ».....	59
3.3. « Le sapin »	61
3.4. « L'osier »	62
3.5. « Le prunellier »	65
3.6. « Le noisetier ».....	68
3.7. « La noisette »	70
3.8. « L'aubépine ».....	71
3.9. « Le genêt »	74
3.10. « Le houx ».....	76
3.11. « Le buis »	78
3.12. « L'églantier »	80
3.13. « Le bouton d'or ».....	83
3.14. « Le pissenlit »	86
3.15. « La vesce ».....	89
3.16. « La coulemelle »	91
3.17. « La vesse de loup »	94
3.18. « Le froment »	96
3.19. « Le seigle »	98
3.20. « L'orge »	100
3.21. « Le maïs »	102
3.22. « La pomme de terre ».....	105
3.23. « La carotte ».....	107
3.24. « La betterave »	109
3.25. « Le haricot vert »	111
3.26. « L'oseille ».....	114
3.27. « Le noyer ».....	116
3.28. « La noix ».....	118
3.29. « Le moineau ».....	121
3.30. « La mésange (charbonnière) »	124
3.31. « Le roitelet »	127

3.32. « Le pivert »	131
3.33. « La grive »	133
3.34. « Le lézard gris »	135
3.35. « Le crapaud »	138
3.36. « Le perce-oreille ».....	141
3.37. « La fourmi ».....	143
3.38. « La libellule ».....	145
3.39. « La coccinelle »	148
3.40. « La guêpe »	151
3.41. « La puce »	153
3.42. « Le vairon »	155
4. Interprétation des analyses	157
4.1. Division du Croissant	157
4.2. Le domaine francoprovençal – un domaine distinct ?	159
4.3. Remarques onomasiologiques générales	160
5. Diversité du lexique – parallélismes dans les langues parlées en Europe	162
5.1. « Le prunellier »	164
5.2. « L’aubépine ».....	166
5.3. « L’églantier »	168
5.4. « Le bouton d’or »	170
5.5. « Le pissenlit »	171
5.6. « La coulemelle »	174
5.7. « La vesse de loup »	175
5.8. « Le maïs »	176
5.9. « La pomme de terre ».....	178
5.10. « L’oseille ».....	180
5.11. « Le roitelet »	181
5.12. « Le pivert »	182
5.13. « La libellule ».....	183
5.14. « La coccinelle »	186
6. Conclusion.....	191
Abréviations et signes.....	194
Table des figures.....	196
Littérature.....	197

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage est la version quelque peu remaniée d'une thèse de doctorat soutenue le 10 juillet 2013 à l'Université de Debrecen. Je tiens à remercier Sándor Kiss qui a dirigé ce travail de doctorat et qui m'a toujours beaucoup aidé avec ses conseils précieux. Je souhaite également dire un grand merci à tous ceux – anciens professeurs, collègues et amis – qui m'ont tant aidé au fil des années et qui sont très chers à mon cœur : Ildikó Lőrinszky, Franciska Skutta, Mária Marosvári, Odett Kemenczei, Ágnes Mélypataky, Borbála Bárány, Veronika Sándorfi, Éva Takáts, Nicole Cortyl, Gilles Cortyl, Éva Paizs et Ilona Antal. Finalement, j'aimerais aussi remercier Ágnes Bánki, ma chère Ági, pour son soutien et sa patience.

1. Introduction

1.1. Les objectifs de l'ouvrage

Le titre avec le sous-titre résumant en quelque sorte le sujet de nos recherches et du présent ouvrage : nous examinons les différences lexicales dans une zone de transition entre *oïl*, *oc* et *francoprovençal*¹. Le sous-titre fournit même un peu d'information sur le corpus et la méthode – nous y reviendrons un peu plus loin dans notre chapitre 2. Il s'agit donc de recherches géolinguistiques.

En linguistique romane, il est bien connu que le territoire de la France se divise en deux grandes parties géolinguistiques : celle de(s) *langue(s) d'oïl* et celle de(s) *langue(s) d'oc*. Mais, comme l'utilisation du pluriel entre parenthèses nous l'indique, on rencontre un problème (ou même plusieurs) à propos de cette constatation. Il s'agit de la question de savoir si ces deux aires linguistiques, *oïl* et *oc*, représentent deux langues (plus ou moins morcelées en dialectes) ou plusieurs langues (qui à leur tour se divisent en dialectes) appartenant ou bien à l'aire d'*oïl* ou bien à l'aire d'*oc*. Nous voilà donc loin de l'avis « politique » ancien selon lequel *oïl* et *oc* ne sont que les noms de deux groupes de dialectes du français. Les différences parmi les idiomes appartenant soit au groupe d'*oïl*, soit au groupe d'*oc*, peuvent être – sans aucun doute – nombreuses et importantes, mais ce qui est essentiel, c'est l'existence des deux régions (*oïl* et *oc*) en France et la reconnaissance du fait qu'*oïl* et *oc* ne servent pas à diviser les dialectes du français – ce dernier n'étant qu'un des idiomes du groupe d'*oïl*, qui est devenu la première langue officielle de la France (Walter 1988 : 18). (Pour plus de détails sur ce sujet voir 1.2.) Ce qui est encore moins évident, c'est de savoir si le francoprovençal fait partie d'une de ces deux régions linguistiques (et, si tel est le cas, de laquelle), ou bien il forme une troisième partie à part. Tout cela nous mène à un problème majeur et incontournable, un problème qui touche à la limite (ou encore aux limites) linguistique(s) de ces territoires. Dans le cas de l'*oïl* et de l'*oc* – comme nous l'avons dit plus haut – il ne s'agit pas de deux dialectes d'une langue, mais on a bien affaire à deux régions linguistiques bien distinctes. On pourrait donc attendre des limites assez nettes entre ces deux aires linguistiques. Ceci n'est pas tout à fait le cas. La littérature spécialisée mentionne un vaste territoire d'interférence, appelé « le Croissant » (d'abord par Jules Ronjat en 1913²).

¹ Dans notre travail, nous employons la forme « francoprovençal » au lieu de « franco-provençal », car ce premier exprime mieux qu'il ne s'agit pas d'une certaine variante du provençal (cf. Stich 1998 : 7 et Walter 2012 : 107).

² Ronjat, Jules (1913) : *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. [Thèse de doctorat] Paris – Mâcon : Protat Frères.

Cette zone d'interférence étendue touche également aux limites du francoprovençal, la partie orientale du Croissant représente alors une aire de transition entre les trois grandes régions. C'est donc cette zone appelée Croissant qui se trouve au centre de nos recherches décrites par le présent ouvrage. Il s'agit d'une zone peu étudiée, mais fort intéressante en raison du fait qu'elle sépare deux (ou trois – si l'on y rajoute le francoprovençal) territoires linguistiques tellement différents.

Ce présent travail a trois objectifs. Notre but principal consiste à décrire la situation géolinguistique dans les zones de transition (zones d'interférence) entre les trois grandes régions d'idiomes romans de la France – soit le Croissant et les territoires contigus. Suite à nos descriptions, il sera possible de mieux déterminer les limites entre oïl, oc et francoprovençal. Pour pouvoir réaliser nos descriptions géolinguistiques, nous avons bien besoin d'une terminologie cohérente, en ce qui concerne les termes désignant les idiomes aux différents niveaux dialectaux. Cela peut être problématique, vu l'usage de certains termes dans des ouvrages importants et pertinents – d'où notre deuxième objectif, notamment la réalisation d'un nouveau système de termes. Notre troisième objectif met l'accent sur la présentation et l'analyse des dénominations intéressantes, d'origine métaphorique ou d'étymologie populaire, trouvées dans notre corpus, que nous comparerons à d'autres dénominations aux structures semblables dans certaines langues parlées en Europe. Au fait, il s'agit d'un double objectif dans ce cas-là : d'une part, nous voudrions démontrer des parallélismes entre les tendances constatées en France et celles qui existent ailleurs en Europe, d'autre part, nous voudrions souligner l'importance historique et culturelle de certaines dénominations avant qu'elles ne tombent définitivement dans l'oubli.

Avant de commencer à présenter les principes et les résultats de nos recherches principales concernant le Croissant, nous abordons le problème de la terminologie dialectologique, soit la première grande partie de l'ouvrage (1.2.1.). Dans cette partie, nous énumérons quelques définitions issues de travaux pertinents pour illustrer la gravité du problème et pour proposer ensuite notre propre terminologie dont nous nous servirons. Même si les termes discutés ne jouent pas tous un rôle important dans la description de nos recherches, nous avons tout de même jugé très important d'établir tout un système déterminant le rapport entre les concepts représentés par les différents termes. À notre avis, une telle précision est indispensable pour pouvoir être cohérent et conséquent dans nos discussions. Dans le chapitre 2, nous présentons le corpus et les méthodes qui servaient de base pour nos recherches. Les recherches et leur présentation se divisent en deux parties. La première partie se compose de l'analyse des isoglosses tirées des cartes de certains atlas linguistiques de la France, à la base des études du lexique (chapitre 3). Cette analyse a pour but de mieux préciser et de décrire les limites entre les trois régions (surtout entre oïl et oc) d'un point de vue négligé dans la dialectologie

française, car il existe très peu d'études sur les différences lexicales dans les zones d'interférence en France – les niveaux linguistiques préférés des recherches étant la phonologie et la syntaxe. La deuxième partie comprend l'interprétation des analyses présentées dans le chapitre 3, tout en résumant les résultats suggérés par nos cartes à propos des limites des aires lexicales concernant le Croissant et la partie occidentale du domaine francoprovençal (chapitre 4 : 4.1. et 4.2.). Les chapitres 2, 3 et les deux premiers sous-chapitres du chapitre 4 forment ainsi la deuxième grande partie de l'ouvrage. Dans une troisième grande partie, soit le sous-chapitre 4.3. et le chapitre 5., nous faisons quelques remarques onomasiologiques à propos de notre matériel et de nos résultats (4.3.) et nous traitons en détails de certains éléments lexicaux des zones analysées – nous analysons notamment les termes dénominatifs imagés (voir les objectifs ci-dessus) tout en les comparant à des noms ayant une origine ou une structure semblables dans d'autres langues (5.). On peut donc dire que la deuxième grande partie cherche à décrire et à préciser les limites géolinguistiques à l'intérieur et dans la proximité du Croissant, alors que la troisième grande partie vise la présentation sémantique et/ou onomasiologique des éléments lexicaux qui se trouvent derrière les limites décrites. À la fin de l'ouvrage, nous concluons notre travail dans le chapitre 6.

1.2. La situation linguistique en France

1.2.1. Terminologie

Les ouvrages traitant des sujets de dialectologie, qui définissent la notion « dialecte » et son rapport avec « langue », ou encore, dans le cas de la France et du français, le rapport entre « dialecte », « patois » et « parler », sont peu nombreux. Les ouvrages qui le font ne donnent en général que des définitions fragmentaires et fort discutables, surtout dans le cas de la situation du français et des idiomes parlés en France. Les descriptions traitant la situation géolinguistique en France peuvent même être contradictoires, présentant des systèmes incohérents. En même temps, il faut aussi remarquer que ces constatations sont valables non seulement pour la littérature spécialisée française, mais il s'agit d'une problématique générale.

Pour ce qui est de la différence entre « dialecte » et « langue », ce n'est pas forcément une question linguistique. Mais, en dialectologie, nous avons tout de même besoin de définir avec soin les différents termes désignant tels ou tels idiomes pour pouvoir refléter le rapport géolinguistique entre les idiomes en question. À notre avis, il est indispensable d'établir un certain système hiérarchisé pour pouvoir décrire les différents niveaux dialectaux. Le vrai intrus, c'est « la langue » – notion polysémique avec des descriptions vagues du point de vue de la dialectologie. Il faudrait donc préciser ce que l'on entend par le terme « langue » par rapport aux dialectes (non pas au lieu, mais) à côté

de définir les autres termes comme par exemple « dialecte » et « patois ». Nous voudrions souligner que nous ne prenons pas en considération les sens hors de propos du terme « langue » (comme p. ex. « instrument de communication, un système de signes vocaux »³ ou « organe qui, grâce à sa souplesse, sa mobilité, sa situation dans la cavité buccale, joue le rôle principal dans la phonation »⁴, etc.).

Nous avons donc besoin, nous aussi, de préciser ce que nous entendons par les différents termes avant de les utiliser, surtout à cause de l'usage inconséquent dans la littérature spécialisée – aussi bien au niveau des concepts de base que concernant la situation dialectale en France. Nous décrirons notre propre terminologie après avoir présenté ce problème plus en détails à l'aide d'extraits d'ouvrages en rapport avec ce sujet.

1.2.1.1. La terminologie en France

1.2.1.1.1. Les termes de base en général

Dans ce qui suit, nous allons examiner quelques extraits tirés d'ouvrages pertinents. À travers des citations issues de travaux dialectologiques ou de dictionnaires de référence – français ou non –, nous cherchons à présenter les problèmes tout en commentant chaque définition et constatation.

DAUZAT, Albert (1922) : *La géographie linguistique*. Paris : Ernest Flammarion.

« Il y a longtemps – pour ne parler que du domaine roman – que les linguistes avaient compris toute l'importance des patois. [...] Seul l'*Atlas linguistique de la France*, fruit de quinze années de labeur, nous a donné le répertoire général de nos patois. »⁵

Dans cet ouvrage, Dauzat se sert du terme « patois » comme synonyme du « dialecte », mais on ne peut pas savoir quel est le rapport entre les patois et une langue.

DAUZAT, Albert (1927) : *Les patois*. Paris : Librairie Delagrave.

« Les patois sont le résultat de la segmentation géographique d'une langue, qui, livrée à elle-même, a donné lieu à une multiplicité d'évolutions divergentes sur les divers points du territoire où elle était

³ Dubois 2001 : 266

⁴ Dubois 2001 : 272

⁵ pp. 6-7

parlée. Tous les patois romans de la France, – c'est-à-dire exception faite du basque, du bas-breton, du flamand et de l'alsacien – sont les innombrables rejetons d'un seul arbre, le latin, – le latin parlé en Gaule à la fin de l'Empire romain. »⁶

« Les rapports du français et des patois – Déchéance sociale : du dialecte au patois »

« On discute souvent sur le point de savoir ce qui est langue, dialecte ou patois. Où finit l'un ? où commence l'autre ? On s'accorde bien pour admettre que les dialectes sont les variétés d'un type linguistique qui s'est morcelé sur un vaste territoire, mais on disserte à l'infini, et à faux, sur la valeur du mot : patois. Le savant a donné raison à la voix publique : est patois tout idiome, langue ou dialecte, socialement déchu, en tant qu'il n'est plus parlé par l'élite intellectuelle, et, subsidiairement, en tant qu'il n'a plus de littérature. La distinction n'est pas d'ordre linguistique, mais social. »⁷

On apprend donc qu'un dialecte est une variété d'une langue, parlé sur une partie définie du territoire dominé par la langue en question, et la raison de l'existence des dialectes – c'est-à-dire le morcellement de la langue en dialectes – est due au fait que ce territoire est vaste. Mais on ne reçoit aucune réponse à la question de savoir ce que c'est que la langue. La langue est-elle l'ensemble de ses dialectes ou existe-t-il une langue à part (en tant que « forme ») en dehors de l'ensemble des dialectes de cette langue ? On apprend également que l'usage du terme « patois » représente une question sociale, et il existe, selon Dauzat, une certaine différence entre dialecte et patois, et cette différence n'est pas uniquement stylistique. Mais que peut-on dire de l'usage du mot « langue » ? Comment peut-on décider si certains dialectes appartiennent à une même langue, ou bien s'ils peuvent être considérés comme des langues distinctes ?

DUBOIS, J. et al. (2001) : *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas/HER.

« Employé couramment pour *dialecte régional* par opposition à la "langue", le dialecte est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme la langue, mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé : quand on dit que le picard est un dialecte français, cela ne signifie pas que le picard est né de l'évolution (ou à plus forte raison de la "déformation") du français. »⁸

⁶ p. 5

⁷ p. 30

⁸ p. 143

« Les dialectes régionaux français d'oïl sont : le francien, [...] le poitevin, le saintongeais et l'angoumois (ces trois derniers étant parfois considérés comme des dialectes de langue d'oc). »⁹

Si l'on analyse et résume les constatations citées ci-haut, on peut dire que la différence entre « langue » et « dialecte » est purement politique / sociolinguistique, la « langue » ayant acquis une position plus haute dans la hiérarchie des parlers par rapport aux dialectes. C'est un avis absolument acceptable, partagé par beaucoup de dialectologues. On peut aussi en conclure qu'il existe un idiome appelé « langue d'oc », un idiome qui a donc un statut semblable à celui du français. Ce qui de plus est, le rapport entre le français et les « dialectes français » est comparable à celui entre la « langue d'oc » et « ses dialectes ». Mais est-ce vraiment le cas ? À notre avis, c'est assez douteux.

GUIRAUD, Pierre (1968) : *Patois et dialectes français*. Paris : Presses Universitaires de France.

« Un dialecte est "une forme particulière prise par une langue dans un domaine donné. Il se définit par un ensemble de particularités telles que leur groupement donne l'impression d'un parler distinct des parlers voisins, en dépit de la parenté qui les unit." Ramené à son principe, cette définition reste quelque peu vague [...] »¹⁰

Guiraud ne précise pas la source qu'il cite en tant que définition répandue. Comme Guiraud l'écrit lui-même, cette définition est vague, et reste ainsi incorrecte. Car, on pourrait alors croire que, dans un premier temps, chaque idiome est homogène et, au bout d'un certain temps, un idiome se morcelle en dialectes en fonction des régions où l'idiome en question est parlé.

« Des dialectes, on distingue les patois qui – toujours selon le *Lexique de la terminologie linguistique* (J. Marouzeau) – désignent "des parlers locaux employés par une population de civilisation inférieure à celle que représente la langue commune environnante ; d'où l'acception légèrement péjorative que prend le mot dans l'usage courant." Cette définition est d'ailleurs discutable, car les rapports entre patois et dialectes varient selon la situation de ces derniers dans la nation. Il serait plus exact de considérer le patois comme la forme populaire du dialecte. [...] D'autre part, il peut arriver [...] que l'un des dialectes [...] soit [...] adopté comme langue nationale sur l'ensemble du territoire [...] »¹¹

⁹ pp. 143-144

¹⁰ p. 5

¹¹ pp. 6-7

Nous partageons l'avis de Guiraud en ce qui concerne la citation de Marouzeau : « dialecte » et « patois » réfèrent d'habitude à un même type de parler, mais ce dernier terme s'utilise de nos jours plutôt au sens péjoratif. Comme Guiraud le remarque, « patois » peut être lié à « populaire », d'où, probablement, les connotations péjoratives, puisque, en général, les gens ont du mépris pour les variétés géolinguistiques. Mais en linguistique, le terme « patois » n'a pas de connotations négatives.

WALTER, Henriette (1988) : *Le français dans tous les sens*. Paris : Robert Laffont.

« Lorsqu'une langue se divise en variétés différentes, on a coutume d'utiliser les termes de dialectes ou de patois. C'est ainsi qu'on parle de dialectes et de patois romans pour désigner les différents parlers, locaux ou régionaux, qui proviennent tous du latin de Rome. Ces patois romans étaient issus de la langue que parlaient les envahisseurs romains. Malheureusement le terme de patois en est arrivé progressivement à évoquer dans l'esprit des gens l'idée trop souvent répétée d'un langage rudimentaire et dont certains vont même jusqu'à dire que « ce n'est pas une langue ». Nous voilà loin de la définition des linguistes, pour qui un patois (roman) est au départ l'une des formes prises par le latin parlé dans une région donnée, sans y attacher le moindre jugement de valeur : un patois, c'est une langue. [...] En réalité, le français, en tant que forme particulière prise par le latin parlé en Ile-de-France, était lui-même à l'origine un patois du latin. [...] Il faut donc bien comprendre que non seulement les patois ne sont pas du français déformé, mais que le français n'est qu'un patois qui a réussi. »¹²

Les descriptions de Walter rendent le système beaucoup plus compréhensible et plus cohérent. Selon Walter, un dialecte est donc la même chose qu'un patois, mais l'usage de ce dernier peut être différent en fonction du milieu. Le terme « langue » est une dénomination formelle qui a pour but de distinguer certains dialectes des autres à cause de la différence entre eux au niveau social (voir p. ex. le statut d'une langue « officielle »). Mais on peut alors se poser la question suivante : est-ce tout ? Est-ce vraiment la seule différence possible entre « langue » et « dialecte » ? N'existe-t-il aucune hiérarchie entre les différents dialectes ? Et quel sera alors le rapport entre « dialecte » et « parler » ou « dialecte » et « idiome » ?

Si l'on s'occupe de la géolinguistique, on rencontre les termes suivants dans la littérature spécialisée : *patois*, *dialecte*, *variante*, *variété*, *langue*, *parler*, *idiome*. On vient d'énumérer quelques ouvrages qui tentent de décrire ou bien la

¹² pp. 17-18

situation linguistique de la France, ou bien l'usage des termes « dialecte », « patois » et « langue ». Comme nous l'avons vu, les définitions et les descriptions sont lacunaires, elles ne forment pas un système cohérent, on n'y voit pas clairement le sens et le rôle des différents termes linguistiques. Pour résumer, on pourrait mentionner les équivalences suivantes qui ne représentent qu'une petite partie de plusieurs systèmes imaginables :

1. **patois** (péjoratif) = **dialecte** (neutre) ?

2. **patois** dans l'usage vulgaire = **dialecte** ?

3. **patois : dialecte** = **dialecte : langue** ?

Soient des termes désignant les différents niveaux d'une hiérarchie imaginaire d'idiomes apparentés, en fonction des dimensions de l'aire géographique où les différents idiomes sont en usage ; une langue regroupe plusieurs dialectes, et chacun de ces dialectes peut regrouper plusieurs patois

4. **un parler** ≈ « **dialecte local** » ?

Le terme « parler » peut désigner une unité plus petite que « dialecte », étant alors une unité inférieure à « dialecte » dans une hiérarchie imaginaire d'idiomes apparentés, en fonction des dimensions de l'aire géographique où les différents idiomes sont en usage

5. **un parler** ≈ **un idiome** (terme neutre pour tout système de langage) ?

Dans un ouvrage récent, Walter examine plus en détails la problématique de la terminologie et celle de la classification des idiomes romans parlés en France.

WALTER, Henriette (2012) : *Aventures et mésaventures des langues de France*. Paris : Champion.

Des noms différents pour désigner les langues¹³

langue: instrument de communication vocal, doublement articulé, en unités significatives, les monèmes, et en unités distinctives, les phonèmes¹⁴

¹³ p. 24

¹⁴ Citation par Walter, issue de l'ouvrage suivant : MARTINET, André (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin, § 1-14.

langue nationale : on oppose généralement la langue officielle d'un État aux dialectes et aux patois

parler : variété de langue parlée sur un territoire réduit, tout comme le patois

patois : variété de langue restreinte à un petit nombre de locuteurs, et parlée sur un territoire également restreint, généralement rural

dialecte : ensemble de plusieurs patois partageant des caractéristiques communes

idiome : le terme le plus neutre

Pour ce qui est des définitions de Walter, on peut constater qu'elle décrit assez clairement une certaine relation entre patois, dialecte et langue, et nous sommes tout à fait d'accord avec sa définition du terme « idiome », mais l'explication de la différence entre « parler » et « patois » reste dans le vague.

1.2.1.1.2. Les termes de base à propos des idiomes romans de France

Comme nous l'avons vu sous 1.2.1.1.1. aussi, l'usage des termes désignant les idiomes romans parlés en France ne constitue pas un système conséquent. Nous pouvons constater au moins quatre problèmes majeurs :

1. Quelle est la différence entre *les langues régionales* et *les dialectes du français* ?
2. Comment désigner les idiomes tels que le gallo, le provençal, le gascon ? Est-ce que ce sont des langues indépendantes ou ce sont plutôt des dialectes d'une langue ? Si tel est le cas (et il s'agit donc de dialectes), de quelle(s) langue(s) ? C'est-à-dire : comment est le système formé par les langues régionales en France ?
3. Langue ou langues d'oïl et d'oc ?
4. *L'occitan... qu'es aquò* ?¹⁵ Est-ce que c'est la même chose que langue(s) d'oc ?

Regardons maintenant de plus près des extraits issus d'ouvrages importants du point de vue de la dialectologie française.

¹⁵ « L'occitan... qu'est-ce que c'est ? » ; une formule occitane fréquente à propos de la définition de l'occitan.

BEC, Pierre (1963) : *La langue occitane*. Paris : Presses Universitaires de France.

« La langue d'oc ou occitan représente, à côté du catalan, du français, du francoprovençal, du castillan, du portugais, de l'italien, du sarde, du roumain, du rhéto-frioulan et du dalmate, une des grandes langues romanes ou néo-latines qui se sont développées à partir d'une symbiose entre le latin populaire, importé par les soldats et les colons romains, et les structures linguistiques des idiomes primitifs parlés avant l'invasion latine. »¹⁶

La constatation de Bec explique parfaitement que *langue d'oc* représente une langue tout comme le français (il n'y a pas donc de différence du point de vue de hiérarchie), et il est aussi clair que pour Bec il s'agit d'une seule langue d'oc et non plusieurs.

CHAURAND, Jacques (1972) : *Introduction à la dialectologie française*. Paris : Bordas.

« Le plan de cet ouvrage est simple. Il comporte d'abord un aperçu de la dialectologie ancienne de langue d'oïl, puis une initiation à la dialectologie moderne dans le domaine qui y correspond de nos jours. [...] Le gascon et l'occitan – dont le provençal est la variété la plus célèbre à cause de la langue littéraire qui a porté ce nom – ont paru représenter des langues assez caractérisées pour que les dialectes qui s'y rattachent fassent l'objet d'une étude à part. Une place sera faite au franco-provençal, qui constitue lui aussi une langue, et mérite d'être étudié conjointement et avec le français et avec le provençal. »¹⁷

Selon Chaurand, le gascon et l'occitan sont des langues, et cela signifie également que ce sont deux langues à part qui se divisent en dialectes – le gascon n'est pas donc un dialecte occitan pour lui. Il parle d'une seule langue d'oïl, on peut donc supposer que les idiomes d'oïl sont les dialectes de cette langue d'oïl, mais il ne mentionne pas le rapport entre cette langue et le français.

¹⁶ p. 5

¹⁷ p. 5

GUIRAUD, Pierre (1968) : *Patois et dialectes français*. Paris : Presses Universitaires de France.

« [...] le français proprement dit – il comprend deux langues parentes, mais autonomes ; le français d'oïl (ou du Nord) et le français d'oc (ou du Sud) qui chacune sont à leur tour subdivisées en dialectes. C'est pourquoi l'expression "dialectes français" est parfois ambiguë, selon que l'adjectif réfère à la nation ou à la langue. Dans le premier sens, le basque, le breton, l'alsacien, pourraient être considérés comme des "dialectes français", c'est-à-dire "de France", parlés en France [...] »¹⁸

Guiraud touche à un problème important : l'usage de l'adjectif « français ». Ce qu'il en écrit est tout à fait acceptable. Par contre, la première constatation de la citation n'est pas aussi évidente : existe-t-il vraiment deux langues françaises (« français d'oïl » et « français d'oc ») ? Faute d'explications ultérieures, de telles définitions restent trop confuses.

« Mais au point de vue strictement linguistique, le terme de "dialecte français" désigne des "formes particulières" de l'idiome gallo-roman, c'est-à-dire du latin parlé en Gaule. Au sens strict, d'ailleurs, "français" ne devrait désigner que les parlers du nord de la France (langue d'oïl), à l'exclusion des formes méridionales (langue d'oc) qui constituent une langue autonome. »¹⁹

On peut alors croire que c'est de nouveau l'usage du mot « français » qui nous trompe. Dans la citation précédente, « français d'oïl » et « français d'oc » signifiaient probablement une langue d'oïl et une langue d'oc parlées en France. Mais n'y a-t-il vraiment aucune différence entre les statuts de ces deux langues ?

WALTER, Henriette (2012) : *Aventures et mésaventures des langues de France*. Paris : Champion.

Langues régionales et français régionaux

« D'un côté, il s'agit de langues différentes, issues ou non du latin, qui ont évolué à leur manière auprès de la langue nationale, et de l'autre, de la langue française telle qu'elle s'est différenciée dans les diverses régions de la France lorsqu'elle s'est répandue dans tout le pays à la suite de l'agrandissement du royaume. Il y a donc, d'un côté, le normand, le gascon, le breton, le flamand, le basque, etc., et de l'autre le français régional de Normandie, de Bretagne, du pays Basque, etc. »²⁰

¹⁸ pp. 5-6

¹⁹ p. 6

²⁰ pp. 11-12

« Sur le territoire de la France métropolitaine, on trouve [...] la branche latine avec les nombreux parlers romans du domaine d'oïl, du domaine francoprovençal et du domaine d'oc, auxquelles s'ajoutent le catalan et le corse, qui sont également des langues romanes, mais qui ne font partie d'aucun de ces trois domaines. »²¹

Les dialectes issus du latin

« [...] au sud, les langues du domaine d'oc, plus proches du latin, et où des différenciations se sont produites au cours des siècles, faisant en particulier du gascon une langue à part ; au nord, différentes variétés du domaine d'oïl, qui, comme le français, ont subi une forte influence germanique due aux populations franques, une influence qui est plus nette à l'est qu'à l'ouest ; entre les deux, le domaine francoprovençal, également très morcelé [...] »²²

Selon nous, les constatations de Walter sont d'une grande importance. Rares sont les ouvrages qui soulignent (ou même mentionnent) le fait qu'il faut faire la différence entre les langues régionales et les français régionaux, tout en expliquant les raisons de cette distinction. Elle mentionne le nom de quelques langues régionales comme exemples, et elle nous indique également que ces langues se classent en trois groupes en fonction des trois domaines (oïl, oc et francoprovençal) où elles sont parlées. Par contre, elle n'écrit rien sur les termes « langue(s) d'oc », « langue(s) d'oïl » et le rapport de cette dernière avec le français.

1.2.1.2. La terminologie hors de France

W. N. Francis définit les dialectes comme « varieties of a language used by groups smaller than the total community of speakers »²³ (1983 : 1). Cette définition brève et générale – bien qu'elle ne soit pas incorrecte – pourrait même définir, par exemple, les sociolectes, car elle ne mentionne pas la question de la répartition géographique. En plus, on ne peut pas alors placer les dialectes dans un système d'idiomes, on ne peut pas découvrir leur relation avec « langue » et les « sous-dialectes » éventuels (si l'on accepte que ces derniers existent). Il est évident que nous ne pouvons pas définir ces concepts de base d'une manière aussi compacte.

²¹ p. 18

²² p. 21

²³ Traduction : variétés d'une langue, utilisées par des communautés plus petites que l'ensemble total des locuteurs

Dans leur ouvrage fondamental, J. K. Chambers et Peter Trudgill (1998) décrivent clairement la problématique de la définition des termes « langue » et « dialecte ». Ils mentionnent que ce problème est général en dialectologie, dû à la différence des critères (dans l'usage des linguistes) qui devraient, normalement, déterminer le rapport non seulement entre « langue » et « dialecte », mais aussi entre « dialecte » et les éventuels « sous-dialectes » (1998 : 3-5).

Le critère de l'intelligibilité mutuelle apparaît souvent en dialectologie, mais ce critère reste souvent inapplicable pour les raisons suivantes :

- Des facteurs politiques, géographiques, historiques, sociologiques et culturels influencent souvent les conventions, voir l'exemple des langues scandinaves : le danois, le norvégien (que ce soit le *bokmål* ou le *nynorsk*) et le suédois sont plus ou moins mutuellement intelligibles, mais ces idiomes sont tous traditionnellement considérés comme des *langues* – à cause du fait que ces idiomes représentent des États différents (1998 : 3-4).
- Le deuxième problème que l'on peut rencontrer, c'est justement le fait que l'intelligibilité mutuelle ne se manifeste pas de la même manière chez tous les locuteurs : ceux qui ont plus de contacts avec les autres idiomes (ceux qui habitent par exemple à proximité des frontières) comprennent mieux ces idiomes que d'autres (1998 : 4).
- La mesure de l'intelligibilité mutuelle entre deux idiomes donnés n'est pas identique dans les deux sens : les Danois comprennent mieux les Norvégiens que les Norvégiens comprennent les Danois (1998 : 4).

Chambers et Trudgill constatent que le terme *language* (« langue ») du point de vue de la linguistique est relativement non-technique, justement en raison de sa sémantique large et de l'usage constatable. Pour cette raison ils proposent de se servir d'une terminologie différente, et ils choisissent le terme *variety* (« variété ») étant un terme neutre pour eux en anglais (1998 : 4).

Pekka Sammallahti (1985 : 157) écrit ainsi sur la notion du « dialecte » :

1. aspect politique :

les dialectes sont des idiomes (« formes de langue ») mutuellement plus ou moins intelligibles, parlés dans un (ou plusieurs) État(s) ;
l'un des idiomes ou un « idiome de compromis » artificiellement construit sert de langue officielle

2. aspect de la communication :

les idiomes mutuellement intelligibles appartiennent à une même langue

3. aspect historique :

les dialectes sont issus de protodialectes ;

d'une part, ils ont des traits communs qui ne sont pas présents dans d'autres idiomes apparentés, d'autre part, ils diffèrent les uns des autres – ces différences sont dues soit au fait que certaines innovations sont moins répandues que la région linguistique en question, soit aux emprunts à d'autres idiomes environnants

Jenő KISS (2001 : 34) fait les constatations suivantes sur les dialectes :

1. variante d'un système : un dialecte est un système indépendant au sein d'une langue donnée
2. un dialecte est lié à une certaine aire géographique
3. un dialecte est normatif, mais n'est pas normalisé; il est rarement standardisé et s'utilise ainsi rarement en forme écrite, d'où son bas prestige
4. possibilités de communication limitées : un dialecte s'utilise souvent à l'oral seulement et seulement dans certaines situations sociales

Nous pouvons naturellement accepter les constatations de Sammallahti et de Kiss présentées ci-haut, mais elles décrivent seulement les propriétés des dialectes. Cependant, on peut en déduire ce que c'est alors qu'une langue par rapport au dialecte : un idiome qui regroupe plusieurs dialectes sans faire partie d'un autre idiome qui se trouverait plus haut dans une hiérarchie et qui couvrirait un territoire plus large.

1.2.1.3. Une terminologie différente

Le problème de la terminologie provient – entre autres – du fait que l'on souhaite regrouper les différentes variantes. Les familles de langues sont constituées de groupes (ou de branches) plus ou moins grand(e)s qui regroupent les différents idiomes appelés « langues ». Mais les langues ont, elles aussi, des variantes qui peuvent être regroupées à leur tour ; en d'autres termes, les variantes peuvent être liées les unes aux autres de façons différentes et à des niveaux différents. Nous pouvons donc nous poser la question de savoir si les dialectes peuvent avoir à leur tour leurs dialectes (des sous-

dialectes), et notre réponse est absolument positive. C'est la raison pour laquelle nous devons accentuer l'importance des hiérarchies géolinguistiques qui, normalement, ni ne constituent, ni ne reflètent aucune hiérarchie sociolinguistique ; les idiomes au sommet de la hiérarchie ne sont pas donc plus « précieux » que les autres idiomes du système. Ces hiérarchies montrent simplement qu'un idiomme qui se trouve à un certain niveau de la hiérarchie regroupe tous les autres idiomes se situant à un niveau inférieur ; un niveau de la hiérarchie reflète la largeur du territoire où un idiomme est parlé et le nombre des locuteurs de l'idiome en question, tout cela en fonction des données des autres idiomes apparentés. Ainsi, nous pouvons établir plusieurs hiérarchies avec plusieurs niveaux en fonction des besoins, c'est-à-dire en fonction de la situation dialectale d'un groupe d'idiomes sur un territoire donné. Ce système peut être comparé à la classification dialectale chez Kiss (2001 : 74-76). Comme exemple, prenons deux types de hiérarchie, une hiérarchie simple (qui ne se constitue que de deux niveaux) et une hiérarchie plus complexe ayant quatre niveaux :

Hiérarchie simple

1. idiomme principal (langue)
2. dialecte

Hiérarchie complexe

1. idiomme principal (langue)
2. région dialectale (superdialecte)
3. dialecte
4. dialecte local

Il faut remarquer en même temps que l'idiome principal d'une hiérarchie constitue une exception. L'idiome au sommet d'une hiérarchie est presque toujours le résultat d'une convention sociale ayant obtenu son statut (de langue officielle et/ou standardisée) par des moyens artificiels, et cet idiomme est d'habitude considéré par certains locuteurs comme étant plus prestigieux – justement à cause des conventions sociales – ce qui ne devrait avoir rien à voir avec la dialectologie. Nous devons également constater que, bien sûr, l'unité des différents niveaux est relative, car les variétés homogènes sont vraiment rares ; c'est toujours une sorte de généralisation à la base des données et des faits linguistiques qui rend possible une telle classification (cf. Kiss 2001 : 74).

Notre avis peut être comparé à celui de Lodge (1993) ; Lodge a représenté le rapport entre une langue et ses dialectes dans une figure semblable à celle que nous présentons comme Figure 1.

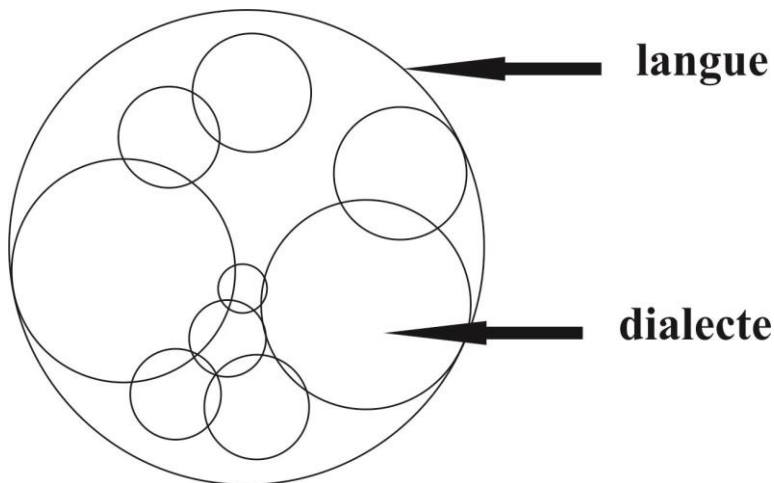


Figure 1. « langue » et ses « dialectes » d'après Lodge (1993)

Nous présentons notre division dialectale hiérarchisée dans une figure plus nuancée par rapport à la simple description d'une hiérarchie (Figure 2) ; Figure 2 était inspirée par celle de Lodge. Nous pouvons remarquer que les zones de transitions peuvent se manifester entre les idiomes sur tous les niveaux, sauf, bien évidemment, au niveau de l'idiome principal.

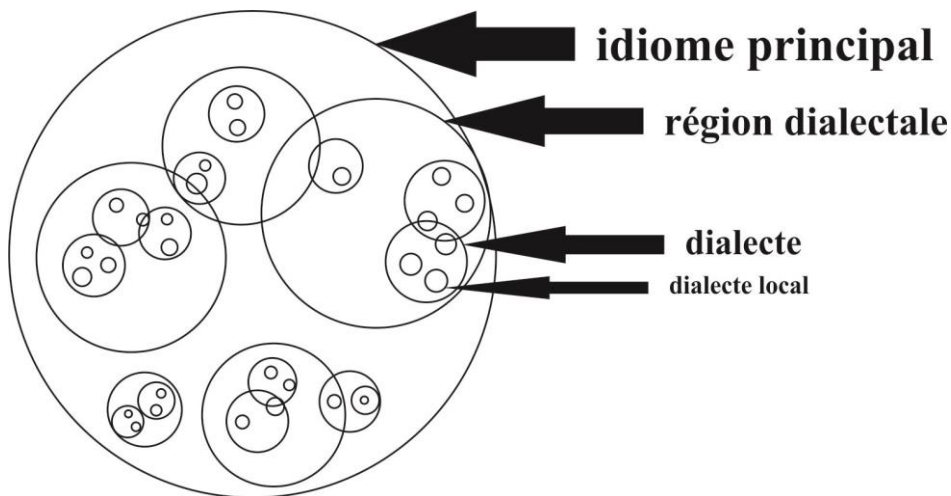


Figure 2. La relation des idiomes dans une hiérarchie dialectale

Après avoir résumé les différents points de vue et les différentes définitions de « langue » et de « dialecte », nous avons établi notre propre système qui décrit comment le terme « langue » (soit l’idiome principal de notre hiérarchie) peut être utilisé pour désigner un idiome donné. Car, à notre avis, une des causes principales des problèmes qui émergent en dialectologie, c’est la confusion issue du fait que les « langues » peuvent naître de plusieurs façons. Suite à cette différenciation, nous allons proposer une terminologie différente de celles qui s’utilisent dans la littérature spécialisée.

Regardons maintenant de plus près quels types de langues nous pouvons énumérer en fonction de leur « naissance ».

1. variante privilégiée :

p. ex. le français vis-à-vis des autres idiomes d’oïl, etc.

2. terme général pour certaines variantes – langue sans propre forme :

p. ex. l’occitan vis-à-vis des autres idiomes d’oc, le same (lapon), etc.

3. terme général pour certaines variantes – langue avec propre forme :

p. ex. le hongrois, le suédois, le français vis-à-vis des français régionaux, etc.

4. langue artificielle à la base de variantes réelles :

p. ex. le romanche (et même une certaine variante de l’occitan, une sorte de panoccitan qui symboliserait l’unité des idiomes occitans)

- 1) ***variante privilégiée – langue avec propre forme***: Parfois, il existe plusieurs variantes (que l’on les appelle dialectes ou idiomes) qui appartiennent – d’une façon évidente – les unes aux autres en raison d’une grande similitude systématique et de leur histoire commune. Pour une raison quelconque, l’une des variantes devient privilégiée et commence à être utilisée comme norme dans une société donnée. Dans de tels cas, les locuteurs utilisent souvent leur propre variante – particulièrement dans leur région natale et avec des interlocuteurs parlant la même variante – et la forme normative – avec des interlocuteurs parlant d’autres variantes, ou publiquement, dans un contexte officiel, etc. À titre d’exemple, on peut mentionner la langue française (voir Walter ci-haut). Il est important de remarquer que le terme « langue » est alors un terme

non-dialectologique, et il ne suppose aucune supériorité dialectologique, ceci dit : on ne peut pas dire que p. ex. le gallo est un dialecte de la langue française, car ils se trouvent au même niveau de notre hiérarchie dialectologique.

- 2) ***terme général pour certaines variantes – langue sans propre forme :*** Certaines variantes ne disposent pas d'une forme de langue standardisée et commune (par exemple, dans le cas d'un peuple n'ayant pas son propre pays), et aucune des variantes parlées ne devient privilégiée et, ainsi, n'obtient le statut de langue standardisée. Dans un tel cas, on appelle « langue » l'ensemble des différentes variantes géographiques (dialectes), où la langue ne sera identique avec aucune variante particulière. C'est le cas, par exemple, de la langue khante (ostiak). Cela montre que le mot « langue » – même dans une hiérarchie linguistique – signifie un idiome qui se trouve au-dessus des dialectes, parce qu'il est capable de couvrir plusieurs variantes. On pourrait également mentionner la langue same (lapone) – si l'on accepte que le same est une (seule) langue avec des dialectes, où le terme « langue » ne représente aucun dialecte/variante spécifique. Et, à notre avis, c'est aussi le cas de l'occitan (voir 4). Dans ce cas-là, du point de vue de la dialectologie, on peut nommer les différents idiomes « dialecte » ou « langue » en fonction des critères de la description en question. Si on tient compte du fait que la langue « imaginaire » regroupant plusieurs idiomes ne possède pas de « forme », c'est-à-dire l'unité représentée par la langue en question ne se manifeste qu'en théorie, cette « langue » ne peut pas avoir de place dans une hiérarchie dialectologique – on peut alors se servir du terme « langue » pour les idiomes réels et les positionner en haut de la hiérarchie. Si le fait de l'unité des idiomes est important pour une raison quelconque, on peut mettre la « langue » en tête de la hiérarchie, tout en soulignant que le sommet de la hiérarchie dialectologique ne représentera alors aucun idiome réel.

- 3) ***terme général pour certaines variantes – langue avec propre forme :***

- a) En plus des diverses variantes apparentées, il existe une forme de langue commune et standardisée pour les variantes données. Ce groupe peut avoir beaucoup en commun avec le groupe 1, car ce sont des variantes qui se trouvent à la base de cette langue normative, mais comme il s'agit justement de plusieurs variantes, la langue n'est directement identique avec

aucune d'elles. La langue est dans ce cas le résultat d'un mélange naturel de plusieurs dialectes. Ici, on peut mentionner le suédois ou le hongrois.

- b) Une langue standardisée / officielle, après s'être répandue – à la suite de son statut – sur un territoire donné, peut se morceler en différentes variétés caractérisées de différentes façons de prononciation, etc. C'est le cas du rapport entre le français et les français régionaux.
- 4) ***langue artificielle à la base de variantes réelles*** : Dans le cas des variantes romanches, c'était en 1982 que le linguiste Heinrich Schmid a eu la tâche de créer une langue rhéto-romanche commune en Suisse qui n'existerait que sous forme écrite, car elle ne correspondrait directement à aucune variante parlée. C'est ainsi que le « rumantsch grischun » a vu le jour à la base de trois variantes : le *sursilvan*, le *surmiran* et le *vallader* parlés dans le canton suisse des Grisons (Stich 2007 : 25-26). Dans ce cas, il ne s'agit pas simplement d'une orthographe commune pour les diverses variantes, car ces dernières se servent de lexèmes différents et d'une morphologie différente. Cela signifie que le travail de la création comprenait la synthèse de différents niveaux linguistiques, qui a conduit à la naissance d'une nouvelle variante artificielle, appelée « langue ». Dans le cas de certaines autres langues, la nouvelle variante sera utilisée même à l'oral. La différence entre le type 3 et ce type 4 consiste donc en le fait qu'une langue de ce dernier type est le résultat d'un mélange artificiel. Une telle langue artificielle ne peut pas être située dans une hiérarchie dialectologique.

Dans ce qui suit, nous énumérons quelques termes importants et problématiques avec des définitions proposées par nous-même.

langue

Pour nous, du point de vue des différents niveaux de la hiérarchie dialectologique, le terme « langue » désigne donc un idiome qui peut avoir plusieurs variantes géographiques, mais qui n'est pas une variante d'un autre idiome, c'est-à-dire, la langue se trouve au sommet d'une hiérarchie imaginaire, ou, si l'on préfère, c'est le cercle (groupe) le plus large qui peut regrouper d'autres cercles (groupes) sans faire partie d'un autre cercle qui représenterait un idiome (soit un système communicatif de symboles).

idiome

On pourrait se servir du terme neutre « idiome » au lieu du terme « langue », mais idiome peut désigner tout système, aussi bien une langue que ses variantes.

dialecte

Le terme « dialecte » désignera alors une variante géographique d'une langue. Du point de vue dialectologique, la variante minimale est la variante parlée dans une communauté (dialecte local) – « idiolecte » étant un terme qui désigne « l'ensemble des usages d'une langue propre à un individu donné, à un moment déterminé (son style) »²⁴. En fonction des traits communs des dialectes locaux, plusieurs dialectes locaux peuvent former un dialecte. De la même manière, plusieurs dialectes peuvent former des groupes plus grands que les dialectes, mais plus petits que la langue. C'est le cas des régions dialectales qui ne représentent pas forcément un idiome concret, il peut s'agir alors tout simplement de groupes qui reflètent les propriétés de certains dialectes qui se trouvent plus proches les uns des autres que d'autres dialectes appartenant à une même langue.

variante / variété

Termes neutres qui désignent les dialectes d'une langue. Le problème avec ces termes, c'est qu'ils peuvent s'utiliser pour désigner des sociolectes aussi (ou des variantes d'autres types d'une langue). Si l'on veut être précis, il vaut mieux rajouter un adjectif (p. ex. « dialectale », « géographique » ou « géolinguistique », etc.) qui rendra les choses plus claires – si le contexte n'est pas suffisant.²⁵ L'usage de l'un de ces termes reflète automatiquement (en raison de leurs sens originaux indépendants de l'usage linguistique) l'importance du rapport de l'idiome en question (c'est-à-dire l'idiome désigné par un de ces termes) vis-à-vis d'un autre idiome qui se trouve à un niveau « supérieur » (au niveau suivant en se rapprochant du sommet de la hiérarchie dialectale).

²⁴ Dubois 2001 : 239

²⁵ Il faut tout de même remarquer que ces termes sont aussi en usage avec d'autres sens en linguistique ; voir p. ex. *variantes libres* (ou *stylistiques*) et *variantes liées* (ou *combinatoires / contextuelles*) des phonèmes et des morphèmes (cf. Dubois 2001 : 503) ; dans ce cas, le terme *variété* désigne « une variante liée » (Dubois 2001 : 504). Mais, comme nous l'avons déjà précisé, de tels usages ne concernent pas le domaine de la dialectologie. Il arrive souvent que certains termes sont employés en plusieurs sens en linguistique ; c'est un phénomène ordinaire qui, dans un contexte spécifique donné, n'a pas d'influence trompeuse sur l'interprétation des termes – si les termes sont bien définis et leur emploi est conséquent.

patois

Dialecte local. Terme à éviter à cause des connotations négatives. (Dans l'usage courant, synonyme du dialecte.)

parler

Pour nous, synonyme du terme « dialecte local ». D'ailleurs, la même chose peut être valable pour le substantif « parler » que pour le terme « idiome », soit parfois un synonyme de ce dernier dans la littérature spécialisée. Par l'usage du terme « parler », on peut nommer un idiome typique d'un territoire géographique moins étendu, sans faire allusion à la position de l'idiome désigné par ce terme dans la hiérarchie dialectale par rapport à un autre idiome (situé dans la même hiérarchie). Ainsi, nous pouvons clairement faire la différence entre « parler » et « variante / variété ».

1.2.1.4. La terminologie de l'ouvrage

Nous devons admettre que la différence entre dialecte et langue n'est pas toujours évidente, et, malgré ses intentions, on peut souvent être influencé par l'usage politique que nous avons déjà mentionné. À notre avis, ce ne sont pas finalement les termes qui sont importants, eux-mêmes, en tant que tels, mais le système et la hiérarchie formés par les idiomes en question. L'important, c'est de nommer et de situer les idiomes en fonction de leur statut par rapport aux autres idiomes proches, tout en prenant en considération une hiérarchie complexe présentée sous 1.2.1.3. C'est donc la détermination des relations des différents idiomes qui importe en premier lieu, qui doit être accompagnée d'un usage conséquent et cohérent de la terminologie dans un milieu donné (que ce soit un ouvrage linguistique, une conférence, etc.).

Nous pouvons ainsi proposer les termes suivants à propos des idiomes romans parlés en France :

- idiomes d'oc

langue d'oc = un groupe d'idiomes = l'occitan

Pour nous, la langue occitane est l'ensemble de plusieurs idiomes occitans sans avoir une propre forme, c'est-à-dire une langue standardisée représentant tous les idiomes occitans (*terme général pour certaines variantes – langue sans propre forme*, voir 1.2.1.3.).

L'usage du terme « langues d'oc » est problématique, car les idiomes occitans sont souvent nommés par les termes « langue occitane » ou « l'occitan » et cet usage (tout à fait compréhensible) n'est pas compatible avec « langues d'oc », puisque les variantes d'un idiome qui se trouve en tête de la

hiérarchie géolinguistique (« langue ») ne peuvent pas être décrites par le même terme que l'idiome en tête de la hiérarchie (* langue occitane = langues d'oc). Cette terminologie correspond d'ailleurs même à certaines exigences sociolinguistiques (bien que cela n'ait pas d'importance du point de vue d'une terminologie descriptive en dialectologie), notamment aux avis des gens parlant l'occitan comme langue maternelle ; la majorité refuse toute terminologie ne tenant pas compte de leur unité linguistique et culturelle.

Pour ce qui est du terme « occitan », il peut être le synonyme de « langue d'oc » ; il en existe donc plusieurs variétés, p. ex. occitan limousin, occitan auvergnat, etc. Le terme « occitan » désigne ainsi l'ensemble des idiomes d'oc, mais il n'est alors que le nom d'un groupe d'idiomes, sans désigner une langue concrète²⁶. Ce qui de plus est, « l'occitan » peut aussi être le nom d'une langue panoccitane artificielle. Cela nécessite une petite explication : à l'instar du français, on a essayé de créer une langue panoccitane, mais non pas en privilégiant l'une des langues occitanes – si nous voulons rester dans le vrai, il faut mentionner que certains veulent favoriser la langue languedocienne (Lafitte 2010 : 49-56) ; on voulait (certains veulent toujours) réaliser une langue « artificielle » comme le romanche (Stich 2007 : 26), et, il faut le voir clairement, il ne s'agit pas seulement de l'unification de l'orthographe comme certains supposent (Lafitte 2010 : 49-56). Il est aussi important de remarquer que la littérature spécialisée ancienne se sert du terme « provençal » comme un synonyme de l'occitan, c'est-à-dire, un terme qui couvre toutes les variétés du domaine d'oc. Pour nous, « provençal » n'est qu'un des idiomes d'oc.

- idiomes d'oïl

langue d'oïl = un groupe d'idiomes, dont le français

Continuer cette formule d'égalité avec un élément de plus, notamment *le français / la langue française* ne serait pas acceptable pour nous. Par là, on rencontre une des plus grandes problématiques concernant la terminologie. Il ne faut pas oublier que le rapport entre le français et les idiomes d'oïl n'est pas le même que celui entre l'occitan et les idiomes d'oc (voir plus haut). Le français a le statut de *langue standardisée* (normative et officielle en France en même temps), mais à l'origine il ne s'agit que d'un des idiomes d'oïl (*variante privilégiée – langue avec propre forme*, voir 1.2.1.3.). À notre avis, il n'y a pas de différence hiérarchique au sens dialectologique entre le français et les autres idiomes d'oïl, tels que par exemple le gallo, le poitevin-saintongeais, le berrichon, etc. Ainsi, du point de vue dialectologique, *langue d'oïl* en tant que terme pourrait représenter tous les idiomes d'oïl – dont le français – de la même manière que *langue d'oc* représente les idiomes d'oc. Il est en même temps très

²⁶ Nous ne sommes pas seul avec cet avis, cf. Bourdieu 1982 : 140.

important de souligner que le français ne se trouve pas au sommet de la hiérarchie dialectologique par rapport aux autres idiomes d'oïl.

On pourrait même parler de *langues d'oïl* (le français se trouvant donc au même niveau de la hiérarchie dialectologique que d'autres idiomes d'oïl) et de *langues d'oc* (étant donné que l'occitan n'existe pas en tant que langue standardisée). Au fait, ce choix serait plus favorable si l'on voulait accentuer la relation dialectologique entre les idiomes d'oïl.

- la langue francoprovençale

Nous considérons le francoprovençal comme une troisième langue (dialectalement morcelée) à côté des *idiomes / langues d'oïl* et les *idiomes / langues d'oc*.

Pour résumer: le choix des termes désignant les différents types d'idiomes est important du point de vue de la relation entre les idiomes en question. En dialectologie, ces termes ne peuvent pas et ne doivent pas refléter le statut des idiomes dans une hiérarchie non-dialectologique (mais p. ex. sociolinguistique). C'est pourquoi, si l'on préfère tout de même rester plus proche des termes de l'usage actuel, au lieu d'*idiomes d'oc* et *idiomes d'oïl*, on peut se servir de *langues d'oc* et *langues d'oïl*, mais, dans ce cas-là, seulement au pluriel.

Dans notre ouvrage, nous emploierons donc les termes suivants à propos des idiomes romans parlés en France : *idiomes d'oïl*, *idiomes d'oc* / *la langue occitane* / *l'occitan*, *la langue francoprovençale*.

1.2.2. Classification des idiomes

1.2.2.1. Généralités géolinguistiques

En dialectologie, selon le principe des continuums, il n'existe pas une frontière stricte entre deux dialectes voisins, car les différences entre les idiomes se manifestent graduellement, et, finalement, chaque dialecte peut/pourrait être considéré comme un dialecte de transition entre deux autres dialectes (Chambers – Trudgill 1998 : 5-6). Les dialectologues « séparatistes » ne partagent pas cet avis des « continuateurs » ; selon eux, les dialectes se séparent les uns des autres d'une façon assez déterminée (Lodge 1993 : 72). Pour ce qui est de notre propre avis, la « vérité » derrière un cas particulier ne peut pas être décrite à l'aide de principes généralisants – la vérité se cache quelque part à mi-chemin entre ces deux théories, et cette « vérité » est toujours différente en fonction des dialectes observés. Même si certains dialectes forment des

continuums, les taux de ressemblance entre ces dialectes ne seront probablement jamais identiques et plusieurs parmi eux seront ainsi aptes à former des groupes de dialectes, tout en réalisant des limites de tel ou tel type entre certaines variantes (cf. hongrois *nyelvjárási szintek*²⁷).

1.2.2.2. La France romane du point de vue géolinguistique

Les avis sont partagés de plusieurs points de vue concernant la classification des langues romanes parlées en France. Ici, nous ne présentons que quelques classifications majeures.

Selon certains linguistes, l'occitan fait partie du groupe gallo-roman, alors que le catalan n'y appartient pas (voir Angelo Monteverdi). D'après l'avis d'autres chercheurs, le catalan peut également être considéré comme gallo-roman (voir Carlo Tagliavini). Selon la classification de Pierre Bec, le français et le francoprovençal constituent le groupe gallo-roman « français » ou « d'oïl », alors que l'occitan et le catalan forment un groupe à part, notamment le groupe gallo-roman « occitan » ou « d'oc », aussi appelé le groupe occitano-roman (Bec 1963 : 6, 1971 : 472). Charles Camproux place, lui aussi, l'occitan et le catalan dans un même groupe occitanoroman, mais il ne parle pas du tout de groupe galloroman, car, selon lui, le français et le francoprovençal constituent des groupes distincts. Voici la présentation des classifications mentionnées :

Angelo MONTEVERDI (cité d'après Camproux 1974)

groupe galloroman : français (oïl), francoprovençal, occitan (oc)

Carlo TAGLIAVINI (cité d'après Camproux 1974)

groupe galloroman : français (oïl), francoprovençal, occitan (oc), catalan

Pierre BEC

groupe gallo-roman « français »

(ou « d'oïl ») : français (oïl), francoprovençal

groupe gallo-roman « occitan »

(ou « d'oc ») / occitano-roman : occitan (oc), catalan

Charles CAMPROUX

français (oïl)

francoprovençal

groupe occitanoroman : occitan (oc), catalan

²⁷ cf. p. ex. Kiss 2001 : 74-76

D'après la carte intitulée « La Romania actuelle » de Wartburg (voir les différentes éditions en traductions espagnole et française, p. ex. celles de 1952, 1967 et 1971), on peut distinguer les groupes de langues suivants : ibéroroman, galloroman, rhétoroman, italien, sarde et roumain. Wartburg marque les limites linguistiques à l'intérieur de ces groupes, on peut ainsi constater que le groupe ibéroroman comprend l'espagnol, le portugais et le catalan, alors que le groupe galloroman inclut le français, le francoprovençal et l'occitan. L'épaisseur de la rayure marquant un groupe de langues donné est différente pour l'espagnol, le portugais et le catalan dans le cas du groupe ibéroroman, mais, dans le cas du groupe galloroman, ce type de distinction ne sépare que l'occitan d'un côté et le français avec le francoprovençal de l'autre. Pierre Bec (1970 : Carte n° 1) fait référence à cette carte de Wartburg (d'après l'édition espagnole de 1952, indiquant incorrectement p. 11 au lieu de carte n° 11), mais il s'agit alors d'une carte qui n'est pas identique avec celle de Wartburg. La carte de Bec présente un groupe de langues de plus, notamment le groupe « occitano-roman », comprenant l'occitan et le catalan. Le groupe galloroman n'inclut donc que le français et le francoprovençal chez Bec, ainsi que le groupe ibéroroman représente seulement l'espagnol et le portugais. Les deux cartes se distinguent même au niveau des rayures indiquant les groupes de langues, car la rayure d'un même groupe est homogène sur la carte de Bec, indépendamment des langues incluses ; ce ne sont que les frontières politiques qui y apparaissent.

D'après les classifications décrites plus haut, à l'exception de celle de Camproux, le francoprovençal se trouve dans le même groupe que les idiomes d'oïl – qu'il s'agisse d'un groupe contenant les idiomes d'oc ou non. Dans le cadre de recherches géolinguistiques présentées dans le présent ouvrage, nous avons aussi cherché à analyser la relation entre la partie ouest du domaine francoprovençal (territoire adjacent à la partie est du Croissant), et les territoires voisins aussi bien du côté oïl que du côté oc.

1.2.2.3. Les idiomes d'oc – terminologie et classification dialectologique

La classification des idiomes d'oc n'est pas moins problématique que la terminologie concernant le domaine occitan. Il existe plusieurs classifications qui divisent le domaine d'oc en fonctions de la similitude linguistique et la position géographique des variétés (voir p. ex. Figure 3 et Figure 4 sous 1.2.3.1.). La division de Bec et celle de Guiraud sont similaires, mais les noms de certaines variétés et de groupes de variétés sont différents. Carrera (2011 : 21) ne crée pas de groupes de variétés (soit NIVEAU 2 chez Bec et Guiraud).

Bec (1963) :

- NIVEAU 1 = langue d'oc ;
- NIVEAU 2 = 2a) gascon, 2b) occitan méridional, 2c) nord-occitan ;
- NIVEAU 3 = languedocien, provençal (ces deux font partie de 2b) ;
limousin, auvergnat, vivaro alpin
(ces trois appartiennent à 2c)

Guiraud (1968) :

- NIVEAU 1 = ?
- NIVEAU 2 = 2a) gascon, 2b) occitan-moyen, 2c) nord-occitan ;
- NIVEAU 3 = languedocien, provençal (2b) ;
limousin, auvergnat, provençal alpin (2c)

Carrera (2011) :

- NIVEAU 1 = occitan ;
- NIVEAU 2 = 2a) gascon, 2b) languedocien, 2c) provençal,
2d) limousin, 2e) auvergnat, 2f) vivaro-alpin

Ces classifications divisent l'occitan en variétés et en groupes de variétés. Les problèmes les plus importants issus de ces divisions sont les suivants : Le gascon appartient-il à l'occitan ou est-ce une « langue » à part ? Le limousin et l'auvergnat peuvent-ils être regroupés dans un même groupe de variétés ? Un autre problème se pose à propos de la confusion des différentes variétés avec les différents groupes de variétés.

Nos recherches ne sont pas touchées par cette problématique du domaine d'oc et nous ne pouvons pas résoudre ces problèmes dans le cadre de ce travail. Les termes que nous utiliserons pour les différentes variétés traitées au cours de notre travail sont : le limousin / idiome limousin, l'auvergnat / l'idiome auvergnat.

1.2.3. Le Croissant

1.2.3.1. La description « physique » du Croissant

Les domaines d'oïl et d'oc ne se séparent pas par une limite linguistique concrète – les frontières entre les idiomes sont rarement déterminables par une seule ligne. Dans le cas de l'oïl et de l'oc, nous pouvons constater une zone d'interférence remarquablement vaste entre ces deux régions, une zone qui s'étend jusqu'à la partie occidentale de la région francoprovençale. En 1913, Jules Ronjat a donné le nom « Croissant » à cette zone d'après sa forme. Pour ce qui est de ses dimensions, la superficie de cette zone de transition est presque identique à celle de Tiszántúl en Hongrie. Les idiomes concernés par le

Croissant sont les suivants : *oïl* – poitevin, berrichon, bourbonnais, bourguignon ; *oc* – limousin, auvergnat.

Jetons d’abord un coup d’œil sur une carte de Pierre Bec (Figure 3).



Figure 3. « Les langues ethniques de France et les dialectes occitans »
avec le Croissant – d’après Bec (1963)

Cette carte nous permet de situer le Croissant en France et de voir approximativement ses dimensions. Comme cette carte le suggère, ce ne sont pas seulement les idiomes qui ne possèdent pas de limites précises, mais les zones de transitions (dont p. ex. le Croissant) se situant entre les territoires des idiomes n’ont pas de limites concrètes, elles non plus. En plus, selon cette carte

de Bec, l'idiome (ou les idiomes) parlé(s) sur le territoire du Croissant appartient linguistiquement plutôt au domaine d'oc – alors que le francoprovençal serait plus proche du domaine d'oïl.

Figure 4 est la copie d'une carte de Guiraud (1968).

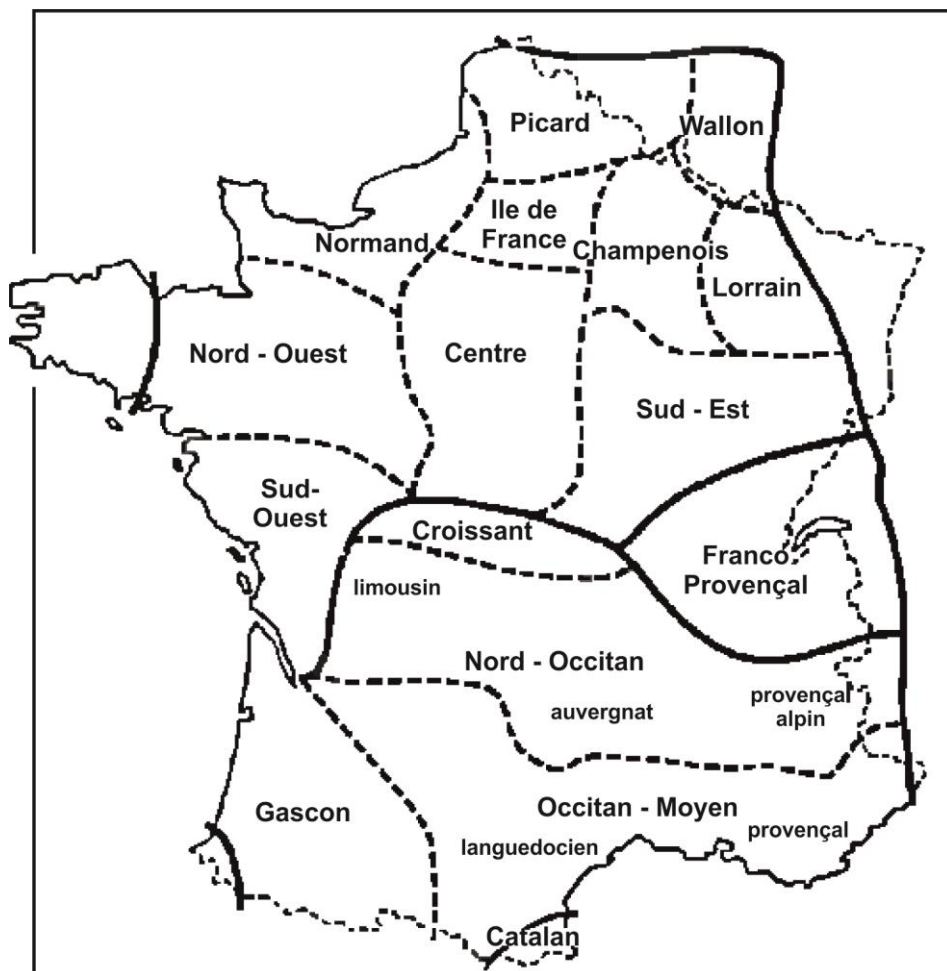


Figure 4. Carte de France présentant des régions linguistiques – d'après Guiraud (1968)

Cette carte nous montre que l'avis de Guiraud et celui de Bec sont identiques en ce qui concerne l'appartenance ou plutôt la proximité des idiomes du Croissant par rapport au domaine d'oc. Pour ce qui est du domaine francoprovençal, Guiraud le représente comme un domaine linguistique indépendant du domaine d'oïl et du domaine d'oc. Il est intéressant de voir que

les idiomes d'oïl et les idiomes d'oc ne sont pas marqués par un nom commun désignant le domaine / l'idiome principal.

Figure 5 est une carte publiée par Tuailon (1976).



Figure 5. Carte de France présentant les trois grands domaines linguistiques et les parlers non gallo-romans en France – d'après Tuailon (1976)

Cette figure présente les trois grands domaines linguistiques (oïl, oc et francoprovençal) bien séparés, reflétant ainsi le même avis que celui de Camproux et de Guiraud. Par contre, la terminologie est différente cette fois aussi : c'est « parlers d'oïl » qui s'oppose à « occitan ». Cette terminologie suggère une unité linguistique plus forte de la part du domaine d'oc. La chose la plus intéressante pour nous, c'est la ligne qui sépare le domaine d'oïl et le domaine d'oc ; le Croissant ne figurant pas sur cette carte, on peut avoir l'impression que les limites entre oïl et oc sont claires et ne posent aucun problème géolinguistique. Il est aussi intéressant de regarder de plus près où exactement cette ligne sépare les deux domaines en question. En comparant les cartes présentées ici, on peut facilement voir que la ligne de Tuaillon traverse le territoire supposé du Croissant, mais plutôt à proximité de sa limite sud, ce qui nous indique que la majeure partie de cette zone d'interférences appartiendrait au domaine d'oïl et non au domaine d'oc.

1.2.3.2. Recherches importantes sur les idiomes du Croissant

Les recherches linguistiques faites jusqu'à présent étudient et analysent surtout les différences phonologiques (voir Escoffier 1958a et 1958b). En général, les travaux traitant du lexique ne font qu'énumérer des mots et des expressions caractéristiques de certaines unités géographiques, mais ils ne dressent pas le bilan des expériences, ils ne visent pas à faire des analyses et à en tirer des conclusions – par exemple au sujet des limites dialectales.²⁸ Le seul travail traitant aussi de la question des isoglosses se base à ALF²⁹, un atlas qui reflète la situation linguistique de la France vers le tournant des XIX^e et XX^e siècles³⁰.

Il est intéressant de remarquer qu'aucune étude complète n'a encore été consacrée au Croissant (Brun-Trigaud 1990 : 19) – nous ne pouvons mentionner qu'un seul ouvrage (une thèse)³¹ qui cherchait à décrire l'histoire des recherches concernant cette zone de transition tout en présentant la situation dialectale des idiomes du Croissant à l'aide des résultats des recherches mentionnées.

²⁸ Dahmen 1985, Escoffier 1958a, Escoffier 1958b, Tourtoulon – Bringuier 1876

²⁹ Gilliéron, Jules – Edmond, Edmont : *Atlas linguistique de la France*. 9 vol. Paris: Champion, 1902-1910, supplément 1920.

³⁰ Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dû 2005

³¹ Brun-Trigaud 1990

2. Corpus et méthode

2.1. Le corpus

2.1.1. Généralités

Comme nous l'avons écrit sous 1.2.3.2., les linguistes (surtout français) qui s'occupaient et s'occupent du Croissant sont peu nombreux et décrivent en général les différences aux niveaux de la phonologie et de la morphologie, parfois au niveau de la syntaxe, mais rarement au niveau du lexique. En tant que dialectologue, nous insistons toujours pour souligner l'importance de l'étude des différences et des ressemblances lexicales, quels que soient les idiomes que l'on décrit. On peut changer des sons dans ses énoncés, on peut s'exprimer tout en mettant les mots dans un ordre différent, mais le contenu du message sera probablement transmis sans trop de perte. Cependant, si l'on change les mots, le message sera (probablement) fort endommagé. (Là, on prend en considération un aspect de l'intelligibilité mutuelle qui peut jouer un rôle important dans la classification des dialectes parents, mais n'oublions pas que ce facteur seul ne peut pas déterminer si tels ou tels idiomes peuvent se poser au sommet d'une hiérarchie dialectologique – voir 1.2.1.2.)

Nous avons décidé donc d'étudier les atlas linguistiques de la France, non celui de Gilliéron et d'Edmont (ALF) qui date de la fin du XIX^e siècle (publié entre 1902 et 1910), mais les *Atlas linguistiques de la France par régions* (ALFR) – connus également sous le nom *Nouvel Atlas linguistique de la France* (NALF), ce dernier étant le premier nom du projet et de la collection. C'était Albert Dauzat qui a initié le projet de ces atlas dans les années 30. Il voulait faire un atlas différent et meilleur que celui de Gilliéron. Aidé d'un petit groupe de dialectologues qu'il dirigeait à l'École des Hautes Études, Dauzat a élaboré le questionnaire du NALF (Séguy 1973 : 69). L'atlas du Lyonnais était le premier à paraître dans les années 50, il était alors publié par l'Institut de linguistique romane des facultés catholiques de Lyon – tout comme l'atlas du Massif Central, paru entre 1957 et 1961. Les autres atlas ont vu le jour dans les années 60, 70, 80 et 90, ils ont été publiés par le CNRS (qui avait accordé son soutien dès les débuts³²). Jusqu'en 1996 environ soixante-dix volumes d'atlas ont été publiés, mais cette année-là, le CNRS a jugé « opportun de saborder le groupe des atlas, alors qu'il ne restait qu'une dizaine de volumes à publier » (Le Dû 2007 : 101).

Figure 6 présente la division régionale de l'ALFR / NALF. Les régions numérotées correspondent aux différentes publications d'atlas.

³² Séguy 1973 : 69

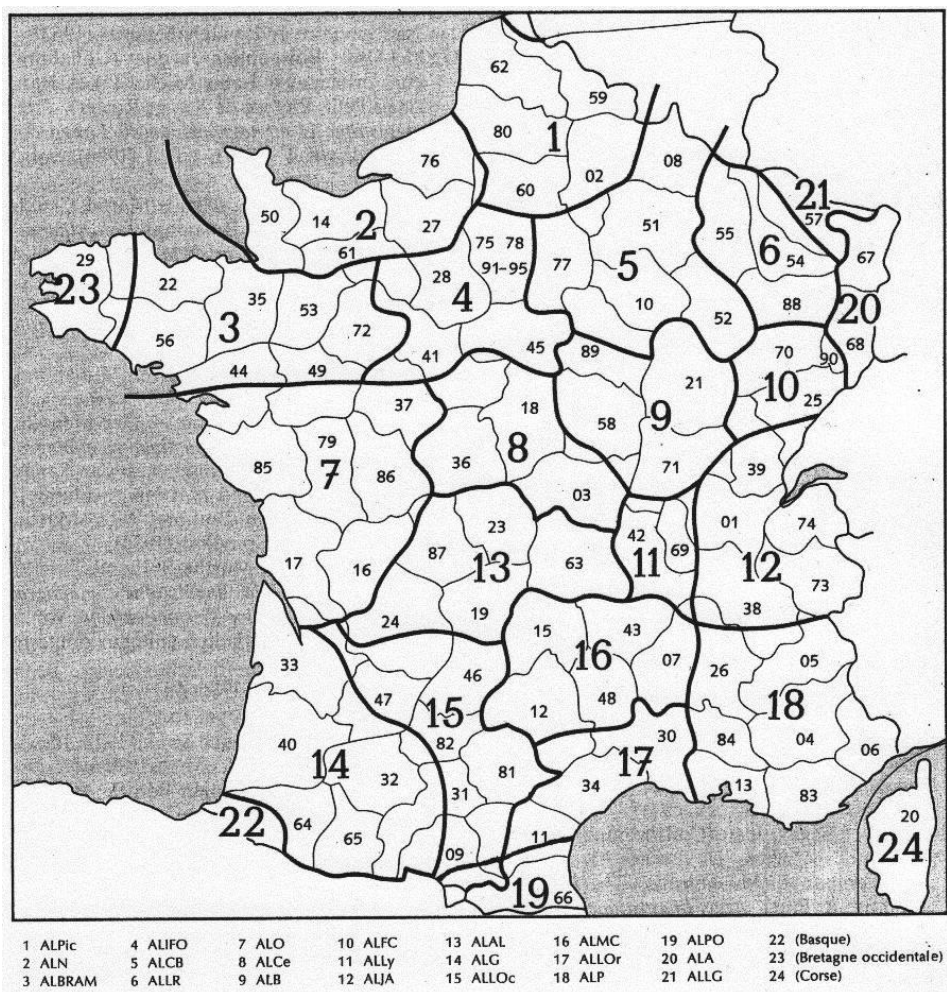


Figure 6. Les différentes régions du Nouvel Atlas linguistique de la France (d'après Séguy 1973 : 70, Tuaillon 1976 : 32, Rézeau 1986 : 4, copié dans LRL p. 585)

Les atlas de chaque région ont été tous publiés dans trois volumes³³, mais le nombre des cartes et le corpus varient d'un atlas à l'autre. Chaque atlas se compose d'environ 1000 à 1800 cartes. On peut voir donc que les matériels des atlas ne sont pas identiques.

³³ Trois volumes pour les cartes, et, dans le cas de certains atlas, il existe un quatrième ou même un cinquième volume pour des index éventuels ou des remarques.

Pour notre travail, nous nous sommes servi des atlas de six régions – ce sont les régions dont une certaine portion plus ou moins grande fait partie du territoire du Croissant. Les atlas employés sont les suivants (pour une description détaillée, voir 2.1.3.) : 1. ALAL, 2. ALCe, 3. ALLy, 4. ALO, 5. ALB, 6. ALMC.

L’atlas le plus important est celui de l’Auvergne et du Limousin (ALAL), car la plus grande partie du Croissant se trouve dans le nord des domaines limousin et auvergnat. Nous avons cherché donc les cartes qui montrent des différences lexicales sur le territoire du Croissant, ou bien près du Croissant. Après avoir analysé les 1736 cartes de l’ALAL, nous avons trouvé environ 140-150 cartes (soit 140-150 notions) pertinentes dans l’ALAL. Ensuite, nous avons groupé ces notions en fonction des champs sémantiques. Nous avons trouvé que le tiers du matériel « intéressant » appartenait aux champs de la flore et de la faune. C’est ainsi que nous avons choisi 42 notions pour notre corpus, des notions appartenant à ces deux champs lexicaux. Grâce à ce filtrage sémantique, le corpus est devenu plus cohérent, et le résultat de nos recherches fournira une image plus cohérente du point de vue de la description des différences sur le territoire en question.

C’est ici que nous voudrions remarquer que nous sommes bien conscient du fait que les atlas linguistiques reflètent « seulement » l’usage des locuteurs interrogés dans le cadre des enquêtes. Ce qui de plus est, les réponses des locuteurs peuvent être influencées par plusieurs facteurs. Mais, malgré tout cela, nous sommes convaincu que les données qui figurent dans les atlas sont fiables – le nombre des données douteuses étant négligeable – et que les atlas linguistiques représentent un moyen excellent pour présenter les caractéristiques linguistiques d’une aire géographique quelconque. À notre avis, l’utilisation d’une telle invention de la géolinguistique ne nécessite pas trop d’explication ou de justification.

2.1.2. Les notions

Les notions choisies pour nos analyses sont les suivantes (présentées dans le même ordre sémantique que dans l’ALAL) :

Flore

1. écorce	8. aubépine	15. vesce	22. pomme de terre
2. pin	9. genêt	16. coulemelle	23. betterave
3. sapin	10. houx	17. vesse de loup	24. carotte
4. osier	11. buis	18. froment	25. oseille
5. prunellier	12. églantier	19. seigle	26. haricot vert
6. noisetier	13. bouton d'or	20. orge	27. noyer
7. noisette	14. pissenlit	21. maïs	28. noix

Faune

29. moineau	34. lézard gris	39. coccinelle
30. mésange (charbonnière)	35. crapaud	40. guêpe
31. roitelet	36. perce-oreille	41. puce
32. pivert	37. fourmi	42. vairon
33. grive	38. libellule	

Au premier regard, certaines des notions – telles que *houx* ou *vairon* – peuvent paraître inadéquates en raison de leur fréquence générale assez basse. Il faut cependant remarquer que toutes ces notions avaient été choisies pour les atlas linguistiques français pour une bonne raison, elles représentent toutes des choses bien connues dans les milieux ruraux en France. Il est évident que toutes les notions des atlas linguistiques ne sont pas au même niveau en ce qui concerne leur représentativité, mais, comme nous l'avons déjà précisé, nous voulions rendre notre matériel plus cohérent et plus représentatif par le choix des notions appartenant aux champs sémantiques les plus représentés (c'est-à-dire les plus fréquents) parmi les cartes d'atlas qui montrent des différences lexicales dans la proximité du Croissant.

2.1.3. Présentation des atlas utilisés et des cartes utilisées

2.1.3.1. ALAL

Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin

réd. : Jean-Claude Potte

I. La nature (1-582), publié en 1975

II. L'homme et la vie sociale (583-1162), publié en 1987

III. La maison et l'agriculture (1163-1736), publié en 1992

2.1.3.2. ALCe

Atlas linguistique et ethnographique du Centre

réd. : Pierrette Dubuisson

- I. La nature (1-610), publié en 1971
- II. L'homme (611-1097), publié en 1976
- III. La grammaire (1098-1505), publié en 1982

2.1.3.3. ALLy

Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais

réd. : Pierre Gardette

- I. (1-312), publié en 1950
- II. (313-712), publié en 1952
- III. (713-1318), publié en 1956
- IV. Exposé méthodologique et tables, publié en 1968
- V. Commentaires et index, publié en 1976

2.1.3.4. ALO

Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest

(Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)

réd. : Geneviève Massignon – Brigitte Horiot

- I. (1-297), publié en 1971
- II. (298-612), publié en 1974
- III. (613-856), publié en 1983

2.1.3.5. ALB

Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne

réd. : Gérard Taverdet

- I. Le temps, la terre, les végétaux (1-596), publié en 1975
- II. Les végétaux, les animaux (597-1202), publié en 1977
- III. La maison, l'homme, la grammaire (1203-1502), publié en 1980

2.1.3.6. ALMC

Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central

réd. : Pierre Nauton

- I. La nature (1-312), publié en 1957
- II. Le paysan (313-628), publié en 1959
- III. L'homme (629-944), publié en 1961
- IV. Exposé général, table-questionnaire, index alphabétique, publié en 1963

2.2. La méthode

2.2.1. Le territoire linguistique au centre de nos recherches

Nous avons tout d'abord choisi le territoire à analyser. Il s'agit d'une aire qui comprend – comme nous avons mentionné sous 2.1.1. – le Croissant et les territoires des départements contigus au Croissant. À l'est du Croissant, nous avons inclus une partie plus vaste dans nos recherches, puisque nous voudrions aussi analyser la relation entre le lexique du domaine francoprovençal et celui des domaines oïl et oc – tout cela à la rencontre de ces trois domaines, dans la proximité de la zone de transition principale qui est le Croissant. Figure 7 présente les départements concernés par nos analyses et quelques autres départements voisins, qui seront mentionnés dans notre ouvrage.

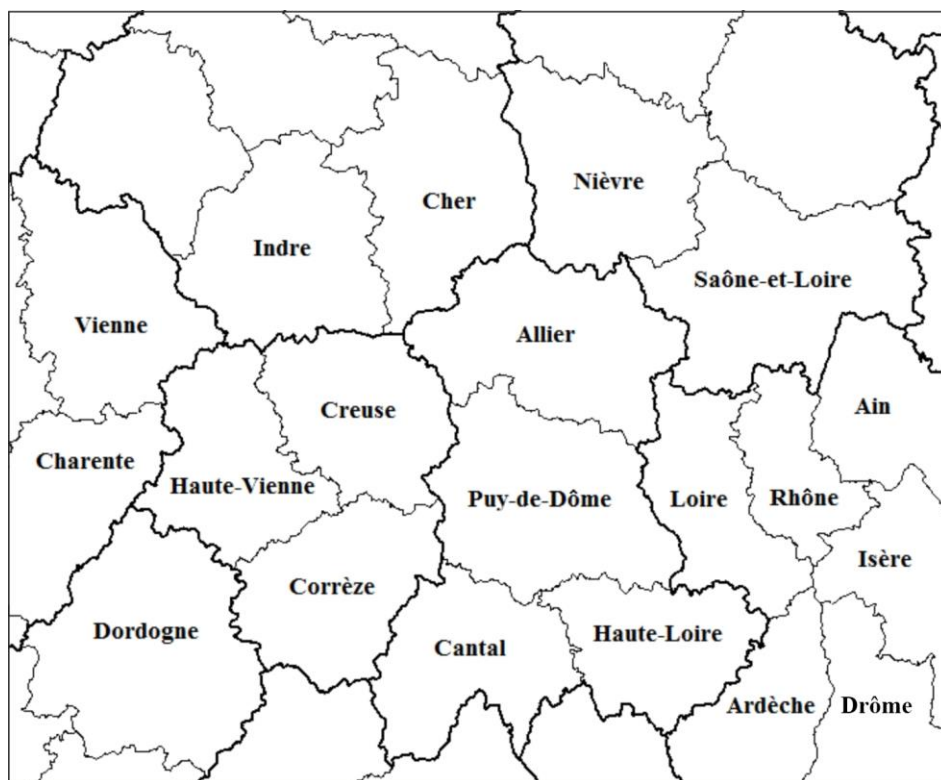


Figure 7. Le territoire de notre carte avec le nom des départements

2.2.1.1. La carte de base

Après avoir déterminé le territoire à analyser, nous avons choisi les points d'enquête pour nos recherches. Nous avons donc choisi ces points dans six atlas linguistiques, soit 220 points au total. Nous avons ensuite réalisé notre carte de base qui présente les frontières départementales et les 220 points d'enquête numérotés par nous-même. (Nous étions obligé de renuméroter les points car chaque atlas commence le numérotage des points d'enquête par 1.) Figure 8 présente notre carte base.

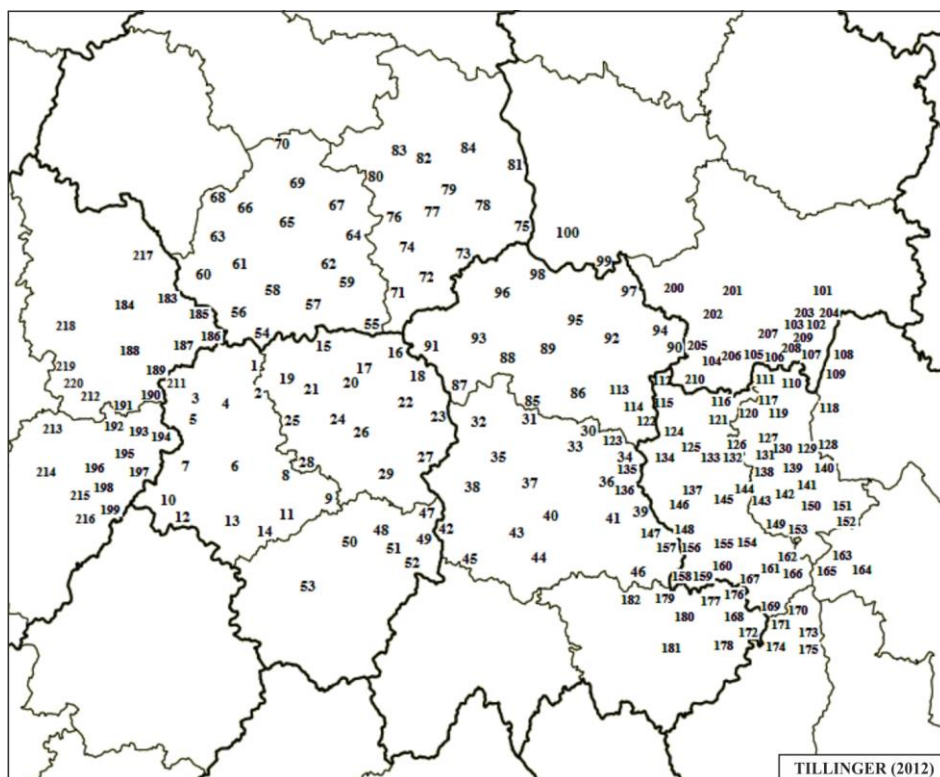


Figure 8. Notre carte de base avec les 220 points d'enquête

2.2.1.2. Le nom des localités

Dans ce qui suit, nous présentons le nom des 220 localités dans l'ordre du numérotage employé sur notre carte de base. Après chaque nom de localité, nous donnons également le nom du département où la localité en question se trouve. Nous indiquons aussi le nom de l'atlas linguistique dans lequel le point d'enquête donné a été traité ; entre parenthèses nous avons précisé le numéro de chaque point d'enquête dans l'atlas pertinent.

	localité (point d'enquête)	département	atlas linguistique
1.	Arnac-la-Poste	Haute-Vienne	ALAL (54)
2.	Fromental	Haute-Vienne	ALAL (53)
3.	Peyrat-de-Bellac	Haute-Vienne	ALAL (66)
4.	Balledent	Haute-Vienne	ALAL (55)
5.	Blond	Haute-Vienne	ALAL (65)
6.	Couzeix	Haute-Vienne	ALAL (56)
7.	Saint-Martin-de-Jussac	Haute-Vienne	ALAL (64)
8.	Champnétery	Haute-Vienne	ALAL (50)
9.	Nedde	Haute-Vienne	ALAL (39)
10.	Cussac	Haute-Vienne	ALAL (63)
11.	Saint-Vitte-sur-Briance	Haute-Vienne	ALAL (49)
12.	Dournazac	Haute-Vienne	ALAL (62)
13.	La Meyze	Haute-Vienne	ALAL (57)
14.	Brignac	Haute-Vienne	ALAL (48)
15.	Nouzerolles	Creuse	ALAL (35)
16.	Saint-Sylvain-Bas-le-Roc	Creuse	ALAL (23)
17.	Anzème	Creuse	ALAL (34)
18.	Lussat	Creuse	ALAL (22)
19.	Saint-Priest-la-Feuille	Creuse	ALAL (52)
20.	Saint-Laurent	Creuse	ALAL (33)
21.	Grand-Bourg	Creuse	ALAL (36)
22.	Peyrat-la-Nonière	Creuse	ALAL (24)
23.	Rougnat	Creuse	ALAL (21)
24.	Sardent	Creuse	ALAL (37)
25.	Saint-Goussaud	Creuse	ALAL (51)
26.	Saint-Georges-la-Pouge	Creuse	ALAL (32)
27.	Basville	Creuse	ALAL (20)
28.	Saint-Morell	Creuse	ALAL (38)
29.	Gioux	Creuse	ALAL (25)

	<u>localité</u> (point d'enquête)	<u>département</u>	<u>atlas</u> <u>linguistique</u>
30.	Saint-Sylvestre-Pragoulin	Puy-de-Dôme	ALAL (4)
31.	Saint-Pardoux	Puy-de-Dôme	ALAL (13)
32.	Espinasse	Puy-de-Dôme	ALAL (14)
33.	Maringues	Puy-de-Dôme	ALAL (5)
34.	Celles-sur-Durolle	Puy-de-Dôme	ALAL (3)
35.	Chapdes-Beaufort	Puy-de-Dôme	ALAL (12)
36.	Sermentizon	Puy-de-Dôme	ALAL (6)
37.	Orcines	Puy-de-Dôme	ALAL (11)
38.	Prondines	Puy-de-Dôme	ALAL (15)
39.	Job	Puy-de-Dôme	ALAL (2)
40.	La Sauvetat	Puy-de-Dôme	ALAL (8)
41.	Auzelles	Puy-de-Dôme	ALAL (7)
42.	Savennes	Puy-de-Dôme	ALAL (16)
43.	Saint-Victor-la-Rivière	Puy-de-Dôme	ALAL (10)
44.	La Chapelle-Marcousse	Puy-de-Dôme	ALAL (9)
45.	Cros	Puy-de-Dôme	ALAL (17)
46.	Saint-Sauveur-la-Sagne	Puy-de-Dôme	ALAL (1)
47.	La Mazière-Haute	Corrèze	ALAL (19)
48.	Celles-Meymac	Corrèze	ALAL (26)
49.	Saint-Fréjoux	Corrèze	ALAL (18)
50.	Lestards	Corrèze	ALAL (31)
51.	Combressol	Corrèze	ALAL (27)
52.	Chirac	Corrèze	ALAL (28)
53.	Lagraulière	Corrèze	ALAL (40)
54.	Mouhet	Indre	ALCe (60)
55.	Vijon	Indre	ALCe (57)
56.	Prissac	Indre	ALCe (54)
57.	Cluis	Indre	ALCe (53)
58.	Saint-Marcel	Indre	ALCe (49)
59.	Saint-Chartier	Indre	ALCe (48)
60.	Pouligny-Saint-Pierre	Indre	ALCe (46)
61.	Migné	Indre	ALCe (43)
62.	Ardentes	Indre	ALCe (42)
63.	Saint-Michel-en-Brenne	Indre	ALCe (39)
64.	Saint-Aubin	Indre	ALCe (38)
65.	Villers	Indre	ALCe (35)
66.	Saint-Genou	Indre	ALCe (32)
67.	Saint-Valentin	Indre	ALCe (31)
68.	Fléré-la-Rivière	Indre	ALCe (28)

	<u>localité</u> (point d'enquête)	<u>département</u>	<u>atlas</u> <u>linguistique</u>
69.	Rouvres-les-Bois	Indre	ALCe (27)
70.	La-Vernelle	Indre	ALCe (21)
71.	Saint-Jeanvrin	Cher	ALCe (51)
72.	Arcomps	Cher	ALCe (47)
73.	Vernais	Cher	ALCe (41)
74.	Chambon	Cher	ALCe (40)
75.	Neuvy-le-Barrois	Cher	ALCe (36)
76.	Primelles	Cher	ALCe (34)
77.	Saint-Germain-des-Bois	Cher	ALCe (33)
78.	Flavigny	Cher	ALCe (30)
79.	Crosses	Cher	ALCe (29)
80.	Lazenay	Cher	ALCe (26)
81.	Argenvières	Cher	ALCe (25)
82.	Fussy	Cher	ALCe (24)
83.	Allouis	Cher	ALCe (23)
84.	Azy	Cher	ALCe (22)
85.	Ebreuil	Allier	ALCe (67)
86.	Vendat	Allier	ALCe (66)
87.	La-Petite-Marche	Allier	ALCe (65)
88.	Saint-Bonnet-de-Four	Allier	ALCe (64)
89.	Lafeline	Allier	ALCe (63)
90.	Luneau	Allier	ALCe (62)
91.	Archignat	Allier	ALCe (61)
92.	Saint-Voir	Allier	ALCe (59)
93.	Bizeneuille	Allier	ALCe (58)
94.	Monétay-sur-Loire	Allier	ALCe (56)
95.	Chemilly	Allier	ALCe (55)
96.	Theneuille	Allier	ALCe (52)
97.	Beaulon	Allier	ALCe (50)
98.	Saint-Léopardin-d'Augy	Allier	ALCe (45)
99.	Lucenay-les-Aix	Nièvre	ALCe (44)
100.	Luthenay-Uxeloup	Nièvre	ALCe (37)
101.	Mancey	Saône-et-Loire	ALLy (1)
102.	Clessé	Saône-et-Loire	ALLy (2)
103.	Jalogny	Saône-et-Loire	ALLy (3)
104.	Oyé	Saône-et-Loire	ALLy (4)
105.	Montmelard	Saône-et-Loire	ALLy (5)
106.	Saint-Pierre-le-Vieux	Saône-et-Loire	ALLy (6)
107.	Davayé	Saône-et-Loire	ALLy (7)

	<u>localité</u> (point d'enquête)	<u>département</u>	<u>atlas</u> <u>linguistique</u>
108.	Replonges	Ain	ALLy (8)
109.	Grièges	Ain	ALLy (9)
110.	Chénas	Rhône	ALLy (10)
111.	Saint-Igny-de-Vers	Rhône	ALLy (11)
112.	Sail-les-Bains	Loire	ALLy (12)
113.	Isserpent	Allier	ALLy (13)
114.	Châtel-Montagne	Allier	ALLy (14)
115.	Saint-Bonnet-des-Quarts	Loire	ALLy (15)
116.	Saint-Denis-de-Cabanne	Loire	ALLy (16)
117.	Chênelette	Rhône	ALLy (17)
118.	Mogneneins	Ain	ALLy (18)
119.	Marchampt	Rhône	ALLy (19)
120.	La Ville	Rhône	ALLy (20)
121.	Coutouvre	Loire	ALLy (21)
122.	Saint-Nicolas-des-Biefs	Allier	ALLy (22)
123.	Lachaux	Puy-de-Dôme	ALLy (23)
124.	Arcon	Loire	ALLy (24)
125.	Saint-Maurice-sur-Loire	Loire	ALLy (25)
126.	Huissel-Saint-Claude	Rhône	ALLy (26)
127.	Chambost-Allières	Rhône	ALLy (27)
128.	Sainte-Euphémie	Ain	ALLy (28)
129.	Pommiers	Rhône	ALLy (29)
130.	Sainte-Paule	Rhône	ALLy (30)
131.	Saint-Clément-sous-Valsonne	Rhône	ALLy (31)
132.	Sainte-Colombe	Loire	ALLy (32)
133.	Saint-Jodard	Loire	ALLy (33)
134.	Saint-Marcel-d'Urfé	Loire	ALLy (34)
135.	Arconsat	Puy-de-Dôme	ALLy (35)
136.	Vollore-Montagne	Puy-de-Dôme	ALLy (36)
137.	Arthun	Loire	ALLy (37)
138.	Affoux	Rhône	ALLy (38)
139.	Saint-Germain-sur-l'Arbresle	Rhône	ALLy (39)
140.	Poleymieux	Rhône	ALLy (40)
141.	Sainte Consorce	Rhône	ALLy (41)
142.	Courzieu	Rhône	ALLy (42)
143.	Haute-Rivoire	Rhône	ALLy (43)
144.	Jas	Loire	ALLy (44)
145.	Poncins	Loire	ALLy (45)
146.	Saint-Georges-en-Couzan	Loire	ALLy (46)

	<u>localité</u> (point d'enquête)	<u>département</u>	<u>atlas</u> <u>linguistique</u>
147.	Valcivières	Puy-de-Dôme	ALLy (47)
148.	Essertines	Loire	ALLy (48)
149.	Larajasse	Rhône	ALLy (49)
150.	Soucieu	Rhône	ALLy (50)
151.	Feyzin	Rhône	ALLy (51)
152.	Marennnes	Rhône	ALLy (52)
153.	Saint-Jean-de-Touslas	Rhône	ALLy (53)
154.	Saint-Bonnet-les-Oules	Loire	ALLy (54)
155.	Sury	Loire	ALLy (55)
156.	Saint-Jean-Soleymieux	Loire	ALLy (56)
157.	Saint-Anthème	Puy-de-Dôme	ALLy (57)
158.	Usson-en-Forez	Loire	ALLy (58)
159.	Apinac	Loire	ALLy (59)
160.	Saint-Maurice-en-Gourgois	Loire	ALLy (60)
161.	La Valla	Loire	ALLy (61)
162.	Sainte-Croix	Loire	ALLy (62)
163.	Jardin	Isère	ALLy (63)
164.	Pommier	Isère	ALLy (64)
165.	Clonas	Isère	ALLy (65)
166.	Roizey	Loire	ALLy (66)
167.	Saint-Romain-les-Atheux	Loire	ALLy (67)
168.	Sainte-Sigolène	Haute-Loire	ALLy (68)
169.	Saint-Sauveur-en-Rue	Loire	ALLy (69)
170.	Boulieu	Ardèche	ALLy (70)
171.	Vanosc	Ardèche	ALLy (71)
172.	Saint-Julien-Molhesabate	Haute-Loire	ALLy (72)
173.	Ardoix	Ardèche	ALLy (73)
174.	La Louvesc	Ardèche	ALLy (74)
175.	Vion	Ardèche	ALLy (75)
176.	Saint-Didier-en-Velay	Haute-Loire	ALMC (1)
177.	Bas-en-Basset	Haute-Loire	ALMC (2)
178.	Recharenge	Haute-Loire	ALMC (4)
179.	Craponne	Haute-Loire	ALMC (10)
180.	Chamalières	Haute-Loire	ALMC (9)
181.	Polignac	Haute-Loire	ALMC (21)
182.	Cistrières	Haute-Loire	ALMC (11)
183.	Saint-Savin-sur-Gartempe	Vienne	ALO (41)
184.	Chauvigny	Vienne	ALO (44)
185.	Liglet	Vienne	ALO (38)

	<u>localité</u> (point d'enquête)	<u>département</u>	<u>atlas</u> <u>linguistique</u>
186.	Coulonges	Vienne	ALO (39)
187.	Bourg-Archambault	Vienne	ALO (40)
188.	Bouresse	Vienne	ALO (43)
189.	Adriers	Vienne	ALO (42)
190.	Asnières	Vienne	ALO (89)
191.	Pressac	Vienne	ALO (86)
192.	Alloue	Charente	ALO (85)
193.	Esse	Charente	ALO (88)
194.	Saint-Christophe-de-Lesterps	Charente	ALO (90)
195.	Manot	Charente	ALO (87)
196.	Saint-Claud	Charente	ALO (84)
197.	Chassenon	Charente	ALO (92)
198.	Vitrac-Saint-Vincent	Charente	ALO (95)
199.	Eymouthiers	Charente	ALO (93)
200.	Neuvy-Grandchamp	Saône-et-Loire	ALB (102)
201.	Ballore	Saône-et-Loire	ALB (107)
202.	Saint-Aubin-en-Charolais	Saône-et-Loire	ALB (108)
203.	Blanot	Saône-et-Loire	ALB (109)
204.	Montbellet	Saône-et-Loire	ALB (110)
205.	Poisson	Saône-et-Loire	ALB (113)
206.	Colombier-en-Brionnais	Saône-et-Loire	ALB (116)
207.	La-Chapelle-du-Mont-de-France	Saône-et-Loire	ALB (114)
208.	Serrières	Saône-et-Loire	ALB (117)
209.	Sologny	Saône-et-Loire	ALB (115)
210.	Fleury-la-Montagne	Saône-et-Loire	ALB (118)
211.	Darnac	Haute-Vienne	ALO (91)
212.	Charroux	Vienne	ALO (83)
213.	La Chèverrie	Charente	ALO (80)
214.	Villognon	Charente	ALO (98)
215.	Agris	Charente	ALO (97)
216.	Chazelles	Charente	ALO (96)
217.	Leigné-les-Bois	Vienne	ALO (35)
218.	Marçay	Vienne	ALO (45)
219.	Couhé-Vérac	Vienne	ALO (46)
220.	Blanzay	Vienne	ALO (82)

2.2.2. L'analyse des isoglosses

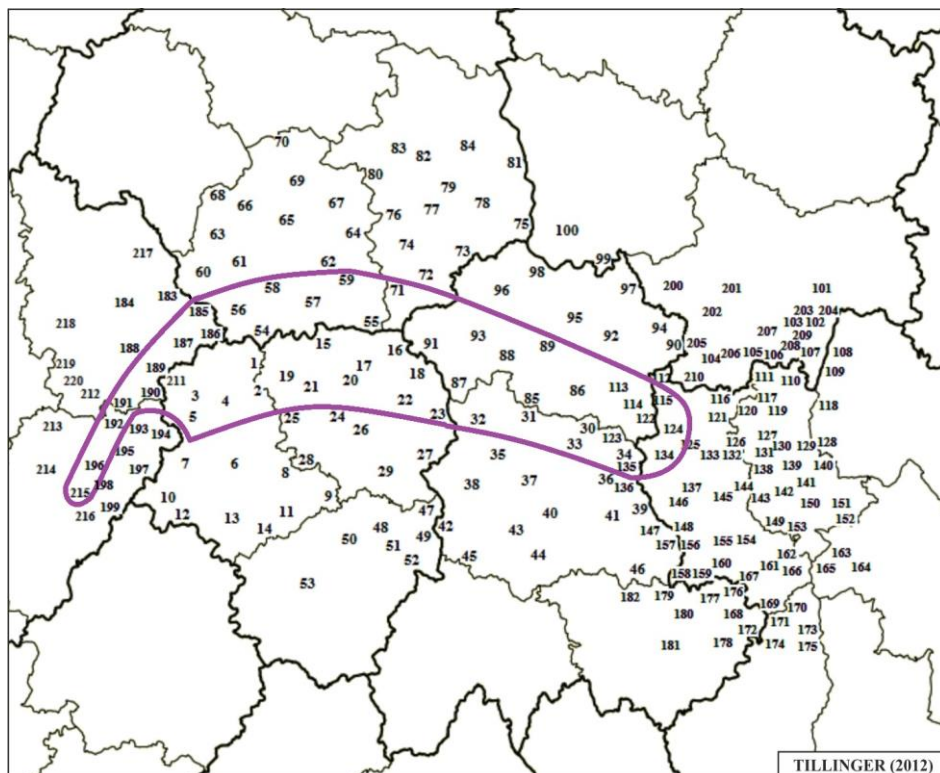


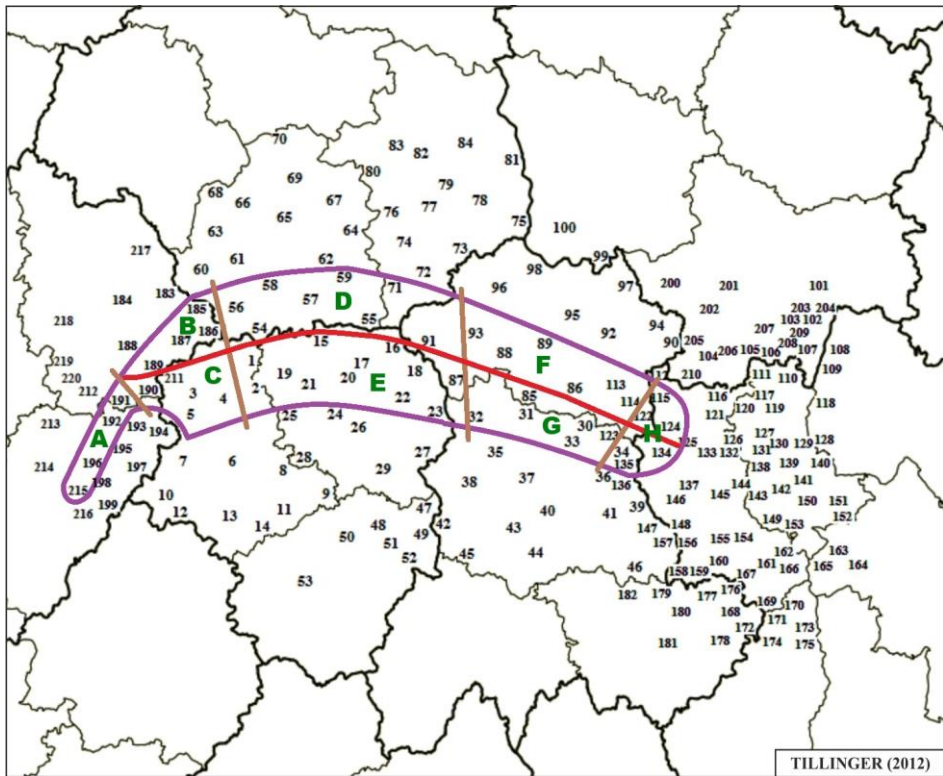
Figure 9. Le Croissant présenté sur notre carte

D'après les données fournies par les atlas, nous avons réalisé 42 cartes – une pour chaque notion. Nos cartes présentent les isoglosses qui peuvent être tracées d'après les limites des aires lexicales. Si les atlas indiquent deux données différentes pour un même point d'enquête, nous avons pris en considération la première, car c'est cette forme qui est la plus caractéristique – d'après les principes de rédaction des atlas linguistiques. Nos cartes et leurs descriptions constituent notre chapitre 3. Nos analyses se font par la lecture (chapitre 3) et l'interprétation (chapitre 4) des cartes. L'essentiel de notre méthode principale consiste donc I.) à déterminer des isoglosses à l'intérieur et à proximité du Croissant, II.) à interpréter les cartes, III.) résumer les lectures des cartes, et IV.) tirer des conclusions – tout cela dans le but de donner un aperçu de la situation linguistique à la rencontre des domaines oïl, oc et francoprovençal. Au cours des lectures de nos cartes, nous faisons toujours

référence au territoire du Croissant qui ne se montre jamais dans les ouvrages linguistiques comme un territoire bien précisé. Ce n'est qu'en 1990 que Guylaine Brun-Trigaud publie sa carte³⁴ présentant les limites concrètes du territoire du Croissant, tout en indiquant les points d'enquête de l'ALF et ceux de l'ALFR / NALF. Le Croissant de Brun-Trigaud se base sur certaines publications précédentes qui concernent cette zone de transition et les atlas suivants : l'ALO, l'ALCe, l'ALAL et l'ALLY. Cependant, il faut remarquer que la carte en question représente le territoire « minimal » de cette zone, car ce Croissant ne comprend que les territoires considérés comme transitionnels, et, comme Brun-Trigaud l'écrit, son Croissant « représente l'aire où s'entrecoupent le plus d'isoglosses importantes, séparant les parlers français des parlers provençaux » (1990 : 19). Pour notre travail, nous avons modifié ce Croissant minimal en ajoutant quelques points d'enquêtes à son territoire d'après les résultats de nos propres analyses des atlas linguistiques. Figure 9 montre notre propre interprétation du territoire du Croissant, présentant les limites supposées de cette zone de transition sur notre carte base. Au cours des analyses présentées dans les chapitres 3 et 4, nous avons fait le partage du Croissant pour pouvoir mieux décrire les phénomènes qui concernent cette zone. Ce partage est présenté par Figure 10. Les différentes parties du Croissant sont marquées par des majuscules en gras ; les lettres représentent les parties suivantes :

- A** : l'extrémité occidentale du Croissant
- B** : le nord de la partie occidentale du Croissant
- C** : le sud de la partie occidentale du Croissant
- D** : le nord du centre du Croissant
- E** : le sud du centre du Croissant
- F** : le nord de la partie orientale du Croissant
- G** : le sud de la partie orientale du Croissant
- H** : l'extrémité orientale du Croissant

³⁴ Brun-Trigaud 1990 : 20



3. Analyse des cartes

Nous allons maintenant présenter et analyser 42 cartes – une pour chaque notion choisie – qui présentent les isoglosses entre les différents noms désignant une notion en question. Chaque sous-chapitre de ce chapitre 3 s'intitule d'après les notions traitées. Nous présentons d'abord les cartes des noms appartenant au champ lexical « flore » et ensuite celles des noms faisant partie de la « faune ». Les notions se suivent dans le même ordre qu'elles sont présentées dans l'ALAL. Nous avons également gardé les noms des notions tels qu'ils se trouvent dans ALAL – p. ex. le « froment » se présente comme « blé » dans certains atlas, « bouton d'or » est parfois « renoncule » etc. Au début de chaque sous-chapitre, nous donnons les numéros des cartes appartenant à une même notion dans les six atlas linguistiques analysés. Si dans un atlas on ne trouve pas de carte pour une notion, nous avons mis un « Ø » au lieu du numéro de carte. Les astérisques éventuels après certains numéros de cartes signifient que la carte donnée ne présente pas les noms appartenant à la notion en question, mais, sur les marges de la carte indiquée, on peut tout de même trouver des informations et des explications concernant les noms signifiant la notion analysée. Suite à l'énumération des cartes pertinentes des atlas linguistiques, nous présentons notre propre carte pour la notion traitée.

Quelques remarques pour la lecture des cartes :

- les isoglosses sont marquées par des lignes vertes continues
- les points d'enquête encerclés représentent des îlots dialectaux en raison d'un nom unique dans l'aire dialectale qui entoure le village en question
- les points d'enquête encerclés et barrés par un X représentent des données manquantes (marquées par « ? » ou par « x » dans les atlas linguistiques)
- les points d'interrogation éventuels indiquent que la carte pour la notion donnée n'existe pas dans l'atlas linguistique du territoire en question
- les principales aires dialectales sont marquées par des mots représentant le nom dominant du territoire ; ces mots « lemmatisés » sont souvent donnés en français standard (si le nom donné possède une correspondance dans le français sans trop de différence sémantique), ou ils suivent l'orthographe standardisée d'un idiome principal parlé dans la région (p. ex. limousin, auvergnat, francoprovençal, etc.) ; l'analyse de chaque carte

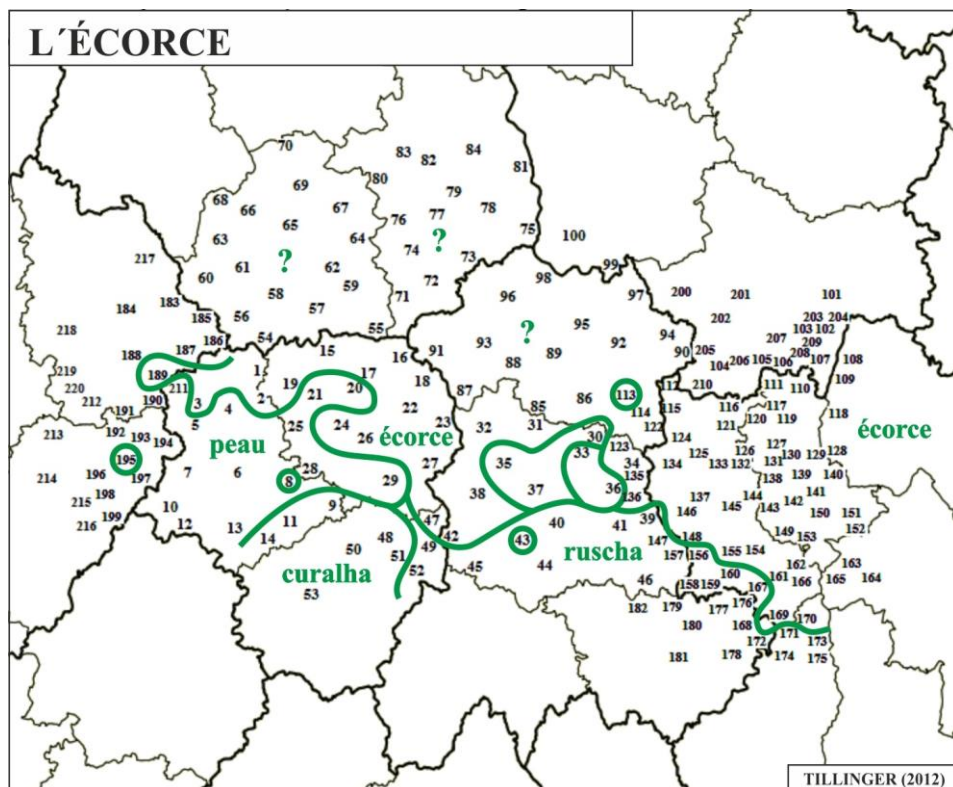
comprend une description détaillée de chaque aire dialectale des cartes avec tous les noms pertinents, même si ces derniers n'ont pas tous eu de place sur les cartes

Après chaque carte, nous donnons le nom scientifique de la plante ou de l'animal, puis énumérons les différents noms qui se présentent dans les aires dialectales de nos cartes. Les noms – tout comme sur nos cartes – sont présentés par des lexèmes vivants, lemmatisés (choisissant une forme typique), ou bien en français, ou bien dans un idiome de l'aire dialectale représentée. Dans certains cas – quand il était difficile de trouver une telle forme –, nous avons tout de même gardé les formes en transcription phonétique, telles qu'elles sont indiquées dans les atlas, mais nous les avons simplifiées en utilisant la transcription API au lieu du système spécifique de l'ALFR. Les explications étymologiques sont basées surtout sur des dictionnaires étymologiques, ces ouvrages sont mentionnés dans des notes en bas de page. Les étymologies sont suivies des lectures, c'est-à-dire des analyses de nos cartes, tout en mettant l'accent sur le passage des isoglosses dans l'aire linguistique du Croissant et dans les environs des extrémités occidentales du domaine francoprovençal.

Il faut remarquer que nos cartes présentent toutes les aires lexicales que nous avons établies à l'aide des atlas linguistiques, même les aires minimales qui se composent d'un seul point d'enquête. Les petites aires lexicales font aussi partie de nos analyses des cartes. Du point de vue de la limite linguistique entre les grandes régions, ce sont bien évidemment les aires lexicales vastes qui jouent le rôle le plus important, mais nous voulions analyser et présenter le plus possible de phénomènes attestés par les atlas, puisque chaque détail a son importance. Bien sûr, il faut être prudent avec les aires minimales, car elles peuvent être le résultat de certaines « erreurs » des enquêtes (voir 2.1.1.), mais elles peuvent aussi dévoiler des tendances intéressantes et fournir des données linguistiques remarquables. Dans nos analyses, nous mentionnons les cas douteux.

3.1. « L'écorce »

ALAL 269 – ALCe Ø – ALLy 436 – ALB 534 – ALMC 1030 – ALO 231



8 : écorce ; 30, 35, 37 : parelha ; 33, 36 : pelisse ; 43 : peau ; 113 : peau ; 195 : écorce

Il est important de remarquer qu'il s'agit de la peau de certains fruits, et non de l'écorce d'un arbre.

- écorce /
escòrça ← lat. SCORTEA 'vêtement de peau' ← SCORTUM 'peau',
'cuir'³⁵
- curalha étymologie douteuse
- parelha étymologie douteuse

³⁵ BW 2008 : 211b

- **peau** /
- la peu** ← lat. PELLIS ‘peau d’animal’³⁶, ‘cuir’
- **pelisse** /
- pelissa** /
- pelassa** ← bas lat. PELLĪCIA, dériv. de l’adj. PELLĪCIUS ← PELLIS³⁷
- **ruscha** ← bas lat. RŪSCA (d’origine gauloise) → fr. *ruche*³⁸

La carte de la notion « écorce » nous montre que c’est justement le nom *écorce* qui domine la majeure partie du Croissant, notamment la partie centrale et la partie orientale, alors que la partie occidentale est marquée par *peau*. En Creuse et en Puy-de-Dôme, le nom *écorce* pénètre profondément dans le domaine occitan depuis la partie orientale du centre du Croissant, mais en Haute-Vienne c’est *peau* qui est le plus fréquent, car la partie occidentale du centre du Croissant, dominée par *écorce*, et le domaine occitan sont séparés l’un de l’autre par une isoglosse suivant à peu près la limite approximative du Croissant. Les parties observées de la Vienne et de la Charente, à l’exception de quelques points d’enquête, sont marquées par *peau*, ce dont résulte une sorte de limite entre l’ouest et le centre, non seulement au niveau du Croissant. Ce type de limite « verticale » continue ensuite en Creuse pour prendre une direction « horizontale » en Puy-de-Dôme, séparant cette fois les aires *écorce* et *ruscha*. En Puy-de-Dôme, on trouve également deux îlots – celui de *parelha* et celui de *pelisse* – les deux ayant une présence dans la partie orientale du Croissant. Tout comme la partie orientale du Croissant, l’aire analysée du domaine francoprovençal est dominée par *écorce*, et *ruscha* n’apparaît que dans le sud de la Loire, en Haute-Loire et en Ardèche. L’aire occitane de *curalha* n’atteint pas le territoire du Croissant. Il peut être intéressant de remarquer qu’au total il y a six îlots qui apparaissent sur le territoire analysé, dont quatre ne représentent qu’un seul point d’enquête. Ces quatre îlots représentent deux noms dominant des aires importantes – *écorce* (deux îlots sur le territoire de *peau*) et *peau* (deux îlots, un dans l’aire d’*écorce* et un autre dans celui de *ruscha*). Il est aussi remarquable que l’un de ces îlots de *peau* se trouve assez loin du grand territoire de *peau*. Les deux autres îlots représentant *pelisse* et *parelha* comprennent deux et trois villages respectivement.

Du point de vue du Croissant, on peut donc constater une certaine limite de direction nord-sud qui commence dans la partie septentrionale de la Haute-Vienne. Pour ce qui est du domaine francoprovençal, il est à remarquer que presque le territoire entier de nos analyses est couvert par *écorce*. Cela signifie que, dans le cas de cette notion, le domaine francoprovençal montrerait une

³⁶ BW 2008 : 471a

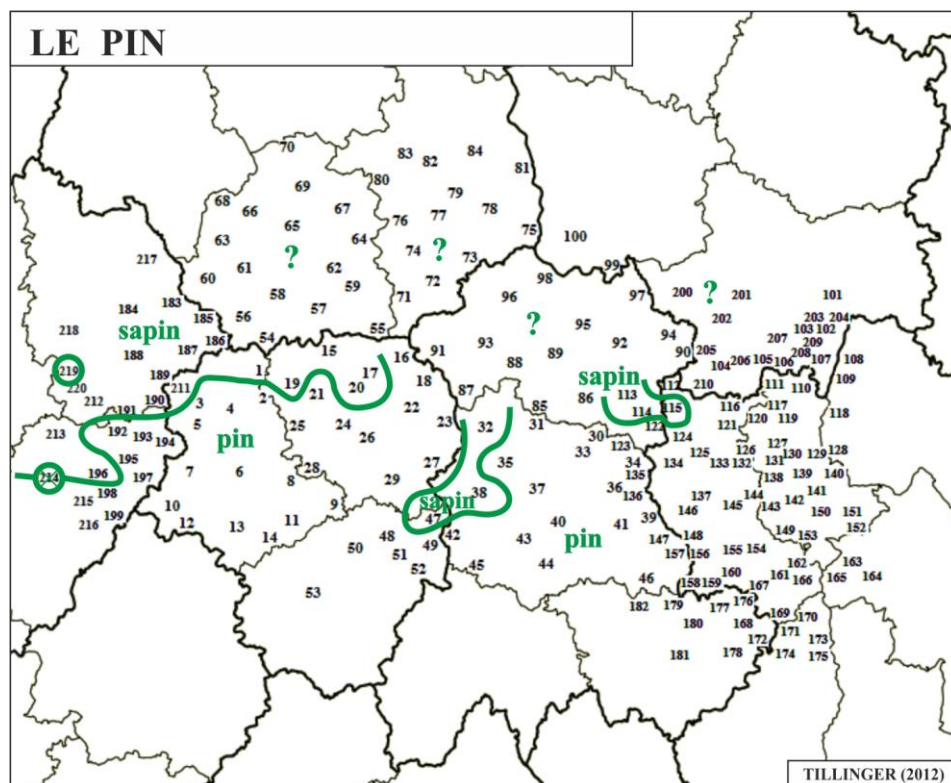
³⁷ BW 2008 : 473a

³⁸ BW 2008 : 565a

appartenance claire au domaine d'oïl, mais nous n'avons pas suffisamment de preuve, car il n'y a pas de carte pour la notion « écorce » dans l'ALCe. Ce sont donc seulement les données de l'ALO et les dictionnaires fournissant des données « dialectales » pour le territoire berrichon (Indre et Cher) et le territoire bourbonnais (Allier) qui nous suggèrent la présence dominante du nom *écorce* au nord de la partie centrale et de la partie orientale du Croissant.

3.2. « Le pin »

ALAL 271 – ALCe Ø – ALLy 438 – ALB Ø – ALMC 253 – ALO 331



219 : *pin*

Pinus (genre)

– **pin** ← lat. *PĪNUS* 'pin'³⁹

³⁹ BW 2008 : 486b

– **sapin** ← lat. SAPPĪNUS ← croisement du gaulois *sappus et du lat. PĪNUS⁴⁰ ; cf. gallois sybwydd ‘pin’

Cette carte nous permet de voir que dans les parties observées du domaine occitan et du domaine francoprovençal on se sert pour la plupart du nom *pin* pour désigner un sapin, alors que *sapin* est présent plutôt dans le nord. Dans l’ALCe, il n’y a pas de carte pour la notion « sapin », ce sont donc les tendances suggérées par les autres cartes et les informations dans les dictionnaires pertinents qui rendent les déductions possibles. Nous pouvons constater que *sapin* pénètre assez profondément dans le domaine occitan en Puy-de-Dôme et en Corrèze, mais cette aire linguistique n’est pas vaste du tout, les quelques villages concernés forment une sorte de « cale »⁴¹ dans le territoire de *pin*. À peu près la moitié du Croissant est dominée par le même nom que l’on trouve dans le nord, excepté la partie occidentale en Charente et certaines parties centrales et orientales qui forment l’autre moitié. Le seul îlot que l’on trouve sur cette carte se compose d’un seul point d’enquête en Vienne – il s’agit d’un territoire de *pin* incrusté dans l’aire de *sapin*.

Pour ce qui est de la division du Croissant, nous pouvons donc constater une limite horizontale de direction est-ouest en Haute-Vienne et en Creuse – soit la partie occidentale du centre du Croissant –, une limite qui suit à peu près la limite du sud du Croissant. La partie orientale du centre du Croissant se détache par une limite verticale de direction nord-sud dans le nord-est de la Creuse.

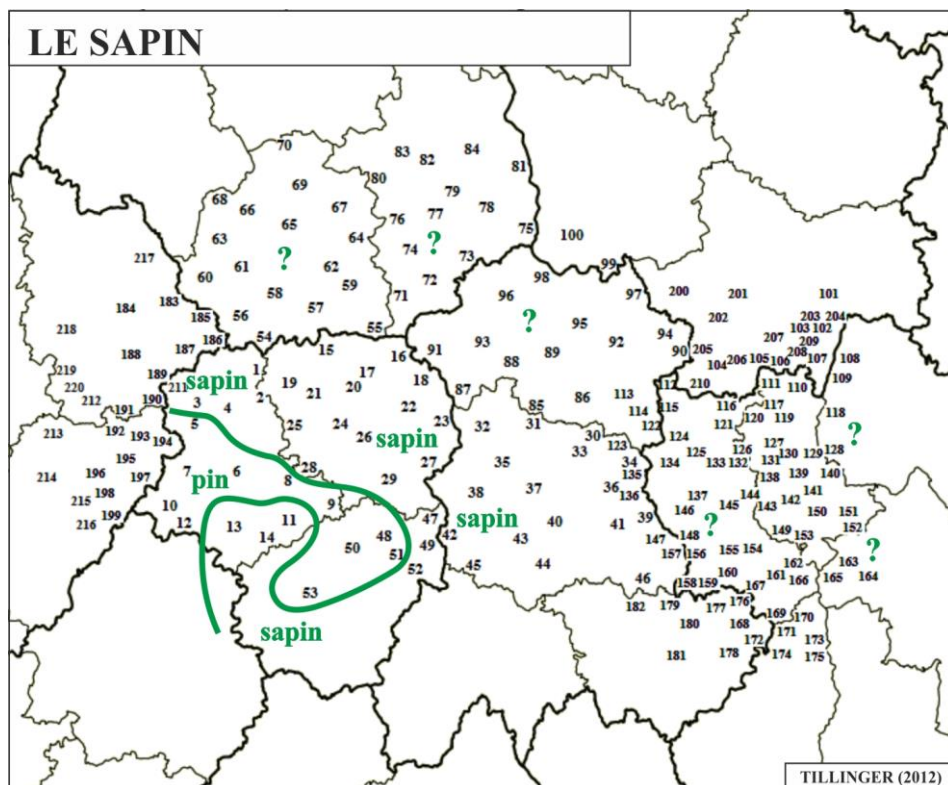
Le domaine francoprovençal est uniformément dominé par le même nom, notamment *pin* que l’on trouve plutôt dans le domaine occitan. Les données de l’ALB seraient d’une grande aide de ce point de vue, pour pouvoir voir comment la situation change de village en village au nord du domaine francoprovençal, mais, malheureusement, l’ALB n’a pas de carte pour *pin*.

⁴⁰ BW 2008 : 573a

⁴¹ cf. Kiss 2001 : 107

3.3. « Le sapin »

ALAL 273 – ALCe Ø – ALLy Ø – ALB Ø – ALMC 260 – ALO 331*



Abies (genre)

– **sapin** (voir 3.2.)

– **pin** (voir 3.2.)

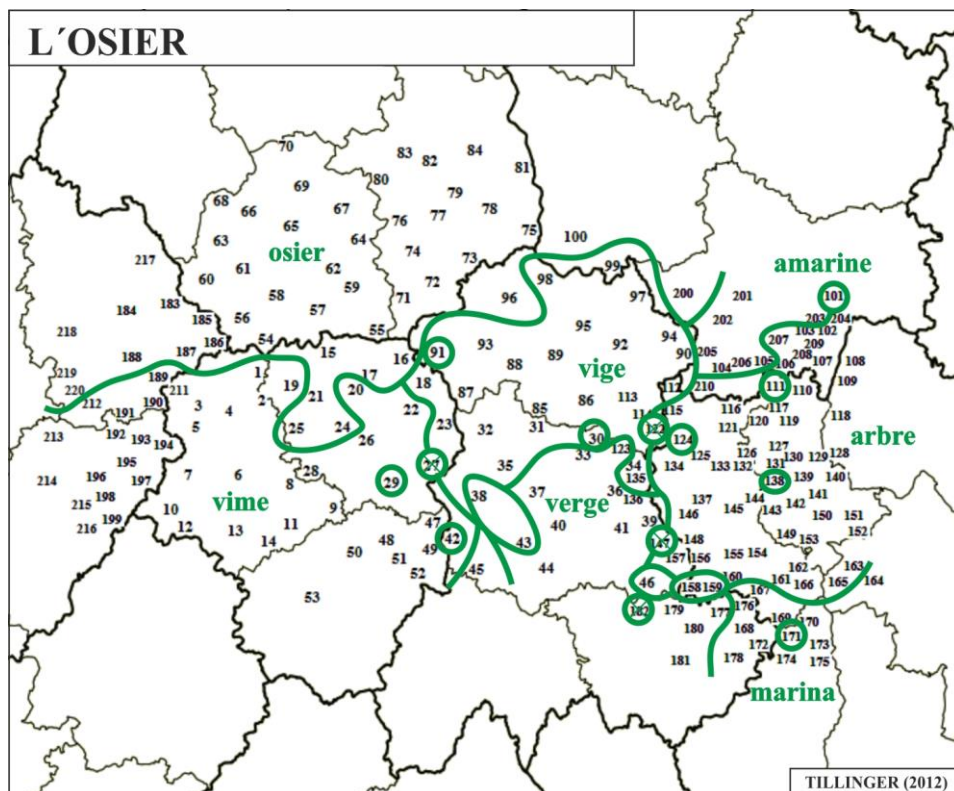
Dans le cas de la notion « sapin », le nom *sapin* semble dominer chaque domaine, le nom *pin* n'apparaît que dans certaines parties de la Haute-Vienne et de la Corrèze. L'isoglosse entre *sapin* et *pin* continue en Dordogne d'une telle façon que *pin* semble dominer ce département, mais cette aire linguistique ne fait pas partie de nos recherches. L'ALO n'a pas de carte séparée pour « sapin », on peut trouver des remarques à propos de cette notion sur la carte pour « pin ». Selon ces remarques, sur le territoire couvert par l'ALO, on ne fait pas la différence entre « pin » et « sapin » ; en Vienne et dans la majeure partie de la Charente, on se sert donc de *sapin* pour désigner aussi bien « pin » que « sapin », alors que *pin* s'utilise dans la partie orientale de la Charente,

souvent appelée « Charente occitane ». La carte « sapin » manque dans ALLy pour des raisons semblables.

En ce qui concerne donc le territoire du Croissant, c'est la partie occidentale qui se détache du reste, et la limite à l'intérieur du Croissant peut se tracer à peu près le long de la frontière entre la Vienne et la Charente.

3.4. « L'osier »

ALAL 289 – ALCe 132 – ALLy 462 – ALB 553 – ALMC 268 – ALO 344



29 : osier ; 30 : osier ; 38, 43 : osier ; 42 : [saləso] ; 46 : [gaolɛ] ; 91 : verge ; 101 : [so:ʒ] ; 111 : osier ; 124 : [vo:rl] ; 138 : verge ; 158, 159 : verge ; 171 : planson

Salix (genre ; plusieurs arbres ou arbustes de ce genre s'appellent « osier »)

- **osier** ← lat. AUSERIA ‘terrain couvert de buissons au bord d’une rivière’ ← francique **alisa* ‘aune’⁴²
- **amarine / marina** ← lat. AMERINA ← Ameria, anc. nom d’Amelia, ville en Ombrie⁴³
- **arbre**
- **[gaolɛ]** étymologie douteuse
- **planson** cf. fr. *plançon* ← lat. pop. PLANTIŌNEM, acc. de PLANTIŌ, dériv. du lat. cl. PLANTARE⁴⁴
- **[saləso] / [salis] / [sali]** ← lat. SALIX ‘saule’
- **[so:ʒ]** étymologie douteuse
- **verge** ← lat. VIRGA ‘verge, rameau flexible, baguette ; branche verte’⁴⁵
- **vige** ← lat. VITEX ‘gattilier’, infl. par lat. VITIS ‘vigne’⁴⁶
- **vime** ← lat. VIMEN ‘bois/baguette flexible’⁴⁷
- **[vo:rl]** étymologie douteuse

À première vue, la carte « osier » peut paraître un peu complexe et confuse, mais les choses les plus importantes du point de vue de nos recherches sont facilement visibles. On peut distinguer cinq grandes aires linguistiques dont chacune touche au territoire du Croissant : 1. *osier* domine le domaine d’oïl, l’Indre, le Cher et presque toute la Vienne (et même toute la Nièvre qui ne se présente dans nos recherches que partiellement) ; 2. *arbre* couvre presque tout le domaine francoprovençal ; 3-4. *vime* et *verge* caractérisent le domaine occitan ; 5. *vige* est présent aussi bien dans le domaine d’oc (Creuse, Puy-de-Dôme) que dans le domaine d’oïl (Allier). Dans le nord et le sud du domaine francoprovençal, on trouve le nom *amarine / marina* qui est également présent dans le domaine d’oïl et dans le domaine d’oc.

Pour ce qui est des formations des limites entre les aires linguistiques séparées par les isoglosses, nous pouvons constater que le nom *osier* pénètre

⁴² BW 2008 : 450b

⁴³ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/07/amarinier/>

⁴⁴ BW 2008 : 491a

⁴⁵ BW 2008 : 667b

⁴⁶ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/11/vige/>

⁴⁷ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/11/vim/>

dans le domaine occitan en Creuse, dominant ainsi une partie importante du centre du Croissant ; dans ce cas-là, il s'agit d'une formation de « cale » ou de « tenaille »⁴⁸. Nous pouvons également voir que les îlots sont nombreux sur notre carte, nous en trouvons douze. Dans dix cas, il s'agit d'un îlot représentant un seul point d'enquête, tandis que chacun des deux autres îlots couvre deux villages. Le nom *osier* forme un îlot dans quatre cas, *verge* trois fois, et dans le cas des cinq autres îlots on trouve des noms différents qui ne forment pas de vastes territoires ailleurs, il s'agit donc de données uniques. Ces cas uniques nous apparaissent toujours comme suspects, car ils peuvent facilement résulter de malentendus de la part des informateurs (s'ils n'ont pas bien compris la question de l'enquêteur, etc.), mais ils peuvent également refléter une situation où certains informateurs ne connaissaient pas bien la plante ou l'animal en question, mais ils voulaient tout de même donner une réponse. Les îlots d'*osier* apparaissent partout, une fois dans le territoire de *vime* (en Creuse), deux fois tout près de la limite entre les territoires *vige* et *verge* (en Puy-de-Dôme) et une fois même dans le domaine francoprovençal (en Rhône). Les îlots de *verge* se trouvent ou bien dans le territoire de *vime* (en Allier) ou bien dans celui d'*arbre* (en Rhône et en Loire).

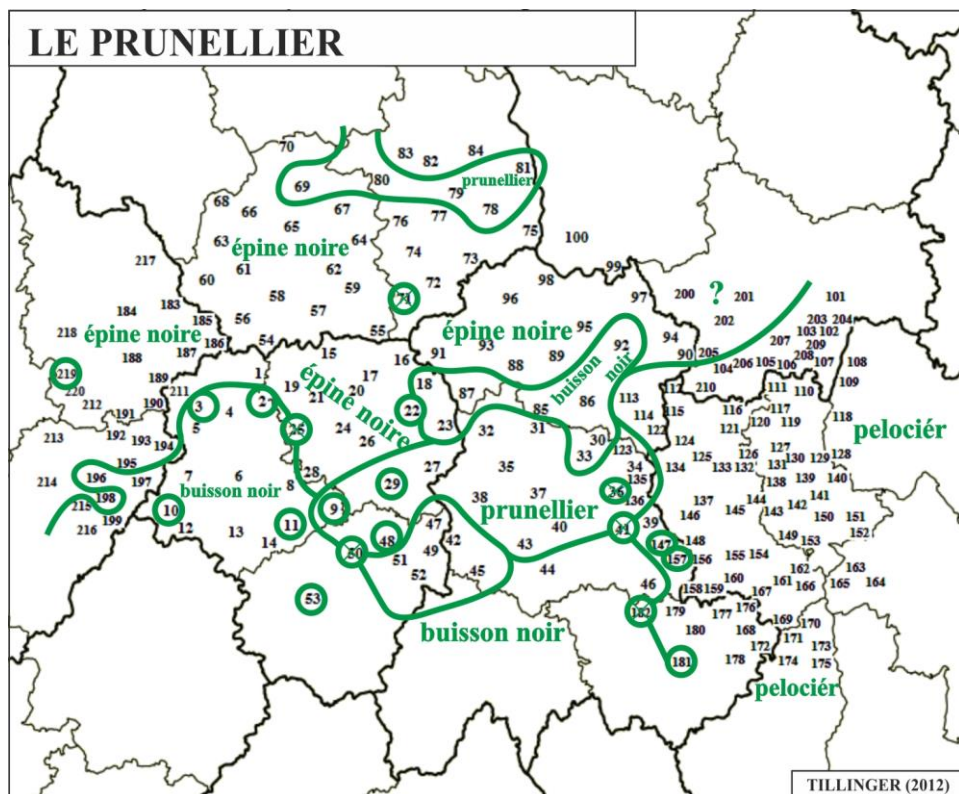
En ce qui concerne le territoire du Croissant, nous pouvons constater que sa partie occidentale en Charente et dans le sud de la Vienne appartient au domaine occitan ; nous ne trouvons aucune limite entre la Haute-Vienne et le territoire mentionné. La partie occidentale du centre du Croissant se divise en plein milieu du Croissant, ce qui fait que la partie sud de cette aire forme un ensemble avec la partie occidentale qui se détache donc par une isoglosse de direction est-ouest de la partie septentrionale du centre du Croissant. Suite à la pénétration du nom du domaine d'oïl dans le domaine d'oc en Creuse, la partie centrale du centre du Croissant appartient plutôt au domaine d'oïl. La partie orientale du centre et la partie orientale du Croissant sont homogènes, mais il est impossible de juger si cette aire linguistique fait partie d'un autre territoire plus grand, car le nom qui se trouve derrière cette unité caractérise tout simplement une aire centrale unique, sans faire partie d'un des grands domaines.

Pour ce qui est du domaine francoprovençal, il semble former une aire homogène et unique, et il ne montre pas de traces communes avec les autres grands domaines. Il est très intéressant que les territoires se trouvant au nord et au sud des limites du domaine francoprovençal sur notre carte, sont dominés par le même nom, un nom qui est attesté à plusieurs points d'enquête dans le domaine francoprovençal aussi, mais qui n'est caractéristique d'aucun des trois grands domaines.

⁴⁸ cf. Kiss 2001 : 107

3.5. « Le prunellier »

ALAL 331 – ALCe 91 – ALLy 477* – ALB Ø – ALMC 215 – ALO 349



2 : prunellier ; 3 : prunhasson ; 9 : prunon ; 10 : buisson ; 11 : brutisson ; 22 : [kanilié] ; 29 : prunier sauvage ; 42, 45, 47, 49, 51, 52 : épine noire ; 48 : prunon [møsjalu] ; 53 : jargue negre ; 147 : [drawuano] de boisson ; 157 : [pisota] ; 181 : buisson de prunelle ; 219 : buisson noir

Prunus spinosa

- **prunellier** dériv. de *prune* ← lat. pop. PRŪNA ‘prune’, neutre pl. pris comme subst. fém. sg. ← lat. cl. PRŪNUM ‘prune’⁴⁹
- **brutisson** ‘genêt ; prunellier’ ; cf. *brodicha* ‘branchettes’ ← p. ê. germ. *bruts*⁵⁰

⁴⁹ BW 2008 : 518ab

⁵⁰ Lavalade 2003 : 30-31

- **buisson noir (boisson negre / neir)**
- **[drawuano] de boisson** étymologie douteuse
- **épine noire (espina negra / neira)**
- **jargue negre** *jargue* ‘buisson épineux ; prunellier’ ← prélat. GAR-
← KAR- ‘pierre ; lieu rocailleux ; sa végétation’⁵¹
- **[kaniliε]** étymologie douteuse
- **pelociér** ← anc. fr. *beloce* ← gaulois *bullūcea* ‘prune’ – origine qui
évoque la rondeur ; chose intéressante : le nom gaulois de la
prunelle était *agranio* qui s’utilise toujours dans le Midi, cf.
agrenò, et en Espagne⁵²
- **[pisota]** étymologie douteuse
- **prunhasson** ? p. ê. une amalgame de *prune* et *buisson*
- **prunier sauvage (prunier sauvatge)**
- **prunon** cf. fr. *pruneau*, *prune* ← lat. pop. PRŪNA ‘prune’, neutre
pl. pris comme subst. fém. sg. ← lat. cl. PRŪNUM
‘prune’⁵³
- **prunon [mɔsʝalu]** étymologie douteuse

Sur cette carte, on trouve quatre grandes aires lexicales représentées par les noms *prunellier*, *pelociér*, *buisson noir* et *épine noire*. C’est ce dernier que l’on trouve dans la majeure partie du domaine d’oïl et du territoire du Croissant, et ce nom pénètre même dans le domaine d’oc en Creuse. Le nom *prunellier* est beaucoup moins répandu, il apparaît sur des aires moins vastes, aussi bien dans le domaine d’oïl que dans le domaine d’oc. L’une des aires de *prunellier*, celle qui domine le Puy-de-Dôme, peut être considérée comme un îlot plus étendu. L’autre manifestation de ce nom sur notre carte continuerait encore vers le nord du domaine d’oïl. Le nom *buisson noir* est caractéristique du domaine d’oc, mais il est également présent sous forme d’un îlot vaste dans la partie orientale du Croissant. À notre avis, c’est la présence de l’îlot *prunelle* en Puy-de-Dôme qui fait que l’aire de *buisson noir* n’est pas continue en Auvergne. L’aire de *buisson noir*, grâce à l’îlot mentionné, pénètre dans le domaine d’oïl en Allier, au nord de la partie orientale du Croissant. Le nom *épine noire* pénètre à son tour dans le domaine d’oc en Creuse et occupe même la partie nord-ouest du Croissant en Haute-Vienne, en Vienne et dans le nord de la Charente. Ce nom forme aussi un îlot plus grand dans le domaine occitan, notamment en Corrèze et en Puy-de-Dôme, atteignant le nord du Cantal (avec des données attestées

⁵¹ Lavalade 2003 : 118

⁵² Rossi 2004 : 338

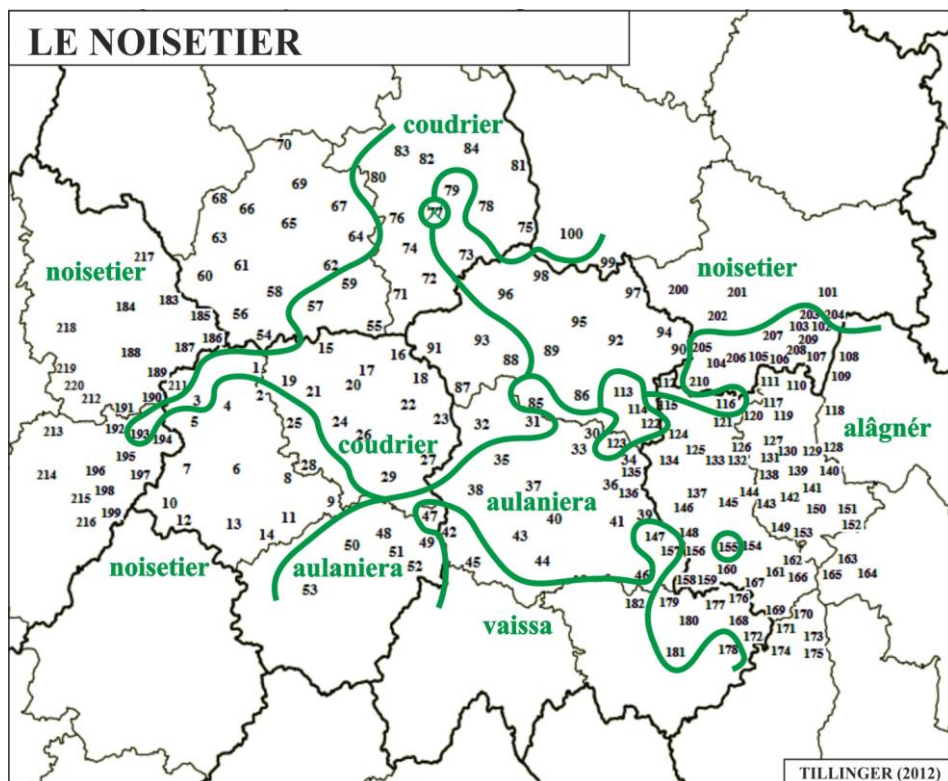
⁵³ BW 2008 : 518ab

dans ALMC à des points d'enquête qui ne font pas partie de nos recherches actuelles). Le nom *pelociér* est typique du domaine francoprovençal, dépassant les frontières de la Loire et du Rhône, occupant même les extrémités orientales du Croissant. Surtout dans le domaine occitan, on trouve plusieurs îlots avec des noms uniques ; en général, il s'agit des variantes de *buisson (noir)* et de *prunellier*.

Si l'on jette un coup d'œil sur le territoire du Croissant, on peut constater que l'extrémité de sa partie occidentale appartient au domaine d'oc, mais la limite oïl-oc passe ensuite vers l'est dans le nord de la Haute-Vienne, tout en suivant une ligne médiane de la partie occidentale du centre du Croissant. Notre limite continue vers le sud, faisant presque le tour de la Creuse (suite à la pénétration mentionnée du nom *épine noire*, ce qui fait que la partie centrale du Croissant appartient plutôt au domaine d'oïl). Étant donné la réapparition du nom *buisson noir*, la partie orientale se divise en deux aires, la limite oïl-oc suit de nouveau une ligne médiane du Croissant. Cependant, l'extrémité orientale ne montre plus de présence de propriétés d'oïl, cette partie du Croissant se divise entre le domaine d'oc et le domaine francoprovençal. Quant à ce dernier, il est caractérisé par un nom typiquement francoprovençal, et il constitue ainsi un domaine à part.

3.6. « Le noisetier »

ALAL 333 – ALCe 93 – ALLy 480 – ALB 653 – ALMC 217 – ALO 321



113, 114, 122, 123 : coudrier ; 155 : noisetier

Corylus (genre)

– **noisetier** ← lat. NUX ‘noix ; noyer’⁵⁴

– **aulaniera** /

alâgnér ← dér. de **aulana** ‘noisette’ ← lat. ABELLANA (NUX) ‘noix d’Abella’⁵⁵ ; cf. ast. *ablana* ‘noisette’, bourb. *aulagne* ‘grosse noisette cultivée’, rou. *alune* ‘noisettes’⁵⁶

⁵⁴ BW 2008 : 433b

⁵⁵ ville de Campanie

⁵⁶ Lavalade 2003 : 12

- **coudrier** ← lat. de la Gaule *CŎLŬRUS ← lat. cl. CORYLUS, graphie hellénisante pour COLURUS, sous l’influence du gaulois *collo ← *coslo⁵⁷
- **vaissa** ← prélat. *vaissa*, celt. **ab-assia*⁵⁸

Le domaine francoprovençal est dominé par le nom *aulaniera* / *alâgnér* qui caractérise également certaines parties du domaine occitan, notamment le Puy-de-Dôme et la Corrèze. Le nom *vaissa* ne se trouve que dans le domaine d’oc essentiellement, mais son aire dépasse un peu dans le domaine francoprovençal. Les autres noms attestés de l’aire analysée, *noisetier* et *coudrier*, sont présents aussi bien dans le domaine d’oïl que dans le domaine d’oc, et même dans le nord-est du domaine francoprovençal. Le nom *coudrier* domine les territoires centraux (surtout la Creuse et le Cher), et, ainsi, la partie centrale du Croissant. Le nom *noisetier* s’utilise dans chaque coin du domaine d’oïl, mais il occupe aussi la partie occidentale du domaine d’oc en Charente, en Haute-Vienne et en Dordogne. Sur notre carte, nous ne trouvons que deux îlots, dont l’un ne comprend qu’un seul village en Loire et représente *noisetier* dans l’aire d’*aulaniera* / *alâgnér*, alors que l’autre se compose de l’ensemble de quatre villages à la frontière de l’Allier et du Puy-de-Dôme, dominé par *coudrier* entre l’aire d’*aulaniera* / *alâgnér* et celle de *noisetier*.

Pour ce qui est de la rencontre des aires linguistiques, deux formations d’isoglosses sont absolument remarquables. La première formation est celle entre l’aire *vaissa* et l’aire *aulaniera* / *alâgnér* ; on peut voir sur notre carte comment *vaissa* pénètre dans *aulaniera* / *alâgnér* aussi bien dans la partie occidentale que dans la partie orientale du Puy-de-Dôme, atteignant même la Creuse. Il s’agit alors de deux exemples pour une formation de « cale ». L’autre territoire marqué par une formation intéressante se trouve dans le nord de la Haute-Vienne ; on peut constater que l’aire de *coudrier* s’enfonce très profondément dans l’aire de *noisetier*, tout en formant une « cale » qui ne se compose que de trois ou quatre points d’enquêtes, mais la distance entre les villages concernés est importante, ce qui fait que le nom *coudrier* est présent dans presque toute la partie occidentale du Croissant.

La partie occidentale du Croissant est dominée et entourée par *noisetier*. La ligne médiane qui séparerait le territoire du Croissant ne se compose pas d’une simple isoglosse, mais de deux, renfermant une aire lexicale à part (celle de *coudrier*) en plein milieu du Croissant. Comme nous l’avons déjà mentionné, la partie centrale du Croissant et ses environs sont occupés par *coudrier*, donc, nous ne trouvons aucune limite à l’intérieur du Croissant. La partie orientale du Croissant se divise cependant entre *noisetier* et

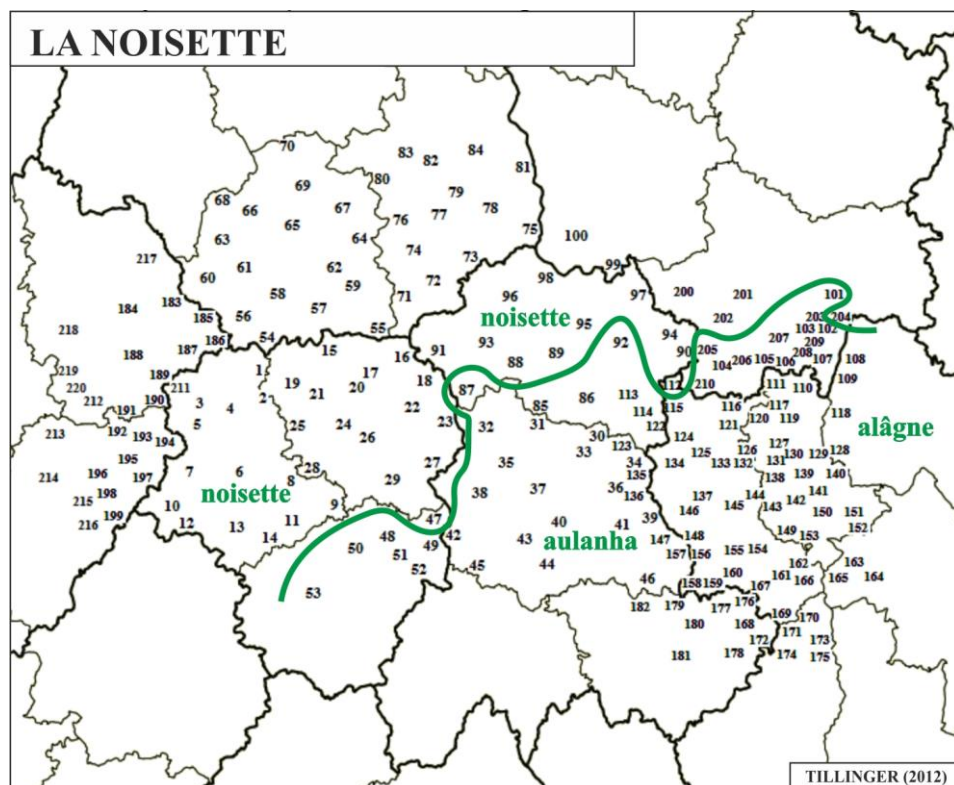
⁵⁷ BW 2008 : 162b

⁵⁸ Lavalade 2003 : 200

aulaniera / *alâgnér* par une limite de direction est-ouest, incorporant l'îlot de *coudrier*. Le domaine francoprovençal se montre assez homogène, et, en raison du nom principal du domaine, il faut remarquer sa proximité par rapport au domaine d'oc.

3.7. « La noisette »

ALAL 334 – ALCe 94 – ALLy 479 – ALB 652 – ALMC 218 – ALO 320



Corylus (genre)

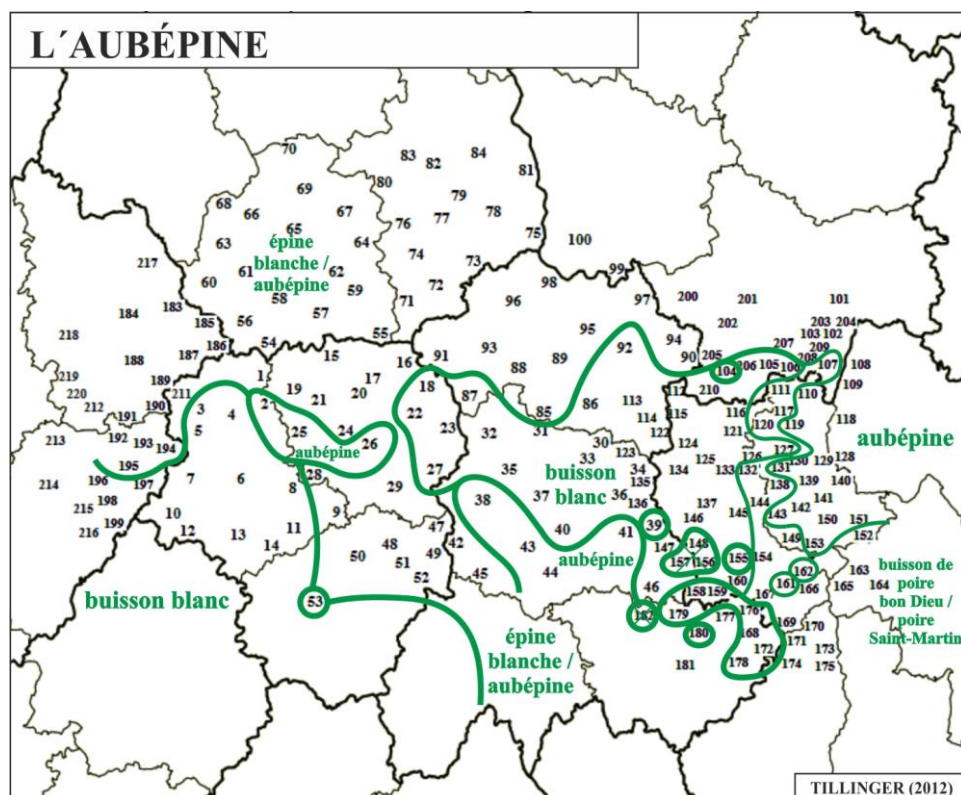
- **noisette** (voir 3.6.)
- **aulanha** / **alâgne** (voir 3.6.)

La carte « noisette » est beaucoup moins complexe que celle de « noisetier ». Normalement, ces deux cartes devraient se compléter et refléter des aires lexicales semblables. Si nous voulons simplifier la comparaison des deux cartes, nous pouvons dire qu'en fait, elles se complètent en quelque sorte.

Presque la totalité de l'aire de *noisetier* se caractérise ici par le nom *noisette*, ce qui n'est pas surprenant. Le nom *coudrier* – comme il manque de correspondance étymologique pour désigner le « fruit » de cette plante – a cédé sa place à *noisette*. De la même manière, *aulanha* / *alâgne* a pris la place de *aulaniera* / *alâgnér* et même celle de *vaissa*. La limite entre les deux grandes aires lexicales suit donc à peu près la frontière départementale entre la Haute-Vienne et la Corrèze, celle entre la Creuse et la Corrèze, puis celle entre la Creuse et le Puy-de-Dôme, pour traverser ensuite l'Allier et la Saône-et-Loire. Le changement le plus remarquable à propos de la comparaison des deux cartes, c'est le passage de l'isoglosse en Allier ; l'îlot de *coudrier* est dominé ici par *aulanha* / *alâgne* et non par *noisette*. Le territoire du Croissant se divise ainsi en deux par une limite déterminée entre la partie centrale et la partie orientale.

3.8. « L'aubépine »

ALAL 335 – ALCe 89 – ALLy 455 – ALB 812 – ALMC 216 – ALO 348



39 : [grifu] ; **53** : [zargə blā] ; **104** : buisson de cenelle ; **155** : aubépine ; **158**, **159**, **168**, **172**, **176**, **178**, **179** : (buisson de) cenelle ; **161** : [vɛrbepī] de poire Saint-Martin ; **162** : [viplā] de poire d'oiseau ; **180** : buisson blanc

Crataegus (genre)

- **aubépine** ← lat. pop. *ALBISPĪNA ← ALB(A) SPĪNA ; en outre, en anc. fr. et jusqu'au XVI^e s., masculin
 ← lat. pop. *ALBĪSPĪNUS, la coexistence des deux formes est due au fait que SPĪNUS désigne proprement l'arbrisseau et SPĪNA l'épine⁵⁹
- **buisson blanc**
- **buisson de cenelle**
- **buisson de poire bon Dieu**
- **buisson de poire Saint Martin**
- **épine blanche**
- **[grifu] / grifon** étymologie douteuse
- **[sané] / [sana] / [sin] / [séné] / [snel] / [snal]**
 cf. fr. *cenelle* / *cinelle* ; origine incertaine, peut-être issu du lat. pop. *ACINELLA, dériv. du lat. ACINUS 'baie d'une grappe, grain de raisin, pépin'⁶⁰
- **[vɛrbepī] de poire Saint-Martin** étymologie douteuse
- **[viplā] de poire d'oiseau** étymologie douteuse

On peut voir sur la carte « aubépine » que les noms *aubépine* et *épine blanche* dominent le domaine d'oïl, et la raison pour laquelle nous n'avons pas toujours tracé d'isoglosses entre les aires de ces noms, c'est que ces aires se mêlent les unes aux autres d'une telle manière qu'il serait difficile et inutile de les distinguer du point de vue de nos recherches. Ce qui est par contre très important, c'est d'examiner la rencontre de l'aire de ces deux noms et de celle de *buisson blanc* – le nom qui apparaît à de nombreux points d'enquête dans le domaine occitan et dans le domaine francoprovençal. L'aire *aubépine* / *épine blanche* est présente dans le domaine occitan aussi, mais c'est seulement l'un de ces deux noms, notamment *aubépine*, qui est en usage dans le domaine francoprovençal. Dans le cas du nom *buisson blanc*, on peut distinguer deux aires étendues sur notre carte. Celle qui est plus vaste domine la majeure partie de la Charente, de la Haute-Vienne, et approximativement la moitié de la

⁵⁹ BW 2008 : 44b

⁶⁰ BW 2008 : 116a

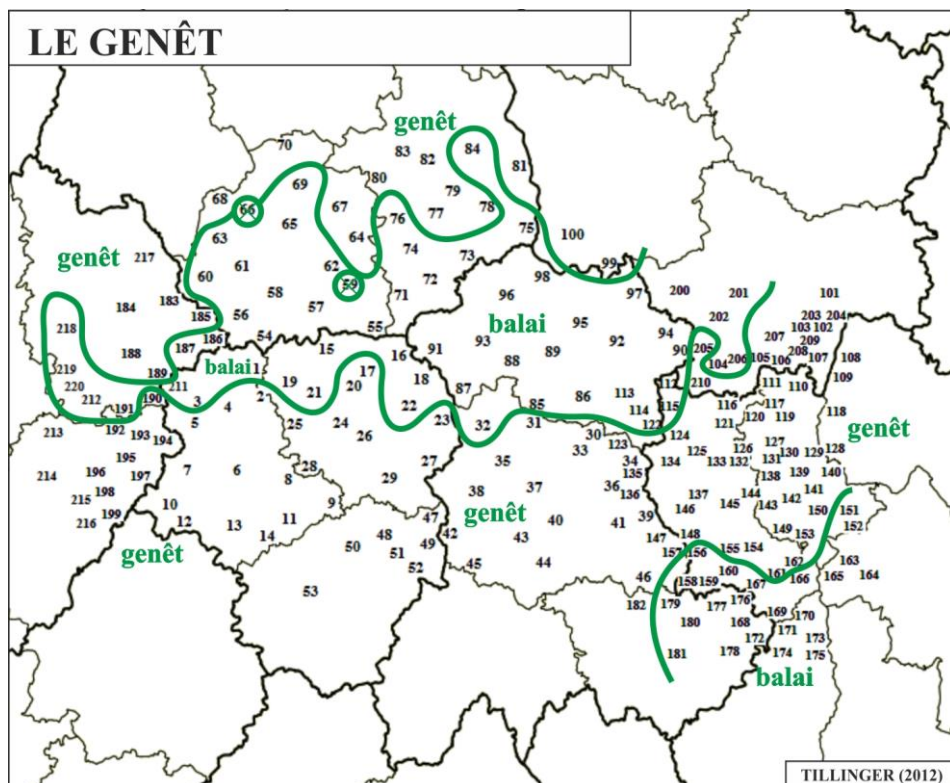
Corrèze et du Cantal (et elle continue vers le sud dans des départements en dehors de nos recherches) ; l'autre s'étend entre l'est de la Corrèze et l'ouest du Rhône, en passant par le nord du Puy-de-Dôme, le sud de l'Allier et la Loire, mais elle occupe même le sud de la Saône-et-Loire. Entre ces deux aires de *buisson blanc*, on trouve une partie de l'aire *aubépine / épine blanche* et deux îlots exclusivement *aubépine*. Le nom *aubépine* caractérise encore la majeure partie du Rhône. Tout au long de la frontière entre la Loire et le Rhône, dans le sud de la Saône-et-Loire, en Ardèche et en Isère, on peut constater la présence d'une aire lexicale mixte de *buisson de poire bon Dieu* et *buisson de poire Saint-Martin*, des noms qui caractérisent donc essentiellement le domaine francoprovençal.

La présence dominante des noms *aubépine* et *épine blanche* est incontestable sur le territoire du Croissant. Cette prédominance concerne principalement la partie occidentale et la partie centrale ; dans ces deux parties, *buisson blanc* n'apparaît qu'à quelques points d'enquête au bout occidental du Croissant et dans le nord de la Haute-Vienne, soit le sud de la partie occidentale du centre du Croissant. Donc, on ne peut pas parler de limite qui pourrait diviser cette moitié de Croissant. Par contre, la partie orientale du centre du Croissant, ainsi que sa partie orientale sont décidément divisées entre les aires *aubépine / épine blanche* et *buisson blanc* ; nous y constatons une limite qui sépare le nord de la partie orientale du centre (présence *aubépine / épine blanche*) du reste du Croissant (présence *buisson blanc*). Cette limite passe donc entre le sud du milieu du Croissant et le sud de la partie orientale du centre (direction nord-sud) pour continuer ensuite comme une ligne médiane entre le nord et le sud de la partie orientale du centre (direction est-ouest), puis elle continue de nouveau en direction nord-sud entre le nord de la partie orientale du centre et la partie orientale du Croissant.

Pour ce qui est du domaine francoprovençal, on peut constater que son territoire analysé dans nos recherches se divise en direction nord-sud entre deux aires lexicales principales : celle des noms composés de *buisson* à l'ouest et celle d'*aubépine* à l'est. Pour cette raison, il est impossible de classer le domaine francoprovençal de nos analyses dans l'un des deux autres domaines (oïl et oc).

3.9. « Le genêt »

ALAL 341 – ALCe 73 – ALLy 461 – ALB 807 – ALMC 227 – ALO 357



Genista (genre), mais « genêt » est également un nom vernaculaire qui regroupe en français plusieurs genres : *Cytisus*, *Cytisophyllum*, *Chamaecytisus*, *Genista*, *Spartium*.

- **genêt** ← lat. GENESTA ; le lat. cl. GENISIA est probablement d'origine dialectale ; → anc. fr. *geneste*, fém., mais la forme féminine a été probablement sentie comme un nom collectif, d'où la forme masculine⁶¹
- **balai** ← gaulois **banailo*, cf. gallois *banadl* 'genêt' ; → **balaino* par métathèse⁶²

⁶¹ BW 2008 : 291a

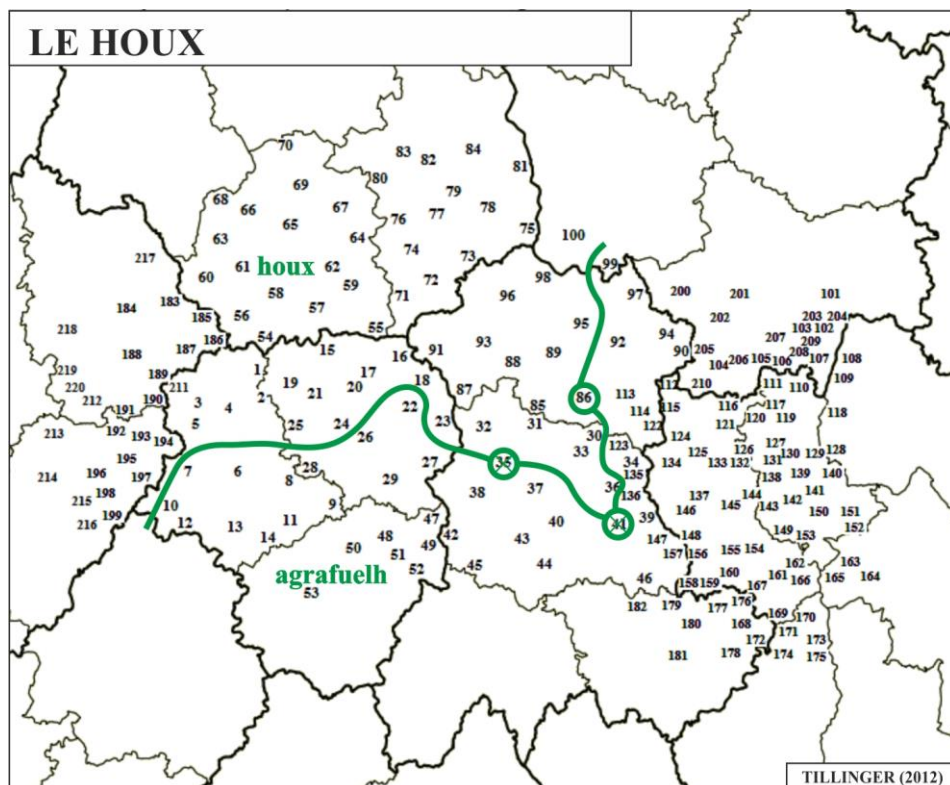
⁶² BW 2008 : 53b

Notre carte « *genêt* » est déterminée par des aires lexicales appartenant à deux noms, notamment *genêt* et *balai*. Les deux noms sont présents dans les trois grands domaines (oïl, oc et francoprovençal), mais leur répartition semble être différente. Sur notre carte, nous pouvons constater deux aires *balai*. L'une apparaît dans la partie sud du domaine francoprovençal (soit le sud de la Loire et du Rhône, le nord-ouest de l'Isère, le nord de l'Ardèche et le nord-est de la Haute-Loire) et dans le domaine occitan en Haute-Loire, alors que l'autre aire *balai* occupe la majeure partie du Croissant entre la Vienne et la Loire, ainsi que d'autres territoires en Indre, en Cher, en Allier et en Saône-et-Loire, c'est-à-dire dans le domaine d'oïl. Au nord de cette aire *balai* et entre les deux aires *balai* (soit les parties restantes de notre carte), on trouve partout le nom *genêt*. Il faut remarquer que les deux aires de *balai* ne sont pas fermées sur notre carte, les deux continuent sur des territoires qui ne sont pas traités dans nos recherches. La limite sud de l'aire *balai* occupant le Croissant passe à peu près entre une ligne médiane à l'intérieur du Croissant et la limite sud du Croissant, mais dans la partie orientale du Croissant cette limite sud du *balai* suit plutôt la ligne médiane. La limite nord du *balai* montre beaucoup plus de variation dans le domaine d'oïl, on y trouve plusieurs formations de « cale » étendues qui pénètrent les unes dans les autres, ce qui signifie qu'il s'agit d'une zone ambiguë. Cette ambiguïté se manifeste également sur un autre territoire oïl, à l'ouest du Croissant en Vienne, où l'on trouve encore une formation de « cale » s'enfonçant dans l'aire de *genêt*.

En ce qui concerne le passage des isoglosses à l'intérieur du Croissant, on peut conclure que ce sont les extrémités (dominées par *genêt*), aussi bien à l'ouest qu'à l'est, qui se séparent du reste du Croissant (prédominance du *balai*), mais il ne s'agit que de très peu de villages. Ce qui est plus intéressant dans ce cas, c'est la limite sud de l'aire lexicale *balai* qui trace une limite de direction est-ouest tout le long du Croissant entre la limite sud du Croissant et la ligne médiane, déjà mentionnée, à l'intérieur. Cependant, cette limite à l'intérieur du Croissant sépare des aires lexicales qui pourraient représenter ou bien le domaine d'oïl ou bien le domaine d'oc ; il s'agit donc d'une simple limite lexicale qui, dans ce cas-là, ne correspond pas à une limite entre oïl et oc.

3.10. « Le houx »

ALAL 343 – ALCe 70 – ALLy 454 – ALB 643 – ALMC 223 – ALO 355



86 : [pikra]

Ilex (genre), *Ilex aquifolium* (nom binominal)

- **houx** ← francique **hulis*, cf. all. dial. *Hulst*⁶³
- **agrafuelh** ← lat. ACRIFOLIUM⁶⁴
- **[pikra]** étymologie douteuse

Sur la carte « houx », on trouve deux grandes aires lexicales représentant deux noms principaux, *houx* et *agrafuelh*. Le troisième nom sur le territoire analysé n'est représenté que par un seul point d'enquête, et il forme ainsi un îlot,

⁶³ BW 2008 : 325b

⁶⁴ Lavalade 2003 : 4

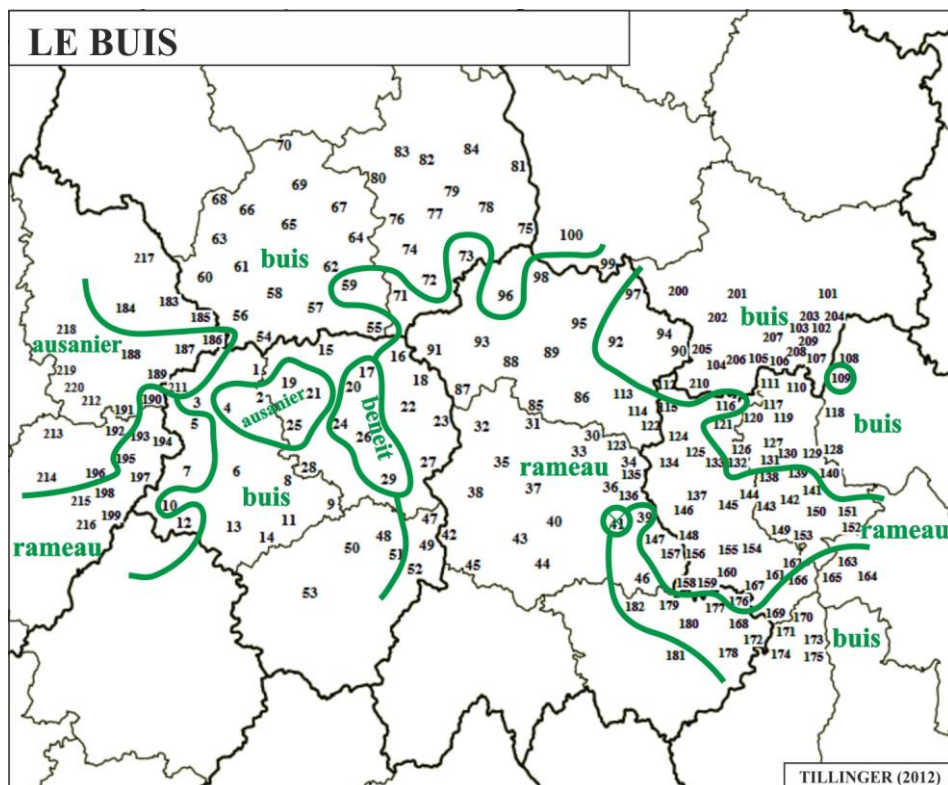
intercalé entre les deux autres aires, sur le territoire du Croissant. Le nom *houx* est prédominant dans le domaine d'oïl et sur le territoire du Croissant, excepté sa partie orientale. Les autres territoires, c'est-à-dire le domaine d'oc et le domaine francoprovençal, ainsi que le territoire oïl au nord du domaine francoprovençal (l'est de l'Allier et la Saône-et-Loire) se caractérisent par le nom *agrafuelh*. La limite des deux aires lexicales passe au sud-est de la partie occidentale du Croissant (ce qui fait que cette partie du Croissant, y compris toute la Charente, est dominée par *houx*), puis elle continue vers le sud de la partie centrale du Croissant et longe sa limite sud jusqu'au nord-est du Puy-de-Dôme, pour continuer ensuite vers le nord, en traversant le Croissant vers la Nièvre.

Le territoire du Croissant n'est donc traversé que par une seule limite, notamment celle qui sépare la partie orientale (*agrafuelh*) du reste du Croissant (*houx*). Il s'agit d'une limite de direction nord-sud dans le nord-est du Puy-de-Dôme et dans le sud-est de l'Allier. Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous trouvons un îlot aussi dans le Croissant, mais comme il s'agit d'un seul village, cet îlot n'influe pas sur la division du Croissant.

Pour ce qui est du domaine francoprovençal, il est homogène du point de vue de la présente notion, et, en raison du nom qui y domine, nous pourrions dire que le rapport de ce domaine avec le domaine d'oc est plus marqué qu'avec le domaine d'oïl.

3.11. « Le buis »

ALAL 344 – ALCe 72 – ALLy 451 – ALB 852 – ALMC 225 – ALO 361



109 : rameau

Buxus (genre)

- **buis** ← lat. BUXUS ← gr. PYXOS ; anc. fr. et encore en 1718 *bo(u)is*, éliminé par *buis*, refait probablement sur *buisson*⁶⁵
- **ausanier** ← lat. eccl. HOSANNA ← transcription de l'hébreu *hōschî* 'a-nâ 'sauve (-nous) de grâce'⁶⁶
- **beneit** cf. fr. *béni* ← dériv. du lat. eccl. BENEDĪCERE 'bénir'⁶⁷

⁶⁵ BW 2008 : 93a

⁶⁶ Lavalade 2003 : 12 (BW 2008 : 324b)

⁶⁷ BW 2008 : 77a

– **rameau** ← lat. pop. *RĀMELLUS ← dim. du lat. cl. RĀMUS ;
raim / rain ← lat. RĀMUS ‘id.’⁶⁸

Sur notre carte, on peut observer la présence de quatre noms ; *buis* et *rameau* forment les principales aires lexicales, *ausanier* et *beneit* en forment de plus petites. Ce sont *buis* et *rameau* que l’on peut trouver dans chacun des trois grands domaines (oïl, oc et francoprovençal), *ausanier* est présent dans le domaine d’oïl et dans le domaine d’oc, tandis que *beneit* n’apparaît que dans le domaine occitan. Tous les quatre sont présents sur le territoire du Croissant aussi. Le nom *buis* domine l’Indre, le Cher et la partie nord-est de la Vienne dans le domaine d’oïl. Cette aire lexicale est contiguë avec celle du nom *ausanier* à l’ouest, et avec celle du nom *rameau* à l’est. Quand cette aire de *buis* traverse la partie occidentale du centre du Croissant, elle passe par l’est de la Haute-Vienne et l’ouest de la Creuse pour continuer ensuite en Corrèze et en Dordogne. Au sud du Croissant, ce n’est plus l’aire du nom *ausanier* qui borde l’aire du nom *buis* à l’ouest, mais celle du nom *rameau*. Dans le sud du centre du Croissant et dans le domaine d’oc, on trouve deux îlots étendus, chacun comprenant 5 points d’enquête respectivement ; l’un des îlots représente le nom *ausanier* (en Haute-Vienne et en Creuse) alors que l’autre est caractérisé par le nom *beneit* (en Creuse). Au sud de ces deux îlots, l’aire *buis* est alors contiguë avec une aire *rameau* aussi bien à l’ouest qu’à l’est. Celle qui se trouve à l’est, s’étend sur la majeure partie de l’Auvergne et pénètre dans le domaine francoprovençal entre deux aires dominées par *buis*. Ce passage de l’aire *rameau* devient de plus en plus étroit vers le sud du Rhône, il s’agit alors d’une formation d’« entonnoir » qui ne se renferme pas sur notre carte, et, ainsi, elle forme une sorte de « couloir » entre les deux aires *buis* qui domine aussi bien le nord que le sud du domaine francoprovençal.

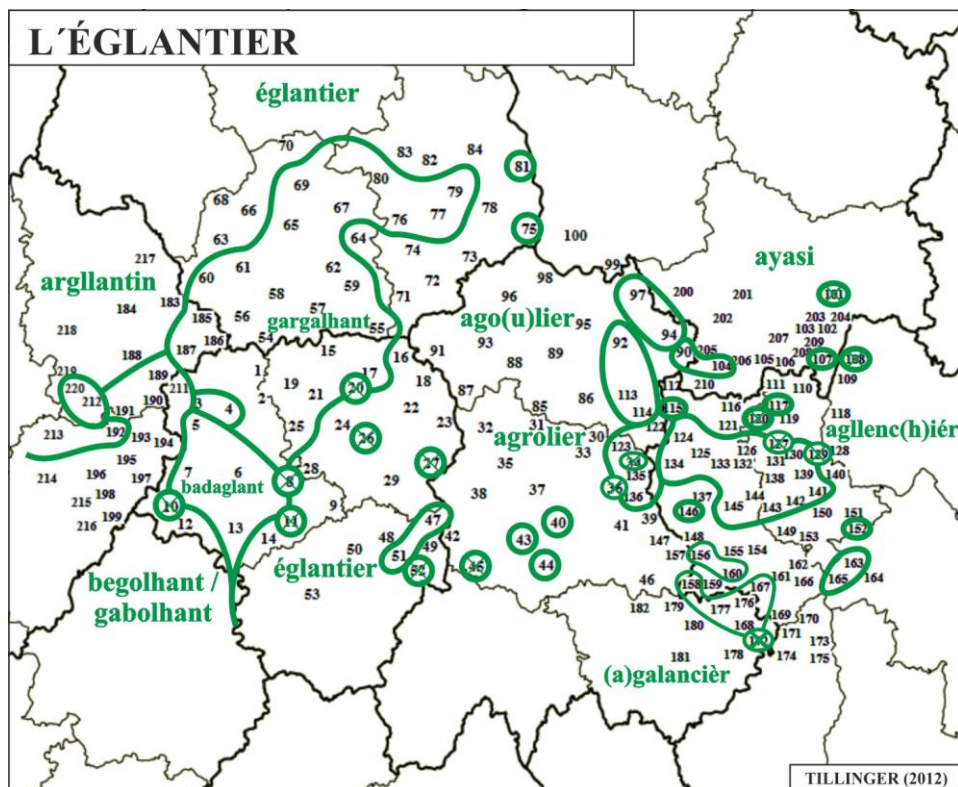
Le Croissant se divise dans sa partie centrale par une limite de direction nord-sud (dans le sud du Cher et dans le nord-est de la Creuse); cette limite sépare l’aire lexicale du nom *rameau* (partie orientale et partie orientale du centre du Croissant) de l’aire *buis* (dans la partie occidentale du centre du Croissant). La partie occidentale se sépare, elle aussi, par une autre limite de direction nord-sud dans le nord de la Haute-Vienne ; car la partie orientale du Croissant est caractérisée par *ausanier*.

L’aire lexicale la plus étendue du domaine francoprovençal est celle de *rameau* qui, comme nous l’avons déjà signalé, s’étend aussi bien dans le domaine d’oïl que dans le domaine d’oc. En plus, les aires lexicales dans le nord et dans le sud du domaine francoprovençal sont dominées par *buis* toutes les deux, tout comme les territoires contigus dans le domaine d’oïl et dans le domaine d’oc. Cela signifie que le domaine francoprovençal n’est pas divisible entre oïl et oc.

⁶⁸ BW 2008 : 532a

3.12. « L'églantier »

ALAL 346 – ALCe 87 – ALLy 456 / 457 – ALB 811 – ALMC 214 – ALO 350



3, 4 : églantier ; 40 : rose d'âne ; 43 : serre-cul ; 44 : [kuvrâtej] ; 47, 51 : còrna-cuòu ; 75 : gargaillon ; 81 : gratte-cul ; 90, 104 : perce-cul ; 92, 113, 114 : gratte-cul ; 94, 97 : [grê] de cul ; 107 : gratte-cul ; 115 : rose sauvage ; 117 : gratte-cul ; 112, 123, 135, 136 : écorche-cul ; 124, 125, 126, 130, 131, 132, 133, 134, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145 : camber ; 146 : buisson ; 152 : poire [gylybo] ; 156, 160 : buisson ; 158, 167, 168, 176, 177 : serre-cul ; 163, 165 : rose [boboda] ; 212, 220 : vachàe

Rosa (genre), *Rosa canina* (nom binominal)

– églantier ← anc. fr. *aiglent* + suff. -ier ; lat. pop. *AQUILENTUM, dérivation anormale de ACULEUS 'aiguillon' ;

*ACULENTUM est le neutre d'un adj. non attesté qui a dû signifier 'riche en épines' ; l'initiale *aqui-* est influencée par *aquifolium* 'houx'⁶⁹

- **ago(u)lier** ~ *églantier*
- **badaglant** ? origine commune avec fr. *bédégar* 'gale de l'églantier'
← arabo-persan *bâdhâouard*⁷⁰
- **camber** même radical que celui de l'esp. *cambron* 'nerprun'⁷¹ ; esp. *cambrón* ← lat. CRĀBRŌ 'frelon'⁷²
- **écorche-cul**
- **gratte-cul**
- **perce-cul**
- **rose d'âne**
- **serre-cul**
- **begolhant** étymologie douteuse
- **còrna-cuòu** étymologie douteuse
- **gabolhant** étymologie douteuse
- **gargalhant** étymologie douteuse / **gargailou** (berrichon)
- **[grê] de cul** étymologie douteuse
- **[kuvrâtɛj]** étymologie douteuse
- **poire [gylybo]** étymologie douteuse
- **rose [boboda]** étymologie douteuse
- **vachàe** étymologie douteuse

L'ALLY a deux cartes pertinentes à propos de la notion « églantier » ; la carte 456 traite les noms de la plante elle-même (« églantier »), tandis que la carte 457 présente les noms du « fruit de l'églantier ». Pour nos recherches, nous avons accordé la préférence au premier, car les autres atlas ont des cartes pour les noms de la plante elle-même, mais les noms du fruit de l'églantier ne sont pas traités dans tous les atlas.

Sur notre carte « églantier », nous n'avons pas fait la différence entre les noms divers dérivés du latin ACULEUS, comme par exemple *églantier*, *argllantin*, *ago(u)lier*, *agrolier* etc. L'aire lexicale de ces noms s'étend dans le domaine d'oïl (la majeure partie de la Vienne, du Cher et de l'Allier, quelques

⁶⁹ BW 2008 : 214b

⁷⁰ Lavalade 2003 : 14

⁷¹ Tisseur 1887-1890 : 72

⁷² BDEL 2008 : 102-103

villages en Indre et dans le nord de la Charente aussi) et dans le domaine d'oc (en Creuse, en Puy-de-Dôme, en Corrèze, en Haute-Loire et en Haute-Vienne – dans ce dernier département on trouve même un îlot lexical *églantier* avec deux points d'enquête, détaché de la grande aire *églantier*). Ces noms ont été attestés dans le domaine francoprovençal aussi, mais l'aire *églantier* y est beaucoup plus morcelée à cause de la présence de nombreuses aires lexicales moindres. L'aire *gargalant* domine l'Indre et quelques villages en Charente et en Cher dans le domaine d'oïl, mais ce nom est aussi présent dans le domaine d'oc, notamment dans le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse. La majeure partie du Croissant est donc dominée par ces deux types de nom (*gargalant* dans la partie occidentale du centre du Croissant, et les noms issus d'ACULEUS dans la partie orientale du centre du Croissant), ce ne sont que les extrémités à l'ouest et à l'est qui présentent d'autres noms. Dans l'ouest, on trouve notamment les noms *begolant* et *gabolant* dont les aires sont difficiles à séparer les unes des autres, nous les avons donc présentés sur une même aire, comme les isoglosses entre les petites aires de ces deux noms ne pourraient jouer aucun rôle dans la division du Croissant. Cette aire mixte occupe donc la partie occidentale du Croissant dans le sud de la Vienne et dans la majeure partie de la Charente, mais ces noms sont attestés même dans le sud-ouest de la Haute-Vienne et partout en Dordogne. Il est intéressant, mais peu surprenant que nous avons trouvé un îlot de deux villages dans le sud-ouest de la Vienne, à la rencontre des aires *argllantin* et *begolant* / *gabolant*, représentant le nom *vachàe*. Comme nous l'avons dit, c'est peu surprenant, car l'églantier, selon les données des atlas linguistiques, a beaucoup de noms dans les différentes régions, et cela se manifeste sur notre carte aussi. Dans le centre et le sud de la Haute-Vienne, on trouve un autre îlot comprenant quatre villages, avec le nom *badaglant*, intercalé entre les trois grandes aires lexicales décrites plus haut. Sur notre carte, on trouve encore plusieurs îlots avec des noms uniques, surtout dans les domaines occitan et francoprovençal, mais il y en a deux dans le domaine d'oïl aussi, notamment en Cher, mais le nom dominant de l'un de ces îlots oïl n'est pas vraiment unique, comme il s'agit du nom *gratte-cul*, un nom qui apparaît plusieurs fois dans le domaine francoprovençal. En dehors du nom *gratte-cul*, on peut donc constater d'autres aires lexicales moins grandes et fermées (les îlots déjà mentionnés), dont la plupart se caractérisent par un nom composé où l'un des lexèmes est *cul* : *perce-cul* (Allier, Saône-et-Loire), *serre-cul* (Loire, Haute-Loire), *écorche-cul* (Allier, Puy-de-Dôme), [grê] *de cul* (Allier). Les autres îlots dans le domaine francoprovençal sont dominés par *camber* (Loire, Rhône), *rose sauvage* (Loire), *rose* [boboda] / [bubuda] (Isère) et *poire* [gylybo] (Rhône). Les deux petits îlots représentant le nom *buisson* en Loire témoignent, à notre avis, de la possibilité des malentendus ou de l'embarras des locuteurs au cours des enquêtes.

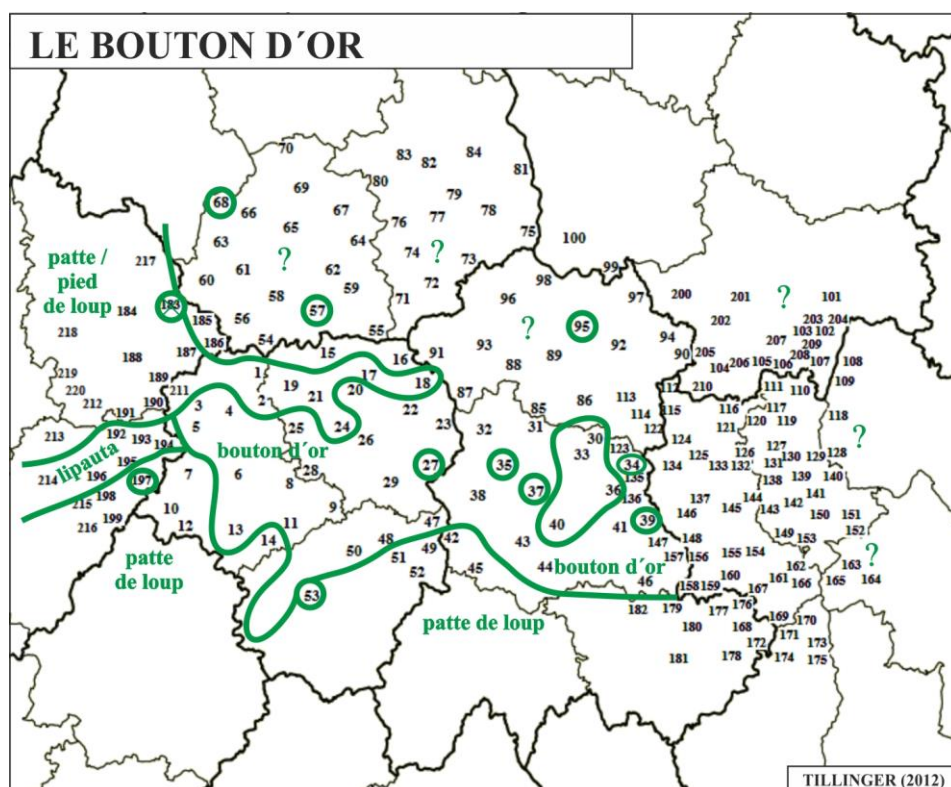
Le territoire du Croissant se divise en quatre parties, nous avons donc trouvé trois limites importantes sur ce territoire. La partie occidentale du

Croissant (aire lexicale *begolhant / gabolhant*) se détache de la partie occidentale du centre du Croissant (aire *gargalhant*) par une limite de direction nord-sud dans le nord-ouest de la Haute-Vienne et dans l'est de la Vienne. Une autre limite de direction nord-sud sépare les parties occidentale (aire *gargalhant*) et orientale (aire *églantier / ago(u)lier*) du centre du Croissant dans le nord-est de la Creuse et au long de la partie sud de la frontière départementale entre l'Indre et le Cher. La troisième limite sépare la partie orientale du centre (aire *églantier / ago(u)lier*) et la partie orientale (comprenant plusieurs aires), et, de nouveau, il s'agit d'une limite de direction nord-sud dans le nord-est du Puy-de-Dôme et dans le sud-est de l'Allier.

Quant au domaine francoprovençal, il ne peut pas être rangé comme appartenant à l'un des deux autres grands domaines (oïl et oc). Cela est dû au fait que ce domaine se caractérise par des noms uniques et des noms qui se trouvent également dans le domaine d'oïl et dans le domaine d'oc.

3.13. « Le bouton d'or »

ALAL 353 – ALCe 104* – ALLy Ø – ALB Ø – ALMC 145 – ALO 373



27 : [futa tʃavao] ; 30, 33, 36, 40 : *chassà* ; 34 : *graula* ; 35 : [irisa] ; 37 : *bassin* ; 39 : *patte de loup* ; 53 : *lipauta* ; 57 : *potte de loup* ; 68 : [piko] ; 95 : *clair bassin* ; 197 : *grinhut*

Ranunculus (genre)

- **bouton d’or**
- **bassin**
- **chassà** étymologie douteuse ; ? cf. fr. *châsse*
- **clair bassin**
- **[futa tʃavao]** étymologie douteuse ; ? *chavau* ‘cheval’
- **graula /**
- graulon** ‘corneille, corbeau’ / ‘choucas, étourneau’ ;
cf. occ. lim. *bec de graula* ‘renoncule des champs’
(littéralement ‘bec de corneille’) ;
← lat. GRACULA ‘femelle du choucas’⁷³
- **grinhut** cf. occ. lim. *grinhut* ‘pissenlit’
- **[irisa]** ‘iris’
- **lipauta / lopipauta / lop-pauta** ~ *patte de loup*
- **patte de loup**
- **pied de loup**
- **[piko]** étymologie douteuse ; cf. poit. *pécor* ‘bouton d’or’
- **potte de loup**

Avant de commencer à analyser notre carte « bouton d’or », il faut préciser que dans l’ALCe on ne trouve pas de carte pour cette notion. C’est la carte « moutarde des champs » qui fournit des informations sur la notion « renoncule » – soit une sorte d’hyperonyme de « bouton d’or », regroupant plusieurs espèces, mais, dans l’usage familial, ces noms apparaissent comme synonymes. Le vrai problème dans ce cas, c’est que l’ALCe fournit des données seulement pour six points d’enquête, et il n’est pas évident quel nom s’emploie aux autres points – s’il s’agit tout simplement de données qui manquent, ou bien si c’est *renoncule* qui y est en usage. Nous avons donc marqué le territoire couvert de l’ALCe par des points d’interrogation, mais nous avons tout de même indiqué les données pour trois villages qui figurent parmi les six mentionnés plus haut et qui se trouvent même sur notre carte.

⁷³ Lavalade 2003 : 112

D'ailleurs, d'après les dictionnaires pertinents et la situation linguistique présentée par l'ALAL et l'ALB, le territoire de l'ALCe devrait être dominé par *bouton d'or*. Il faut aussi voir que la notion manque même dans l'ALLY, et, tout comme dans le cas du territoire d'ALCe, le territoire francoprovençal semble aussi être dominé par *bouton d'or*.

Les principales aires lexicales de notre carte sont celle de *bouton d'or*, celle de *patte de loup* et une aire mixte *patte / pied de loup*. Cette dernière domine le territoire à l'ouest du Croissant (la Vienne) et la partie sud du centre du Croissant – la partie nord du centre n'étant pas précisée par ALCe. La partie occidentale du Croissant et les territoires contigus sont occupés par une aire intermédiaire *lipauta* qui apparaît sous forme d'un couloir sur notre carte, séparant l'aire mixte *patte / pied de loup* et l'aire *patte de loup* caractérisant la partie orientale de la Charente, la partie sud-ouest de la Haute-Vienne, toute la Dordogne, la Corrèze, le Cantal et la Haute-Loire. Le territoire entouré des aires décrites ci-haut est dominé par le nom *bouton d'or*, qui apparaît donc dans la majeure partie de la Haute-Vienne, de la Creuse et du Puy-de-Dôme, mais même dans le nord de la Corrèze. Cette aire lexicale occupe ainsi la partie orientale du centre du Croissant et sa partie orientale. On peut constater un îlot lexical *chassà* à quatre points d'enquête en Puy-de-Dôme, qui se présente ainsi même dans la partie orientale du Croissant. En dehors de ces aires lexicales, notre carte présente dix îlots, chacun comprenant un seul point d'enquête. Nous avons déjà mentionné trois points sur le territoire de l'ALCe qui se manifestent comme des îlots car on n'a pas d'information sur les autres points de l'ALCE. Ce qui est très intéressant, c'est que ces îlots, y compris les sept autres sur notre carte, représentent des noms qui n'apparaissent pas souvent ailleurs, certains sont même uniques.

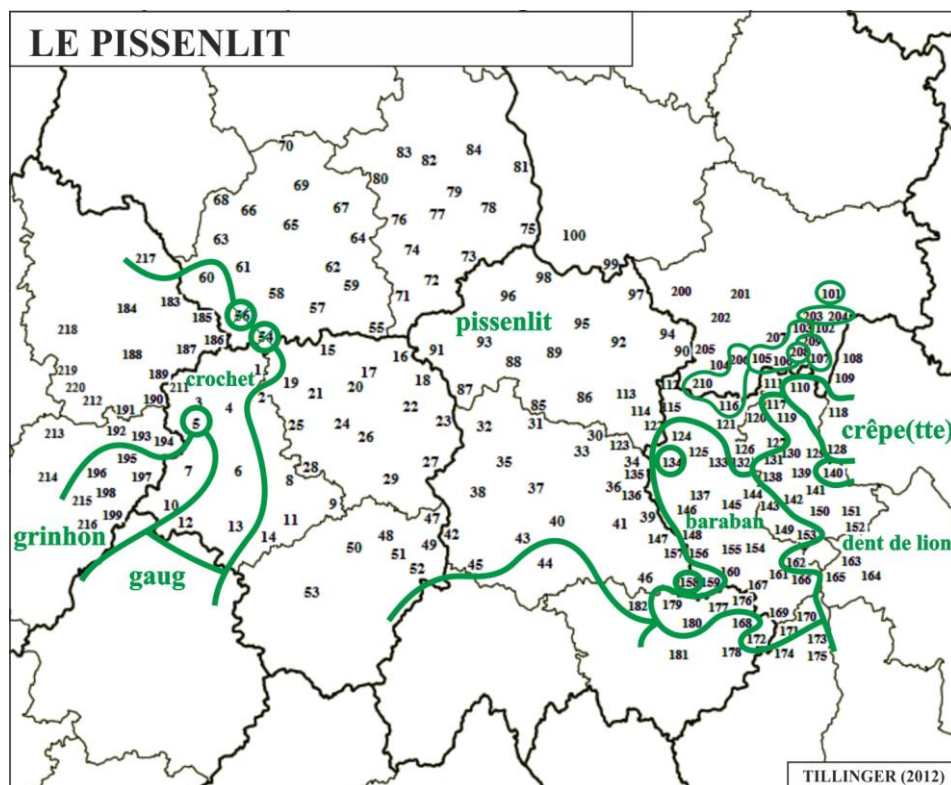
Si l'on considère le domaine d'oïl et le domaine francoprovençal comme dominés par le nom *bouton d'or*, on peut alors déduire que cette aire pénètre très profondément dans le domaine d'oc, comme elle occupe les territoires mentionnés plus haut. L'autre aire lexicale importante, celle de *patte / pied de loup* pénètre, à son tour, dans celle de *bouton d'or*, mais, dans ce cas-là, il s'agit d'une pénétration moins importante qui se borne à une certaine partie du Croissant. Si l'on considère l'aire *patte / pied de loup*, l'aire *lipauta* et l'aire *patte de loup* comme une aire commune avec des variations lexicales à bases semblables, on peut constater une rencontre intéressante des trois grands domaines (oïl, oc et francoprovençal). Les territoires francoprovençaux et les territoires d'oïl forment alors une unité qui domine même le nord des territoires traditionnellement occitans, mais à l'ouest, c'est l'inverse : l'aire lexicale caractéristique du domaine d'oc domine une partie importante des territoires traditionnellement oïl (notamment la Vienne).

En ce qui concerne le territoire du Croissant, indépendamment des points manquants de l'ALCe, on ne peut constater une limite remarquable entre le sud du centre du Croissant (caractérisé par la pénétration de l'aire *patte / pied de*

loup) et la partie orientale du centre (dominée par *bouton d'or*). L'extrémité occidentale du Croissant est déterminée par la présence du nom *lipauta*, mais cette présence n'est pas exclusive, car quelques villages y sont représentés par un nom différent, celui de l'aire lexicale contiguë (*patte de loup*).

3.14. « Le pissenlit »

ALAL 359 – ALCe 111* – ALLy 459 – ALB 838 – ALMC 147 – ALO 379



5 : *pissenlit* ; 44 : [lardza] ; 101 : *crope* ; 103, 105, 106 : *chicorée (des prés)* ; 107, 209 : [lara] (107) / [lard] (209) ; 134 : [latʃe] ; 140 : *pissenlit* ; 158 : *laitron* ; 116, 206, 210 : *salade / salade des prés* (206) ; 168, 173, 174, 175, 178, 181 : *laitron* ; 203, 204 : *salade* ; 208 : *salade*

Taraxacum (genre), *Taraxacum officinale* (nom binominal)

Le nom *pissenlit* peut être ambigu dans le français, car il s'applique à diverses plantes ayant une tige creuse et une fleur jaune.

- **pissenlit** allusion à ses propriétés diurétiques
- **baraban** ← lat. BARBANUM, dériv. de BARBA ‘barbe’ – à cause des pointes de la feuille⁷⁴
- **chicorée** le pissenlit fait partie de la famille des *Asteraceae* comme la chicorée
- **crêpe(tte)** ← *crespe* fém., dériv. du lat. CRĪSPUS ‘crépu’⁷⁵ ; cf. *croupe* / *cro(u)pette* ‘*Crepis*’
- **crochet** à cause de ses feuilles dentelées
- **dent de lion** ses feuilles sont découpées comme des dents pointues
- **gaug** ← lat. CALTHUM ‘souci’, *Calendula officinalis* ; cf. occ. languedocien *gauche* ‘souci’⁷⁶
- **grinhon / grinhet** évoquant les angles, ce qui est raboteux au toucher ; ← ? occ. lim. *grin* ‘bord saillant’⁷⁷
- **laiteron** *Sonchus oleraceus*, famille des *Asteraceae*, sa fleur jaune ressemble à celle de *Taraxacum officinale*, se consomme en salade comme ce dernier
- **laitue [latʃe]** allusion à son utilisation gastronomique
- **[lara] / [lard]** étymologie douteuse
- **salade** allusion à son utilisation gastronomique

Sur notre carte « pissenlit », l’aire lexicale du nom *pissenlit* domine les territoires oïl – excepté les territoires à l’ouest (la Vienne) –, la partie centrale et la partie orientale du Croissant et une partie importante du territoire occitan au sud du Croissant, devenant de moins en moins étendue entre la Dordogne et le sud de l’Auvergne. Si nous prenons en considération les données des points d’enquête qui ne font pas partie de nos recherches et qui ne figurent pas sur notre carte, nous constatons qu’il s’agit d’une pénétration étendue de l’aire lexicale *pissenlit* dans le domaine occitan, qui, par ailleurs, se caractérise par d’autres noms, tels que *crochet*, *grinhon* et *gaug* à l’ouest de la pénétration mentionnée, dans la majeure partie de la Haute-Vienne, en Dordogne et en Charente, mais même en Vienne, occupant ainsi les territoires à l’ouest de l’aire *pissenlit*. Le nom *pissenlit* n’apparaît qu’à un seul point d’enquête au-delà (mais non loin) de la limite entre l’aire *pissenlit* et l’aire *crochet*,

⁷⁴ Tisseur 1887-1890 : 33

⁷⁵ BW 2008 : 168b

⁷⁶ Lavalade 2003 : 107

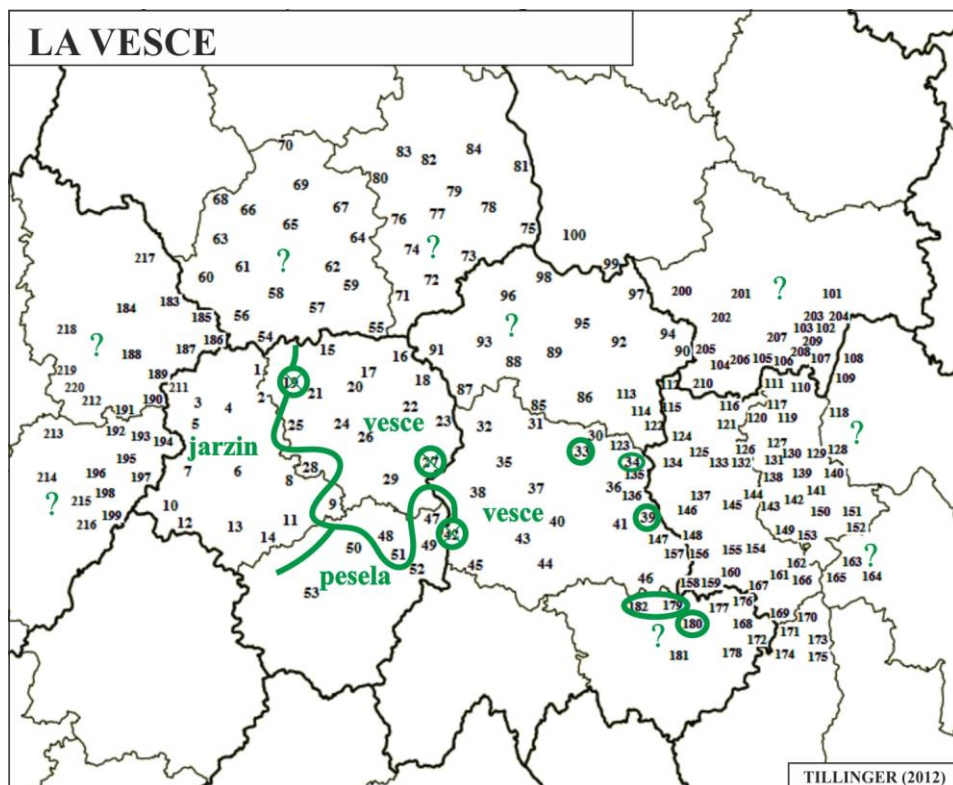
⁷⁷ Lavalade 2003 : 113

exactement à la rencontre de deux aires, celle de *crochet* et celle de *grinhon* ; ce village forme ainsi un îlot lexical. Le nom *pissenlit* se manifeste aussi dans le nord-ouest du territoire francoprovençal inclus sur notre carte (soit le nord de la Loire et le nord-ouest du Rhône), mais l'extrémité septentrionale de ce territoire est dominée par d'autres noms formant de petites aires lexicales (p. ex. *salade*, *chicorée*). La partie centrale et la partie sud du territoire francoprovençal se caractérisent par des aires lexicales plus importantes de noms différents : *crêpe(tte)* / *cro(u)pe* apparaît dans le nord-est du territoire en question (Rhône, Ain), *dent de lion* occupe la majeure partie du Rhône, et c'est le nom *baraban* qui forme l'aire lexicale la plus étendue de ce territoire, dominant presque toute la Loire, le nord de l'Ardèche et le nord-est de la Haute-Loire. À l'extrémité de sud et au-delà de notre territoire francoprovençal (en Ardèche et en Haute-Loire), nous trouvons encore un nom important qui est le *laiteron*. Une certaine partie du sud de l'Auvergne (le Cantal et le nord-ouest de la Haute-Loire) ne fait pas partie de nos recherches, mais on peut y trouver des noms divers si l'on observe la carte pertinente de l'ALMC, c'est la raison pour laquelle nous avons tracé une isoglosse déterminée sur ce territoire entre l'aire lexicale de *pissenlit* et l'aire mixte de ces noms. Pour ce qui est des îlots lexicaux, le nom *pissenlit* forme un îlot lexical une seule fois dans un seul village sur le territoire francoprovençal analysé, notamment en Rhône. On peut donc constater que le domaine francoprovençal se détache des deux autres domaines principaux par ses aires lexicales à noms uniques.

En ce qui concerne les limites éventuelles à l'intérieur du Croissant, on peut apercevoir une limite de direction nord-sud entre la partie occidentale du centre et la partie centrale du centre du Croissant – soit la limite entre l'aire *pissenlit* et l'aire *crochet*. On trouve encore deux limites dans le Croissant, des limites qui touchent aux deux extrémités du Croissant à l'ouest (en Charente, au sud de la frontière départementale entre la Vienne et la Charente) et à l'est (suivant les frontières départementales entre la Loire et l'Allier, ainsi qu'entre la Loire et le Puy-de-Dôme), ne détachant que quelques villages.

3.15. « La vesce »

ALAL 381 – ALCe Ø – ALLy Ø – ALB Ø – ALMC 166* – ALO Ø



33 : jarzin ; 34 : [pi də ra] ; 39 : [pi də ra] ; 179, 182 : [pi də ra] ; 180 : vesce de [ra]

Vicia (genre) – ? *Vicia sativa* ‘vesce commune’ (nom binominal)

– vesce ← lat. VICIA ‘id.’⁷⁸

– vesce de [ra] étymologie douteuse

– jarzin (jarzare, jarzela etc.)

étymologie douteuse ; cf. lgd. *gergil*, *jardèl* ‘vesce’, bourb. *jardiau*, *jargiau* ‘vesce sauvage’, bret. *jarjerell* ‘vesce sauvage’⁷⁹

⁷⁸ BW 2008 : 670a

⁷⁹ Lavalade 2003 : 118

- **pesela** cf. fr. *pois* ; ← lat. PISUM ‘pois’⁸⁰
- **[pi də ra] ?** étymologie douteuse ; ? ‘pois de...’

Dans le cas de notre carte « vesce », nous avons tracé des isoglosses seulement à la base de l’ALAL, car les autres atlas linguistiques pertinents n’ont pas de carte pour cette notion. En marge de la carte 166 de l’ALMC, on trouve des informations sur « vesce », mais les données qui y figurent ne peuvent pas être utilisées pour nos recherches, comme les enquêteurs ont fait la différence entre plusieurs espèces de « vesces sauvages », on y trouve donc des noms pour *Vicia sepium* ‘vesce sauvage’ (‘gyepűbükköny’), *Vicia cracca* ‘vesce craque’ (‘kaszanyűgbükköny’), *Vicia hirsuta* ‘vesce hérissée’ (‘borzas bükköny’) – les noms sont communs pour ces trois aux points d’enquête indiqués – et pour *Vicia angustifolia* (‘vetési bükköny’). Selon d’autres sources consultées, ce dernier est une sous-espèce de la vesce commune (‘takarmánybükköny’)⁸¹. Nous supposons que la carte de l’ALAL présente les noms de la vesce commune, mais les informations sur la sous-espèce de cette espèce dans l’ALMC ne concernent que quelques villages, dont trois seulement trois figurent sur notre carte. Nous avons donc décidé de marquer le territoire en question (le nord-est de la Haute-Loire) par un point d’interrogation, mais nous présentons tout de même les données pour les trois villages mentionnés. Il est curieux que l’ALMC remarque pour le point d’enquête 182 de notre carte (il s’agit du point 11 dans l’ALMC) que le nom indiqué désigne « la vesce cultivée » qui peut être l’autre nom de « la vesce commune ». Si nous comprenons bien, cette remarque a été faite, parce que les rédacteurs de l’ALMC prenaient *Vicia angustifolia* pour une sorte de vesce sauvage. Nous aurions pu omettre le territoire entier de l’ALMC de notre carte, mais les données peuvent être intéressantes, et, de toute façon, elles n’ont pas d’influence sur les informations principales fournies par notre carte.

Si l’on étudie notre carte « vesce », on peut constater la présence de trois aires lexicales dominantes. L’aire *vesce* occupe presque toute la Creuse et le Puy-de-Dôme, mais ce nom est également présent dans le nord de la Corrèze et dans le sud-est de la Haute-Vienne à quelques points d’enquête. La Corrèze est dominée par un autre nom, notamment *pesela*, alors qu’en Haute-Vienne on peut trouver une aire *jarzin*. On peut facilement remarquer que les départements concernés sont tous dominés par un des noms mentionnés, c’est-à-dire les isoglosses suivent à peu près les frontières départementales. On peut

⁸⁰ BW 2008 : 496b

⁸¹ voir p. ex. Rác 2010 : 169-170

<http://anp.nemzetipark.gov.hu/botanikai-kutatas>

<http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/taxon.pl?300667>

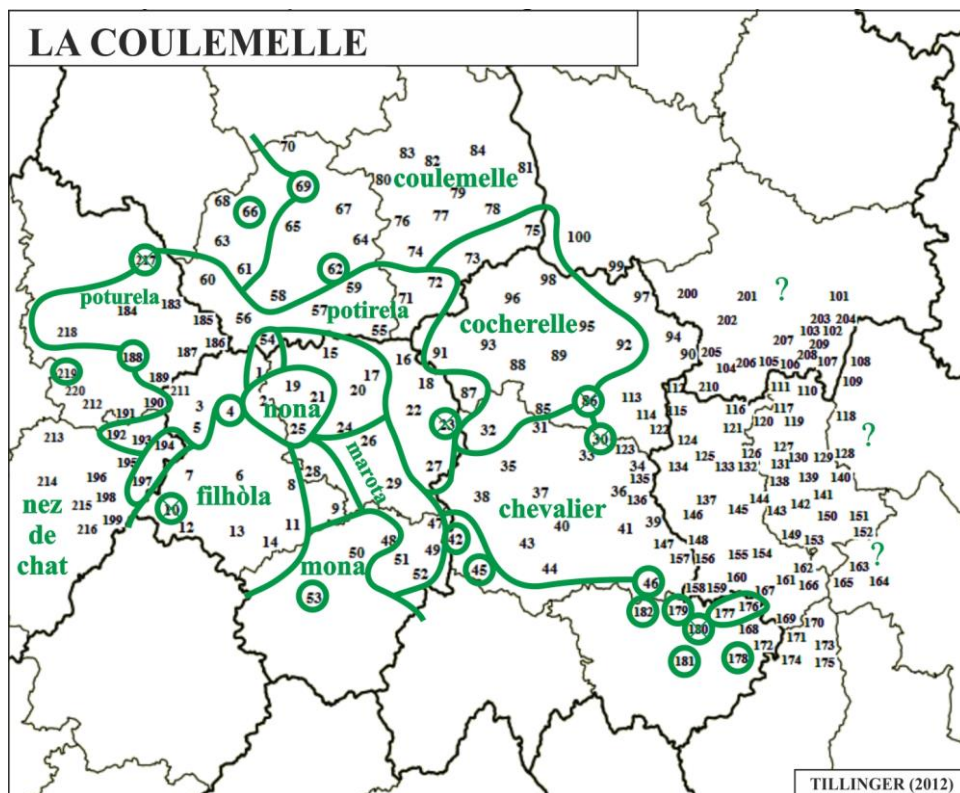
<http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/taxon.pl?310558>

aussi trouver trois îlots lexicaux sur cette carte. Il s'agit d'îlots minimaux représentant un seul point d'enquête, dont chacun se situe en Puy-de-Dôme. L'un de ces îlots est caractérisé par le nom *jarzin*, tandis que les deux autres sont marqués par le nom [pi də ra]. Ce dernier nom apparaît également en Haute-Loire à deux des trois points d'enquête informatifs de l'ALMC sur cette carte – le troisième représente un nom différent et unique sur la carte.

Le territoire du Croissant se divise par une limite de direction nord-est qui se trouve entre le sud de la partie occidentale du centre et le sud de la partie centrale du Croissant, suivant le nord de la frontière départementale entre la Haute-Vienne et la Creuse. Pour ce qui est du nord du Croissant, nous ne pouvons rien constater faute de carte pertinente dans l'ALCe.

3.16. « La coulemelle »

ALAL 395 – ALCe 69 – ALLy Ø – ALB Ø – ALMC 129 – ALO 386



1, 54 : *marmota* ; 4 : *coulemelle* ; 9, 28 : *champignon de bergère* ; 15, 17, 20, 24 : [kjozle] / [klozje] / [klorazie] = *quios(e)let* ; 42 : *champignon de bague* ;

45 : parapluie ; 46 : bague ; 53 : coulemelle ; 61, 63, 68 : cluniau ; 62 : fusée ; 66 : fusée ; 69 : [lyrèt] ; 176, 177 : bergère ; 178 : bague ; 179 : bolet à bague ; 181 : champignon blond ; 182 : coulemelle ; 194, 197 : nona ; 219 : grand bolet

Macrolepiota procera

- **coulemelle** ← lat. COLUMELLA ‘petite colonne’⁸²
- **baga** cf. fr. *bague* ; le pied de ce champignon est orné d’un anneau épais
- **bergère (bergièira)**
- **bolet à бага** ← empr. du lat. BOLETUS ‘cèpe’⁸³ ; le bolet est devenu une sorte de prototype de champignon, le mot « bolet » peut s’employer au sens « champignon »
- **champignon blond**
- **champignon de bergère (bargiera)**
- **champignon de la bague**
- **chevalier**
- **cocherelle** FEW II-2, 858b : *kok-*
- **grand bolet**
- **filhòla** cf. fr. *filleule*
- **fusée** par allusion à la forme du pied de ce champignon
- **[kjozle] / [klozje] / [klorazie] = quios(e)let ?** ; étymologie douteuse
- **[lyrèt]** étymologie douteuse ; ? *lurette*
- **marmòta (mamaròta, maròta etc.)** étymologie douteuse
- **mona** ‘la nonne’, à cause de la forme du chapeau de ce champignon, par allusion à la coiffe des nonnes
- **nez de chat**
- **nona** cf. fr. *nonne*, voir *mona*
- **parapluie** par allusion à la forme de ce champignon
- **pied de mouton**

⁸² DMD 2001 : 191a

⁸³ BW 2008 : 77a

– **poturela** /

potirela

‘champignon’ ; ← probablement lat. BŮTTIS ‘tonneau’,
cf. fr. *bouteille* ← lat. pop. BŮTTĪCŪLA⁸⁴

Sur la carte « coulemelle », on peut voir de nombreuses aires lexicales, aussi bien de grandes que de petites. Le nom *coulemelle* apparaît à plusieurs points d’enquête en Indre, dans la majeure partie du Cher, en Nièvre et dans l’est de l’Allier, et il forme ainsi une aire lexicale importante dans le domaine d’oïl. En dehors de cette aire, *coulemelle* apparaît encore à des points individuels, et forme trois îlots lexicaux dans le domaine d’oc, un en Haute-Vienne, un en Corrèze et un en Haute-Loire. Un autre nom caractéristique du domaine d’oïl et de la partie orientale du centre du Croissant, c’est *cocherelle* qui forme une aire lexicale importante en Allier, comprenant encore quelques villages dans certains départements contigus (en Cher et en Puy-de-Dôme). Le Puy-de-Dôme – et ainsi la partie orientale du Croissant – est essentiellement dominé par une aire *chevalier*. La limite entre cette aire *chevalier* et l’aire *coulemelle* ne peut pas être tracée précisément, car l’ALLY n’a pas de carte pour cette notion, et on n’a pas de données pour les points d’enquêtes situés près de l’extrémité orientale de la frontière départementale entre l’Allier et le Puy-de-Dôme. C’est aussi la raison pour laquelle l’extrémité orientale du Croissant ne peut pas être analysée. Le nord du centre et la plupart de la partie occidentale du Croissant sont caractérisés par l’aire *poturela* / *potirela* qui domine également le centre de la Vienne dans le domaine d’oïl, mais aussi l’est de la Creuse, le nord de la Haute-Vienne et quelques villages dans le nord de la Charente – des territoires faisant partie du Croissant et du domaine occitan. Le sud du centre du Croissant et le reste du domaine d’oc sont dominés par d’autres aires lexicales, par des noms différents de ceux déjà mentionnés. Quelques-unes de ces aires forment des îlots lexicaux comprenant seulement quelques points d’enquête. Sur la carte, on trouve aussi des îlots minimaux avec un seul village, représentant ou bien des noms uniques ou bien des noms qui forment des aires plus étendues ailleurs.

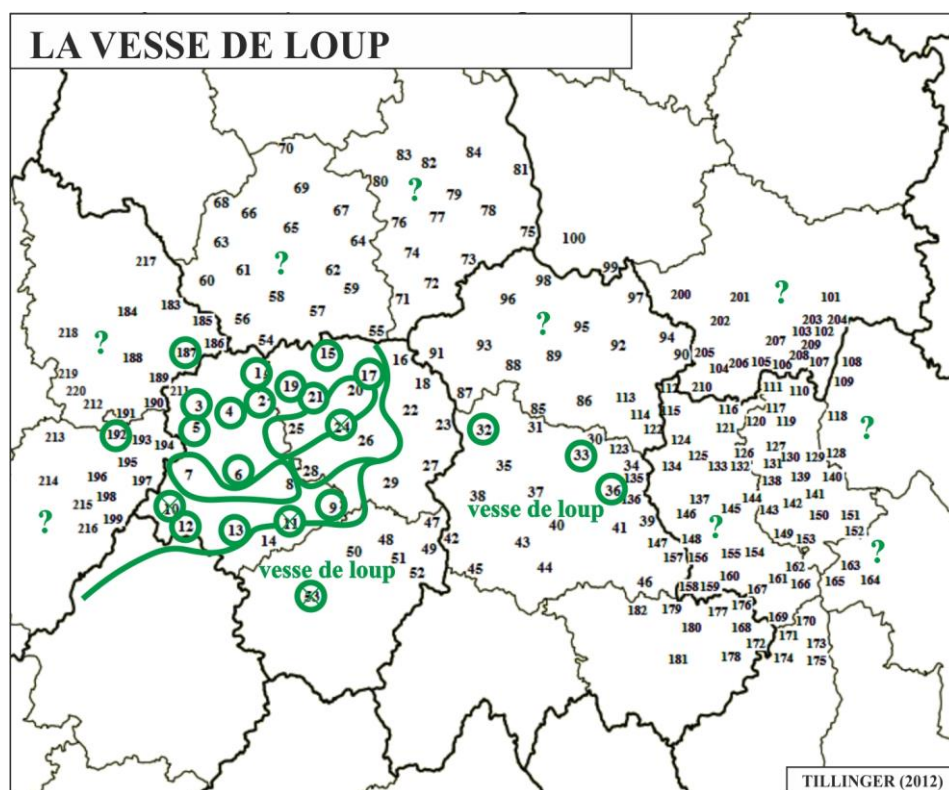
Pour ce qui est des isoglosses sur le territoire du Croissant, on peut constater une limite importante dans le nord-est de la Charente, séparant l’extrémité occidentale du reste du Croissant. Une autre limite suit la frontière sud de la partie occidentale du centre du Croissant (dans le nord de la Haute-Vienne), ce qui fait que l’on pourrait penser que cette partie du Croissant appartient plutôt au domaine d’oïl. Mais, si l’on a bien observé la carte, on peut constater que l’aire dominante de ces territoires ne dépasse pas les environs du Croissant, on ne peut pas donc dire que cette aire lexicale (*poturela* / *potirela*) soit typiquement oïl. Par contre, à cause de la présence des nombreuses aires lexicales dans le sud du centre du Croissant, cette partie peut être considérée

⁸⁴ BW 2008 : 84a

plutôt comme occitane. Par conséquent, nous avons deux limites de direction nord-sud : une entre la partie occidentale du sud du centre et le sud centre du Croissant (dans le nord-est de la Haute-Vienne), et une autre entre le sud du centre et le sud de la partie orientale du centre du Croissant (dans le nord-est de la Creuse). Comme ces limites séparent des territoires dans le sud du Croissant, on peut également parler d'une autre limite, cette fois-ci de direction est-ouest, séparant le nord (toujours avec le nom *poturela* / *potirela*) et le sud du centre du Croissant ; cette limite suit à peu près la frontière départementale entre l'Indre et la Creuse, soit la ligne médiane du Croissant. La partie orientale du centre du Croissant se divise en deux par une limite de direction nord-sud au long des frontières départementales entre le Cher et l'Allier, entre l'Allier et la Creuse. On trouve encore une limite dans le Croissant, notamment celle qui divise la partie orientale du Croissant ; cette limite est de direction est-ouest et sépare donc le nord et le sud de la partie orientale.

3.17. « La vesse de loup »

ALAL 397 – ALCe Ø – ALLy Ø – ALB Ø – ALMC 130 – ALO 387*



1 : *pet de chin* ; 2 : [palo] ; 3 : *pata-loba* ; 4 : *pet de nòna* ; 5 : *pet de lop* ; 6 : [puwèru] ; 7, 8 : *bufareu* ; 9 : *baga de lop* ; 12 : *piparòta* ; 13 : *fumarela* ; 15 : *bufa de lop* ; 17 : *bufet* ; 19 : *podros* ; 20, 25 : *fumareu* / *fumaron* ; 21 : *tabatiera dau diable* ; 26, 28 : *potariaud* / *potareu* ; 32 : *vessa* ; 33 : *pet de lop* ; 36 : *vesse* ; 187 : *pet de lop* ; 192 : *pet de lop*

Nom de champignons appartenant à plusieurs genres, dont le principal est *Lycoperdon*.

– **vesse de loup**

(**vessa de lop** / **vissida...** / **vissina...** / **vessinada...** / **vessalina...**)

– **la baga de lop** ‘bague de loup’

– **la bufa de lop** ‘souffle de loup’

– **lo bufareu** / **lo bufaròt** ‘souffleur’

– **lo bufet** ‘souffle(t)’

– **la fumarela** /

lo fumareu /

lo fumaron cf. fr. *fumerolle*, *fumeron*

– **la pata-loba** ‘patte-louve’

– **lo pet de chin** ‘pet de chien’

– **lo pet de lop** ‘pet de loup’

– **lo pet de nòna** ‘pet de nonne’

– **la piparòta** ← occ. *pipar* ‘fumer du tabac’

– **lo podros** / **lo polveros** ‘poudreux’

– **lo potareu** /

lo potariaud /

la potirela ‘champignon’ ; ← probablement lat. *BŪTTIS*, cf. fr. *bouteille* ← lat. pop. *BŪTTĪCŪLA* (cf. 3.16.)

– **la tabatiera dau diable** ‘tabatière du diable’

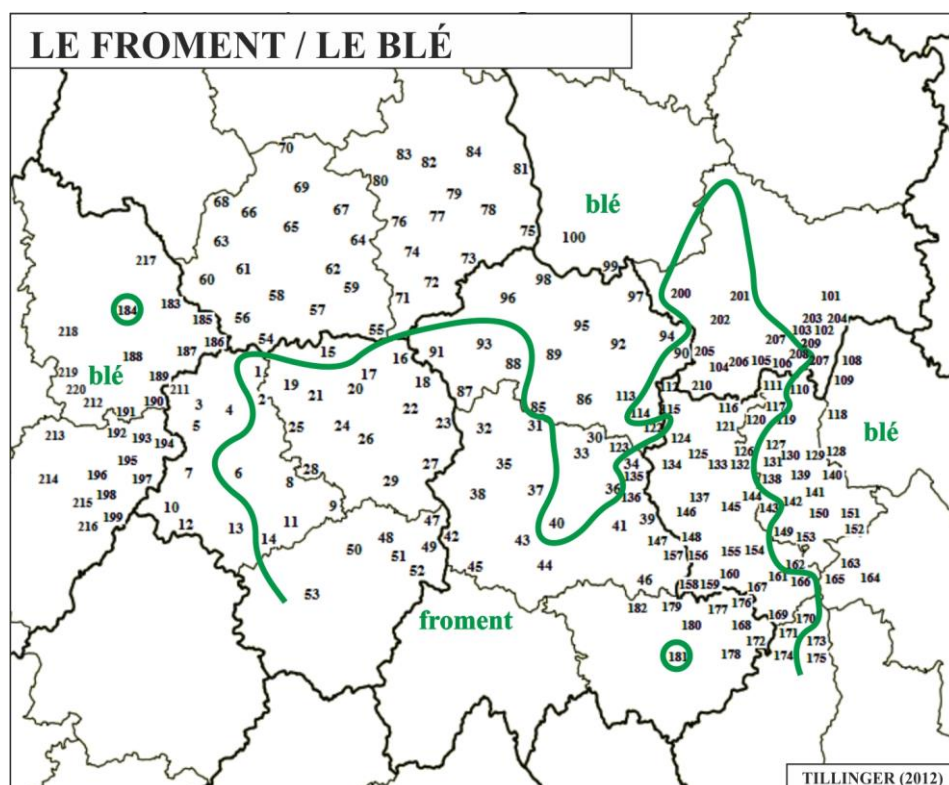
L’aire lexicale la plus étendue de cette carte est l’aire *vesse de loup* qui domine le Puy-de-Dôme, le sud de l’Auvergne, la Corrèze et l’est de la Creuse, et il faut aussi voir que cette aire continue vers le sud. On peut trouver trois îlots minimaux dans cette aire, tous les trois en Puy-de-Dôme. Mais les noms qui caractérisent ces îlots ne sont pas très différents de *vesse de loup* ; on trouve deux fois *vessa* / *vesse*, sans l’apparence du complément « de loup », et une fois *pet de lop* (‘pet de loup’) qui est une construction semblable à *vesse de loup*, la seule différence étant l’emploi des synonymes *pet* et *vesse*. Cette aire *vesse de loup* domine donc le sud de la partie orientale du centre et le sud de la partie

orientale du Croissant – le nord n'étant pas déterminable faute de carte pertinente dans l'ALCe (cela est également valable pour les deux extrémités, comme la carte pertinente manque dans l'ALLY et dans l'ALO aussi). Le sud de la partie occidentale du centre du Croissant, ainsi que toute la Haute-Vienne et la majeure partie de la Creuse sont caractérisés par une multitude de petites aires lexicales comprenant un ou deux villages chacune. Même si l'ALO n'a pas de carte spécialement pour « vesse de loup », on y trouve quand même des informations sur quelques villages, dont deux figurent même sur notre carte – nous avons donc décidé de marquer ces points d'enquête et de présenter les noms qui y ont été attestés.

Sur le territoire du Croissant, on trouve une seule limite remarquable, celle qui sépare le sud de la partie orientale et le sud de la partie occidentale du centre. Il s'agit donc d'une limite de direction nord-sud en Creuse.

3.18. « Le froment »

ALAL 1487 – ALCe 274* – ALLy 43 – ALB 389 – ALMC 963 – ALO 43



Triticum (genre)

- **froment** ← lat. FRŪMENTUM⁸⁵ ‘blé, froment ; céréale’⁸⁶
- **blé** mot gallo-roman ← francique **blād* ‘produit d’un champ’⁸⁷

Dans ce cas, il s’agit de la notion « froment » ou « blé ». Nous avons signalé les deux mots français, car tous les deux s’emploient dans les atlas linguistiques pour indiquer la même notion. Les rédacteurs de l’ALAL ont précisé pourquoi ils avaient choisi « froment » au lieu de « blé », la raison en est simple : les variantes du nom employé sur plusieurs territoires et correspondant étymologiquement au nom français « blé », désignent « le seigle », et les enquêteurs n’avaient pas voulu influencer la réponse des informateurs.

Notre carte présente deux aires lexicales principales, l’aire *blé* et l’aire *froment*. Le nom *froment* apparaît en général dans les villages où le nom *blé* s’utilise pour la notion « seigle ». La limite entre ces deux aires traverse la Haute-Vienne depuis le sud vers le nord, elle change de direction à la frontière départementale entre la Haute-Vienne et l’Indre, elle suit à peu près la frontière entre l’Indre et la Creuse et celle entre le Cher et l’Allier, pour changer de direction de nouveau dans le centre de l’Allier, tout en continuant vers le sud du Puy-de-Dôme ; la limite passe ensuite vers le nord-ouest de la Loire, longe la frontière entre l’Allier et la Saône-et-Loire, puis celle entre la Nièvre et la Saône-et-Loire, elle change de direction, redescend à travers la Saône-et-Loire, et suit approximativement la frontière entre la Loire et le Rhône pour continuer en Ardèche. Sur la carte, on ne trouve que deux îlots lexicaux, il s’agit alors d’îlots minimaux comprenant un seul point d’enquête. L’un de ces îlots représente le nom *froment* et se trouve donc dans l’aire *blé*, dans le centre de la Vienne – un territoire traditionnellement oïl. L’autre îlot représente le nom *blé* dans l’aire *froment*, dans le centre de la Haute-Loire.

La seule isoglosse de la carte décrite ci-haut traverse le Croissant. On peut constater une limite de direction nord-sud entre le sud de la partie occidentale du centre et le sud du centre du Croissant. Une autre limite de direction est-ouest sépare le centre et la partie orientale du centre, en divisant ainsi le nord et le sud de ces parties du Croissant. Une troisième limite, de direction nord-sud, sépare le sud de la partie orientale du centre et le sud de la partie orientale. Cette partie orientale se sépare de l’extrémité orientale par une autre limite de

⁸⁵ BW 2008 : 279a

⁸⁶ cf. OLD 739c

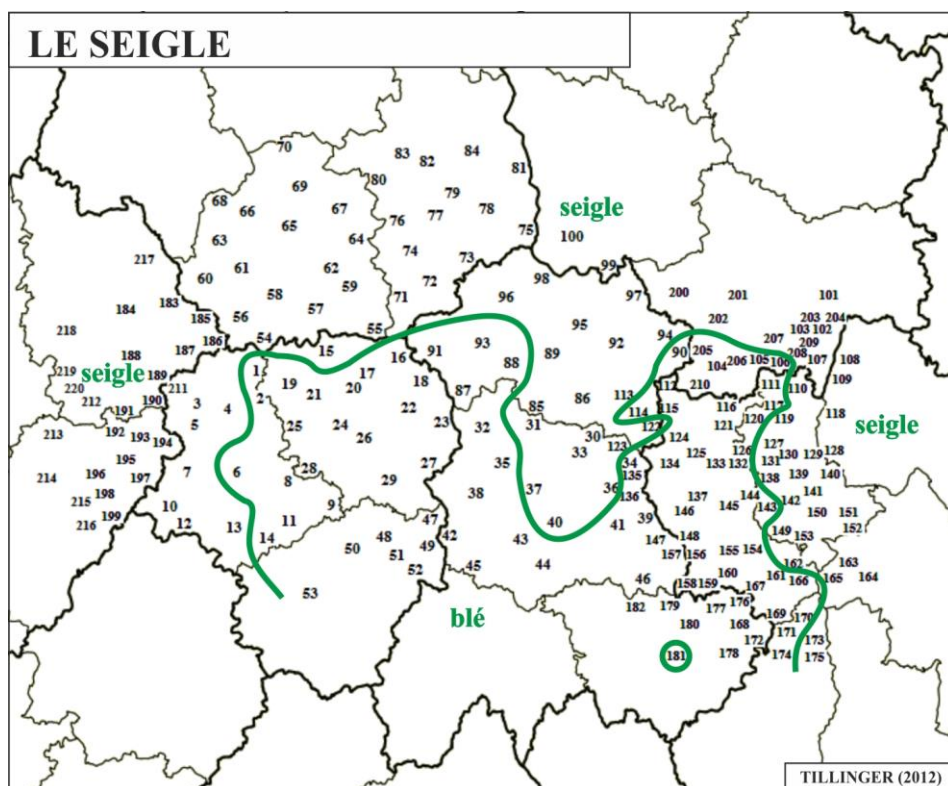
⁸⁷ BW 2008 : 74a

direction nord-sud. Pour résumer, le sud de la majeure partie du centre du Croissant se caractérise par le nom *froment* (soit un territoire plutôt occitan), tandis que le reste est dominé par le nom *blé* (typique du domaine d'oïl).

Pour ce qui est du territoire francoprovençal, sa partie occidentale (en Loire) est dominée par *froment*, mais le reste se caractérise par *blé*, ce qui signifie que l'on ne peut considérer le domaine francoprovençal ni comme domaine unique, ni comme un domaine qui appartiendrait à l'un des deux autres domaines principaux (oïl ou oc).

3.19. « Le seigle »

ALAL 1488 – ALCe 274 – ALLy 44 – ALB 390 – ALMC 963 – ALO 45



181 : *seigle*

Secale (genre), *Secale cereale* (nom binominal)

– **seigle** ← lat. SĒCALE ‘id.’⁸⁸

– **blé** mot gallo-roman ← francique **blād* ‘produit d’un champ’ (voir 3.18.)

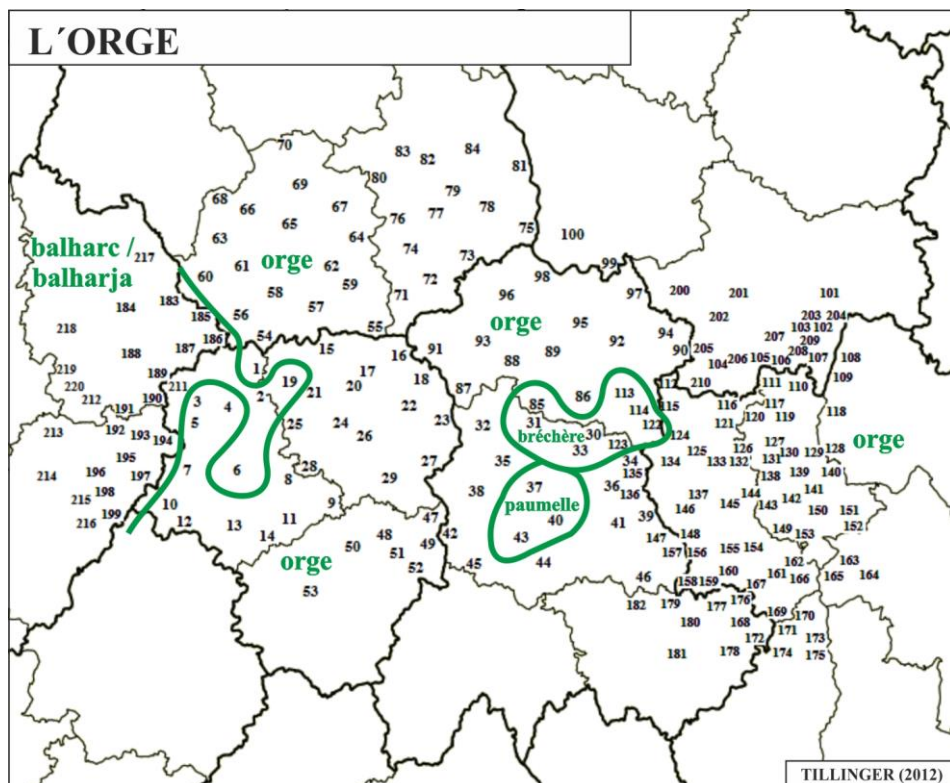
Notre carte « seigle » est presque identique avec la carte « froment / blé » : la plupart des informateurs utilisant le nom *blé* pour « froment / blé » se servent du nom *seigle* pour désigner « seigle », alors que ceux qui emploient *froment* pour « froment / blé » utilisent *blé* pour « seigle ». Si l’isoglosse passe différemment entre certains points d’enquête sur la carte « seigle », c’est parce que certains d’entre ceux qui emploient le nom *froment* pour « froment / blé » se servent du nom *seigle* pour « seigle » – et le nom *blé* n’apparaît pas dans leur usage. Une telle différence se manifeste dans le cas de deux villages en Puy-de-Dôme, mais cela ne modifie que peu la limite traversant le Croissant, séparant le sud de la partie orientale du centre et le sud de la partie orientale du Croissant. L’autre différence peut être observée en Saône-et-Loire, mais cela n’influence aucune limite à l’intérieur du Croissant et ne modifie nullement la position du domaine francoprovençal ; il s’agit d’un phénomène qui concerne le domaine d’oïl. L’un des deux îlots présenté sur la carte « le froment / le blé » figure même sur cette carte « seigle », celui attesté en Haute-Loire, mais l’îlot lexical en Vienne ne se manifeste plus, et la raison en est la même que dans le cas des autres différences.

Il est intéressant de remarquer que l’on peut constater des phénomènes semblables dans les dialectes hongrois (voir 4.3.).

⁸⁸ BW 2008 : 581b

3.20. « L'orge »

ALAL 1492 – ALCe 274* – ALLy 73* – ALB 393 – ALMC 965 – ALO 46



Hordeum (genre), *Hordeum vulgare* (nom binominal)

- **orge** ← lat. HORDEUM 'id.'⁸⁹
- **balharc / balharja** ← lat. BALEARICU 'des Baléares'⁹⁰
- **bréchère** cf. anc. prov. *brais* (XII^e) 'orge préparée pour la fabrication de la bière' ← lat. pop. BRACES (signalé par Pline comme gaulois) 'sorte d'épeautre' (sens peut-être inexact, les formes celtiques correspondantes signifient 'malt') → lat. pop. *BRACIARE → fr. *brasser*⁹¹

⁸⁹ BW 2008 : 448b

⁹⁰ Lavalade 2003 : 15

⁹¹ BW 2008 : 87a

– **paumelle** ‘sorte d’orge’ ← prov. *paumola* ← lat. PALMULA ‘petite palme’ (nommé ainsi à cause de la forme de l’épi de cette plante)⁹²

La majeure partie de notre carte « orge » est dominée par l’aire lexicale du nom *orge* ; cela est valable pour chacun des trois domaines principaux (oïl, oc et francoprovençal). Sur les territoires occidentaux, il apparaît cependant une autre aire lexicale, étendue et considérable, l’aire du nom *balharc* / *balharja*. Cette aire occupe la Vienne et la Charente, mais ce nom se présente même en Haute-Vienne et en Creuse ; on peut donc voir que ce nom caractérise aussi bien des territoires oïl que des territoires oc. Les deux autres aires lexicales de notre carte se manifestent comme des îlots à l’intérieur de l’aire *orge* en Auvergne ; l’aire *paumelle* comprend trois points d’enquête dans le centre du Puy-de-Dôme, tandis que l’autre, l’aire *bréchère*, contiguë à l’autre îlot, comprend quatre points dans le nord du Puy-de-Dôme et quatre points dans le sud de l’Allier. La présence de l’aire *balharc* / *balharja* en Haute-Vienne et en Creuse représente une formation intéressante ; c’est probablement le nom *orge* qui gagne du terrain de plus en plus et il se substitue au nom *balharc* / *balharja*, donc, à notre avis, c’est l’aire *orge* qui pénètre dans l’aire *balharc* / *balharja* de deux côtés (depuis le nord et le sud) d’une telle façon que la partie orientale de l’aire *balharc* / *balharja* a failli se détacher de la vaste partie occidentale et elle forme une sorte d’îlot lexical avec trois points d’enquête.

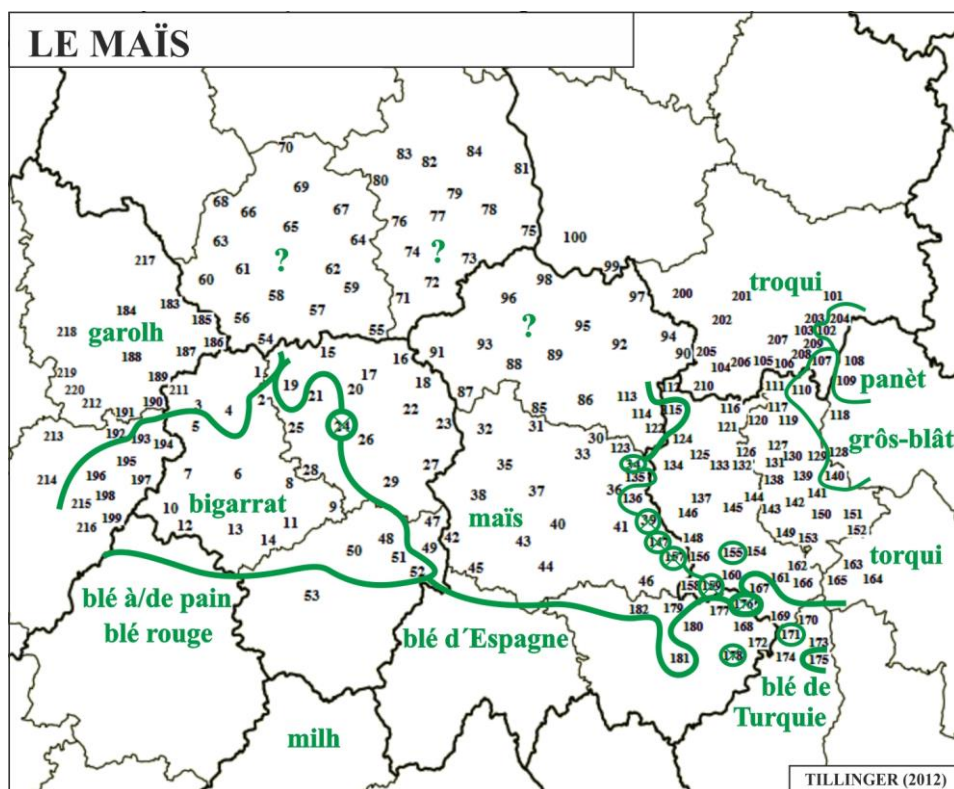
Sur le territoire du Croissant, on peut constater une limite qui détache la partie occidentale et, partiellement, la partie occidentale du centre du Croissant (aire *balharc* / *balharja*) du reste du Croissant. La partie orientale du Croissant est déterminée par la présence de l’îlot lexical du nom *bréchère*, entre la partie orientale du centre et l’extrémité orientale du Croissant, ces parties étant dominées par l’aire *orge*. Cependant, l’isoglosse délimitant cet îlot lexical n’est pas d’une telle importance – du point de vue de la division du Croissant – que la limite observée à l’ouest, car le nom *bréchère* représente ainsi une aire qui ne caractérise que le Croissant – ce qui est, bien évidemment, un fait intéressant en tant que tel.

Comme nous l’avons déjà vu, le domaine francoprovençal, tout comme les deux autres domaines, est dominé par l’aire *orge*, et, ainsi, il ne se sépare ni du domaine d’oïl, ni du domaine d’oc. Par contre, il faut aussi voir que les points 113, 114, 122 et 123, caractérisés par le nom *bréchère*, font justement partie du Croissant, car ils représentent une petite zone de transition entre le domaine d’oïl et le domaine francoprovençal, ce qui signifie que sur un certain territoire en quelque sorte francoprovençal on peut tout de même constater la présence d’un nom autre qu’*orge*.

⁹² BW 2008 : 470a

3.21. « Le maïs »

ALAL 1493 – ALCe Ø – ALLy 74 – ALB 778 – ALMC 968 – ALO 49



155 : *maïs*

Zea (genre), *Zea mays* (espèce)

- **maïs** empr. de l'esp. *mais* 'id.', emprunté lui-même à la langue des Arouaks d'Haïti. Le maïs fut introduit d'abord en Espagne.⁹³
- **bigarrat** ← occ. *milh-garroelh* 'id.', infl. par la Bigorre (micro-région en Gascogne), lieu de transit de ce blé d'Espagne⁹⁴ ; *milh* 'millet' ← lat. *MILIUM* 'millet'⁹⁵ ; voir aussi **garolh**

⁹³ BW 2008 : 384a

⁹⁴ Lavalade 2003 : 22

⁹⁵ Lavalade 2003 : 22

- **garolh** ← lat. pop. *CARULIUM⁹⁶, dim. du gr. *káryon* ‘fruit à coque dure’, cf. esp. *garulla* ‘raisin égrené’⁹⁷
- **panèt** ‘millet’ ← lat. PANICUM ‘panic’ (sorte de millet)⁹⁸
- **torqui** forme abrégée de *blé de Turquie*
- **blé à/de pain**
- **blé d’Espagne**
- **blé de Turquie**

Notre carte « maïs » comprend plusieurs aires lexicales étendues. L’aire du nom *maïs* occupe la majeure partie de la Creuse (excepté sa partie occidentale), presque tout le Puy-de-Dôme et quelques points d’enquête dans le nord-est de la Corrèze et dans le nord de la Haute-Loire. Cette aire est probablement la continuation d’une aire *oïl* non-attestée par ALCe comme la carte pertinente y manque. Dans l’ouest du domaine d’*oïl* traditionnel sur notre carte (la Vienne et la partie occidentale de la Charente), on trouve une aire *garolh* qui domine également le nord de la Haute-Loire. Cette aire caractérise ainsi la partie occidentale du centre du Croissant, et, partiellement, même sa partie occidentale. L’extrémité occidentale du Croissant, ainsi que tout le nord-est de la Charente, la majeure partie de la Haute-Vienne (excepté le nord), l’ouest de la Creuse et le nord de la Corrèze et de la Dordogne sont occupés par l’aire du nom *bigarrat*, qui est étymologiquement très proche du nom *garolh*. Les territoires occitans plus au sud (qui ne font pas partie de nos recherches) se caractérisent par des noms composés comprenant l’élément lexical *blé* complété par divers compléments. (Encore plus au sud, on peut constater même l’apparition du nom *milh* dont l’aire se mélange avec celle des noms composés avec *blé*.) Dans le nord-est de la Haute-Loire et dans le nord de l’Ardèche, on trouve une aire *blé de Turquie*. Au nord de cette aire et à l’est de l’aire *maïs*, dans le domaine francoprovençal en Loire, en Rhône et dans le nord-ouest de l’Isère, on constate une aire *torqui* qui continue en Saône-et-Loire (et encore vers le nord hors des points d’enquête de notre carte). Dans l’est du Rhône, dans le sud de la Saône-et-Loire et en Ain, on constate l’existence d’une aire lexicale *grôs-blât*. Cette aire est contiguë à l’aire *panèt* qui se manifeste dans le sud-est de la Saône-et-Loire et en Ain.

Sur le territoire du Croissant, nous avons trouvé une limite de direction est-ouest, qui peut être tracée entre l’extrémité occidentale Croissant (aire *bigarrat*) et la partie occidentale du Croissant (aire *garolh*), tout près de la frontière départementale entre la Vienne et la Charente. Une deuxième limite,

⁹⁶ Lavalade 2003 : 22

⁹⁷ BDELC 2008 : 272

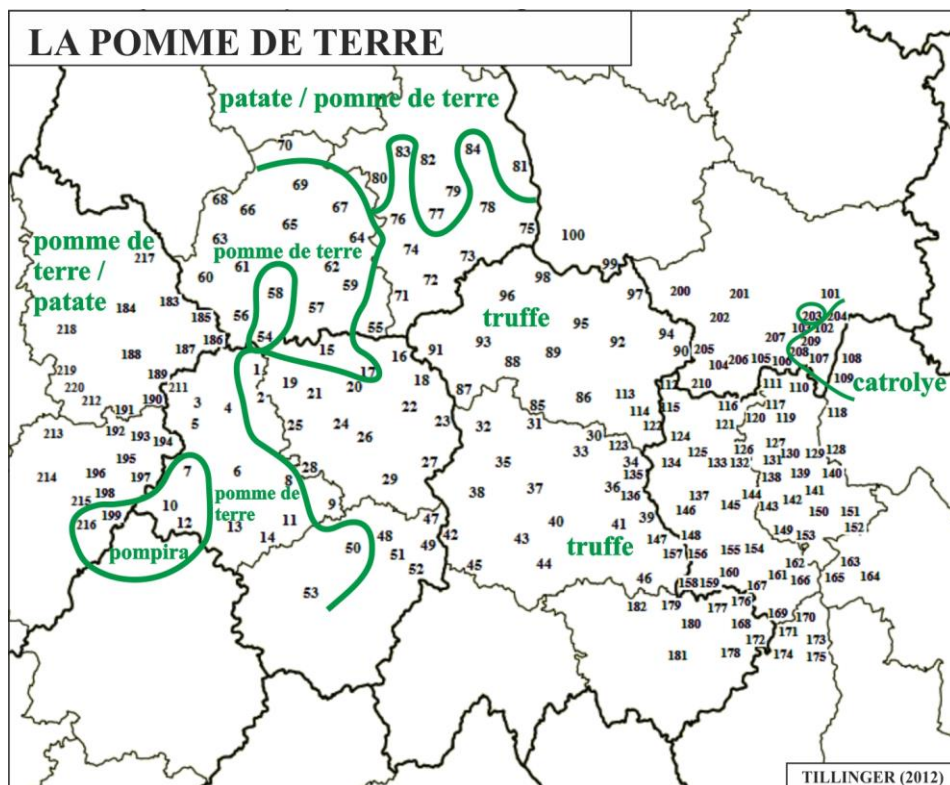
⁹⁸ Rossi 2004 : 312

de direction nord-sud, passe entre le sud de la partie occidentale du centre du Croissant (aire *garolh*) et la partie centrale du Croissant (aire *maïs*), entre le nord-est de la Haute-Vienne et le nord-ouest de la Creuse, tout en suivant la frontière départementale. La troisième et dernière limite dans le Croissant sépare l'extrémité orientale du reste du Croissant – il s'agit d'une limite de direction nord-sud, qui suit la frontière départementale entre l'Allier et la Loire. On peut donc constater que la majeure partie du Croissant est occupée par l'aire du nom *maïs*, suite à la pénétration profonde de cette aire dans le domaine occitan caractérisé ailleurs par d'autres noms.

Le domaine francoprovençal représente un territoire distinct grâce à ces aires lexicales uniques. Il faut voir en même temps que le nom le plus caractéristique du domaine francoprovençal est aussi présent sur des territoires contigus oïl et oc, et, si l'on décidait de ne pas considérer ce domaine comme distinct, il ne serait pas possible de le classer dans une même catégorie avec seulement l'un des deux autres grands domaines (oïl ou oc).

3.22. « La pomme de terre »

ALAL 1577 – ALCe 279 – ALLy 265 – ALB 752 – ALMC 197 – ALO 255



54, 58 : patate ; 203 : tapine

Solanum (genre), *Solanum tuberosum* (nom binominal)

– pomme de terre

– catrolye

← all. *Kartoffel* ‘pomme de terre’ ← it. *tartufolo* ‘truffe’
 ← lat. TERRAE TŪBER ‘tubercule de terre’ (ou bien au sens ‘truffe’⁹⁹ ou bien ‘cyclamen’¹⁰⁰)

⁹⁹ cf. *DUDEN Etymologie : Herkunftswörterbuch der deutschen Sprache* 1989 : 331ab

¹⁰⁰ cf. *Etymologisches Wörterbuch des Deutschen*, Tome 2, 1989 : 800ab, ou bien OLD 1927c

- **patate** antérieurement *batate* (même au début du XIX^e s.), empr. de l’esp. *batata* / *patata* ‘id.’, lui-même emprunté à l’arouak d’Haïti¹⁰¹, infl. par *papa* ‘pomme de terre’, empr. de la langue quechua¹⁰²
- **pompira** ← all. *grundbirne* ‘id.’, infl. par *poma* ‘pomme de terre’¹⁰³
- **tapine** nom également utilisé pour fr. *topinambour* ayant la même origine
 ← nom d’une peuplade du Brésil, dans son parler *Toupinambás*¹⁰⁴
- **truffe / truche** empr. de l’anc. prov. *trufa* ← lat. pop. TŪFERA
 ← *TŪFER, forme osco-ombrienne du lat. cl. TŪBER
 ‘tumeur, tubercule’¹⁰⁵

Si l’on observe les différentes aires lexicales, on peut diviser notre territoire analysé en deux grandes parties, occidentale et orientale et non septentrionale et méridionale – comme on pourrait s’y attendre d’après l’existence des domaines d’oïl et d’oc. La partie orientale est dominée par l’aire lexicale du nom *truffe* (*truche*), alors que la partie occidentale se caractérise par d’autres noms, tels que *pomme de terre*, *patate* ou l’îlot *pompira* dans le domaine d’oc (l’est de la Charente, le sud-ouest de la Haute-Vienne et le nord de la Dordogne). Le domaine francoprovençal est ainsi occupé, sans équivoque, par le nom *truffe* (*truche*), d’autres noms n’y apparaissent que sporadiquement, voir l’aire lexicale *catrolye* dans le nord du domaine francoprovençal, dans le sud-est de la Saône-et-Loire et en Ain, ou encore l’îlot minimal du nom *tapine* dans le sud-est de la Saône-et-Loire. La limite de direction nord-sud séparant les deux grandes aires mentionnées passe à peu près entre l’Indre et le Cher dans le domaine d’oïl, elle traverse le nord du centre du Croissant et fait un détour vers l’ouest, tout en divisant la partie occidentale du centre du Croissant en deux, en suivant approximativement la ligne médiane du Croissant pour continuer ensuite de nouveau vers le sud dans l’est de la Haute-Vienne et dans le centre de la Corrèze. Si l’on continuait vers le sud en dehors de notre carte, on pourrait voir que l’aire lexicale *truffe* gagne du terrain de plus en plus vers l’ouest, tandis que dans le domaine d’oïl, plus exactement en Cher, les autres aires lexicales dominent le nord, tout en repoussant ainsi la limite de l’aire *truffe* vers l’est. Il est intéressant de voir comment les deux aires lexicales

¹⁰¹ BW 2008 : 467a

¹⁰² cf. BDELC 2008 : 417

¹⁰³ Lavalade 2003 : 157

¹⁰⁴ BW 2008 : 638a

¹⁰⁵ BW 2008 : 654b

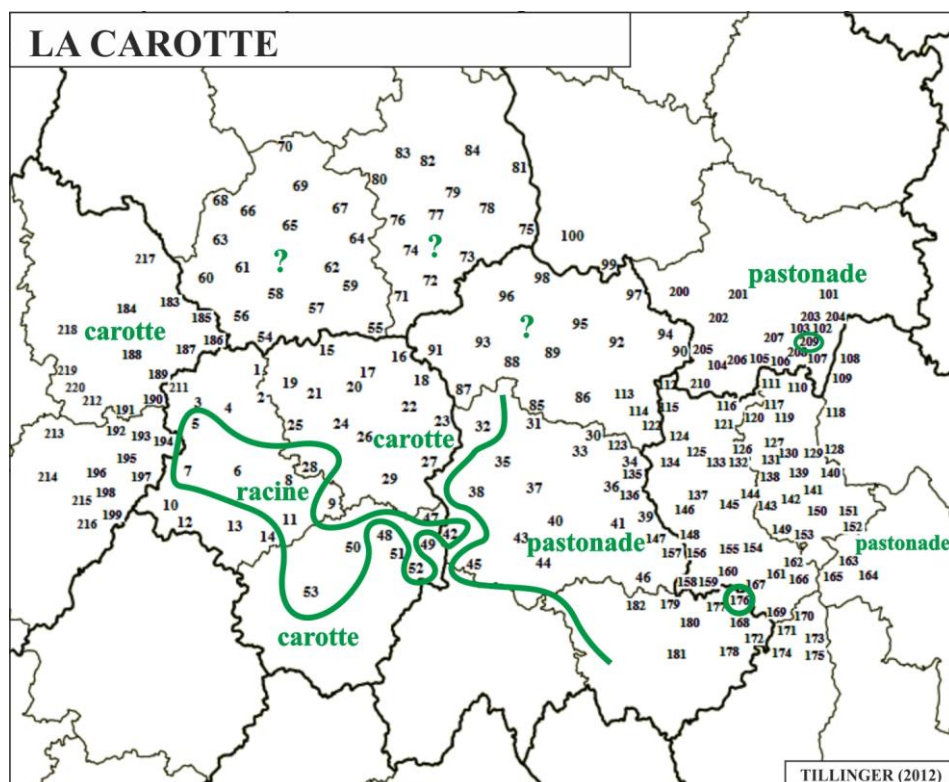
(l'aire mixte *pomme de terre / patate* et l'aire *truffe*) se pénètrent l'une l'autre ; il s'agit de plusieurs formations de « cale », les unes à côté des autres.

Le territoire du Croissant est donc divisé par une limite complexe qui se compose de trois parties : la première, de direction nord-sud, qui coupe en deux le nord du centre du Croissant, en formant ainsi une partie occidentale et une partie orientale ; la deuxième, de direction est-ouest, qui sépare le nord et le sud de la partie occidentale du centre du Croissant ; la troisième, de direction nord-sud, séparant le sud de la partie occidentale du centre et le sud de la partie occidentale du Croissant.

D'après notre carte, le domaine francoprovençal ne se détache ni du domaine d'oïl, ni du domaine d'oc.

3.23. « La carotte »

ALAL 1580 – ALCe Ø – ALLy 261* – ALB 742 – ALMC 181 – ALO 272*



176 : racine ; 209 : racine

Daucus (genre), *Daucus carota* (nom binominal)

- **carotte** empr. du lat. CAROTA ← gr. *karôton*¹⁰⁶
- **pastonade** avec altération de la terminaison ← anc. prov. *pastenaga*
 ← lat. PASTINĀCA ‘panais, carotte’ ; cf. fr. *panais*¹⁰⁷
- **racine**

L’aire lexicale la plus étendue sur cette carte « carotte » est justement l’aire *carotte* qui apparaît aussi bien dans le domaine d’oïl que dans le domaine d’oc, par contre, on ne trouve ce nom nulle part dans le domaine francoprovençal. Le nom qui caractérise ce dernier est *pastonade*, dont l’aire prédomine également dans les territoires contigus vers le nord (en Saône-et-Loire), vers l’ouest (en Puy-de-Dôme) et vers le sud aussi (en Haute-Loire et en Ardèche). Comme une carte pertinente n’existe pas dans l’ALCe, nous supposons seulement que ce nom s’emploie en Allier aussi, ou même ailleurs dans le domaine d’oïl. La limite entre l’aire *carotte* et l’aire *pastonade* passe dans le domaine d’oc suivant approximativement les frontières départementales entre la Creuse et le Puy-de-Dôme, plus au sud entre la Corrèze et le Puy-de-Dôme, et encore plus au sud entre le Cantal et la Haute-Loire, la limite lexicale se rapprochant ainsi de plus en plus du sud du domaine francoprovençal vers l’est. Nous supposons que, dans le cas du nom *pastonade*, il s’agit d’un nom typiquement francoprovençal dont l’aire a dépassé le domaine francoprovençal et a pénétré dans les autres domaines, dominés par *carotte*. À l’intérieur de l’aire *pastonade*, on ne trouve que deux îlots minimaux représentant le nom *racine*, un en Saône-et-Loire et un autre en Haute-Loire. Ce dernier nom caractérise d’ailleurs une aire lexicale assez étendue dans le domaine d’oc, sur le territoire traditionnellement limousin, en Haute-Vienne (la partie centrale du département) et en Corrèze (dans le nord du département), occupant un village en Creuse et un autre en Puy-de-Dôme aussi.

Le territoire du Croissant est ici divisé par une seule limite remarquable, notamment par celle qui sépare l’aire *carotte* et l’aire *pastonade* dans la partie nord-ouest du Puy-de-Dôme. Il s’agit d’une limite de direction nord-sud, séparant le sud de la partie orientale du centre du Croissant et le sud de la partie orientale du Croissant. Pour ce qui est du nord du Croissant, nous n’en avons aucune information, comme il n’y a pas de carte pertinente dans l’ALCe.

En ce qui concerne le domaine francoprovençal, avec l’exception des deux îlots minimaux situés aux extrémités septentrionale et méridionale de ce domaine, comme nous l’avons déjà précisé, il est dominé par la même aire lexicale qui prédomine dans les territoires oïl et oc contigus à ce domaine. Ce

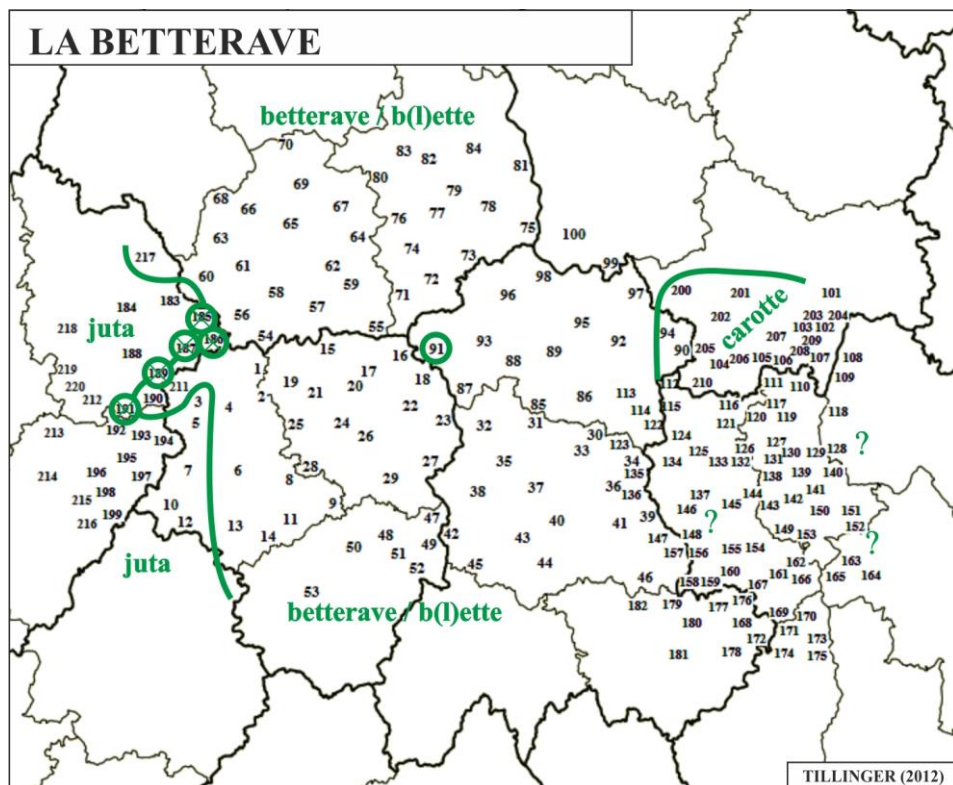
¹⁰⁶ BW 2008 : 110b

¹⁰⁷ BW 2008 : 458a

fait rend possible de considérer le domaine francoprovençal comme distinct des deux autres domaines principaux (oïl et oc).

3.24. « La betterave »

ALAL 1579 – ALCe 277 – ALLy Ø – ALB 776 – ALMC 182 – ALO 261



91 : racine

Beta (genre), *Beta vulgaris* (nom binominal)

- **betterave** bette + rave ; *bette* : empr. du lat. BETA ‘bette, poirée’¹⁰⁸
- **blette** ← lat. BLITUM ‘id.’¹⁰⁹
- **carotte** voir 3.23.

¹⁰⁸ BW 2008 : 69b

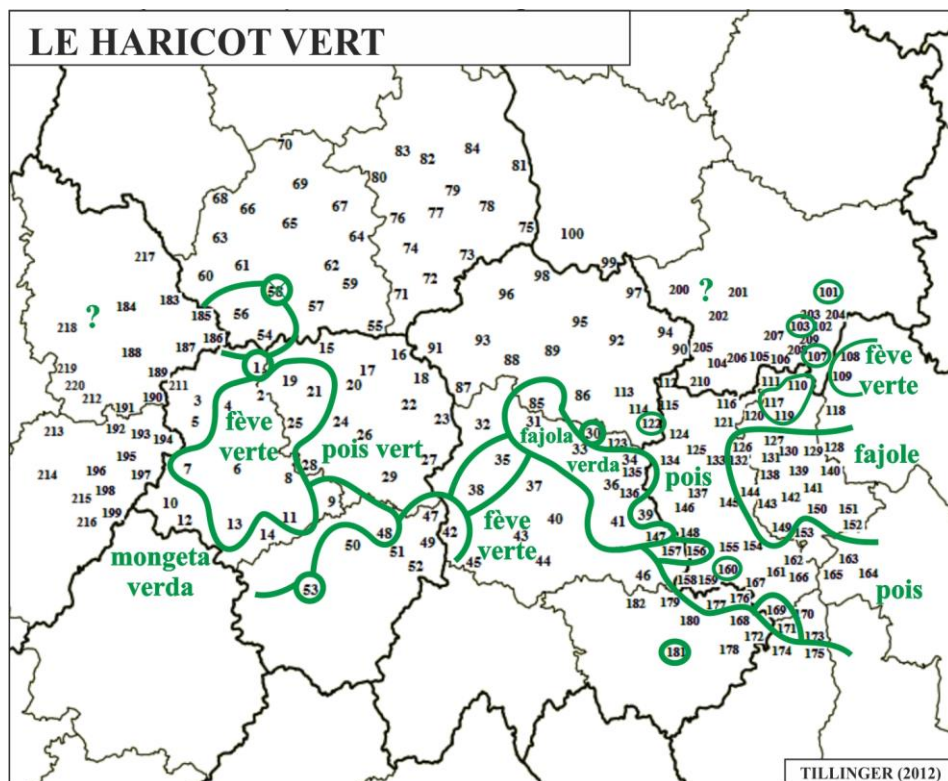
¹⁰⁹ BW 2008 : 69b

- **juta** étymologie douteuse
- **racine**

L'aire lexicale prédominante de cette carte est l'aire mixte des noms *betterave* / *b(l)ette*, qui occupe les territoires oïl et oc. Si nous avions traité ces deux noms séparément, nous aurions obtenu des aires très morcelées, et nos analyses n'auraient pas abouti à un résultat plus éloquent. À l'ouest, aussi bien dans le domaine oïl (en Vienne et dans l'ouest de la Charente) que dans le domaine d'oc (dans l'est de la Charente et dans l'ouest de la Haute-Vienne – et même en Dordogne, en dehors de la partie analysée de notre carte), on trouve une autre aire lexicale, l'aire *juta*. Une partie de l'isoglosse marquant la limite entre ces deux aires ne peut pas être tracée avec précision, car il manque des données dans l'ALO pour les points d'enquête situés le long de la frontière départementale entre la Vienne et la Haute-Vienne. L'ensemble de ces points forme une sorte de chaîne et on peut savoir que la limite réelle entre les deux aires en question passe près de ces points qui font d'ailleurs partie de la partie occidentale du Croissant. Comme cette partie du Croissant n'est pas très vaste, et comme il s'agit de cinq points contigus, nous ne pouvons pas préciser la limite qui traverse ce territoire. Ce qui est cependant évident d'après la carte, c'est que l'extrémité occidentale du Croissant représente une aire différente de celle occupant la partie centrale du Croissant. À l'est, en Saône-et-Loire et dans l'est de l'Allier, on peut constater l'existence d'une troisième aire lexicale – il s'agit de l'aire *carotte*. Comme dans l'ALLY il n'y a pas de carte pertinente pour la notion en question, la présence du nom *carotte* (au sens de 'betterave') n'est pas attestée par un atlas, mais, grâce aux dictionnaires du francoprovençal, on peut savoir que ce sont les noms *carotte* et *betterave* qui prédominent dans le domaine francoprovençal. La carte montre que l'aire *carotte* connaît une limite de direction est-ouest dans le centre de la Saône-et-Loire, et une autre limite, de direction nord-sud, dans l'est de l'Allier. Ces faits nous permettent de déduire qu'il s'agit d'un usage typique au domaine francoprovençal et aux zones de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oïl. D'après les cartes pertinentes de l'ALAL et de l'ALMC, on peut savoir que *carotte* n'est attesté ni à l'ouest, ni au sud de la Loire. Il est intéressant de remarquer que, comme nous l'avons montré sous 3.23, le nom *carotte* ne s'emploie pas au sens de 'carotte' dans le domaine francoprovençal, il ne s'agit donc pas d'un nom commun pour certaines plantes à racines. D'ailleurs, le nom *racine* (qui s'emploie au sens 'carotte' sur un certain territoire précisé sous 3.23) apparaît même sur cette carte « betterave », à un seul point d'enquête, dans l'ouest de l'Allier, en plein centre du Croissant. Mais, dans le Croissant, la seule limite ayant une certaine importance du point de vue de nos recherches, passe dans le nord de la Haute-Vienne, et elle divise le sud de la partie occidentale du Croissant en deux parties.

3.25. « Le haricot vert »

ALAL 1656 – ALCe Ø – ALLy 256 – ALB Ø – ALMC 176 – ALO Ø



1 : haricot vert ; 30 : haricot vert ; 35, 38 : haricot vert ; 42, 47, 49, 50, 51, 52 : [portaba] ; 53 : [pezjo] vert ; 54, 56 : lumelle ; 101 : fajole ; 103 : haricot ; 107 : fajole ; 110, 117, 119 : [kuts] / [kots] / [kwats] / gousse ; 122 : haricot ; 156, 157 : gata ; 160 : [dœs] / dølça ; 169, 171 : [dosa] / dølça ; 181 : gata

Fruit immature de *Phaseolus vulgaris*

- **haricot (vert)** haricot ‘sorte de ragoût de mouton’ (XIV^e, *hericoq de mouton*) ← anc. fr. *harigoter* ‘couper en morceaux’ ; *feves d’aricot* (1628), cette forme est due très probablement au fait que les haricots entrent souvent dans la composition du ragoût de mouton appelé *haricot* (aussi *hericot*)¹¹⁰

¹¹⁰ BW 2008 : 316a

- **dòlça** /
[dœs] / [dosa] ‘gousse’ ; ← lat. pop. *DOLCEA ‘id.’¹¹¹
- **fajola (verda)** ← lat. cl. PHASEŎLUS ‘haricot, fève’ (mot d’origine grecque), directement du lat. ou peut-être via it. *fagiuolo*¹¹²
- **fève** ← lat. FABA ‘id.’¹¹³
- **gata** /
[gat] / [gati] ? ‘gousse’
- **[kots]** /
[kuts] / [kwats] ‘cosse, gousse’ ← dériv. du lat. CŎCCUM¹¹⁴ ;
cf. fr. *cosse* ← lat. pop. *COCCIA, altération, par
croisement avec le mot enfantin continué par *coque*¹¹⁵ ;
cf. également fr. *gousse*, origine inconnue¹¹⁶
- **lumelle** ← lat. LAMELLA ‘lamelle’¹¹⁷ ; cf. occ. *pouès en lumelles*
‘haricots verts’ (*‘pois en lamelles’)
- **mongeta** ← lat. MONACHA ‘nonne’¹¹⁸
- **pois (vert)**
- **[portaba]** étymologie douteuse

Sur notre carte, les territoires centraux du domaine d’oïl sont dominés par l’aire *pois vert*. Comme dans l’ALB et dans l’ALO il n’y a pas de carte pour « haricots verts », nous ne pouvons pas juger la situation dans l’ouest et dans l’est du domaine d’oïl. Cependant, on peut voir que cette aire *pois vert* pénètre dans le domaine d’oc, tout en traversant le centre du Croissant, et occupe presque toute la Creuse. L’aire en question domine également le nord de la partie orientale du Croissant, et elle continue même dans le domaine francoprovençal, avec la forme *pois* ; elle forme un couloir à travers la majeure partie du département de la Loire, le nord de la Haute-Loire et de l’Ardèche, et elle atteint l’Isère. Le nom *pois (vert)* est attesté même dans le sud et dans le nord du Rhône, ainsi que dans le sud de la Saône-et-Loire – *pois* est donc présent aux extrémités nord et sud du domaine francoprovençal. L’autre aire

¹¹¹ FEW III, 120ab

¹¹² FEW VIII, 373-374

¹¹³ BW 2008 : 260b

¹¹⁴ cf. FEW II-1, 824ab

¹¹⁵ BW 2008 : 161a

¹¹⁶ BW 2008 : 301a

¹¹⁷ cf. FEW V, 135a

¹¹⁸ Lavalade 2003 : 137

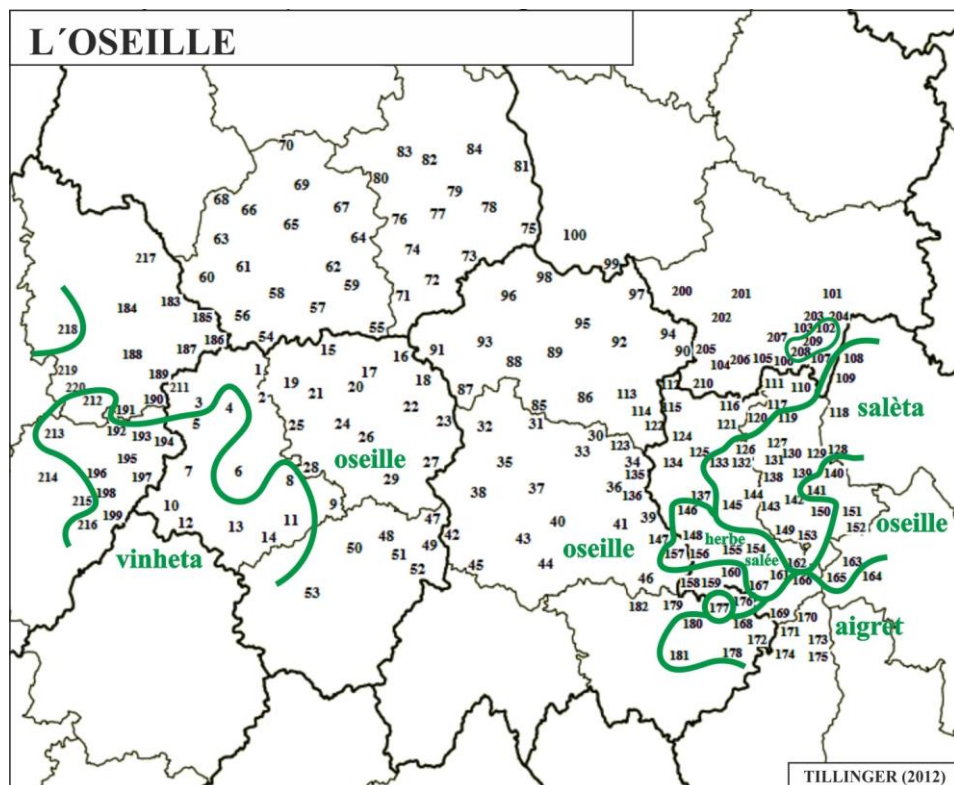
lexicale importante dans le domaine francoprovençal est celle du nom *fajole* qui est dominant dans le Rhône. Ce nom, sous la forme composée *fajola verda*, est aussi présent dans la zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oc en Puy-de-Dôme, tout en formant une aire lexicale indépendante de l'autre côté du couloir *pois*. L'aire *fajola verda* occupe même le sud de la partie orientale du Croissant, et le nom est aussi attesté à un point d'enquête en Allier. Dans le domaine francoprovençal, on peut également constater la présence d'une multitude de petites aires lexicales, représentant des noms qui apparaissent dans les autres domaines aussi (*fève verte*, *haricot*, *gata*), mais on y trouve des noms uniques aussi (*gousse*, *dòlça*). Le nom *fève verte* forme deux aires lexicales dans le domaine d'oc ; d'une part, on trouve un îlot étendu en Haute-Vienne et en Creuse, comprenant une dizaine de points d'enquête, d'autre part on peut remarquer une aire plus étendue dans le centre et dans le sud de l'Auvergne, et même en Ardèche. Entre ces deux aires *fève verte*, on trouve, en dehors de la partie pénétrée de l'aire *pois vert* que nous avons mentionnée ci-dessus, deux aires lexicales importantes, notamment celle du nom [portaba] (en Corrèze et dans le sud-ouest du Puy-de-Dôme) et l'aire *mongeta verda* (en Corrèze, en Haute-Vienne, et, en dehors de nos points analysés, en Dordogne). L'ALO n'a pas de carte pour la présente notion, mais, grâce aux dictionnaires traitant l'occitan parlé en Charente et le poitevin-saintongeais parlé, entre autres, en Charente et en Vienne, nous pouvons savoir que le nom *mongeta* est employé sur ces territoires. Dans le sud-ouest de l'Indre, on a attesté le nom *lumelle* aussi, mais, comme l'ALO n'a pas de carte pertinente, on ne peut pas savoir si l'aire de ce nom continue encore en Vienne ou non. Il faut aussi mentionner que le nom *haricot vert* est présent également à plusieurs points d'enquête, et forme de petits îlots avec un ou deux villages (dans le nord-est de la Haute-Vienne, dans l'ouest et dans le nord du Puy-de-Dôme).

On peut remarquer que la partie occidentale et la partie occidentale du centre du Croissant (territoire 1) sont dominées par la présence de plusieurs aires lexicales, chacune occupant une certaine partie, alors que le centre et le nord de la partie orientale du Croissant (territoire 2) sont occupés par une seule aire ; tout comme le sud de la partie orientale (territoire 3). Les limites les plus importantes à l'intérieur du Croissant peuvent être tracées entre ces trois territoires.

Dans le domaine francoprovençal, on trouve un nom qui est caractéristique de ce domaine, et c'est le nom *fajole* / *fajola verda*. En raison de l'existence des aires dominées par ce nom, nous pourrions classer le domaine francoprovençal comme un domaine distinct et indépendant des domaines oïl et oc, mais la présence du nom *pois* nous indique une certaine progression de la part du domaine d'oïl.

3.26. « L'oseille »

ALAL 1645 – ALCe Ø – ALLy 262 – ALB 856 – ALMC 183 – ALO 381



102, 208, 209 : *herbe salée* ; 177 : *herbe salée* ; 218 : *vinète*

Rumex (genre)

- **oseille** ← lat. pop. ACIDULA ← ACIDULUS ‘aigret’¹¹⁹
- **aigret** ← dériv. du lat. pop. ĀCRUS¹²⁰
- **herbe salée**
- **salèta** ← dériv. du lat. SĀL ‘sel’ ; cf. fr. dial. *salette* ‘oseille’
- **vinheta (« vinette »)** ← dériv. du lat. VINU ‘vin’¹²¹ ; à cause de son jus acide

¹¹⁹ BW 2008 : 450b

¹²⁰ BW 2008 : 14b

¹²¹ Lavalade 2003 : 203

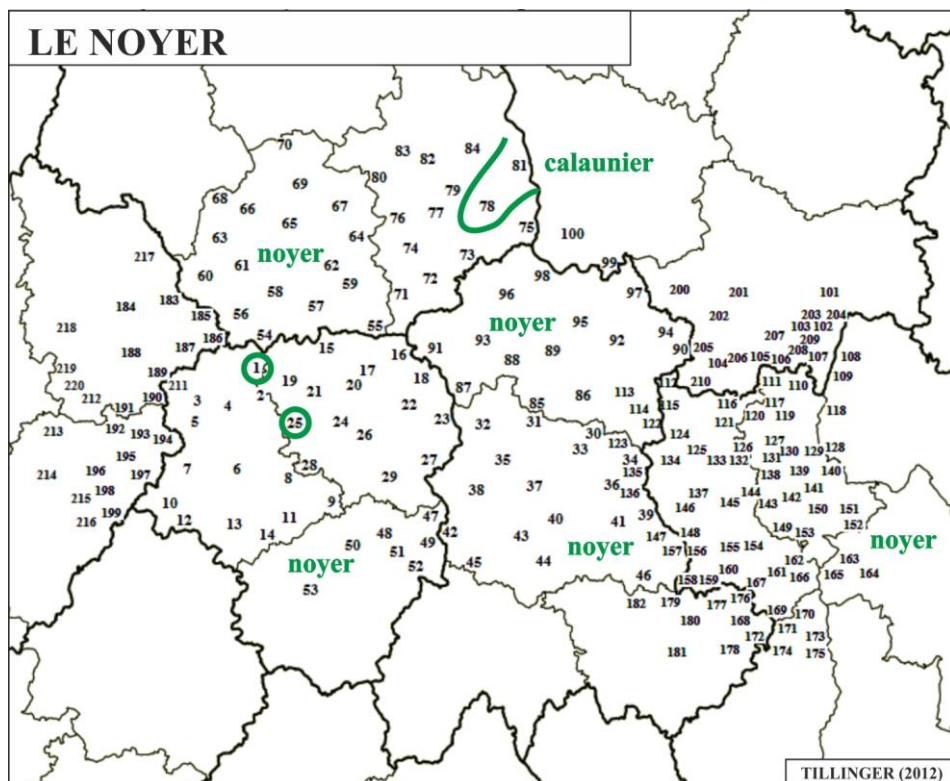
L'aire lexicale du nom *oseille* domine le territoire présenté par notre carte ; ce nom est présent aussi bien dans le domaine d'oïl que dans le domaine d'oc et même dans le domaine francoprovençal. En fait, nous pourrions parler de deux aires *oseille*, car, à l'intérieur du domaine francoprovençal, entouré d'autres aires, on peut constater la présence de ce nom. Comme nous n'avons pas analysé la situation plus à l'est, il se peut que ces aires *oseille* se rejoignent quelque part. L'aire *vinheta* occupe l'ouest du domaine d'oc, notamment le nord-est de la Charente, la majeure partie de la Haute-Vienne, et, en dehors de nos points analysés, la Dordogne, mais *vinheta* et ses variantes apparaissent également dans le sud-ouest de la Vienne, soit la partie sud-ouest du domaine d'oïl. L'isoglosse entre ces deux aires lexicales traverse donc la Haute-Vienne et la Charente, et elle passe même par le Croissant. Le domaine francoprovençal a ses noms typiques. Le nom *salèta* s'emploie dans l'est de la Loire, dans la majeure partie du Rhône et en Ain, tandis que l'aire lexicale du nom *herbe salée* est beaucoup moins étendue, elle se situe dans le sud de la Loire, comprenant un point d'enquête même dans le sud-est du Puy-de-Dôme. En même temps, il faut remarquer que ce dernier nom forme encore de petits îlots ailleurs : on trouve un îlot avec trois points d'enquête dans le sud de la Saône-et-Loire (dans l'aire *oseille*), et un autre, comprenant un seul village, dans le nord de la Haute-Loire (à la rencontre des aires *oseille* et *aigret*). Dans le sud du domaine francoprovençal, ainsi que dans la zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oc, on peut constater une autre aire, celle du nom *aigret* (dans le sud de la Loire, dans le nord-est de la Haute-Loire, en Ardèche, en Isère et, en dehors de notre carte, en Drôme aussi).

La majeure partie du Croissant est occupée par le nom *oseille*, mais on y trouve tout de même une limite importante. Cette limite sépare l'extrémité occidentale et le sud de la partie occidentale (*vinheta*) du reste du Croissant (*oseille*).

Pour ce qui est du domaine francoprovençal, comme nous l'avons précisé ci-dessus, on peut y trouver des aires avec des noms typiques du domaine, mais la présence du nom *oseille* dans la partie orientale du territoire francoprovençal analysé ne nous permet pas de voir le rapport entre cette aire et la grande aire *oseille*.

3.27. « Le noyer »

ALAL 1683 – ALCe 721 – ALLy 482* – ALB 658 – ALMC 277 – ALO 311



1 : *cacaudi* ; 25 : *calaudier*

Juglans (genre)

- **noyer** ← lat. pop. *NUCĀRIUS, dér. de NUX¹²², qui désignait à la fois l'arbre et le fruit et en outre la noix¹²³
- **cacaudier** ← occ. *cacau(d)* ; cf. fr. *coque* ; ← lat. COCCUM 'excroissance d'une plante', qui, dans les langues romanes, a pris plusieurs sens, comme 'baie, noix, coquille', qui représentent tous des objets aux formes arrondies¹²⁴

¹²² BW 2008 : 436b

¹²³ BW 2008 : 433b

¹²⁴ BW 2008 : 157a ; FEW II-1, 824a

– **calaudier** /

calaunier

← occ. *calau(d)* ‘noix’ ← prélat. KAR- / KAL- (notion de dureté)¹²⁵ ?

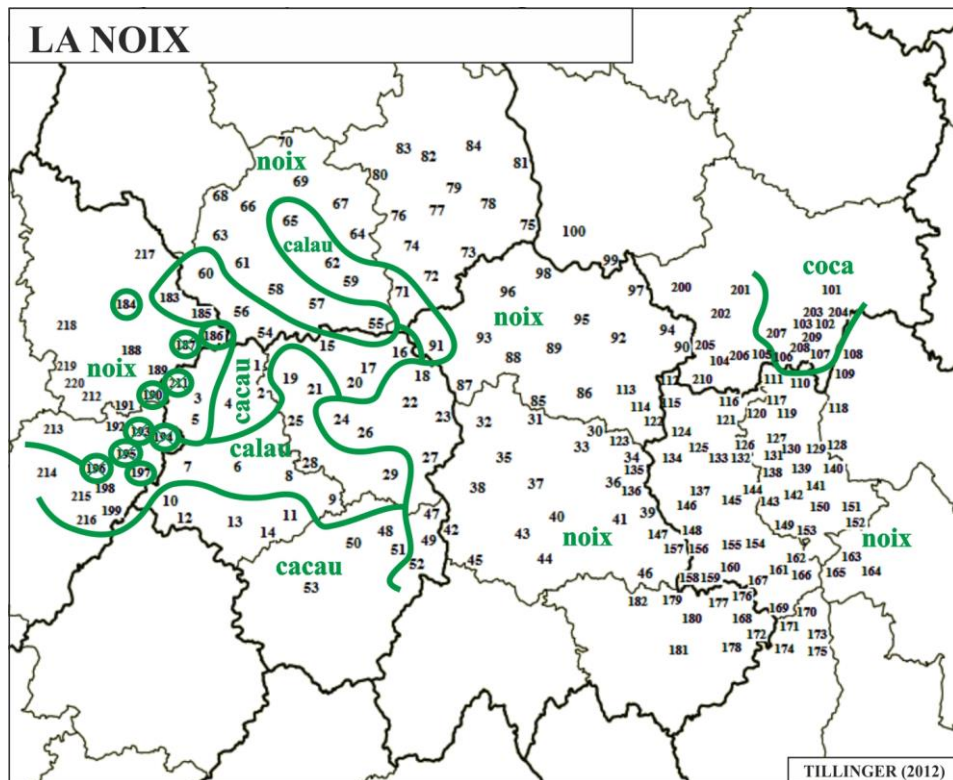
Comme on peut voir sur notre carte « noyer », le nom de cette plante est une variante du nom *noyer* presque partout sur le territoire analysé. Ce n’est qu’au nord du centre du Croissant, plus exactement dans le centre du Cher, que l’on peut constater l’apparition d’un autre nom qui est *calaunier*. Une variante de ce dernier nom, *calaudier*, forme un îlot minimal dans l’ouest de la Creuse, tout près de la frontière départementale avec la Haute-Vienne. Cet îlot est contigu au sud du centre du Croissant. Plus au nord, à l’intérieur du Croissant, dans le sud de la partie occidentale du centre, plus précisément dans le nord-est de la Haute-Vienne, on trouve un autre îlot, cette fois-ci avec le nom *cacaudi*.

Ce qui est très intéressant à propos du Croissant, c’est, d’une part, l’apparition d’un îlot, alors que tout le reste du Croissant est homogène, d’autre part, le fait que l’îlot se manifeste dans le nord de la Haute-Vienne – un territoire souvent traversé par des limites. Ce qui est aussi intéressant, c’est la comparaison de cette carte avec la suivante sous 3.28, présentant les noms qui désignent « noix », c’est-à-dire le fruit du noyer.

¹²⁵ Lavalade 2003 : 34

3.28. « La noix »

ALAL 1684 – ALCe 722 – ALLy 482 – ALB 657 – ALMC 277 – ALO 313



184 : [sarno] ; 186 : [ʃal] / calau ; 197 : [bru]

Fruit de *Juglans* (genre)

- **noix** ← lat. NUX, qui désignait à la fois l’arbre et le fruit et en outre la noisette¹²⁶
- **[bru]** étymologie douteuse

¹²⁶ BW 2008 : 433b

- **cacau / coca** cf. fr. *coque* ; ← lat. COCCUM ‘excroissance d’une plante’, qui, dans les langues romanes, a pris plusieurs sens, comme ‘baie, noix, coquille’, qui représentent tous des objets aux formes arrondies¹²⁷
- **calau** ← prélat. KAR- / KAL- (notion de dureté)¹²⁸ ?
- **[sarno]** étymologie douteuse

L’aire lexicale du nom *noix* est prédominante dans la majeure partie du domaine d’oïl, en Auvergne, dans l’est et dans le centre de la Creuse et dans le nord-est de la Corrèze, étant ainsi présente sur un territoire étendu même dans le domaine d’oc, mais ce nom occupe également presque tout le domaine francoprovençal. Dans le nord de ce dernier domaine, ainsi que dans une partie de la zone de transition septentrionale entre le domaine francoprovençal et le domaine d’oïl (en Saône-et-Loire), on peut constater l’existence d’une aire *coca* qui continue vers le nord, en dehors de nos points analysés. Dans le centre du Croissant, ainsi qu’au nord et au sud de ce territoire, on trouve des aires lexicales qui représentent les noms *cacau* et *calau*. Une aire allongée du nom *calau* s’étend entre le centre de l’Indre et l’ouest de l’Allier ; il s’agit, en fait, d’un îlot comprenant cinq points d’enquête. Cette aire est entourée de l’aire *noix*, connaît une petite limite commune avec une aire *cacau* aussi. Cette aire *cacau* occupe le nord de la Creuse, le nord-est de la Haute-Vienne, le sud-ouest de l’Indre et une petite partie de l’est de la Vienne. La majeure partie de ces aires *calau* et *cacau* se situe donc à l’intérieur du Croissant, mais elles sont aussi présentes plus au nord, dans le domaine d’oïl, même si cette présence n’est pas significative. L’aire *noix* pénètre entre ces aires *calau* et *cacau*, tout en réalisant une formation de « cale ». Vu la position du nom *noix* ailleurs sur la carte, tout en tenant compte du fait qu’il s’agit d’un nom désignant la notion en question même dans le français standard, nous supposons que c’est ce nom *noix* qui gagne du terrain de plus en plus. Au sud de l’aire *cacau* mentionnée ci-dessus, on trouve une autre aire *calau*, plus étendue que la précédente, occupant l’ouest de la Creuse, le centre de la Haute-Vienne et le centre de la Charente. Encore plus au sud, on constate l’existence d’une deuxième aire *cacau* qui domine presque toute la Corrèze, le sud de la Haute-Vienne, et, en dehors des points de nos analyses, la Dordogne et le sud de la Charente. Le nom *calau* apparaît dans l’est de la Vienne sous forme d’un îlot minimal, entre l’aire *noix* et une aire *cacau*. En dehors de cet îlot minimal, on en trouve encore deux autres avec des noms uniques, [bru], dans le nord-est de la Charente, et [sardo], dans le centre de la Vienne. Il est important de remarquer que ce dernier nom apparaît souvent à des points qui ne figurent pas sur notre carte,

¹²⁷ BW 2008 : 157a ; FEW II-1, 824a

¹²⁸ Lavalade 2003 : 34

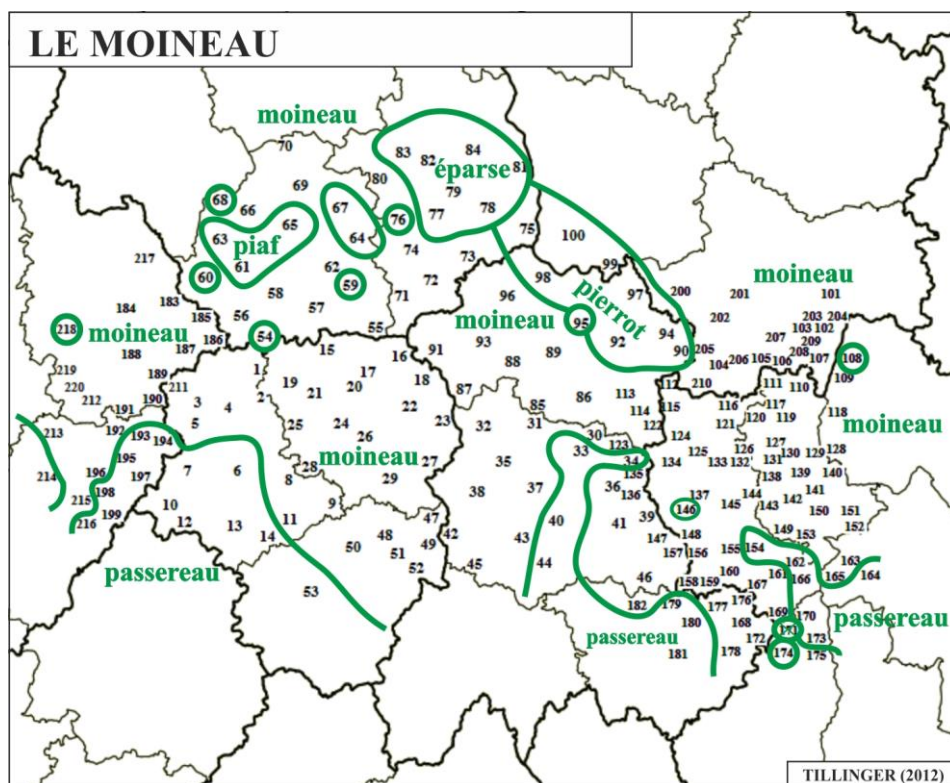
notamment dans le nord-ouest de la Vienne et ailleurs aussi d'après la carte pertinente de l'ALO.

On peut donc constater que les noms *calau* et *cacau* ne sont pas caractéristiques dans le domaine d'oïl, ils occupent plutôt la partie occidentale du domaine d'oc et du Croissant. Le territoire du Croissant est divisé par deux limites principales ; ce sont ces deux limites qui séparent l'aire *noix* et les autres aires, à l'ouest et dans le centre. L'une des limites passe donc entre la partie occidentale et la partie occidentale du centre du Croissant, et l'autre se situe entre le centre et la partie orientale du Croissant. Le centre du Croissant, situé entre ces deux limites, est un territoire mixte avec la présence de trois noms différents.

En ce qui concerne le domaine francoprovençal, malgré la présence minimale du nom *coca* dans le nord, ce domaine peut être classé, au niveau du lexique, dans le cas de cette notion, plus proche du domaine d'oïl que du domaine d'oc – tout cela en raison de l'usage du nom *noix*. Mais, si l'on prend en considération le fait que la partie orientale du domaine d'oc est aussi dominée par le nom *noix*, nous pourrions aussi dire que le francoprovençal ne constitue pas de territoire distinct dans le cas de cette notion.

3.29. « Le moineau »

ALAL 411 – ALCe 560 – ALLy 520 – ALB 915 – ALMC 308* – ALO 420



54 : piarf ; 59 : pierrot ; 60 : [praz] ; 64, 67 : [kav] ; 68 : marin ; 76 : grès bèc ;
95 : piarf ; 108 : passereau ; 146 : pierrot ; 174 : [udze] ; 218 : [pras]

Passer (genre), *Passer domesticus* (nom binominal) ‘moineau domestique’

Le mot « moineau » est ambigu dans le français, il s’applique à plusieurs taxons distincts, mais le plus fréquemment, il s’utilise pour le « moineau domestique » et le « moineau friquet » (*Passer montanus*).

- **moineau** dériv. de *moine* ; dénomination plaisante due à une comparaison du plumage de l’oiseau avec le vêtement des moines¹²⁹
- **éparse** / [praz] / [pras]

¹²⁹ BW 2008 : 414a

- **gròs bèc** / [gru bé] ‘gros bec’
- **[kav]** étymologie douteuse
- **marin**
- **passereau** dériv. des représentants du lat. PASSER ‘passereau, moineau’¹³⁰
- **piaf** onomatopée
- **pierrot** ? racine acoustique¹³¹ ; ? issu du prénom *Pierrot*¹³²
- **[pras] / [praz] / prâsse** étymologie douteuse
- **[udze]** cf. fr. oiseau ← lat. pop. *AUCELLUS, d’abord *AVICELLUS, dim. du lat. class. AVIS ‘oiseau’¹³³

Cette carte est dominée par le nom *moineau* qui se manifeste dans chaque domaine principal. C’est également ce nom qui détermine la majeure partie du Croissant. Au nord du Croissant, on constate l’existence de nombreux îlots, plus ou moins étendus, représentant plusieurs noms, tels que *piaf* (en Indre et en Allier), *éparse* (en Cher), *pierrot* (en Indre, en Cher, en Nièvre et en Allier), *gros bec* (en Cher), *marin* (en Indre), *prâsse* (en Indre et en Vienne), [kav] (en Indre). Ces aires lexicales peuvent être des îlots minimaux ou des îlots comprenant plusieurs points d’enquête, mais elles sont toutes entourées par une grande aire *moineau*. Il est aussi important de remarquer qu’un nom peut former plusieurs îlots, et, d’habitude, ce n’est pas seulement une fois qu’ils apparaissent dans le domaine d’oïl. L’aire *moineau* continue vers le sud, à travers le Croissant et ce n’est qu’aux extrémités occidentale (en Charente) et orientale (en Puy-de-Dôme) du Croissant que l’on peut constater la présence d’un autre nom, notamment celle de *passereau*. C’est justement ce nom *passereau* qui semble dominer le domaine d’oc, mais la limite entre *moineau* et *passereau* se trouve assez loin du centre du Croissant, le nom *moineau* pénètre donc profondément dans le domaine d’oc (le nord et l’est de la Haute-Vienne, toute la Creuse, la moitié nord-est de la Corrèze, presque tout le Puy-de-Dôme, le nord-est de la Haute-Loire, et, en dehors de nos points analysés, une partie du Cantal) et il occupe même la majeure partie du domaine francoprovençal. Dans le sud de ce dernier domaine (dans le sud-est de la Loire, dans le nord de l’Ardèche, en Isère, mais en dehors de notre carte, en Drôme aussi), on peut cependant constater la présence d’une aire lexicale *passereau*. Ce nom forme

¹³⁰ BW 2008 : 466b

¹³¹ Desfayes 2000 : 114

¹³² Cabard – Chauvet 2003 : 353

¹³³ BW 2008 : 443a

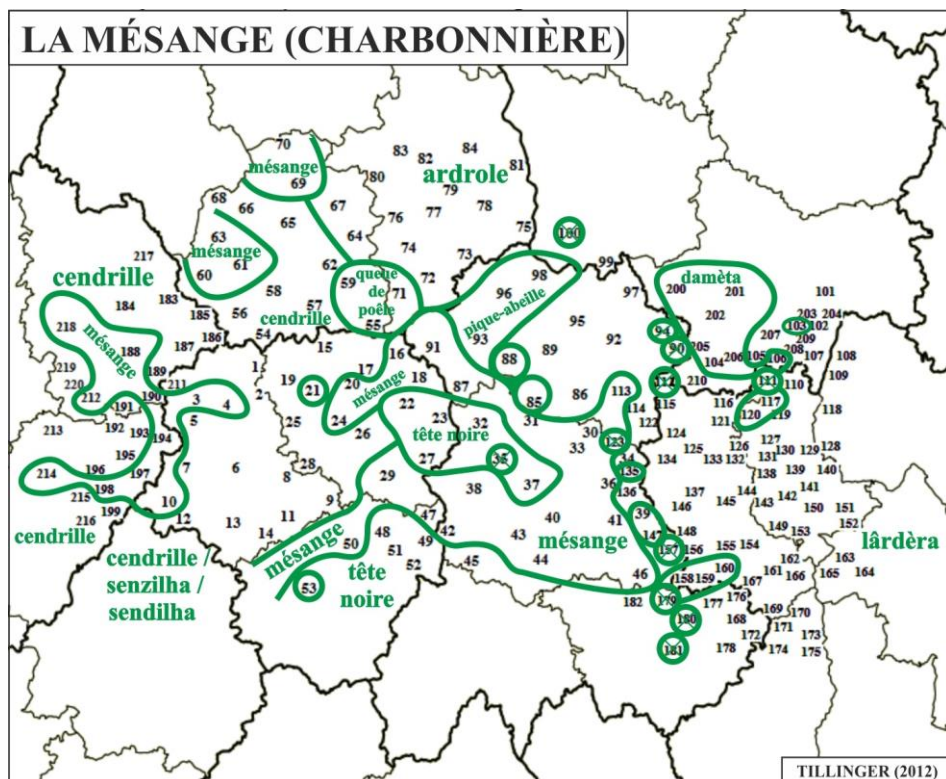
même un îlot minimal en Ain, près de la frontière départementale avec la Saône-et-Loire – soit le nord du domaine francoprovençal. On peut également observer un îlot minimal du nom *pierrot* en Loire.

Pour ce qui est des limites à l'intérieur du Croissant, comme nous l'avons déjà mentionné, ce ne sont que les extrémités à l'ouest et à l'est qui sont concernées par une certaine division. L'extrémité occidentale est dominée par *moineau*, tout comme le reste du Croissant, mais l'isoglosse entre l'aire *moineau* et l'aire *passereau* passe exactement entre la limite orientale de l'extrémité occidentale du Croissant et le domaine d'oc. De l'autre côté de cette partie du Croissant, c'est-à-dire à l'ouest de l'extrémité occidentale, on constate également une limite entre *moineau* et *passereau* ; cela s'explique par le fait que l'aire *moineau* pénètre dans l'aire *passereau* en Charente, tout en formant un couloir qui correspond à l'extrémité occidentale du Croissant. Par contre, à l'est, le nom *passereau* est présent à l'intérieur du Croissant, mais il n'y est représenté qu'à deux points d'enquête, grâce à une formation de « cale » qui remonte depuis le sud de l'Auvergne jusqu'au nord du Puy-de-Dôme, tout en détachant le sud de l'extrémité orientale du Croissant.

En ce qui concerne le domaine francoprovençal, il est dominé par l'aire lexicale *moineau* qui couvre la majeure partie du domaine d'oïl. Ce nom est aussi présent dans le domaine d'oc, mais, pour la plupart, seulement dans le nord de ce domaine, ce qui peut être le résultat d'une pénétration depuis le nord. Les territoires analysés du domaine francoprovençal appartiennent ainsi plutôt au domaine d'oïl.

3.30. « La mésange (charbonnière) »

ALAL 416 – ALCe 555 – ALLy 508 – ALB 900 – ALMC 315 – ALO 418



21 : [blâts] ; 39, 147 : [marjêdʒo] / [merjêdʒe] ; 53 : [kaʃa kakar] ; 85 : [marsêʒ] ; 88 : [pès a bijô] ; 103 : tête noire ; 117, 120 : tête noire ; 135 : tête noire ; 158, 159, 160 : [sytslerla] / sutserla

Parus (genre) ‘mésange’, *Parus major* (nom binominal) ‘mésange charbonnière’

Le mot « mésange » est ambigu dans le français, il s’applique à plusieurs taxons distincts. Il s’agit de deux familles, celle des Paridés et celle des Aegithalidae. Les Paridés comprennent les genres suivants : *Parus*, *Cyanistes*, *Lophophanes*, *Periparus*, *Poecile*. Cette distinction est très importante, car les mésanges les plus répandues en France appartiennent à différents genres, parfois même à différentes familles : p. ex. la mésange charbonnière (*Parus major*), la mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), la mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*).

- **mésange** ← francique **meisinga* ; cf. all. *Meise*¹³⁴
- **ardrole / lårdèra** dériv. des représentants de « lard », comme cette oiseau aime manger du lard en hiver¹³⁵
- **cendrille** par allusion à la couleur cendrée du plumage
- **damèta / damlet / damrits / damloche** dériv. des représentants de « dame » ; cf. fr. *demoiselle* ‘libellule’, occ. lim. *domaisella dau bon Diu* ‘coccinelle’
- **[kafa kakar]** étymologie douteuse ; ? *cachar* + *cacaron* ‘cache-œil’ (les yeux de la mésange charbonnière ne se voient pas bien – noir sur noir)
- **[marjêdzo] / [merjêdze] / [marsêz]** variante de *mésange*, ? infl. par *Marie*
- **pique-abeille** en raison de ses habitudes alimentaires
- **queue de poêle** ? ‘mésange à longue queue’ (*Aegithalos caudatus*)
- **sendilha / senzilha** cf. occ. lgd. *senserigalha* ‘mésange bleue’, it. *cinciallegra* ‘mésange’ (*cincia* = onomatopée) ; infl. par *cendrille* (ou inversement)¹³⁶
- **sutserla** onomatopée ; de très nombreux termes se rattachent à la base s-s désignant des sons aigus, susurrants¹³⁷
- **tête noire** par allusion à la couleur du plumage de la tête de la mésange charbonnière

Notre carte « mésange » est dominée par les aires lexicales étendues de trois noms principaux : *mésange*, *cendrille* et *ardrole / lårdèra*. Le nom *mésange* apparaît sporadiquement sur les territoires analysés du domaine d’oïl, et forme deux moindres îlots en Indre. On peut constater la présence de ce mot en Vienne aussi, mais, dans ce cas-là, il s’agit d’une aire lexicale plus étendue dont la partie septentrionale occupe quelques villages dans le sud et dans le centre de la Vienne ; cette aire traverse d’ailleurs la partie occidentale du

¹³⁴ BW 2008 : 404b

¹³⁵ Rossi 2004 : 290

¹³⁶ Lavalade 2003 : 181

¹³⁷ Desfayes 2000 : 128

Croissant et elle se manifeste dans le domaine d'oc aussi, dans l'est de la Charente et dans l'ouest de la Haute-Vienne. La formation de cette aire *mésange* est très intéressante, car, bien qu'elle soit assez étendue, elle n'est que l'ensemble de plusieurs formations de « cale » qui s'entoure d'une grande aire *cendrille*. Une autre aire *mésange*, plus vaste, apparaît dans le centre et dans la partie orientale du Croissant, et occupe encore une bonne partie du nord du domaine d'oc (Allier, Creuse, Puy-de-Dôme, Corrèze). Au cœur de cette aire (soit l'est de la Creuse et l'ouest du Puy-de-Dôme), on constate l'existence d'un îlot lexical *tête noire*. C'est ce nom qui forme également une aire étendue au sud de l'aire *mésange* que nous venons de décrire ; il s'agit du sud de l'Auvergne et de la majeure partie de la Corrèze. On peut observer de petits îlots *tête noire* même dans le nord et dans l'ouest du domaine francoprovençal, dans les (ou bien près des) zones de transition, dans le sud de la Saône-et-Loire et dans le nord du Rhône (soit une zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oïl), ainsi que dans le nord-est du Puy-de-Dôme (lieu de rencontre du domaine francoprovençal, du domaine d'oc et de l'extrémité orientale du Croissant). Entre les deux grandes aires *mésange* mentionnées ci-haut, on trouve l'aire *cendrille* qui domine donc le nord-ouest du domaine d'oc (dans l'est de la Charente, dans la majeure partie de la Haute-Vienne, dans l'ouest de la Creuse, et, en dehors de nos points analysés, en Dordogne), ainsi que la partie occidentale du centre du Croissant et le sud-ouest du domaine d'oïl (en Indre, en Vienne et dans l'ouest de la Charente). Il faut aussi remarquer que l'aire est mixte en Haute-Vienne et en Dordogne : ce sont les noms *cendrille* et *senzilha* qui y coexistent – nous ne les avons pas séparés l'un de l'autre comme il s'agit de noms qui se sont influencés, et dont la séparation ne changerait pas le résultat de nos analyses. À part les noms et les aires déjà mentionnés, on peut aussi constater des îlots plus ou moins grands, par exemple dans le nord du centre du Croissant (le nom *queue de poêle* dans le sud-est de l'Indre et dans le sud du Cher), dans le nord de la partie orientale du Croissant et encore plus au nord (le nom *pique-abeille* dans le nord-ouest de l'Allier), ainsi qu'au nord de la partie occidentale du domaine francoprovençal, dans une zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oïl et encore plus au nord (le nom *damèta* dans le sud-ouest de la Saône-et-Loire), mais aussi dans le sud-ouest du domaine francoprovençal (le nom *sutserla* dans le sud-ouest de la Loire).

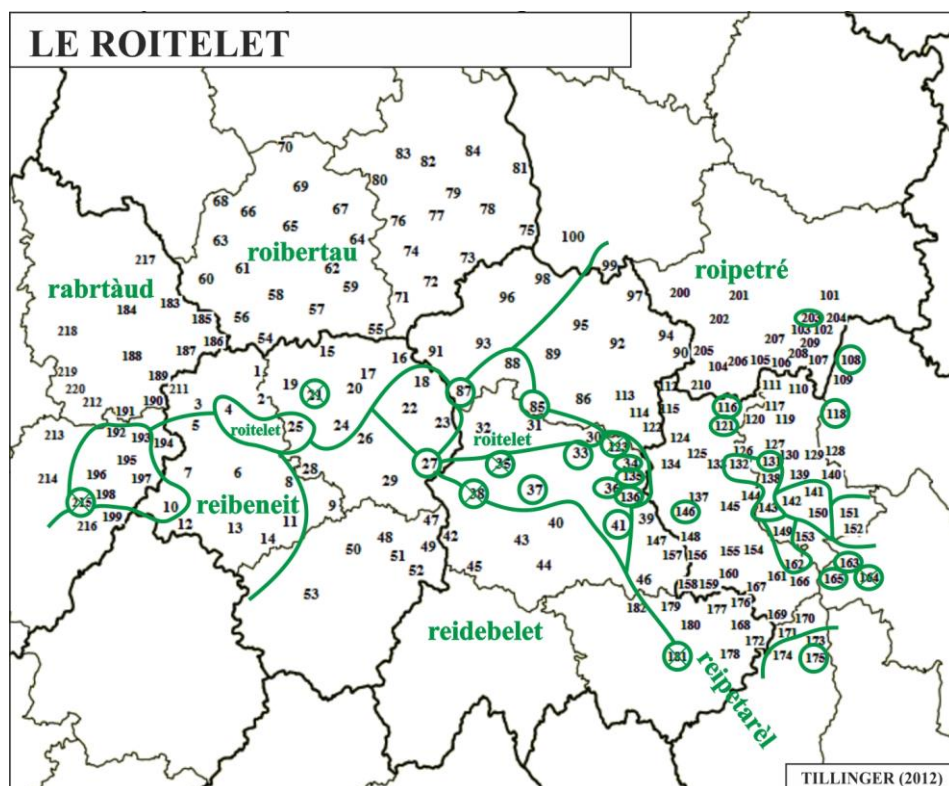
Le territoire du Croissant se morcèle en plusieurs aires lexicales – il s'agit aussi bien de petits îlots que d'aires étendues. Les deux limites les plus importantes que l'on y trouve sont les suivantes : a) la limite traversant le centre du Croissant (dans le nord de la Creuse et dans le sud de l'Indre), séparant l'aire *cendrille* (à l'ouest) de deux autres aires, celle du nom *mésange* et celle du nom *queue de poêle* (à l'est). Il s'agit donc d'une limite de direction nord-sud qui divise l'entourage du centre du Croissant en une partie occidentale et en une partie orientale ; b) l'autre limite importante, de direction est-ouest,

sépare le nord et le sud de la partie orientale du Croissant, en suivant approximativement la frontière départementale entre l'Allier (noms *ardrole* et *pique-abeille*) et le Puy-de-Dôme (noms *mésange* et *tête noire*). L'extrémité orientale du Croissant appartient au nord de la partie orientale. L'autre extrémité à l'ouest, plus exactement l'extrémité occidentale et la partie occidentale, est morcelée entre l'aire du nom *cendrille* et les « cales » de l'îlot *mésange* en Vienne, en Charente et en Haute-Vienne.

Dans les zones de transition entre le domaine francoprovençal et les domaines oïl et oc, on peut observer plusieurs petits îlots, mais le domaine francoprovençal lui-même est dominé par *lârdèra*, le même nom qui occupe l'est du domaine d'oïl, mais qui ne se manifeste pas dans le domaine d'oc.

3.31. « Le roitelet »

ALAL 417 – ALCe 558 – ALLy 512 – ALB 904 – ALMC 316 – ALO 424



10, 192, 193, 195, 196, 197, 198 : *roi de* [bira] ; 18, 22, 23 : [rakurtsi] / [rikurti] / [rekuorti] ; 27 : *roibertau* ; 33 : [barnabice] ; 34 : [bornio] ; 36 :

[itaræœlœ] ; 37 : [barna lævjy] ; 41 : [ridœsɛ] ; 85 : *roi de* [tʃjao] ; 87 : *roi* ; 108 : [radkol] ; 116 : [rabotɛ] ; 118 : [pje d by] ; 121 : *roitelet* ; 131 : [fwino] ; 132, 138, 143 : [pedɛbu] ; 135 : [reborna] ; 136 : [barne] ; 141, 142, 150 : [ravis(r)ɛ] ; 146 : *roibertau* ; 149, 162 : [nwi] / [nwai] ; 151, 152 : [pedɛbu] ; 163 : [ka dɛ la nwi] ; 165 : [ʃotanɔ̃] ; 173, 174 : [rɛvɛsi] / [rɛvɛʃi] ; 175 : [krou dɛ nwei] ; 203 : [kara]

Le nom « roitelet » désigne deux oiseaux différents en France. Dans l'usage vulgaire, ce nom désigne souvent *Troglodytes troglodytes* qui est le *troglodyte mignon*¹³⁸ (selon Desfayes, ce dernier nom est employé surtout par les ornithologues qui l'ont introduit dans la langue française¹³⁹), mais « roitelet » peut aussi représenter (et représente à l'origine) les oiseaux appartenant au genre *Regulus*¹⁴⁰, et désigne souvent *Regulus regulus* qui est le 'roitelet huppé'.

- **roitelet** 'petit roi'
- **rabrtàud** /
- roibertau** 'roi Bertaud'
- **reibeneit** 'roi béni'
- **reidebelet** étymologie douteuse
- **roipetré** /
- reipetarèl** /
- reipétaret** 1. « ré » + « petré » qui aurait rapport aux émissions vocales de cet oiseau (discuté par Cabard – Chauvet¹⁴¹) – d'une base *p-t* d'origine acoustique, cf. fr. *péter*, *pétiller*¹⁴² ;
- 2. « rei » 'roi' + « petré » ; *petré* ← petit + rei, qui est devenu *pétaret*, qualificatif, sous infl. de *péteur*, on y a lu *péteur* + suff. dim. -et et rei a été placé de nouveau devant le qualificatif¹⁴³
- **[barna lævjy]** étymologie douteuse
- **[barnabiœ]** étymologie douteuse
- **[bornio]** /
- [barne]** étymologie douteuse
- **[fwino]** étymologie douteuse

¹³⁸ Walter – Avenas 2007 : 272

¹³⁹ Desfayes 2000 : 123

¹⁴⁰ Walter – Avenas 2007 : 285-286

¹⁴¹ Cabard – Chauvet 2003 : 316

¹⁴² Desfayes 2000 : 35-36, 123

¹⁴³ Tisseur 1887-1890 : 351

- [itarsœlœ] étymologie douteuse
- [ka dɛ la nwi] étymologie douteuse
- [kara] étymologie douteuse
- [nwi] / [nwai] étymologie douteuse
- [pɛdɛbu] /
pet de bou ‘pet de bœuf’ ; cf. lorr. *petit bœuf* ‘roitelet’¹⁴⁴
- [pje d by] /
? pet de bou
- [rabotrɛ] étymologie douteuse
- [radkol] étymologie douteuse
- [rakurtsi] /
[rikurti] /
[rekuorti] étymologie douteuse
- [ravis(r)ɛ] /
[rɛvɛsi] /
[reveʃi] /
ravisset cf. fr. *gravisset* ‘grimpeureau’ ← *gravir*¹⁴⁵
- [reborna] /
? rei-barnabet étymologie douteuse
- [ridœsɛ] étymologie douteuse
- **roi de [bira]** /
reidebirat étymologie douteuse
- **roi de [tʃjao]** étymologie douteuse
- [ʃotanō] /
chautagne étymologie douteuse

Notre carte « roitelet » témoigne aussi du fait que cet oiseau (ou ces oiseaux) a beaucoup d’appellations en France. Sur cette carte, on peut observer quatre aires lexicales étendues : 1) *roibertau* occupe l’ouest et le centre du territoire analysé du domaine d’oïl (l’ouest de la Charente, toute la Vienne, l’Indre, le Cher et le nord-ouest de l’Allier) et il prédomine même dans la partie occidentale (excepté l’extrémité occidentale) et la majeure partie du centre du Croissant – comme il est présent dans le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse aussi. 2) *roipetré* occupe l’est du domaine d’oïl (dans le centre et l’est de l’Allier et en Saône-et-Loire), ainsi que la majeure partie du domaine francoprovençal (presque toute la Loire et le nord du Rhône), mais cette aire

¹⁴⁴ Tisseur 1887-1890 : 301

¹⁴⁵ Tisseur 1887-1890 : 347

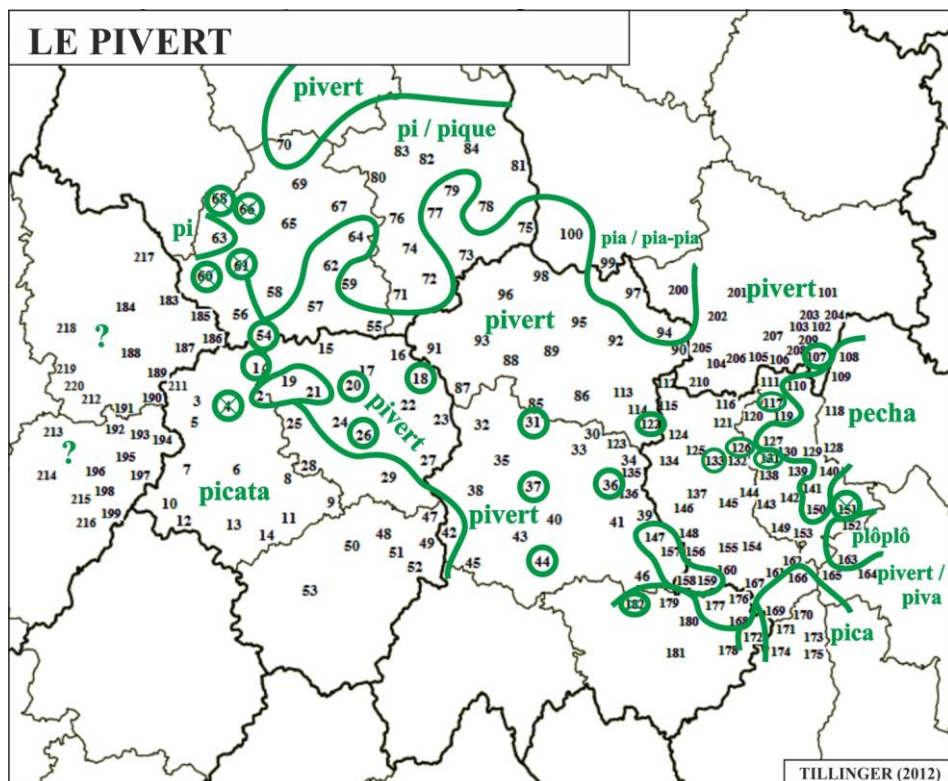
pénètre aussi dans le domaine d'oc dans le nord-est de la Haute-Loire. 3) *reidebelet* prédomine dans le domaine d'oc au sud du centre et de la partie orientale du Croissant (soit le sud-est de la Haute-Vienne, le sud de la Creuse et du Puy-de-Dôme, la Corrèze et, en dehors de nos points analysés, la majeure partie du sud de l'Auvergne). 4) *reibeneit* est présent dans le domaine d'oc au sud de la partie occidentale du Croissant (dans le centre et le sud de la Haute-Vienne, dans l'est de la Charente et, en dehors de nos points, en Dordogne aussi). À la rencontre de ces grandes aires lexicales, et à l'intérieur de l'aire *roipetré*, on peut trouver d'autres aires moins étendues et une multitude d'îlots minimaux. Ces aires lexicales représentent pour la plupart des noms uniques qui ne se trouvent pas ailleurs sur notre carte. L'extrémité occidentale du Croissant est occupée par la plus grande de ces aires moins étendues, il s'agit du nom *reidebirat*, présent à sept points d'enquête dans une même aire. On trouve une autre aire, une aire *roitelet*, comprenant six points d'enquêtes dans le sud de la partie orientale du centre et le sud de la partie orientale du Croissant. Au sud-est de cette aire, dans le centre et dans le nord-est du Puy-de-Dôme, on peut observer un territoire intéressant qui se compose d'îlots minimaux. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces petites aires lexicales sont aussi nombreuses dans le domaine francoprovençal, à l'intérieur de l'aire *roipetré*.

La limite la plus importante sur le territoire du Croissant est celle qui sépare l'aire *roibertau* et l'aire *roipetré* dans le nord de la partie orientale du Croissant. Nous pouvons mentionner deux autres limites, moins importantes du point de vue de nos analyses, mais très intéressantes. L'une de ces limites sépare l'extrémité occidentale et le reste du Croissant, tandis que l'autre détache le sud de la partie orientale du centre et le sud de la partie orientale du Croissant des autres parties. Nous jugeons ces limites moins importantes en raison du fait qu'elles se tracent non seulement entre des aires étendues, et les aires moins vastes concernées par ces limites se présentent essentiellement sur le territoire du Croissant, et nulle part ailleurs sur les territoires contigus.

Le domaine francoprovençal diffère des domaines oïl et oc par l'existence de la multitude d'îlots lexicaux minimaux, représentant des noms uniques, dont nous avons écrit plus haut. Le nom principal attesté dans ce domaine s'emploie aussi bien dans le domaine d'oïl que dans le domaine d'oc, donc, de ce point de vue, on ne peut pas constater de différence entre les trois domaines.

3.32. « Le pivert »

ALAL 425 – ALCe 547 – ALLy 509 – ALB 901 – ALMC 320 – ALO 419*



1 : *pleu-pleu* ; 2, 19, 21 : [pr̥ɛŋoljé] / [pr̥ɛgoji] / [pr̥ɛŋgoje] ; 18 : *pic* [pi] ; 20 : [bɛka buo] ; 26 : [p̥ɛŋgulje] ; 31 : *pic* [pi:] ; 36 : *pic* [pi:] ; 37 : [pje] ; 44 : [pzigrɛə] ; 54 : *procureur* ; 107 : [bokbu] ; 117 : [pekbu] ; 122 : *pic* [pi] ; 126 : *plôplô* ; 133 : [pyo] ; 147, 157, 158, 159 : [pigrela] / [pigœla] / [pigerje] / [pigourje] ; 172 : [pitarave] ; 178, 179, 180, 181 : *oiseau de la pluie*

Picus (genre), *Picus viridis* (nom binominal)

– **pivert / pic vert**

– **oiseau de la pluie**

– **pecha**

cf. frp. ly. *piochat* ‘pic vert’, cf. fr. *pioche* ← *pic*

– **[pekbu] /**

[bɛka buo] /

[bokbu]

‘bec-bois’ / ‘pic-bois’

- **pi / pic / pique /**
pica / picata ← lat. pop. *PĪCCUS, lat. cl. PĪCUS ‘id.’
 (redoublement expressif du c)¹⁴⁶
- **[p(z)igree] /**
[pigrela] /
[pigœla] /
[pigerje] /
[pigourje] /
pic gralhièr étymologie douteuse
- **[pitarave]** étymologie douteuse
- **pleu-pleu / plôplô** onomatopée
- **[prêgoji] /**
[pringo(l)jé] /
pringaulier étymologie douteuse
- **procureur** issu du nom ‘procureur du meunier’

L’aire lexicale prédominante de cette carte est celle du nom *pivert*, car cette aire couvre la majeure partie des territoires analysés ; ce nom est présent dans chaque domaine principal, et il prédomine même dans le Croissant. Dans le domaine d’oïl, on peut observer deux aires *pivert* ; ces aires se rejoignent peut-être en dehors de nos points analysés, mais ce que l’on peut voir sur la carte, c’est qu’une aire étendue du nom *pi / pique* forme un couloir vaste entre les deux aires *pivert* (en Indre et en Cher). Le sud de ce couloir forme une « cale » et pénètre dans l’aire principale *pivert* dans le nord du centre du Croissant, dans le sud du Cher. Dans cette aire principale, surtout à l’intérieur du Croissant, on peut observer plusieurs îlots lexicaux, pour la plupart des îlots minimaux. L’ouest du domaine d’oc est occupé par l’aire du nom *picata*. Il faut aussi remarquer que l’ALO n’a pas de carte pour cette notion, nous ne pouvons pas ainsi observer la rencontre des différentes aires lexicales en Charente et en Vienne. On peut cependant clairement voir que la limite entre l’aire *pivert* et l’aire *picata* passe au sud du centre du Croissant, à travers le sud-ouest de la Creuse, et continue ensuite entre la Corrèze et le Puy-de-Dôme. Pour ce qui est du domaine francoprovençal, l’aire *pivert*, qui prédomine dans la Loire et la Saône-et-Loire, s’arrête en Rhône et au sud de la Loire, ce qui fait que la partie orientale de ce domaine est dominée par d’autres noms – il s’agit, en fait, de plusieurs aires dont la plus importante est celle du nom *pecha*. Dans la zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d’oc au sud de la Loire et encore plus au sud, on constate la prédominance de noms tels que *pica*

¹⁴⁶ BW 2008 : 483a

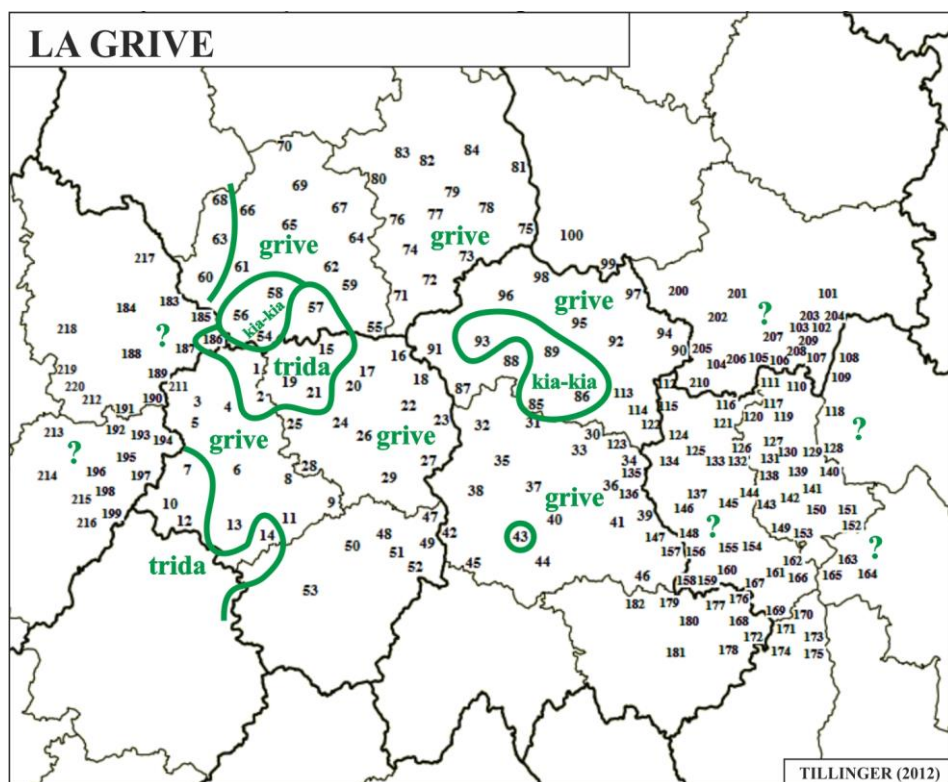
et *oiseau de pluie*. L'aire *pivert* forme un couloir étroit entre les aires mentionnées ci-dessus, et l'aire *pivert* continue ainsi en Isère.

Dans le Croissant, la limite la plus remarquable sépare le nord de la Haute-Vienne dans la direction nord-sud, et elle divise également le sud de l'Indre ; il s'agit donc d'une limite entre la partie occidentale et le centre du Croissant. Les autres limites ne contournent que de petits îlots dans le Croissant, leur importance est ainsi inférieure.

Le domaine francoprovençal diffère des domaines d'oïl et d'oc par l'emploi de plusieurs noms uniques, et, probablement, la présence du nom *pivert* signifie seulement que la zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oïl s'est déplacée vers l'est – par rapport à sa position traditionnelle.

3.33. « La grive »

ALAL 435 – ALCe 551 – ALLy Ø – ALB 922 – ALMC 324 – ALO 417*



Turdus (genre) – « grive » est un nom ambigu dans le français, il s'applique à plusieurs taxons distincts

- **grive** fém. de l'anc. fr. *griu* 'grec', probablement combiné d'abord avec le représentant du lat. *MERULA* ; allusion aux migrations de l'oiseau, la grive étant la seule espèce de merle qui quitte le pays pour l'hiver¹⁴⁷
- **[dɛvzo]** étymologie douteuse
- **kia-kia** onomatopée
- **[tre] / [trɛ] / [tra] / traie** onomatopée
- **trida** onomatopée

L'aire lexicale prédominante de notre carte « grive » est celle du nom *grive* ; c'est ce nom qui occupe la majeure partie du domaine d'oïl et du domaine d'oc. L'ALLY n'a pas de carte pour cette notion, on ne peut pas ainsi connaître l'usage des points d'enquête représentant le domaine francoprovençal. La situation est pareille dans le cas de l'ALO ; on y trouve des informations seulement en marge d'une carte traitant une autre notion, et seulement pour quelques points d'enquête dont un seul figure sur notre carte. Par conséquent, les aires lexicales de la Vienne et de la Charente ne peuvent pas être analysées à l'aide de l'ALFR / NALF. Sur les territoires occidentaux, aussi bien au nord qu'au sud du Croissant, on peut constater la présence d'aires différentes de celle du nom *grive*. Dans le domaine d'oïl, dans l'ouest de l'Indre, c'est le nom *traie* qui apparaît, alors que dans le domaine d'oc, c'est l'aire *trida* qui se manifeste dans le sud-ouest de la Haute-Vienne, et, en dehors de nos points analysés, en Dordogne. L'isoglosse entre l'aire *grive* et l'aire *trida* dans l'ouest du centre de la Haute-Vienne se rapproche de la limite du sud de la partie occidentale du Croissant, mais, faute de carte pertinente dans l'ALO, on ne peut pas voir si c'est le nom *trida* qui a été attesté dans l'extrémité occidentale du Croissant. Ce qui est très intéressant, c'est que les autres aires lexicales déterminantes – étant des îlots composés de 3-7 villages – se manifestent toutes sur le territoire du Croissant et à quelques points d'enquête contigus. On peut observer la présence d'un îlot *trida* dans le sud de l'Indre, dans le nord-ouest de la Creuse, dans le nord-est de la Haute-Vienne, mais aussi dans l'est de la Vienne (au point mentionné par l'ALO). Cet îlot est contigu à un autre qui se situe dans le sud-ouest de l'Indre, et qui représente le nom *kia-kia*. Ces deux aires prédominent donc dans la partie occidentale du centre du Croissant. Le nom *kia-kia* forme un îlot en Allier aussi, soit le nord de la partie orientale du Croissant. À part ces îlots, on n'en trouve qu'un seul, notamment un îlot

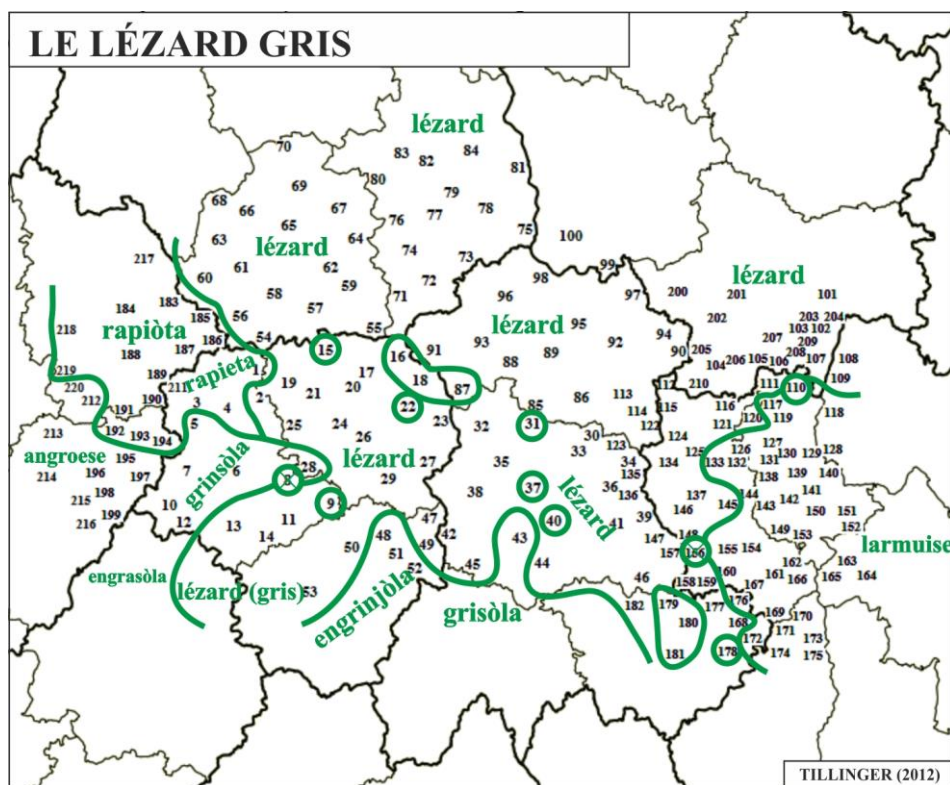
¹⁴⁷ BW 2008 : 307a

minimal, dans le sud-ouest du Puy-de-Dôme – dans ce cas, il s’agit du nom [devzo], qui peut être une donnée représentant une « erreur ».

Le territoire du Croissant est donc traversé par des limites entourant des îlots lexicaux qui caractérisent essentiellement le Croissant lui-même. Ce qui peut être intéressant pour nous dans un tel cas, c’est la position de ces îlots. On peut notamment remarquer de nouveau – si l’on compare cette carte avec nos autres cartes – que le nord de la Haute-Vienne se divise par une limite de direction nord-sud, tout comme le nord de la Creuse. On peut aussi voir que le nom *kia-kia* qui forme deux îlots sur notre carte, apparaît toujours dans le nord du Croissant.

3.34. « Le lézard gris »

ALAL 455 – ALCe 1106 – ALLy 560 – ALB 929 – ALMC 333 – ALO 430



9 : [ʃɛrpaudo] ; 15 : [aʃɛt] ; 16, 18, 87 : [margot(o)] ; 22 : [sarpəto] ; 31 : [zɛltjina] ; 37 : [sarpɛtina] ; 40 : [bəlɛta] ; 110 : [gatɛl] ; 178 : [labrɛno] ; 179, 180, 181 : [sɛrpulɛta]

Podarcis (genre), *Podarcis muralis* (nom binominal) ‘lézard gris des murailles, lézard des souches’

- **lézard** ← lat. LACERIUS ‘lézard’, par substitution de suffixe¹⁴⁸
- **[afɛt]** étymologie douteuse
- **[bəlɔta] / beleta** cf. fr. *belette*, dériv. du lat. BELLUS, -A ‘beau’ ; le nom *beleta* désigne la « belette » dans le domaine d’oc aussi, ce n’est que dans le Puy-de-Dôme que le sens ‘lézard gris’ apparaît¹⁴⁹
- **engrasòla / engrinjòla / grisòla / angroese** ← ? lat. *LACRIMUSA [sic chez Lavalade] ‘larmoyante’,¹⁵⁰ (lat. LACRIMOSA) ; ? ou bien dériv. de l’équivalent du fr. *gris* ← francique **gris*
- **[gatɛl]** étymologie douteuse
- **[labræno]** étymologie douteuse
- **larmuise / lagremusa (larmuze / lermuse)** ← lat. LACRIMOSA ‘larmoyante’ ; ? déformation d’un mot prélatin par étymologie populaire¹⁵¹
- **[margot(o)]** étymologie douteuse
- **rapieta / rapiòta (rapiette)** cf. poit. *crapiette* ‘lézard’ qui suggère l’idée de *grapiar* ‘grimper’,¹⁵²
- **[ʃɛrpaudo] / [sarpəto] / [sarpētina]** cf. fr. *serpent*¹⁵³

¹⁴⁸ BW 2008 : 367a

¹⁴⁹ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/07/beleta/>

¹⁵⁰ Lavalade 2003 : 113

¹⁵¹ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/06/lagramuso-larmuse/>

¹⁵² Lavalade 2003 : 166

¹⁵³ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/08/sernalha/>

- [serpuleta] cf. fr. *serpent*¹⁵⁴
- [zeltjina] étymologie douteuse

La carte pertinente de l'ALCe n'indique pas la notion en question comme « lézard gris », mais comme « (Un petit) lézard ». Les autres atlas font en général la différence entre « lézard gris » et « lézard vert », et, dans un premier temps, nous n'étions pas sûr s'il s'agissait du même animal. Ce qui était encore trompeur, c'est que l'ALAL n'indiquait aucune carte pour ALCe, alors que l'on y trouve d'habitude le numéro des cartes pertinentes de l'ALCe, s'il y existe une carte pour la notion en question, car le volume I de l'ALAL est paru en 1975, alors que celui de l'ALCe en 1971, et c'est dans les premiers volumes des deux atlas que l'on trouve presque toutes les notions figurant dans nos analyses. Mais il faut remarquer que la carte « (Un petit) lézard » de l'ALCe porte le numéro 1106 et elle est parue dans volume III dont la date de parution était postérieure à celle du volume I de l'ALAL. Le fait qu'il s'agit de la même notion a été renforcé par l'ouvrage de Pierre-Henri Billy¹⁵⁵.

Sur notre carte, on peut voir que le nom prédominant y est *lézard* ; c'est ce nom qui occupe presque tout le domaine d'oïl, excepté la partie occidentale (soit la Vienne sur notre carte) dont le nom caractéristique est *rapiòta*. Ce dernier nom apparaît même dans le nord de la Charente et de la Haute-Vienne, et occupe ainsi la partie occidentale du Croissant, y compris le nord de l'extrémité occidentale du Croissant. Le sud de cette extrémité occidentale est dominé par un autre nom, *angroese*, qui caractérise le domaine d'oc (avec des variantes, telles que *engrasòla*, *grinsòla*, *engrinjòla* etc.), mais qui a été repoussé vers le sud, suite à la pénétration du nom *lézard* dans le domaine d'oc, à travers le centre et la partie orientale du Croissant. L'aire étendue du nom *lézard* occupe donc la majeure partie du Croissant, ainsi que presque toute la Creuse et le Puy-de-Dôme, et elle continue encore vers le sud dans le sud-est de la Haute-Vienne et dans l'ouest de la Corrèze, mais aussi à l'est, en Haute-Loire. L'aire *lézard* prédomine aussi dans le nord et l'ouest du domaine francoprovençal, mais le Rhône et le sud de la Loire sont caractérisés par une autre aire lexicale, notamment par celle du nom *larmuise* ; ce nom peut avoir la même étymologie qu'*angroese* et les autres variantes déjà mentionnées, mais il a subi une déformation complètement différente. À l'intérieur de l'aire *lézard*, notamment dans le Croissant et vers le sud, on peut aussi trouver des îlots lexicaux ; pour la plupart, ce sont des îlots minimaux.

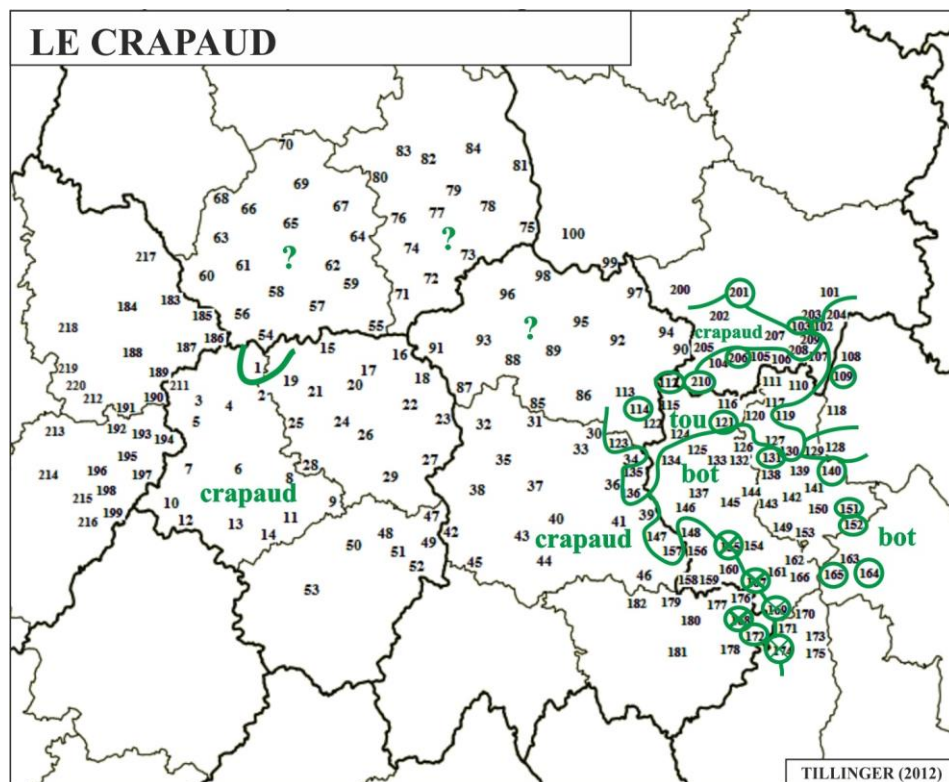
Le territoire du Croissant comprend deux limites majeures : l'une sépare le sud (avec le nom *angroese*) et le nord (avec le nom *rapiòta*) de l'extrémité occidentale du Croissant dans le nord de la Charente ; l'autre limite passe entre

¹⁵⁴ <http://www.etymologie-occitane.fr/2011/08/sernalha/>

¹⁵⁵ Billy 1993 : 313

La majeure partie du domaine francoprovençal se caractérise par le nom *larmuise*, typique de ce domaine. Tout en tenant compte de ce fait, on pourrait classer ce domaine comme un domaine à part, mais si l'on prend en considération l'étymologie de ce mot, on peut aussi remarquer une relation importante avec le domaine d'oc.

ALAL 460 – ALCe Ø – ALLy 563 – ALB 933 – ALMC 336 – ALO 431



138

121 : [ratʃə] ; **128, 129** : [ramot] / [ranet] ; **131** : *crapaud* ; **140** : *crapaud* **151** : *crapaud* ; **152** : [roklu] ; **164** : *crapaud* ; **165** : [benata] ; **172** : [reneta] ; **201** : [twan] ; **202, 205, 207, 208, 209** : *crapaud* ; **206** : [karjo] ; **210** : [kramuzê]

*Bufo*nidae (famille), *Bufo* (genre), *Bufo bufo* (nom binominal) ‘crapaud commun’

Le mot « crapaud » est ambigu dans le français. Il s’applique à plusieurs espèces distinctes appartenant à plusieurs genres, et, finalement, « crapaud » peut être considéré comme le nom des anoues de toute la famille des Bufonidés.¹⁵⁶

- crapaud** dériv. de l’anc. fr. *crape*, attesté au sens ‘grappe’, qui doit avoir eu primitivement le sens de ‘crampon, crochet’ et qui représente le germ. **krappa* ; l’animal doit cette dénomination à ses pattes crochues¹⁵⁷
- **[benata]** étymologie douteuse
- **bot** ← lat. BOTTA ‘crapaud’¹⁵⁸
- **[butrō]** /
- [botrā]** /
- [botre]** /
- boteron** *bot* + suff. dim.¹⁵⁹
- **[karjo]** étymologie douteuse
- **[kramuzê]** étymologie douteuse
- **pautut** étymologie douteuse
- **[ramot]** /
- [ranet]** étymologie douteuse
- **[roklu]** /
- [ratj]** /
- le petit [rakle]** étymologie douteuse
- **tou** onomatopée¹⁶⁰
- **[twan]** étymologie douteuse

¹⁵⁶ voir p. ex. *Le Grand Robert de la langue française*, Tome 2, 2001 : 767b, ou bien *Nature : Encyclopédies Bordas*, Vol. 1, *Europe : Mammifères, amphibiens, reptiles*, 1998 : 224.

¹⁵⁷ BW 2008 : 167a

¹⁵⁸ Tisseur 1887-1890 : 57

¹⁵⁹ Tisseur 1887-1890 : 445

¹⁶⁰ Rossi 2004 : 161

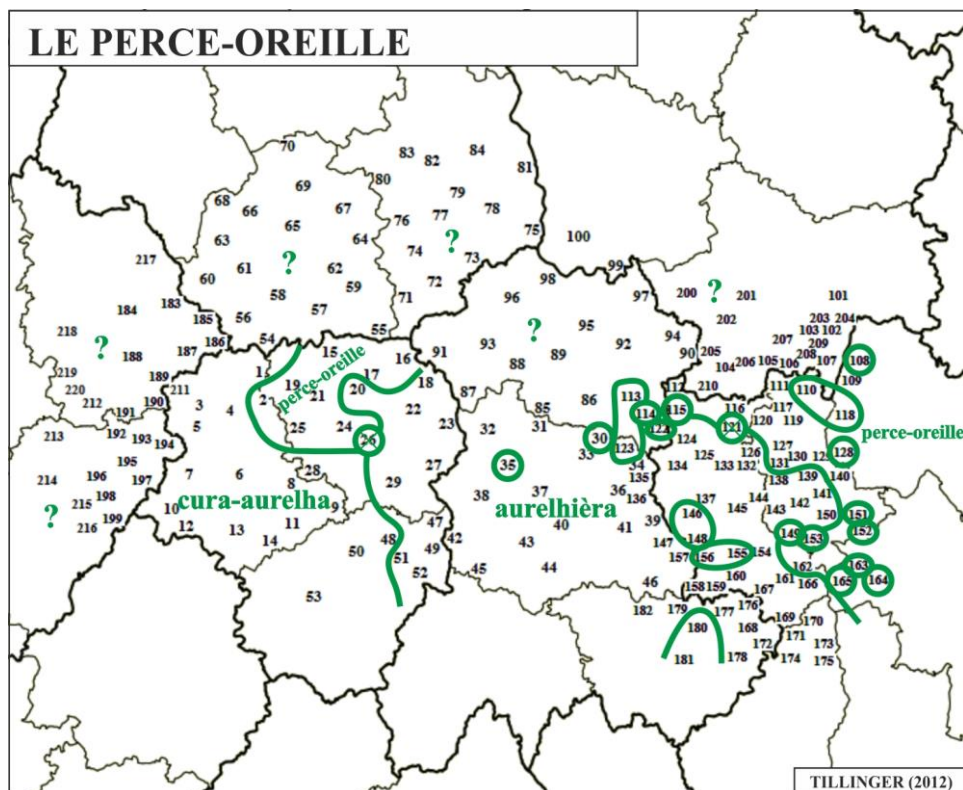
L'aire lexicale prédominante de cette carte est celle du nom *crapaud*. Il faut tout de suite remarquer que l'ALCe n'a pas de carte pour la notion « crapaud », on n'a pas donc d'information pour les points d'enquête de cet atlas, soit la partie centrale du domaine d'oïl. Grâce à la carte de l'ALO, on peut tout de même observer que la partie occidentale du domaine d'oïl est occupée par l'aire *crapaud*, et c'est la même aire qui est présente dans le domaine d'oc aussi. Dans le nord-est de la Haute-Vienne (c'est-à-dire dans le sud de la partie occidentale du centre du Croissant), on peut constater l'existence d'une aire *pautut*, nom qui est aussi présent dans le sud de l'Indre (dans le nord du centre du Croissant) selon nos sources pour le berrichon; il s'agit donc d'un îlot lexical typique de cette partie du Croissant. La majeure partie du domaine francoprovençal est dominée par l'aire du nom *bot* (dans le centre et le sud de la Loire et du Rhône, en Ardèche et en Isère, mais dans l'est du Puy-de-Dôme aussi). Ce nom forme une autre aire sur notre carte, notamment dans le centre de la Saône-et-Loire (ainsi que dans le nord de ce département et même dans le sud-est de la Nièvre, en dehors de nos points analysés) ; ces aires se rejoignent peut-être en dehors de notre carte, probablement plus à l'est dans le domaine francoprovençal. Le sud de la Saône-et-Loire, le nord de la Loire et du Rhône, le nord-est du Puy-de-Dôme et le sud-est de l'Allier (soit une zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d'oïl) sont caractérisés par une autre aire, celle du nom *tou*. Selon nos ressources traitant le lexique du territoire couvert par l'ALCe, et selon les tendances montrées par les autres atlas pertinents (comme l'ALB et l'ALO), le nom le plus fréquemment employé du domaine d'oïl est *crapaud*. La petite aire *crapaud* qui se manifeste sur notre carte en Saône-et-Loire représente probablement une pénétration de la grande aire *crapaud* entre l'aire *bot* (celle dans le centre et dans le nord de la Saône-et-Loire) et l'aire *tou*. Dans le domaine francoprovençal, et dans les zones de transition contiguës, on peut aussi observer quelques îlots lexicaux représentant parfois des noms uniques.

En ce qui concerne les isoglosses dans le Croissant, il faut remarquer la limite qui se manifeste dans le nord de la Haute-Loire, même si elle ne détache qu'une petite partie du centre du Croissant (avec le nom *pautut*, face au nom *crapaud* dominant le Croissant), et même s'il ne s'agit que d'une limite marquant un îlot à l'intérieur du Croissant ; comme nous avons vu sur plusieurs cartes, ce territoire est souvent concerné par les changements. L'autre limite importante détache l'extrémité orientale du Croissant (caractérisée par le nom *tou*) dans le sud-est de l'Allier et dans le nord-est du Puy-de-Dôme.

Le domaine francoprovençal se montre différent des autres domaines par les aires lexicales qui occupent sa majeure partie et qui ne se présentent ailleurs que sur les territoires contigus, dans la proximité des zones de transition.

3.36. « Le perce-oreille »

ALAL 468 – ALCe Ø – ALLy 537 – ALB Ø – ALMC 341 – ALO Ø



30 : *tire-oreille* ; 35 : *perce-oreille* ; 108 : [vrɛko] ; 110, 118 : [fatskwɛ] / [fɛskwa] ; 113, 123 : *cure-oreille* ; 114 : [rit] ; 115 : *tire-oreille* ; 122 : [erɪnɛta] ; 128 : [bɛskwa] ; 146, 148 : *cure-oreille* ; 149 : [ɣjɔrd] ; 151 : *tire-oreille* ; 152 : [fisə kwɛ] ; 153 : [sɔrɛjɪrə] ; 155, 156 : *cave-oreille* ; 163 : [kwɛforʃ] ; 164 : [forʃ] ; 165 : [kurt] *oreille* ; 180, 181 : [trauts] *oreille*

Forficula (genre), *Forficula auricularia* (nom binominal)

- **perce-oreille**
- **aurelhièra** dériv. d'*aurelha* 'oreille'
- **cave-oreille**
- **cura-aurelha** 'cure-oreille'
- **[erɪnɛta]** étymologie douteuse

- [fatskŵe] / [fɛskwa] /
[bɛskwa] / [fisə kwɛ] étymologie douteuse
- [forʃ] / **fourche** par allusion à la forme des cerques de cet insecte
- [kwéforʃ] / **cafourche**
(queue fourchue) *ca-* ← lat. CAUDA ‘queue’¹⁶¹
- [rit] étymologie douteuse
- [sorɛʒir] étymologie douteuse
- **tire-oreille**
- [trauts]-oreille étymologie douteuse
- [yjord] étymologie douteuse
- [vrɛko] étymologie douteuse

L’ALB, l’ALCe et l’ALO n’ont pas de carte pour cette notion. Ce que l’on peut observer à l’aide des autres atlas, ce sont les aires lexicales du domaine d’oc et du domaine francoprovençal, y compris le sud du Croissant. Trois aires principales dominent notre territoire analysé : *perce-oreille*, *cura-aurelha* et *aurelhièra*. Le premier nom occupe le nord et le nord-ouest de la Creuse, soit le sud du centre du Croissant, et il apparaît même à un point dans le nord-est de la Haute-Vienne. Cette aire est intercalée entre les deux autres aires ; *cura-aurelha* prédomine à l’ouest (dans presque toute la Haute-Vienne, le sud-ouest de la Creuse, la majeure partie de la Corrèze et les territoires contigus au sud en dehors de nos points analysés), alors que *aurelhièra* occupe les territoires vers l’est (l’est de la Creuse, le nord-est de la Corrèze, presque tout le Puy-de-Dôme, la majeure partie de la Loire, le nord de la Haute-Loire et de l’Ardèche, ainsi que les territoires contigus plus au sud). La limite entre ces deux dernières aires lexicales au sud de l’aire *perce-oreille* se trace dans une direction nord-sud à travers le sud de la Creuse et l’est de la Corrèze. Le sud de la partie occidentale du Croissant est caractérisé par *cura-aurelha*, tandis que le sud de la partie orientale du centre et le sud de l’est du Croissant sont dominés par *aurelhièra*. Dans l’extrémité orientale du Croissant, on peut constater l’existence de plusieurs îlots lexicaux qui apparaissent également dans le domaine francoprovençal ; dans la plupart des cas, il s’agit d’îlots minimaux. Dans le nord et l’est du territoire francoprovençal figurant dans nos analyses, on peut observer une autre aire lexicale étendue du nom *perce-oreille*. Il est probable que les deux aires *perce-oreille* se rejoignent dans la partie du domaine d’oïl.

Pour ce qui est des limites à l’intérieur du Croissant, on en trouve deux qui sont de grande importance du point de vue de nos recherches. La première est celle qui passe entre le sud de la partie occidentale (*cura-aurelha*) et le sud de

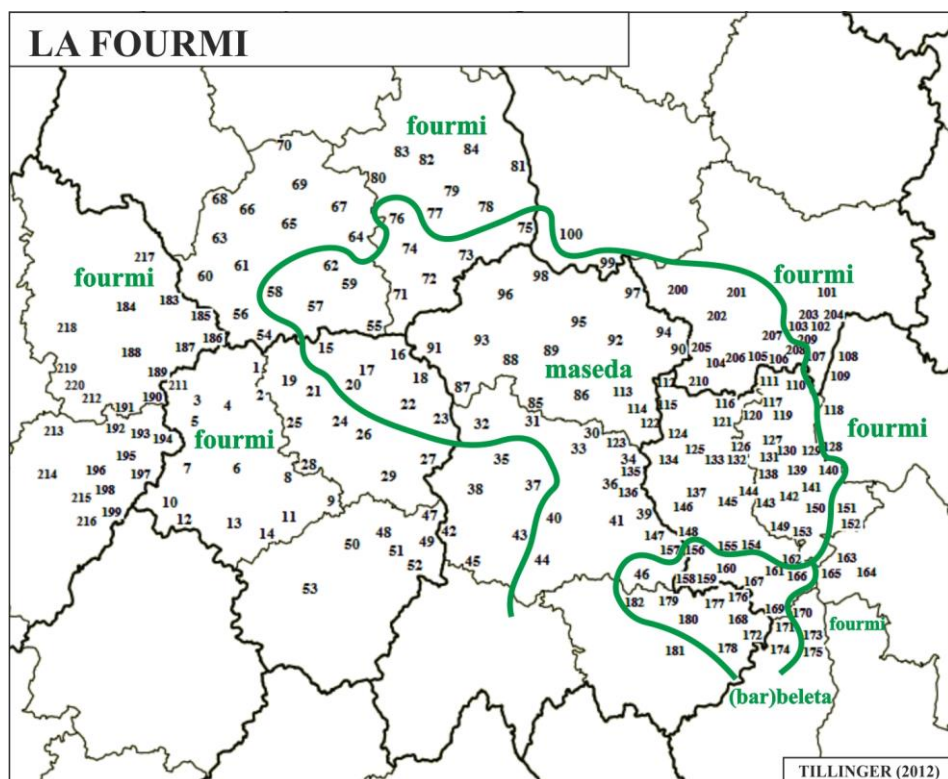
¹⁶¹ FEW III, 891b

la partie centrale (*perce-oreille*) du Croissant ; l'autre limite importante se trace entre le sud de la partie centrale du centre (*perce-oreille*) et le sud de la partie orientale du centre du Croissant (*aurelhièra*). La prédominance du nom *perce-oreille* dans le sud du centre du Croissant est probablement le résultat de la pénétration de cette aire (typique dans le domaine d'oïl selon les dictionnaires pertinents) depuis le nord vers le sud.

L'ouest du domaine francoprovençal est occupé par *aurelhièra*, une des aires prédominantes du domaine d'oc, comme si cette aire avait pénétré dans une autre. L'autre grande aire dans ce domaine est celle du nom *perce-oreille*, typique du domaine d'oïl. Le domaine francoprovençal apparaît donc comme un domaine mixte entre les domaines oïl et oc, mais il y a tout de même quelque chose qui peut rendre unique le domaine francoprovençal, notamment l'existence des nombreux îlots lexicaux représentant pour la plupart des noms uniques, typiques de ce domaine.

3.37. « La fourmi »

ALAL 475 – ALCe 577 – ALLy 571 – ALB 955 – ALMC 344 – ALO 457



Famille des formicidés – *Formicidae*

- **fourmi** ← lat. FORMICA ‘id.’¹⁶²
- **(bar)beleta** cf. occ. lim. **barbòta** ‘insecte, bestiole, cafard, araignée, couleuvre, lambin’ ; peut-être rapport avec « barbe », par allusion aux antennes¹⁶³ ;
la dénomination *beleta* est probablement une abréviation de *barbeleta*, infl. par une étymologie populaire – le nom occitan de la « belette » s’emploie parfois pour désigner divers animaux, voir p. ex. 3.34.
- **maseda** 1. d’après FEW : gothique *af-maitjô* ‘fourmi’ ;
2. d’après Gaston Tuaillon : substrat préroman¹⁶⁴

Les deux aires principales dominant notre carte sont celle du nom *fourmi* et celle du nom *maseda*. Ce dernier nom est présent dans chacun des trois grands domaines. Il occupe la partie centrale et la partie orientale du Croissant, et quelques points d’enquête sur les territoires contigus au nord (dans le sud de l’Indre, du Cher et de la Nièvre, dans tout l’Allier et dans le sud-ouest de la Saône-et-Loire). À l’est du Croissant, il occupe la majeure partie de la Loire et presque tout le Rhône. À l’ouest, l’aire *maseda* n’atteint ni l’ouest de l’Indre, ni l’ouest de la Creuse. Pour ce qui est de sa présence dans le domaine d’oc, il est intéressant de remarquer que la limite de l’aire de ce nom suit la limite sud du Croissant dans le nord-est de la Creuse et dans le nord-ouest du Puy-de-Dôme, puis la limite continue vers le sud, tout en traversant le centre du Puy-de-Dôme. D’après l’ALMC et les autres atlas, ce nom est encore présent dans le Cantal et la Haute-Loire, mais il ne s’emploie pas ailleurs. L’avis selon lequel il s’agit d’un étymon gothique dans le cas de ce nom peut être soutenu par le fait que ces territoires on fait partie du royaume Ouest-gothique.¹⁶⁵ Dans le sud de la Loire, dans le sud-est du Puy-de-Dôme, dans le nord-est de la Haute-Loire, ainsi que dans le nord-ouest de l’Ardèche, on peut constater la présence d’une autre aire lexicale, notamment celle du nom *barbeleta* / *beleta*. Tous les autres territoires sur notre carte sont dominés par l’aire du nom *fourmi* qui entoure donc les deux autres aires mentionnées (celle du nom *maseda* et celle du nom *barbeleta* / *beleta*).

¹⁶² BW 2008 : 273a

¹⁶³ Lavalade 2003 : 17

¹⁶⁴ Tuaillon 1984 : 7-29

Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 65

<http://www.etymologie-occitane.fr/2012/02/masada/>

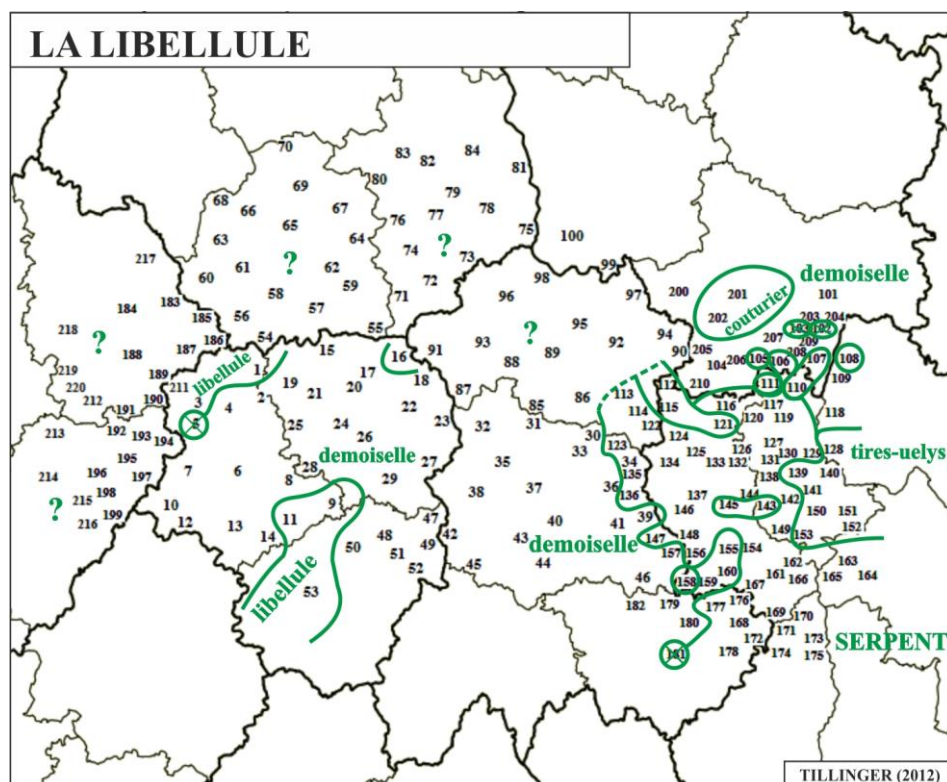
¹⁶⁵ <http://www.etymologie-occitane.fr/2012/02/masada/>

En ce qui concerne la division du Croissant, la limite la plus importante du point de vue de nos recherches est celle qui passe entre la partie occidentale (*fourmi*) et la partie centrale (*maseda*) du centre du Croissant – soit une limite de direction nord-sud dans le sud-ouest de l’Indre et dans le nord-ouest de la Creuse.

La partie occidentale du domaine francoprovençal est donc dominée par *maseda* qui forme un îlot étendu à la rencontre des trois domaines et sur les territoires contigus aussi bien dans le domaine d’oïl que dans le domaine d’oc. Pour ce qui est des autres territoires, y compris les points en dehors de nos analyses, l’aire *fourmi* semble dominer chaque domaine, et les quelques aires lexicales moins étendues qui apparaissent ici et là ne rendent pas possible la classification des domaines à la base de l’analyse lexicale dans le cas de cette notion.

3.38. « La libellule »

ALAL 478 – ALCe Ø – ALLy 526 – ALB 962 – ALMC 346 – ALO Ø



16 : *libellule* ; **105** : *tailleur* ; **106** : *peigne de serpent* ; **107, 110** : *tires-uelys* ; **108** : [arnœla] *d'eau* ; **111** : *guêpe* ; **112, 115, 121** : *libellule* ; **143, 145** : *libellule* ; **158** : [tsœra]

Odonata (ordre) ‘odonates’

Dans le français, le mot « libellule » est employé au sens large pour désigner en général les odonates qui regroupent deux sous-ordres : les *demoiselles* (Zygoptera) et les *libellules* au sens strict (Anisoptera).

– **libellule** empr. du lat. des naturalistes *libellula*, dériv. du lat. cl. LIBELLA ‘niveau’, ce nom a été créé par allusion au vol de la libellule¹⁶⁶

– **couturier**

– **demoiselle**

– **[gjep]** cf. fr. *guêpe*

– **SERPENT**

(**peigne de serpent, pou de serpent, puce de serpent, abreuvoir de serpent, dépouille de serpent, queue de serpent, fils de serpent, fille de serpent, servante de serpent, pèle-serpent**)

– **tailleur**

– **tires-uelys** ← ‘tirer’ + ‘yeux’

– **[tsœra]** étymologie douteuse

– **[arnœla] d'eau** étymologie douteuse

L’ALO et l’ALCe n’ont pas de carte pour cette notion. D’après les données des autres atlas, l’aire lexicale la plus étendue est celle du nom *demoiselle* ; ce nom est présent dans le domaine d’oc, il occupe la majeure partie du sud du Croissant, le nord du domaine francoprovençal, y compris la zone de transition entre ce domaine et le domaine d’oïl en Saône-et-Loire. Le domaine francoprovençal se caractérise d’ailleurs par l’existence de plusieurs aires lexicales représentant des noms uniques et typiques pour ce domaine, comme par exemple les noms composés avec un élément « serpent ». Ces noms avec « serpent » ont été attestés dans la majeure partie de la Loire, dans le centre du Rhône, en Haute-Loire, en Ardèche, en Isère, et même dans l’est du Puy-de-Dôme (c’est-à-dire dans la zone de transition entre le domaine francoprovençal et le domaine d’oc) et dans le sud-est de l’Allier (soit la zone de rencontre des trois grands domaines, l’extrémité orientale du Croissant). Des aires *libellule* apparaissent aussi dans chacun des trois grands domaines, mais, malgré la fréquence de l’apparition de ce nom, ces aires ne sont pas très étendues ; on

¹⁶⁶ BW 2008 : 367b

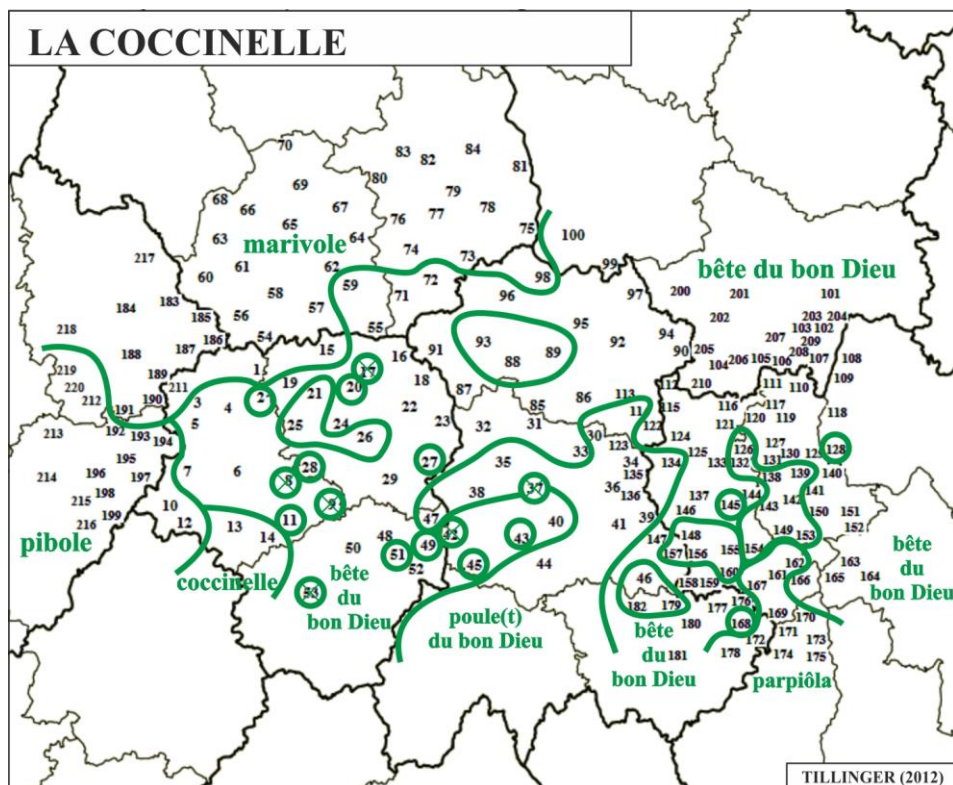
peut en constater trois qui sont plus importantes que les autres – une dans le sud-est de la Haute-Vienne et dans l'ouest de la Corrèze, une autre occupant le sud de la partie occidentale du Croissant dans le nord de la Haute-Vienne, et une troisième dans le nord-est de la Creuse. Ces deux dernières continuent probablement dans le nord du Croissant et dans le domaine d'oïl – il se peut même que ces aires se rejoignent dans le nord et forment une aire lexicale commune.

Le territoire du Croissant est donc traversé par plusieurs limites. Une des plus importantes est celle qui divise le sud de la partie occidentale du Croissant dans une direction est-ouest (avec le nom *libellule* dans le nord et avec *demoiselle* dans le sud). L'autre limite remarquable sépare le sud de l'extrémité orientale et le sud de la partie orientale du Croissant ; il s'agit d'une limite de direction nord-sud dans le nord-est du Puy-de-Dôme.

En ce qui concerne le francoprovençal, il apparaît comme un domaine distinct, grâce à ses aires lexicales représentant des noms typiques de ce domaine.

3.39. « La coccinelle »

ALAL 481 – ALCe 576 – ALLy 503 – ALB 960 – ALMC 349 – ALO 445



2 : [piparol] ; 11 : *demoiselle du bon Dieu* ; 20 : [pipetə] ; 21, 25, 26 : *poule du bon Dieu* ; 27 : *marmòta* ; 43 : *babalèta* ; 45 : [lizabe] ; 46, 179, 182 : *pironèla* ; 49 : *margarita du bon Dieu* ; 51 : *babaróta* ; 88, 89, 93 : (*petite*) *poule à/du bon Dieu* ; 126, 132, 138, 139, 142, 143, 149, 153, 154 : [barbirota] / [barbijula] ; 128 : [papjula] ; 145 : [pèpipola] ; 148, 155, 156, 157, 160 : *poule du bon Dieu* ; 168 : *poulet du bon Dieu*

Coccinellidae (famille des coccinellidés)

– **coccinelle** ← empr. du lat. des naturalistes *coccinella*, formé sur l’adj. lat. COCCINUS ‘écarlate’, dit ainsi à cause de la couleur des élytres de la coccinelle¹⁶⁷

¹⁶⁷ BW 2008 : 138b

- [babaroto] /
- [babœleta] /
- babarôta** /
- babalêta** dans l’occ. lim. au sens ‘luciole’ aussi, cf. occ. lim. **barbôta** ‘insecte, bestiole, cafard, araignée, couleuvre, lambin’ ; peut-être rapport avec « barbe », par allusion aux antennes¹⁶⁸ ; cf. 3.37.
- **bête du bon Dieu**
- **demoiselle du bon Dieu**
- [lizabé] étymologie douteuse ; ? cf. *Élisabeth*
- **margarita du bon Dieu**
- **marivole** ← ‘Marie’ + ‘voler’
- [marmoto] /
- marmôta** onomatopée, dériv. de *marmotar* ‘murmurer’
- **parpiôla** étymologie douteuse
- **pibole** étymologie douteuse
- [pêpinjola] étymologie douteuse
- [pirunelo] /
- pironêla** étymologie douteuse
- [pomparoto] /
- pomparota** étymologie douteuse
- **poule(t) du bon Dieu** /
- petite poule du bon Dieu**

L’aire lexicale la plus étendue sur notre carte est celle du nom *bête du bon Dieu* ; cette dénomination est présente dans chacun des trois grands domaines, elle domine l’est du domaine d’oïl, la partie centrale du domaine d’oc et la majeure partie du domaine francoprovençal. Il faut remarquer que l’on peut trouver une multitude d’îlots lexicaux à l’intérieur de cette aire, mais, pour la plupart, il s’agit de noms composés avec l’élément « du bon Dieu ». L’un de ces noms, notamment *poule(t) du bon Dieu*, forme plusieurs aires dont une est assez étendue, et elle occupe une partie importante du Puy-de-Dôme, et, en plus, cette aire continue vers le sud en dehors de nos points analysés. La majeure partie du domaine d’oïl sur notre carte est dominée par l’aire du nom *marivole* (presque toute la Vienne, l’Indre et le Cher). En Charente, au sud de l’aire *marivole*, et à l’ouest de l’aire *bête du bon Dieu*, on peut constater une aire lexicale représentant un nom différent, notamment *pibole*. C’est donc cette aire qui domine l’extrémité occidentale du Croissant. Le nord de la partie

¹⁶⁸ Lavalade 2003 : 17

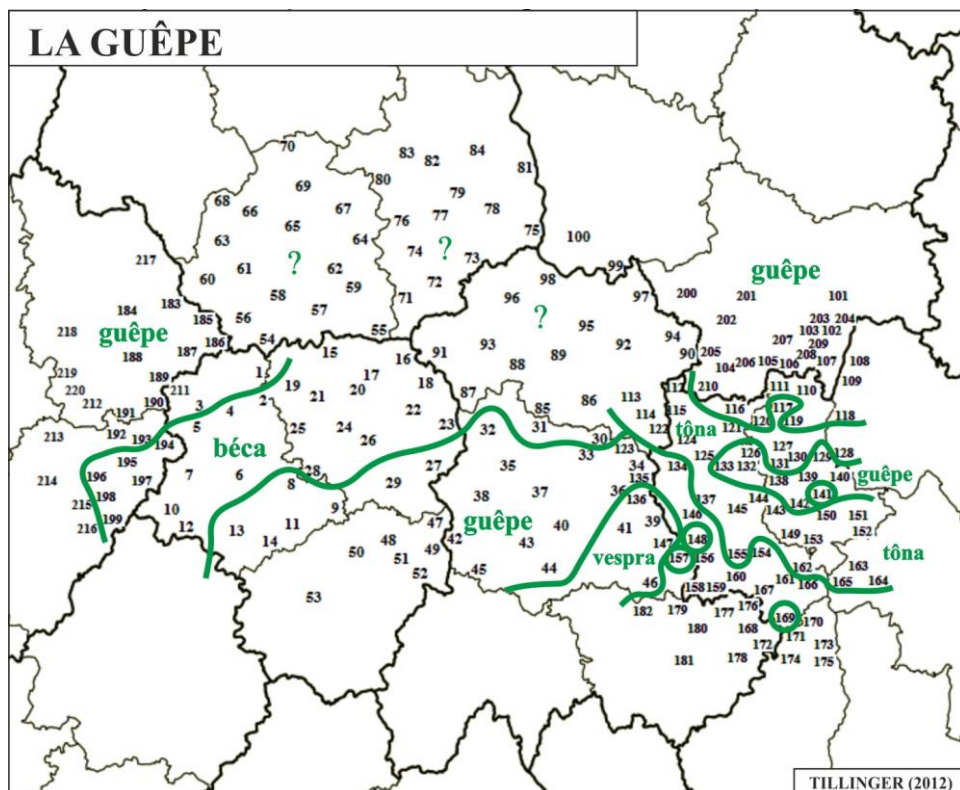
occidentale et le nord de la partie occidentale du centre du Croissant sont occupés par *marivole*, tandis que le sud de ces parties et presque tout le reste du Croissant sont caractérisés par *bête du bon Dieu*. C'est le nom *poule(t) du bon Dieu* qui prédomine dans le sud de l'extrémité orientale du Croissant, tout comme dans le nord de la partie orientale. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'apparition des îlots est assez fréquente, surtout dans l'aire *bête du bon Dieu* au sud du centre du Croissant et dans le domaine francoprovençal. Dans le sud de ce domaine, soit le sud de la Loire, et encore plus au sud, dans une partie de la zone de transition entre le francoprovençal et le domaine d'oc (en Haute-Loire et en Ardèche), on peut trouver une aire représentant le nom *parpiôla*, une aire importante qui continue encore en dehors de notre carte.

Le Croissant se divise par plusieurs limites remarquables. À l'ouest, on trouve une limite séparant l'extrémité occidentale et la partie occidentale du Croissant, une limite suivant les frontières départementales entre la Vienne et la Charente et entre la Charente et la Haute-Vienne sur le territoire concerné. La partie occidentale, ainsi que la partie occidentale du centre du Croissant, se divise par une limite de direction est-ouest dans le nord de la Haute-Vienne et dans le nord-ouest de la Creuse. La limite suivante est celle qui sépare le sud de l'extrémité orientale et le reste du Croissant dans le sud-est de l'Allier et dans le nord-est du Puy-de-Dôme.

Le domaine francoprovençal pourrait se classer comme domaine distinct grâce à la présence des petites aires lexicales uniques et typiques du domaine, telle que l'aire du nom [barbirota] / [barbijula] dans l'est de la Loire et dans le sud-ouest du Rhône, mais la présence du nom *bête du bon Dieu*, caractérisant les deux autres domaines aussi, y est beaucoup plus significative.

3.40. « La guêpe »

ALAL 483 – ALCe Ø – ALLy 502 – ALB 959 – ALMC 350 – ALO 443



141 : [lõborda] ; 148 : [mõ] ; 157 : tôna ; 169 : tôna

Le mot « guêpe » est ambigu dans le français, il peut désigner beaucoup d'espèces dans l'ordre des *Hymenoptera*, mais il est employé le plus souvent pour les espèces de la famille des *Vespidæ*.

- guêpe ← lat. VESPA 'id.¹⁶⁹
- bêca ← probablement celt. *beco¹⁷⁰
- [lõborda] étymologie douteuse
- [mõ] étymologie douteuse

¹⁶⁹ BW 2008 : 309a

¹⁷⁰ Lavalade 2003 : 19

- **tôna** cf. fr. *taon* ← lat. TABANUS ‘id.’
- **vespra** ← lat. VESPA ‘id.’¹⁷¹

L’ALCe n’a pas de carte pour cette notion. L’ouest et l’est du domaine d’oïl sont occupés par des aires lexicales *guêpe*, et pour ce qui est des territoires oïl intermédiaires, ils sont probablement caractérisés par le même nom. Le centre du sud de la partie orientale du Croissant, ainsi que la partie méridionale du sud de la partie orientale et le sud du centre du Croissant sont dominés par une autre aire, notamment celle du nom *béca*. Ce nom apparaît même dans l’extrémité occidentale du Croissant, comme son aire est présente dans le nord-est de la Charente aussi. Cette aire s’étend depuis la Dordogne à travers le sud-ouest et le centre de la Haute-Vienne, à travers presque toute la Creuse jusqu’au nord du Puy-de-Dôme, et elle continue probablement dans le nord du centre et dans le nord de la partie orientale du Croissant, ainsi que sur les territoires oïl contigus¹⁷². Au sud de l’aire lexicale *béca*, on trouve une autre aire *guêpe* (dans le sud-est de la Haute-Vienne et de la Creuse, en Corrèze et dans la majeure partie du Puy-de-Dôme) – cette aire occupe ainsi le sud de la partie orientale du Croissant. Cette aire *guêpe* continue dans le domaine francoprovençal aussi, dans l’ouest et dans le sud de la Loire, et elle rejoint le domaine d’oc en Haute-Loire et en Ardèche. On peut constater une aire lexicale *vespra* dans le sud-est du Puy-de-Dôme, et, en dehors de nos points analysés, dans le nord-ouest de la Haute-Loire et en Cantal. Dans le domaine francoprovençal, on trouve le nom *tôna* qui y forme une aire lexicale étendue, atteignant même l’Allier. On peut constater deux autres aires *guêpe* sur notre carte ; l’une est intercalée dans le centre de l’aire *tôna* dans le nord-est de la Loire et dans le centre du Rhône, tandis que l’autre occupe le nord du domaine francoprovençal (dans le nord de la Loire et du Rhône, mais aussi en Ain) et elle continue dans le domaine d’oïl en Saône-et-Loire vers le nord. Il se peut que les aires lexicales *guêpe*, ou quelques-unes d’entre elles, se rejoignent en dehors de notre carte.

Le territoire du Croissant est traversé par plusieurs limites importantes. Une de ces limites apparaît dans le nord de la Haute-Vienne et traverse le sud de la partie occidentale du Croissant dans une direction est-ouest. Une autre limite traverse le sud de la partie orientale du Croissant dans le nord du Puy-de-Dôme et dans le nord-ouest de la Loire, dans une direction est-ouest.

Le domaine francoprovençal se caractérise par l’aire lexicale *tôna* qui pourrait le rendre un domaine distinct, mais la présence du nom *guêpe* (un nom occupant des territoires importants dans les deux autres domaines aussi) y est

¹⁷¹ Lavalade 2003 : 202

¹⁷² Supposition basée sur l’article *béca* dans Lavalade 2003, p. 19 ; bourbonnais *béque*

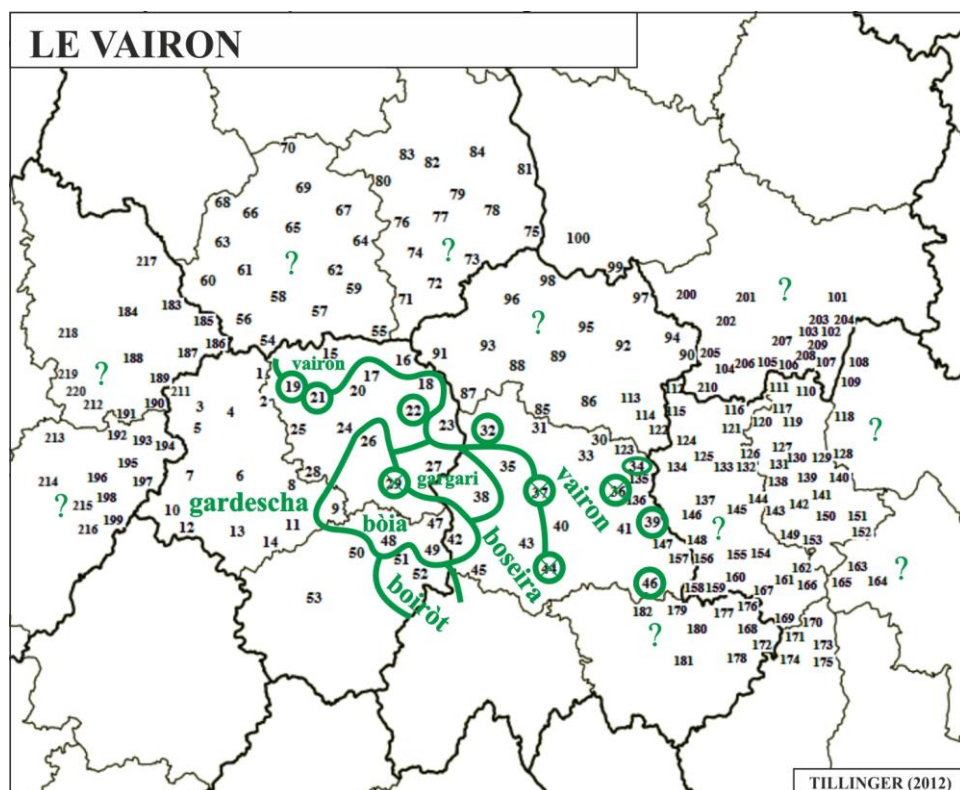
domine le domaine d'oïl, et non seulement les territoires présentés par l'ALO et par l'ALB, mais aussi, selon nos sources, les territoires berrichon et bourbonnais. Cette aire *puce* est prédominante dans le domaine francoprovençal aussi, mais elle occupe également presque tout le Croissant et une certaine partie du domaine d'oc au sud du centre et de la partie occidentale du Croissant (toute la Haute-Vienne et toute la Creuse). L'autre aire lexicale, celle du nom *negra*, occupe essentiellement une partie du domaine d'oc, et une partie du sud de la partie orientale du Croissant (soit la majeure partie du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, la Corrèze, et, en dehors de nos points analysés, le Cantal et les territoires plus au sud).

Le territoire du Croissant est donc traversé par une seule limite, celle qui divise le sud de la partie orientale du Croissant dans une direction est-ouest dans le nord du Puy-de-Dôme ; la partie méridionale de ce territoire divisé appartient à l'aire *negra*, tandis que la partie septentrionale, tout comme le reste du Croissant, appartient à l'aire *puce*.

Le domaine francoprovençal n'apparaît pas sur cette carte comme un domaine distinct, puisqu'il est caractérisé par le même nom qui domine le domaine d'oïl et même une partie importante du domaine d'oc.

3.42. « Le vairon »

ALAL 576 – ALCe Ø – ALLy Ø – ALB 952 – ALMC Ø – ALO Ø



19 : [tetaro] ; 21 : [lotsa] ; 22 : [aletʃa] ; 32 : *petit poisson* ; 34 : *poisson* ; 39 : [bwɛjnə] ; 46 : [bwase]

Phoxinus (genre), *Phoxinus phoxinus* (nom binominal)

- **vairon** dériv. de *vair*, d'abord adj. signifiant 'changeable, variable'
← lat. *VARIUS* 'tacheté, varié'¹⁷⁴
- [aletʃa] étymologie douteuse
- bòiia étymologie douteuse
- boiròt étymologie douteuse
- bouseira étymologie douteuse

¹⁷⁴ BW 2008 : 662a

- [bwɛjnə] étymologie douteuse ; ? ~ **bòia**
- **gardescha** dériv. du lat. GARU, poisson inconnu¹⁷⁵
- **gargari** ? ~ **gardescha**
- [lotsa] cf. fr. *loche*, étym. inconnue
- **petit [pésu]** cf. fr. *petit poisson*
- [pisona] cf. fr. *poisson*
- [tetaro] étymologie douteuse

Dans le cas de cette notion, ce sont seulement l'ALAL et l'ALB qui ont une carte pertinente. On peut constater que l'ouest du domaine d'oc, ainsi que le sud de la partie occidentale et une partie du sud du centre du Croissant (presque toute la Haute-Vienne, le centre de la Creuse et de la Corrèze – et d'autres territoires plus au sud en dehors de nos points analysés) sont occupés par l'aire lexicale *gardescha*. Les territoires centraux du domaine d'oc au sud du centre du Croissant sont dominés par plusieurs aires lexicales moins étendues (dans le sud de la Creuse, dans l'ouest du Puy-de-Dôme, dans le nord de la Corrèze), mais il faut remarquer que deux de ces aires continuent vers le sud en dehors de notre carte. Dans l'est du domaine d'oc (en Puy-de-Dôme), on peut observer l'existence d'une aire *vairon* qui domine le sud de la partie orientale du Croissant, et, comme elle se manifeste dans l'est de la Creuse et dans le nord de la Haute-Vienne aussi, elle occupe également une certaine partie du sud du centre du Croissant. En dehors de ces aires, on peut constater l'existence de quelques îlots minimaux dont la plupart se situent à l'intérieur du Croissant.

Sur le territoire du Croissant, on peut trouver deux limites remarquables. L'une sépare le sud de la partie occidentale et le sud du centre du Croissant, et elle suit approximativement la partie septentrionale de la frontière départementale entre la Haute-Vienne et la Creuse, dans une direction nord-sud. L'autre limite traverse le sud du centre et une partie du sud de la partie orientale du Croissant, dans le nord de la Creuse et du Puy-de-Dôme, tout en séparant l'aire *vairon* au nord et les autres aires au sud.

¹⁷⁵ Lavalade 2003 : 106

4. Interprétation des analyses

4.1. Division du Croissant

D'après nos analyses présentées dans le chapitre 3, nous avons essayé de résumer les résultats constatés à propos des limites des aires lexicales présentes sur le territoire du Croissant, comme si nous superposions nos cartes avec les isoglosses. Nous pouvons constater que notre choix de corpus a réussi, car on peut observer une sorte de convergence des isoglosses – soit des faisceaux d'isoglosses¹⁷⁶ – dans certaines parties du Croissant. Cela nous permet d'en tirer des conclusions, avec la remarque importante que l'analyse du lexique seul ne nous permet pas de tracer une limite simple entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc ; nous pouvons donc conclure que les résultats de notre travail pourront être complétés par de nouvelles analyses, par exemple au niveau phonologique, mais cela sera l'objet d'un autre travail. Cela étant dit, nous pouvons maintenant continuer avec les détails des résultats des analyses de ce présent travail.

D'après nos analyses, dans la majeure partie des cas, l'extrémité occidentale du Croissant – soit A d'après notre Figure 10 dans 2.2.2. – appartient plutôt au domaine d'oc, et la limite entre le domaine d'oc et le domaine d'oïl se trouve à l'ouest de ce territoire, longeant à peu près sa limite occidentale ; cela signifie que la limite de direction nord-sud dans la partie nord-est de la Charente reste valable, mais cette partie du Croissant peut être éliminée et remplacée par une limite plus concrète. Les territoires marqués par B, D et F appartiennent plutôt au domaine d'oïl, tout comme la partie septentrionale du territoire E. C'est ici que nous voudrions remarquer que, dans le cas de plusieurs de nos cartes, ce territoire E, ainsi que le territoire traditionnellement occitan au sud de la partie E, se manifeste comme appartenant au domaine d'oïl, ce qui est dû à la pénétration fréquente des aires lexicales septentrionales dans le domaine d'oc sur le territoire du département de la Creuse, dans l'est de la Haute-Vienne, dans l'ouest du Puy-de-Dôme, atteignant parfois même la Corrèze. C'est justement cette partie centrale du Croissant qui est très difficile à classer seulement à la base d'analyses lexicales, comme les limites des aires lexicales pénétrant dans (ou par) ce territoire connaissent une large variété. Ce qui est sûr et certain, c'est que ce ne sont pas des aires lexicales typiquement occitanes qui remontent vers le nord par ce « couloir » entre la Haute-Vienne et le Puy-de-Dôme, tout en occupant une partie importante du domaine d'oïl. Il existe cependant plusieurs aires lexicales

¹⁷⁶ Les faisceaux d'isoglosses sont des ensembles d'isoglosses de tracé proche ou identique. Un tel faisceau révèle l'existence d'une limite linguistique importante. (Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 345)

occitanes qui remontent jusqu'aux limites départementales entre l'Indre et la Creuse, et, par conséquent, le territoire E se considère alors comme appartenant au domaine d'oc. Dans ce cas-là, la limite entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc suit à peu près l'arc du Croissant, et, en raison de cette formation, certains linguistes français parlent alors d'aires lexicales occitanes « en cloche »¹⁷⁷. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus, la plupart de notre matériel témoigne de pénétrations d'aires lexicales depuis le nord vers le sud à travers le centre du Croissant. Ce phénomène crée une formation que nous appelons « cloche dans la cloche », car les pénétrations du domaine d'oïl mentionnées forment une sorte de formation de « cloche » (soit une formation de « cale » large) à l'envers, qui pénètrent donc dans la partie supérieure (dans ce cas : septentrionale) de la « cloche » du domaine d'oc. Il faut remarquer que l'ouest et l'est de la partie septentrionale de la « cloche » du domaine d'oc se montrent presque toujours occitans. C'est ainsi que nous avons découvert deux limites importantes, de direction nord-sud, à la rencontre du domaine d'oc et des pénétrations du domaine d'oïl. L'une de ces limites se trouve dans le nord-est de la Haute-Vienne, et elle correspond donc approximativement à la limite entre nos territoires C et E, où C représente un territoire presque exclusivement occitan, et E représente le territoire des pénétrations d'oïl fréquentes, soit un territoire de transition vaste d'après nos analyses lexicales. L'autre limite importante peut être tracée approximativement le long de la limite entre nos territoires E et G, dans la proximité de la frontière départementale entre la Creuse et le Puy-de-Dôme, où G, tout comme C, représente un territoire appartenant plutôt au domaine d'oc. Nous pourrions donc dire que la ligne médiane de direction est-ouest à l'intérieur du Croissant fonctionne comme une sorte de limite entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc, mais cela n'est pas vrai dans le cas de la partie centrale. Comme nous l'avons déjà précisé, cette limite n'est pas évidente d'après nos recherches lexicales, mais, même si nous ne prenons en considération que les limites des aires lexicales occitanes les plus étendues sur ce territoire problématique, nous pouvons constater que ces limites n'atteignent pas la frontière septentrionale de la Creuse. Nous pouvons donc dire que l'extrémité nord de la Creuse appartient plutôt au domaine d'oïl (cf. la carte de Tuaillon présentée par notre Figure 5 dans le chapitre 1). En ce qui concerne l'extrémité orientale du Croissant – notre territoire H –, il s'agit d'un territoire très varié du point de vue du lexique. Ce qui caractérise ce territoire, c'est que les aires lexicales représentant des noms typiquement francoprovençaux atteignent et dominent souvent cette partie du Croissant. Malgré cela, suite à la présence fréquente des aires lexicales caractérisant ou bien le domaine d'oïl ou bien le domaine d'oc, il est difficile de classer ou de diviser ce territoire. D'après notre matériel, nous pourrions classer ce territoire comme plutôt francoprovençal.

¹⁷⁷ voir Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 280

Il faut aussi remarquer que les cartes présentant une formation en « cloche » du domaine d'oc montrent, elles aussi, des particularités intéressantes. Comme nous l'avons déjà précisé, dans un tel cas, les aires lexicales (une ou plusieurs) caractérisant le domaine d'oc remontent jusqu'au nord de la Creuse, et le domaine d'oïl ne pénètre pas alors dans le domaine d'oc à travers le centre du Croissant. Par contre, dans nos analyses, il paraît que les limites de direction nord-sud dans le nord de la Haute-Vienne et du Puy-de-Dôme restent valables, mais, cette fois-ci, ce sont les aires lexicales d'oïl qui prédominent dans le nord-ouest de la Haute-Vienne et dans le nord-est du Puy-de-Dôme. Cela signifie que les « cloches » se manifestant sur nos cartes sont moins larges entre l'ouest et l'est qu'elles ne se montrent d'habitude dans d'autres analyses – à la base d'autres niveaux linguistiques et/ou, observant des cartes plus anciennes, celles de l'ALF. Cela nous montre d'une part que le domaine d'oc est moins large du point de vue des aires lexicales occitanes, d'autre part que les isoglosses peuvent se déplacer d'une manière considérable en 60-80 ans (soit la différence entre les enquêtes de l'ALF et celles de l'ALFR / NALF). Cependant, il faut voir que notre travail n'a pas l'objectif de présenter le mouvement des isoglosses dans le temps ; cela serait un travail très intéressant, mais complètement différent du nôtre – avec un autre territoire analysé, avec d'autres corpus et sources, avec une autre méthode, etc. Suite à nos analyses, nous ne pouvons donc que tirer quelques conclusions secondaires sur ce sujet.

4.2. Le domaine francoprovençal – un domaine distinct ?

Le domaine francoprovençal est apparu dans nos analyses par ses territoires occidentaux, soit essentiellement le territoire des départements de la Loire et du Rhône. D'après la statistique faite d'après nos cartes présentées dans le chapitre 3, dans 25 cas sur 42, ce territoire n'apparaît ni comme distinct des deux autres grands domaines, ni comme appartenant à l'un d'eux. Dans 10 cas sur 42, il se manifeste comme un territoire distinct, dans 4 cas, il appartient plutôt au domaine d'oc, alors qu'il fait plutôt partie du domaine d'oïl dans 3 cas. Le grand nombre des cas où la situation du territoire en question n'est pas déterminable est, à notre avis, dû à deux faits : 1) les limites des aires lexicales éventuellement décisives passent probablement à l'est, c'est-à-dire en dehors de notre territoire francoprovençal analysé – si tant est que ces limites existent ; 2) tout simplement, le domaine francoprovençal ne se détache pas souvent des autres domaines à la base du lexique – ce qui peut motiver, même dans ce cas, l'extension des analyses lexicales par d'autres analyses. Cependant, ce qui est très intéressant, c'est que le territoire francoprovençal de nos analyses, s'il peut être détaché d'au moins d'un des deux autres grands domaines, apparaît, sans ambiguïté, comme plutôt distinct (voir les chiffres ci-dessus).

Il faut aussi remarquer que, d'après nos analyses, nous avons constaté l'existence d'une zone de transition tout le long de la limite de notre territoire francoprovençal aussi bien vers le nord que vers l'ouest et vers le sud – c'est-à-dire à la rencontre du domaine francoprovençal avec les autres domaines. L'existence de cette zone se manifeste par les positions variées des isoglosses qui apparaissent sur ce territoire. Ces isoglosses qui détachent le domaine francoprovençal des autres domaines ne se tracent pas toujours près des frontières départementales de la Loire et du Rhône. Ce phénomène se présente partiellement sur une carte de Bec aussi, que nous avons présentée dans le chapitre 1 comme Figure 3.

Il est cependant très important de souligner que nous n'avons analysé qu'une certaine partie du domaine francoprovençal, ce qui fait qu'il faut être prudent avec les conclusions tirées pour l'ensemble du domaine. Nos résultats décrivent donc avant tout la rencontre du domaine francoprovençal avec les deux autres grands domaines, tout en présentant la situation linguistique à l'est du Croissant – ce qui était un des buts de nos recherches.

4.3. Remarques onomasiologiques générales

Au cours de l'analyse de notre corpus, nous avons constaté que certaines notions distinctes sont désignées par des noms identiques, c'est-à-dire, un nom donné peut désigner plusieurs plantes ou animaux dans les différents dialectes d'oïl, d'oc ou francoprovençaux. Comme exemple, nous pouvons mentionner la notion « froment / blé » qui est représentée ou bien par *blé* ou bien par *froment* dans les idiomes analysés, alors que la notion « seigle » est désignée par *seigle* ou par *blé*. Le nom *blé* désigne ainsi deux céréales différentes, mais il faut aussi voir que ce phénomène ne provoque aucune anomalie dans le système, car là où la notion « froment / blé » est désignée par *blé*, « seigle » se nomme par *seigle*, alors que là où « seigle » apparaît comme *blé*, « froment / blé » est appelé par le nom *froment*. Cela signifie qu'à un point donné les distinctions entre notions importantes sont toujours observées.

Si l'on étudie les cartes N° 2 (« blé ») et N° 4 (« seigle ») de MNyA, on peut constater des phénomènes semblables en Hongrie aussi. La notion « seigle », qui se nomme dans le hongrois standard et dans la plupart des dialectes *rozs*, est appelé *gabona* (littéralement 'céréale') sur une partie considérable de la région entre le Danube et la Tisza ; sur ce territoire, c'est le nom *termény* qui apparaît au sens de « céréale ». D'ailleurs, la notion « seigle » se présente parfois sous un troisième nom, notamment *rozs búza* (littéralement 'blé de seigle'), surtout aux points d'enquête où « blé » est appelé *tisztabúza* (littéralement 'blé propre'), alors que le nom le plus répandu de ce dernier est simplement *búza* (soit le nom employé dans le hongrois standard). Cela indique que l'élément *búza* se présente sur le territoire en question en tant qu'un nom en quelque sorte neutre, qui doit se compléter par des épithètes pour désigner

les deux céréales les plus importantes. L'usage de l'épithète « propre » indique également que le « blé », en tant que céréale, est d'une importance saillante dans le milieu rural donné ; le système des dénominations reflète ainsi même le mode de vie des locuteurs.

Dans le domaine d'oc, nous avons trouvé d'autres exemples du phénomène décrit plus haut. La notion « lézard (gris) » est représentée par le nom *belette* (*beleta*) dans une partie du Puy-de-Dôme (voir 3.34.), alors que cette dénomination est employée pour la « belette » dans le domaine d'oïl et dans la majeure partie du domaine d'oc. En même temps, il faut aussi remarquer que ce nom *belette* peut aussi désigner d'autres animaux dans certaines parties du domaine d'oc, voir l'exemple de la « fourmi » (3.37.). Un autre exemple pourrait être le nom *marmòta* qui désigne la « coccinelle », le « bourdon terrestre » et la « coulemelle » dans différentes parties du domaine d'oc¹⁷⁸. La différenciation de l'usage des dénominations est très importante dans le cas des signifiés semblables, p. ex. s'il s'agit de la différence entre certaines céréales (voir « blé » vs « seigle ») ou des insectes (« coccinelle » vs « bourdon terrestre »), et cela se réalise en général sans problème, comme c'est aussi le cas dans notre matériel analysé. Par contre, la polysémie peut être un phénomène naturel et peu gênant si ce sont des signifiés / notions très différents qui se désignent par un même nom dans un même parler ; *marmòta*, mentionné ci-dessus, pourrait bien désigner un insecte et la « coulemelle » dans un même parler sans provoquer trop de problème dans la communication ; les dénominations métaphoriques peuvent en fournir de bons exemples semblables. Les phénomènes mentionnés ci-haut témoignent d'ailleurs bien de l'arbitraire du signe présenté par Saussure (1916 : 97-102).

¹⁷⁸ cf. Lavalade 2003 :128, 130

5. Diversité du lexique – parallélismes dans les langues parlées en Europe

Au cours des analyses de nos cartes, nous avons trouvé une multitude de dénominations d'origine métaphorique ou d'étymologie populaire. La plupart de ces noms sont semblables à des dénominations que l'on peut trouver dans certaines langues (et leurs dialectes) parlées en Europe. Dans ce chapitre, nous voudrions analyser en détails les dénominations de certaines notions dans nos analyses. Notre but est double : d'une part, nous voudrions démontrer des parallélismes entre les tendances constatées en France et celles qui existent ailleurs en Europe ; d'autre part nous voudrions souligner l'importance historique et culturelle de certaines dénominations avant qu'elles ne tombent définitivement dans l'oubli. Le matériel des atlas linguistiques français n'a pas été très bien étudié de ce point de vue. Une partie importante des noms présentés par les atlas n'apparaît pas dans d'autres ouvrages. De nos jours, même si l'on voit naître des projets remarquables tels que THESOC¹⁷⁹, les bases de données restent pour l'instant incomplètes. Les études contrastives ne sont pas nombreuses non plus – ce qui explique pourquoi nous ne nous sommes pas contenté d'énumérer des parallélismes, mais nous avons voulu également présenter la diversité de l'origine des dénominations. Il faut remarquer que parmi les dénominations occitanes mentionnées dans les sous-chapitres suivants, nous énumérons des noms qui ne figurent pas dans chapitre 3 – tout cela dans le but d'enrichir notre matériel.¹⁸⁰

Dans les sous-chapitres suivants, nous allons présenter les dénominations analysées des différentes langues dans l'ordre suivant : langues finno-ougriennes, langues romanes, langues germaniques, langues slaves, langues baltes. Par notre choix des dénominations, nous cherchons essentiellement à présenter des noms imagés et/ou métaphoriques, ce qui peut expliquer pourquoi les idiomes mentionnés ne sont pas toujours les mêmes – certains idiomes manquent sur la liste des noms de certaines notions si nous n'avons pas trouvé de noms remarquables dans les idiomes en question. Les dictionnaires et les

¹⁷⁹ <http://thesaurus.unice.fr/>

Base de données linguistiques sur internet, dont le but est de présenter le lexique occitan ; les données sont accessibles à l'aide de recherches par mot, par localité ou par département. Il s'agit d'un projet mené par plusieurs universités françaises en collaboration avec le CNRS.

¹⁸⁰ Il s'agit surtout de noms attestés dans l'occitan parlé en Haute-Vienne, en Creuse, en Corrèze, en Dordogne et dans l'est de la Charente – soit le territoire de l'ALAL, l'atlas linguistique le plus important de nos analyses. Les sources : Lavalade 2001 et Lavalade 2003.

autres sources pour toutes les langues analysées sont précisés dans notre bibliographie. Dans le cas des explications étymologiques plus détaillées de certaines dénominations hongroises, nous avons précisé nos sources dans des notes en bas de page. Pour ce qui est des dénominations occitanes, nous ne nous sommes pas servi du fameux dictionnaire de Mistral¹⁸¹ pour plusieurs raisons. Il s'agit d'un dictionnaire publié dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et nous ne voulions pas comparer les dénominations qui y figurent avec les dénominations prises dans les autres idiomes, reflétant toutes l'usage de la seconde moitié du XX^e siècle. Ce qui de plus est, c'est un dictionnaire occitan-français sans index, on ne peut donc y chercher des mots occitans depuis le français – il serait donc difficile de collecter toutes les dénominations utilisées pour une même notion.

Dans nos analyses étymologiques et sémantiques, nous ne prenons en considération que les radicaux, et, en général, nous indiquons seulement des « formes de base », soit l'infinitif des verbes, le singulier des substantifs et le masculin singulier des adjectifs. Dans le cas des langues romanes, de l'anglais et de l'allemand, si le sens littéral d'une dénomination, étant un nom composé, est transparent, nous indiquons la traduction littérale en français sans préciser les détails de la composition du nom en question. Dans ces analyses, nous ne prenons donc pas en considération les différentes manières de dérivation, et nous ne mentionnons pas les éventuels affixes, mais, bien évidemment, nous signalons le fait de la dérivation. Si le rapport grammatical entre les éléments d'un nom composé est complexe (voir les constructions possessives dans le hongrois), nous donnons également la traduction littérale de la dénomination entière.

Il est important de remarquer que parmi les quatorze notions que nous allons traiter, trois (« le prunellier », « le maïs » et « la coccinelle ») figurent également dans le matériel déjà publié de l'Atlas Linguarum Europae (ALE) – nous allons faire référence aux fascicules pertinents. Même si nous ne donnons autant de noms dans autant d'idiomes que l'ALE, nous avons tout de même trouvé important de mentionner chacune de ces notions, car elles sont intéressantes du point de vue de nos analyses présentées ci-dessous et elles font partie du corpus de nos recherches principales (présentées dans le chapitre 3). Une quatrième notion, notamment « le pissenlit » fait aussi partie du projet de l'ALE, mais les résultats (les cartes et les commentaires) n'ont pas encore été publiés.

Nous voudrions aussi souligner que les listes des dénominations représentant les notions analysées sont loin d'être exhaustives ; notre but consiste – comme nous l'avons précisé plus haut – à présenter des tendances au niveau des dénominations d'origine métaphorique ou d'étymologie populaire, sans chercher à énumérer chaque nom connu pour une notion donnée. Les listes

¹⁸¹ Mistral 1878-1886

suivantes peuvent contenir des noms officiels aussi, il ne s'agit donc pas de données dialectologiques seulement.

5.1. « Le prunellier »

Dans notre matériel, « le prunellier » a des dénominations « imagées » telles que *buisson noir* et *épine noire* (voir 3.5.). Dans ce qui suit, nous allons énumérer certaines dénominations trouvées dans d'autres langues, tout en indiquant leur origine. Nous allons également mentionner quelques aspects intéressants à propos des ressemblances constatées entre ces noms collectés par nous-même. Les noms désignant « le prunellier » dans les idiomes européens ont d'ailleurs été collectés et analysés en détails dans le cadre du projet de l'ALE¹⁸².

hon.	kökény	d'origine turque anc., cf. <i>kék</i> 'bleu' de même origine ¹⁸³
	boronafa	← 'herse' + 'arbre, bois' ; par allusion à l'utilisation des branches épineuses
	ekegúzs	← 'charrue' + 'lien d'osier' ; par allusion à l'utilisation des branches épineuses
	tövisfa	← 'épine' + 'arbre, bois'
	zabszilva	← 'avoine' + 'prune' ; l'élément <i>zab-</i> s'emploie parfois dans certains dialectes hongrois en tant que complément pour désigner une qualité médiocre, cf. h. dial. <i>zabkörte</i> 'poire commune' ¹⁸⁴ ; le mot <i>szilva</i> 'prune' est d'origine slave, cf. sln. <i>sliva</i> , rus. <i>слива</i> 'prune', etc., le sens original des mots slaves était 'bleu' ¹⁸⁵ , même origine que lat. <i>LĪVĒRE</i> 'être bleuâtre', cf. les mots germaniques comme p. ex. all. <i>Schlehe</i> , sué. <i>slån</i> 'prunellier', etc., de la même origine
fin.	oratuomi	← <i>ora</i> 'épine' + <i>tuomi</i> 'merisier à grappe (<i>Prunus padus</i>)'
est.	laukapuu	← <i>laukas</i> 'tourbière' + <i>puu</i> 'arbre'
occ.	agrenière (lg.)	cf. cat. aranyoner
	boisson negre / neir	'buisson noir'

¹⁸² Pour « le prunellier », voir *Atlas Linguarum Europae*, volume I : sixième fascicule, cartes et commentaires, Roma : Poligrafico, 2002.

¹⁸³ TESz II. 1970 : 604b

¹⁸⁴ Rácz 2010 : 431

¹⁸⁵ TESz III. 1976 : 754b

	espina negra / neira	‘épine noire’
	jargue negre	‘buisson épineux noir’
	prunier sauvatge	‘prunier sauvage’
	prunhasson	? p. ê. un amalgame de <i>prune</i> et <i>buisson</i>
cat.	aranyoner	← <i>aranyó</i> ‘prunelle’, cf. occ. <i>agrenièr</i> ‘prunellier’, <i>agranhon</i> ‘prunelle’, esp. dial. <i>arañón</i> ‘prunelle’; d’origine celtique, cf. gaulois <i>agranio</i> ‘prunelle’; cf. i.-e. *-ōg ‘croître ; fruit’ ¹⁸⁶ → rus. ягода ‘baie’, sln. <i>jagoda</i> ‘baie’, cr. <i>jagoda</i> ‘fraise’, tch. <i>jahoda</i> ‘fraise’, pol. <i>jagoda</i> ‘baie ; myrtille (usage vulgaire)’
	arç negre	← <i>arç</i> = nom de divers arbustes épineux + ‘noir’
	escanyagats	← <i>escanyar</i> ‘étrangler’ + <i>gat</i> ‘chat’
	espí negre	← ‘épine’ + ‘noir’
	llagranyer	cf. <i>aranyoner</i> , infl. par d’autres mots comme <i>llambrusca</i> ‘vigne des chats, vigne-framboisier (<i>Vitis labrusca</i>)’
	pruneller	← <i>prunell</i> ‘prunelle’
	prunyoner	← <i>prunyó</i> ‘prunelle’
esp.	endrino	← <i>endrina</i> ‘prunelle’; lat. vulg. (PRUNA) *ATRĪNA ‘prune noirâtre’, dériv. de ATER ‘noir’
it.	prugno spinoso	← ‘prunier’ + ‘épineux’, cf. le nom <i>Prunus spinosa</i>
	prugnolo selvatico	← ‘prunellier’ + ‘sauvage’
port.	abrunheiro	← <i>abrunho</i> ‘prunelle’ ← lat. PRUNUS ‘prune’
rou.	porumbar	cf. <i>porumbă</i> / <i>porumbea</i> ‘prunelle ; pigeonne’, <i>porumb</i> ‘pigeon ; maïs’, <i>porumbel</i> ‘(buisson de) prunellier ; pigeon (<i>Columba livia</i>), pigeon ramier, palombe (<i>Columba palumbus</i>) ; épi de maïs ; gris tourterelle’ ← lat. PALŪMBUS ‘pigeon ramier, palombe’
all.	Schlehdorn	← ‘prunelle’ + ‘épine’
	Heckendorn	← ‘haie’ + ‘épine’
	Schwarzdorn	← ‘noir’ + ‘épine’
ang.	blackthorn	← ‘noir’ + ‘épine’
pol.	śliwa tarnina	← ‘prune’ + ‘épineux’, cf. le nom <i>Prunus spinosa</i>
	tarnina	cf. rus. тёрн

¹⁸⁶ voir <http://indo-european.info/pokorny-etymological-dictionary/index.htm> (Pokorny 1959)

rus.	тёрн	cf. v-sl. <i>трънь</i> ‘épine’
	тернёвник	cf. тёрн
	сли́ва колю́чая	← ‘prune’ + ‘épineux’, cf. le nom <i>Prunus spinosa</i>
sln.	črni trn	← ‘noir’ + ‘épine’
let.	dzelonplūme	← <i>dzelonis</i> ‘épine’ + <i>plūme</i> ‘prune, prunier’
lit.	dygioji slyva	← <i>dygis</i> ‘épine’ + <i>slyva</i> ‘prune, prunier’

Dans chaque langue observée, on trouve des dénominations décrivant les propriétés principales de cette plante. On peut constater que les notions « épine » ou « épineux » apparaissent partout en Europe. Dans beaucoup de langues, on rencontre souvent soit une forme dérivée du nom de la « prune » ou du « prunier », soit ces noms accompagnés d’une épithète – « épineux » ou « sauvage ». Il est intéressant de remarquer que ce n’est pas seulement la « prune » qui peut apparaître dans les dénominations en tant que nom de fruit, voir l’exemple du finnois avec un mot composé comprenant « merisier à grappe », ou le nom catalan *arç negre* qui comprend le nom d’un autre fruit, celui de l’« aubépine ». L’épithète « noir » est aussi fréquemment attestée, surtout avec les noms « épine » et « buisson », mais, dans l’espagnol, nous avons même trouvé un nom qui est tout simplement dérivé d’un mot latin signifiant « noirâtre ». Un exemple semblable est celui du hongrois *kökény*, un emprunt turc dans le hongrois, dérivé à l’origine d’un mot signifiant ‘bleu’ – il faut noter que le mot hongrois pour ‘bleu’ (*kék*) est également un emprunt turc. Le mot roumain dans notre matériel fait aussi allusion à une couleur, notamment celle des pigeons, soit une couleur bleuâtre ou grisâtre, un bleu cendré. Certaines dénominations hongroises sont uniques, comme elles font référence à l’utilisation agricole de la plante. Une des dénominations catalanes fait aussi allusion à un « effet » causé par la plante, comme elle peut étrangler les chats – voir *escanyagats*.

5.2. « L’aubépine »

« L’aubépine » avait dans notre matériel des dénominations comme *épine blanche*, *buisson blanc*, *buisson de poire bon Dieu*, *buisson de poire Saint Martin* (voir 3.8.). Regardons maintenant quelques dénominations dans d’autres langues.

hon.	galagonya	d'origine slave, cf. sln. <i>gloginja</i> 'le fruit de l'aubépine', <i>glog</i> 'aubépine', bul. <i>злогина</i> 'le fruit de l'aubépine', <i>злог</i> 'aubépine', etc. ← proto-slave * <i>glogynja</i> 'le fruit de l'aubépine' ¹⁸⁷
	disznókörte	← 'cochon' + 'poire'
	fehértövis	← 'blanc' + 'épine'
	istenalma	← 'dieu' + 'pomme'
	Isten gyümölcse	'le fruit de Dieu'
	szamártövis	← 'âne' + 'épine'
	tüskefa	← 'épine' + 'arbre'
fin.	orapihlaja	← <i>ora</i> 'épine' + <i>pihlaja</i> 'sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>)'
est.	viirpuu	← <i>viir</i> 'bande, strie, rayure' + <i>puu</i> 'arbre'
frp.	bouesson de perét / peru (a) bon Diô	'buisson de poire (à) bon Dieu'
	bouesson de perét / peru (de) Sant-Martin	'buisson de poire (de) Saint Martin'
occ.	aubespina	cf. fr. <i>aubépine</i>
	boisson blanc	'buisson blanc'
	espina blancha	'épine blanche'
	espinasson	? p. ê. un amalgame d' <i>épine</i> et <i>buisson</i>
	jargue blanc	'buisson épineux blanc'
	mes de mai	'mois de mai'
cat.	arç blanc	← <i>arç</i> = nom de divers arbustes épineux + 'blanc'
	espinalb	← lat. SPĪNUS ALBUS 'épine blanche'
esp.	espino albar	← <i>espina</i> 'épine' + 'blanc' ¹⁸⁸
it.	biancospino	← 'blanc' + 'épine'
port.	espinheiro branco	← <i>espinho</i> 'épine' + 'blanc'
rou.	păducel	← lat. *PEDŮCĚLLUS ← PEDŮCŪLUS 'pou' ; à cause des piqûres / élancements causés par les épines de la plante
all.	Weißdorn	← 'blanc' + 'épine'

¹⁸⁷ TESz I. 1967 : 1015b

¹⁸⁸ Le mot espagnol *albar* apparaît dans des noms de plantes et d'animaux au sens 'blanc' ; cf. Faluba – Morvay – Szijj 2008 : 35.

ang.	hawthorn	← anc. ang. <i>hagathorn</i> ← ‘haie’ + ‘épine’
	thornapple	← ‘épine’ + ‘pomme’
dan.	hvidtjørn	← ‘blanc’ + ‘épine’
sué.	hagtorn	← anc. sué. <i>haghthorn</i> (cf. ang. hawthorn) ← ‘haie’ + ‘épine’ → à l’origine ‘plante épineuse utilisée comme haie’
let.	vilkābele	← <i>vilks</i> ‘loup’ + <i>ābele</i> ‘pomme’

Comme on a vu à 5.1., le « prunellier » est souvent appelé « buisson noir » et « épine noire », et, en observant les dénominations ci-dessus, on peut constater que l’aubépine se nomme « buisson blanc » ou « épine blanche » dans plusieurs langues en Europe. Dans certaines langues, nous avons trouvé des noms composés à la base du nom d’un fruit (soit le déterminé) muni d’un complément (soit le déterminant). Ces fruits « génériques » (représentant une sorte de fruit prototypique dans les milieux en question) comprennent « la pomme » (hongrois, anglais, letton) et « la poire » (hongrois, francoprovençal). Pour ce qui est des compléments, « Dieu » s’utilise aussi bien dans le hongrois que dans le francoprovençal (dans ce dernier « Saint Martin » est également employé en tant que complément avec le nom « poire »), mais on peut aussi constater l’emploi du nom de certains animaux, tels que le « cochon » (hongrois) ou le « loup » (letton). L’opposition entre « blanc » (soit « l’aubépine ») et « noir » (soit « le prunellier ») se manifeste d’une manière intéressante dans la langue catalane, car ces adjectifs s’ajoutent au nom *arç* qui ne s’utilise jamais sans épithète¹⁸⁹. Dans le finnois, nous avons même trouvé le nom « sorbier des oiseleurs » qui entre en compositions avec « épine » pour désigner « l’aubépine », alors que dans le hongrois, le complément *isten* ‘dieu’ peut aussi s’employer avec le terme – neutre et vide – *gyümölcs* ‘fruit’ pour nommer « l’aubépine ».

5.3. « L’églantier »

Pour les noms désignant cette plante dans notre matériel, voir 3.12. Les dénominations dans d’autres langues sont les suivantes :

¹⁸⁹ En dehors des dénominations mentionnées (*arç blanc* ‘aubépine’ ; *arç negre* ‘prunellier’), nous pouvons encore mentionner les suivantes : *arç groc* ‘argousier (*Hippophae rhamnoides*)’, *arç intricat* ‘*Lycium intricatum*’, *arç de tanques* ‘lyciet d’Europe, olivier (*Lycium europaeum*)’. Il faut cependant remarquer que la forme *arça* – dérivée d’*arç* – s’emploie au sens ‘ronce’. Cf. GDLC 1998 : 135.

hon.	csipkebokor	← csipke ‘dentelle ; épine’ + bokor ‘buisson’ ; l’élément <i>csipke</i> - est d’origine slave, à l’origine ‘épine’, qui apparaît dans d’autres dénominations aussi cf. <i>csipkefa</i> ‘acacia’ ¹⁹⁰ ; cf. bul. <i>шунка</i> , sln. <i>šipek</i> , tch. <i>šipek</i> , rus. <i>шиповник</i> ‘églantier’ ← dériv. du slave <i>šipъ</i> ‘épine’ avec des suffixes différents ¹⁹¹ ; le sens ‘dentelle’ est le résultat d’une évolution interne dans le hongrois ¹⁹²
	Mária-nyugta-bokor	‘buisson du repos de Marie’, par allusion à l’histoire de Marie qui se reposa à l’abri d’un églantier au cours de sa fuite de Bethléem vers l’Égypte. ¹⁹³
	seggböködő	← <i>segg</i> ‘cul’ + <i>bököd</i> ‘donner de petits coups’
	seggvakaró	← <i>segg</i> ‘cul’ + <i>vakar</i> ‘gratter’
	seggviszkető	← <i>segg</i> ‘cul’ + <i>viszket</i> ‘démanger’
	tüskefa	← ‘épine’ + ‘arbre’
	vadrózsa	← ‘sauvage’ + ‘rose’
fin.	koiranruusu	← <i>koira</i> ‘chien’ + <i>ruusu</i> ‘rose’
est.	koer-kibuvits	← <i>koer</i> ‘chien’ + <i>kibuvits</i> ‘églantier ; buisson épineux’
occ.	aiglantina / englantina	cf. fr. <i>églantine</i>
	còrna-cuòu	← ‘corne’ + ‘cul’
	gratacuòu	cf. fr. <i>gratte-cul</i>
	ròsa d’as(n)e	‘rose d’âne’
	ròsa de chen	‘rose de chien’
esp.	rosal perruno	‘rosier de chien’
	zarzarrosa	← ‘ronce’ + ‘rose’
it.	rosa di macchia	← ‘rose’ + ‘tache’
all.	Hunds-rose	← ‘chien’ + ‘rose’
	Heckenrose	← ‘haie’ + ‘rose’
ang.	dogrose	← ‘chien’ + ‘rose’
dan.	hunderose	← ‘chien’ + ‘rose’
sué.	stenros	← ‘pierre’ + ‘rose’

¹⁹⁰ Rácz 2010 : 205

¹⁹¹ TESz I. 1967 : 537

¹⁹² TESz I. 1967 : 537

¹⁹³ Gunda 1989 :15

le fruit de l'égantier

hon.	csipkebogyó	← 'épine ; églantier' + 'baie'
	segg(be)ragasztó	← <i>segg</i> 'cul' + <i>ragaszt</i> 'coller' ; cf. frp. <i>bouche-cul</i> , esp. <i>tapaculo</i>
	seggdugó	← 'cul' + 'bouchon' ; cf. frp. <i>bouche-cul</i> , esp. <i>tapaculo</i>
frp.	bouche-cul	← <i>bouchièr</i> 'boucher' + <i>cul</i> 'cul'
	ècorche-cul	'ècorche-cul'
	grata-cul	'gratte-cul'
occ.	gratacuòu	'gratte-cul'
	sarra-cuol (auv.)	'serre-cul'
oïl	perce-cul	
cat.	gratacul	cf. fr. <i>gratte-cul</i>
esp.	tapaculo	← <i>tapar</i> 'couvrir ; boucher' + <i>culo</i> 'cul'

Les désignations de « l'égantier » se basent souvent sur le déterminé « rose », accompagné d'un déterminant (complément du nom). Dans la plupart des cas, ce déterminant est l'équivalent du nom « chien ». Dans l'occitan limousin, nous avons même constaté l'usage du complément « âne ». En ce qui concerne les dénominations du fruit de l'égantier, nous avons trouvé une multitude de noms composés avec le nom « cul » dans les idiomes oïl, oc et francoprovençal ; ces dénominations expriment des expériences, des observations populaires. En France, la plus répandue de ces dénominations dernièrement mentionnées est « gratte-cul ». On en trouve des équivalents non seulement dans le catalan et dans l'espagnol, mais aussi dans les dialectes hongrois. Nous voudrions remarquer qu'en France, tout comme en Hongrie, certaines dénominations désignent aussi bien la plante que ses fruits¹⁹⁴ ; cette constatation est également valable pour d'autres plantes et fruits¹⁹⁵.

5.4. « Le bouton d'or »

Pour les dénominations du « bouton d'or » dans notre matériel, voir 3.13.

¹⁹⁴ cf. les commentaires de la carte « L'égantier » dans l'ALAL

¹⁹⁵ cf. TESz I. 1967 : 1015-1016 (s.v. *galagonya*)

hon.	boglárka	← <i>boglár</i> ‘ornement de pierre précieuse, de perle ou d’émail, en forme de bouton, plaqué de métal’, d’origine allemande ; le nom de la fleur s’est formé probablement sous l’influence de l’all. <i>Goldknöpfchen</i> ‘bouton d’or’ ¹⁹⁶
	kakaslábfű	← ‘coq’ + ‘pied’ + ‘herbe’ → ‘herbe de pied de coq’
occ.	boton d’aur	cf. fr. <i>bouton d’or</i>
	coeta de lop	‘petite queue de loup’
	erba a pauta	‘herbe à patte’
	pauta-loba / pauta-lop / lop-pauta	← <i>pauta</i> ‘patte’ + <i>lop</i> ‘loup’ / <i>loba</i> ‘louve’
	pè de lop	‘pied de loup’
it.	botton d’oro	cf. fr. <i>bouton d’or</i>
all.	Hahnenfuss	← ‘coq’ + ‘pied’
	Goldknöpfchen	← ‘or’ + ‘bouton’
ang.	buttercup	← ‘beurre’ + ‘corolle’
néerl.	boterbloem	← ‘beurre’ + ‘fleur’
nn.	soleie	‘œil de soleil’ ← <i>sol</i> ‘soleil’ + <i>auga</i> ‘œil’
sué.	smörblomma	← ‘beurre’ + ‘fleur’
sln.	zlatica	dériv. de <i>zlato</i> ‘or’

Dans le cas du « bouton d’or », on peut constater deux types principaux de noms composés : l’un qui fait allusion à la couleur jaune de la fleur de la plante, et l’autre qui se réfère à la forme d’autres parties de la plante. Le premier type comprend des compositions dont le déterminant est l’« or » (français standard, occitan, italien, allemand), le « beurre » (anglais, néerlandais, suédois) ou le « soleil » (norvégien). L’« or » apparaît dans le slovène aussi, mais non comme un élément d’un nom composé, mais comme un dérivé (*zlatica*) du mot désignant « or » (*zlato*) – le résultat en est donc ‘petit or’, comme il s’agit d’un diminutif. Le deuxième type inclut beaucoup de composés avec des noms d’animaux comme déterminant, tels que « loup » et « coq », et avec « pied » en tant que déterminé.

5.5. « Le pissenlit »

Pour les dénominations du « pissenlit » dans notre matériel, voir 3.14.

¹⁹⁶ TESz I. 1967 : 322a (s.v. *boglár*)

hon.	pitypang	onomatopée
	gyermekláncfű /	‘herbe de chaîne d’enfant’ /
	láncfű /	‘herbe de chaîne’ /
	láncvirág	‘fleur de chaîne’
	buborékfű	‘herbe de bulle’
	bárányfejű fű	‘herbe de tête d’agneau’
	kutyatej	‘lait de chien’
	kutyalánc	‘chaîne de chien’
	tejesfű / tejesvirág	‘herbe laitière / fleur laitière’
	cikória	‘chicorée’ (nom attesté en Transylvanie)
fin.	voikukka	← <i>voi</i> ‘beurre’ + <i>kukka</i> ‘fleur’
est.	võilill	← <i>või</i> ‘beurre’ + <i>lill</i> ‘fleur’
komi	вижьюр	← <i>виж</i> ‘jaune’ + <i>юр</i> ‘tête’
	йӧла турун	← <i>йӧв</i> ‘lait’ (→ <i>йӧла</i> adj. ‘laitier, laiteux’) + <i>турун</i> ‘herbe’
	бабаяр	‘coiffure des femmes mariées ; coiffe des femmes mariées’ ← ‘femme’ + ‘tête’
	дедьюр	← ‘grand-père’ + ‘tête’
occ.	dent de lion	
	pissenliech	cf. fr. <i>pissenlit</i>
oïl ? ¹⁹⁷	florion d’or	
	laitue des chiens	
	dent-de-chien	
	salade de taupe	
	couronne-de-moine	
	tête-de-moine	
	tête-de-moineau	
cat.	dent de lleó	cf. fr. <i>dent de lion</i>
	pixallits	cf. fr. <i>pissenlit</i>
	lletsó d’ase	← <i>lletsó</i> ‘laiteron, (genre <i>Sonchus</i>)’ ← dériv. du lat. *LACTICĪNUS ‘id.’ + ‘âne’

¹⁹⁷ Lachiver 2006 : 1020 ; l’auteur ne précise pas les territoires où ces dénominations ont été attestées en France

	lletissó de ruc	← <i>lletissó</i> ‘laiteron, (genre <i>Sonchus</i>)’ ← dériv. du lat. *LACTICĪNUS ‘id.’ + ‘âne’
	xicoira de burro	← <i>xicoira</i> ‘chicorée amère, chicorée sauvage (<i>Chicorium intybus</i>)’ + ‘âne’
	queixals de llop	← <i>queixal</i> ‘molaire, prémolaire’ + ‘loup’
	queixals de vella	‘dent de (la) vieille’
esp.	dientes de león	cf. fr. <i>dent de lion</i>
	panaderos	<i>panadero</i> ‘boulangier’
it.	dente di leone	cf. fr. <i>dent de lion</i>
por.	dente-de-leão	cf. fr. <i>dent de lion</i>
rou.	păpădie	← gr. <i>παπαδιά</i> ‘épouse d’un prêtre orthodoxe’ ; cf. tr. <i>papadia</i> ‘camomille, marguerite, etc.’ (élément du nom de plusieurs espèces appartenant à plusieurs genres)
all.	Löwenzahn	← ‘lion’ + ‘dent’
ang.	dandelion	empr. du fr. <i>dent de lion</i>
dan.	mælkebøtte	← ‘lait’ + ‘seau’
néer.	paardenbloem	← ‘cheval’ + ‘fleur’
nor.	løvetann	← ‘lion’ + ‘dent’
let.	pienene	← piens ‘lait’
	cūkpiene	← <i>cūka</i> ‘cochon’ + <i>piene</i> ← piens ‘lait’
lit.	kiaulpienė	← <i>kiaulė</i> ‘cochon’ + <i>pienė</i> ‘pissenlit’ ← <i>pienas</i> ‘lait’

Dans la plupart des cas, les dénominations du « pissenlit » font référence aux propriétés physiques de cette plante. Elles peuvent faire référence à la couleur jaune de la fleur par des compléments comme « or » (en France), « beurre » (dans le finnois et dans l’estonien)¹⁹⁸ ou « jaune » (dans le komi) ; dans ces cas, les déterminés sont – tout simplement – « fleur » et « tête ». De nombreuses dénominations font allusion plutôt aux feuilles ou aux aigrettes de cette plante au lieu de sa fleur. Le déterminé principal des compositions décrivant les feuilles est la « dent » ou encore « molaire » (soit un hyponyme de « dent », voir des exemples catalans), tandis que les déterminants sont, en général, des noms d’animaux, surtout « lion », mais nous avons aussi trouvé une composition avec « chien ». Pour ce qui est des dénominations se rapportant

¹⁹⁸ Il est intéressant de remarquer que le finnois et l’estonien appellent cette plante ‘fleur de beurre’, alors que cette composition désigne le « bouton d’or » dans d’autres langues, voir 5.4.

aux aigrettes, ce sont le hongrois (avec ‘herbe de tête d’agneau’) et le komi (‘coiffure / coiffe des femmes mariées’) qui donnent des exemples intéressants et très imagés. On peut aussi trouver beaucoup de dénominations qui se rapportent au fait qu’à l’intérieur de la tige de cette plante il y a une sécrétion laiteuse ; le « lait » apparaît aussi bien en tant que déterminé dans des noms composés (p. ex. ‘lait de chien’ en hongrois) qu’en tant que radical en cas de dérivation par suffixation (voir letton, lithuanien, catalan). Les dérivés dans les langues baltes entrent en composition avec un déterminant qui est le « chien » dans les deux langues.

5.6. « La coulemelle »

Pour les dénominations de la « coulemelle » dans notre matériel, voir 3.16.

hon.	őzlábgomba	‘champignon de pied de chevreuil’
fin.	ukonsieni	← <i>ukko</i> ‘grand tétras (grand coq de bruyère, <i>Tetrao urogallus</i>) et du tétras lyre (petit coq de bruyère / coq des bouleaux, <i>Lyrurus tetrix</i> / <i>Tetrao tetrix</i>)’ + ‘champignon’
est.	suur sirmik	← ‘grand’ + <i>sirm</i> ‘parasol, parapluie’
occ.	champanhòu de bargiera / potiron de bargiera	‘champignon de la bergère’
	chevalier	
	mona / nona	‘nonne’
	parapluēja	‘parapluie’
	potiron de бага	‘champignon de bague’
oïl	nez de chat	
cat.	paloma	‘pigeon rameur, palombe’ (cf. cat. <i>coloma</i> ‘pigeonne’ ; <i>Linaria triphylla</i>)
	apagallums	← <i>apagar</i> ‘éteindre’ + <i>llum</i> ‘lumière’
	cogomella	← dériv. de <i>cogoma</i> ‘agaric champêtre, rosé des prés (<i>Agaricus campestris</i>) ; amanite ovoïde, oronge blanche (<i>Amanita ovoidea</i>)’ ← lat. CŪCŪMA ‘sorte de marmite’
	maneta	← dériv. de <i>mà</i> ‘main’ ; au pluriel <i>manetes</i> ‘ramaire chou-fleur (<i>Ramaria botrytis</i>)’ dont l’autre nom catalan est <i>peu de rata</i>
	paraigua	‘parapluie’

esp.	matacandil	← <i>matar</i> ‘tuer ; éteindre’ + <i>candil</i> ‘lampe à huile’ ; cf. <i>matacandelas</i> (← éteindre + bougie / chandelle) ‘éteignoir’
	parasol	
it.	mazza di tamburo	‘baguette de tambour’
	ombrellone	‘parapluie’
	parasole	‘parasol’
rou.	umbrelă de soare ciuperci	← <i>umbrelă de soare</i> ‘parasol’ + <i>ciuperci</i> ‘champignon’
all.	Parasol	
	Riesenschirmpilz	← ‘géant’ + ‘parapluie / parasol’ + ‘champignon’
ang.	parasol mushroom	← ‘parasol’ + ‘champignon’
rus.	гриб-зонтик пёстрый	← ‘champignon’ + ‘parapluie / parasol’ + ‘tacheté’
sln.	orjaški dežnik	← ‘gigantesque’ + ‘parapluie’

La majeure partie des dénominations de la « coulemelle » fait référence à la forme de ce champignon. Il a un stipe haut, élancé – au fait, il s’agit d’un des plus grands champignons –, et ses représentants développés ont un chapeau large, ce qui fait que ses noms métaphoriques les plus répandus sont le « parasol » ou le « parapluie ». Certains noms dans le catalan et dans l’espagnol se rapportent à sa ressemblance à un éteignoir (pour les individus moins développés), alors qu’un de ses noms italiens, notamment ‘baguette de tambour’, décrit uniquement les dimensions du stipe. Dans l’occitan, on peut même trouver une dénomination qui met l’accent sur l’anneau caractéristique de la coulemelle – une « bague » qui est double et coulissant sur le stipe.

5.7. « La vesse de loup »

Pour les dénominations de la « vesse de loup » dans notre matériel, voir 3.17.

hon.	pöfeteg	radical onom.
komi	бакаmach	← <i>бака</i> ‘moisi, pourri’ + <i>мач</i> ‘boule’ (<i>бака</i> désigne également les polyporées)
	кочамач	← <i>коч</i> ‘lapin, lièvre ; septembre’ (→ <i>коча</i> adj. ‘de lapin / de lièvre ; de septembre’) + ‘boule’
	зэрамач	← <i>зэп</i> ‘pluie’ (→ <i>зэпа</i> adj. ‘de pluie, pluvieux’) + ‘boule’

occ.	fumarela / fumareu / fumaron	cf. fr. <i>fumerolle, fumeron</i>
	pet de chin	‘pet de chien’
	pet de lop	‘pet de loup’
	pet de nòna	‘pet de nonne’
	podros / polveros	‘poudreux’
	tabatiera dau diable	‘tabatière du diable’
	vessa de lop	‘vesse de loup’
esp.	bejín	← lat vulg. <i>VĪSSĪNUM</i> ‘pet, vesse’
	pedo de lobo	‘pet de loup’
port.	bufas de lobo	‘pets de loup’
all.	Stäubling	dériv. de <i>Staub</i> ‘poussière’
ang.	puffball	← ‘souffle’ + ‘boule’
sué.	röksvamp	← ‘fumée’ + ‘champignon’
rus.	дождевик	‘imperméable’ (subst.)

Les dénominations de la « vesse de loup » font fréquemment allusion au fait que, si l’on le presse, ce champignon laisse jaillir des bouffées de fumée. Cette propriété explique donc les éléments « pet », « vesse », « fumée », « poudre », « souffle ». Par contre, en ce qui concerne les déterminations associées à ces éléments, on peut trouver parmi elles quelques-unes qui sont surprenantes, p. ex. « nonne », dans l’occitan ‘pet de nonne’ ; c’est d’ailleurs « loup » qui apparaît le plus souvent en tant que complément.

5.8. « Le maïs »

Pour les dénominations du « maïs » dans notre matériel, voir 3.21.

Les noms désignant « le maïs » dans les idiomes européens ont été collectés et analysés en détails dans le cadre du projet de l’ALE¹⁹⁹. Dans ce qui suit, nous allons énumérer quelques dénominations remarquables collectées par nous-même, tout en mentionnant certains aspects intéressants à propos des ressemblances constatées.

¹⁹⁹ Pour « le maïs », voir *Atlas Linguarum Europae*, volume I : cinquième fascicule, cartes et commentaires, Roma : Poligrafico, 1997. (carte 48, commentaire XXXIII pp. 45-97)

hon.	kukorica	d'origine inconnue ; ses variantes sont présentes dans plusieurs langues d'Europe centrale et d'Europe de l'Est (allemand d'Autriche, bulgare, croate, letton, lithuanien, roumain, russe, serbe, slovène, etc.) ²⁰⁰
	indiaibúza	'blé indien, blé d'Inde'
	málé	à l'origine 'millet'
	tengeri	'de mer, marin' ; issu de <i>tengeri búza</i> 'blé de mer', forme courte de <i>tengerentúli búza</i> 'blé d'outre-mer'
	törökbúza	← 'turc' + 'blé'
frp.	panèt	à l'origine 'une sorte de millet'
	torqui	abrév. de <i>blât de Turquie</i>
occ.	blat d'Espanha	'blé d'Espagne'
	blat roge	'blé rouge'
	blat turc	'blé turc'
	gròs blat	'gros blé'
	indon	abrév. de <i>blat d'Índia</i>
	milh	à l'origine 'millet'
	turquet	abrév. de <i>blat de Turquia</i>
cat.	blat de moro	'blé des Maures'
	blat de les Índies	'blé des Indes (orientales)'
	panís de l'Índia	← <i>panís</i> 'millet des oiseaux (<i>Setaria italica</i>)' ← lat. tardif PANĪCĪUM, lat. cl. PANĪCUM 'id.' + 'd'Inde'
it.	grano siciliano	'blé / grain sicilien'
	grano turco	'blé / grain turc'
	grano d'India	'blé d'Inde'
rou.	porumb	← lat. PALŪMBUS 'pigeon ramier, palombe'

Les dénominations de « maïs » sont souvent des noms composés, ou des dérivés issus de noms composés par abréviation. Dans la plupart des cas, les déterminés sont des noms d'autres plantes agricoles importantes, tels que le « blé » ou le « millet » ou un nom neutre comme le « grain », tandis que les déterminants font souvent référence à l'origine supposée de cette plante – c'est ainsi que l'on peut souvent constater « de Turquie » / « turc » et « d'Inde » / « indien », et, dans des cas particuliers, « d'Espagne », « sicilien », « des Maures » et même « d'outre-mer ».

²⁰⁰ TESz II. 1970 : 660a

5.9. « La pomme de terre »

Pour les dénominations de la « pomme de terre » dans notre matériel, voir aussi 3.22.

hon.	burgonya	origine incertaine, mais ce nom est probablement issu du nom de la Bourgogne, cf. hon. dial. <i>burgundia</i> ‘pomme de terre’, hon. <i>Burgundia</i> ‘Bourgogne’ ²⁰¹
	krumpli / kolompér	← all. <i>grundbirne</i> ‘poire de terre’ (sens littéral) = ‘pomme de terre’ ²⁰²
	földialma	← <i>föld</i> ‘de terre’ (→ <i>földi</i> adj. ‘de terre’) + <i>alma</i> ‘pomme’
	földiparadicsom	← <i>föld</i> ‘de terre’ (→ <i>földi</i> adj. ‘de terre’) + <i>paradicsom</i> ‘tomate’
	gumó	‘tubercule’
	kartifli	← all. <i>Kartoffel</i> ‘pomme de terre’ ← it. <i>tartufo</i> ‘truffe’ ← lat. TERRAE TŪBER, cf. frp. <i>catrolye</i>
	indija	dériv. d’ <i>India</i> ‘Inde’
	kutyatök	← ‘chien’ + ‘courge’
	svábtök	← ‘souabe, allemand’ + ‘courge’
	tótfánk	← ‘slovaque’ + ‘beignet’
	tótrépa	← ‘slovaque’ + ‘rave, carotte, betterave’
fin.	peruna	cf. fin. <i>päärynä</i> ‘poire’
est.	kartul	cf. frp. <i>catrolye</i>
frp.	catrolye	voir 3.22.
	truf(II)a	cf. fr. / oïl <i>truffe</i> / <i>truche</i>
occ.	poma de terra	cf. fr. / oïl <i>pomme de terre</i>
	poma-pòrc	‘pomme’ + ‘porc’
	pompira	voir 3.22.
	tref(I)a / trof(I)a	cf. fr. / oïl <i>truffe</i> / <i>truche</i>
oïl	patate	voir 3.22.
	pomme de terre	voir 3.22.
	truffe / truche	voir 3.22.

²⁰¹ TESz I. 1967 : 391a

²⁰² TESz II. 1970 : 651a

cat.	patata	cf. fr. <i>patate</i>
esp.	papa	emprunt du quechua (<i>pápa</i>)
	papata	cf. fr. <i>patate</i>
it.	patata	cf. fr. <i>patate</i>
port.	batata	cf. fr. <i>patate</i>
	batata inglesa	‘patate anglaise’
	papa	cf. esp. <i>papa</i>
rou.	cartof	cf. frp. <i>catrolye</i>
all.	Kartoffel	cf. frp. <i>catrolye</i>
	Erdapfel	‘pomme de terre’
	Erdbirne	‘poire de terre’
	Grundbirne	‘poire de terre’
ang.	potato	cf. fr. <i>patate</i>
dan.	kartoffel	cf. frp. <i>catrolye</i>
néerl.	aardappel	‘pomme de terre’
nor.	potet	cf. fr. <i>patate</i>
sué.	potatis	cf. fr. <i>patate</i>
rus.	картофель	cf. frp. <i>catrolye</i>
sln.	krompir	cf. all. Grundbirne
tch.	brambor	dériv. de <i>Barnibor</i> , nom tchèque de <i>Brandebourg</i>
let.	kartupelis	cf. frp. <i>catrolye</i>
lit.	bulvė	cf. lit. <i>bulbė</i> ‘bulbe’

Notre liste comprend cette fois-ci non seulement des dénominations métaphoriques transparentes, mais nous voulions présenter à travers nos exemples que trois étymons prédominant en Europe : 1) celui de l’espagnol *patata*, 2) celui de l’allemand *Grundbirne*, 3) celui de l’allemand *Kartoffel* (issu de l’italien *tartufo*). Les noms provenant de ces dénominations ont été empruntés par de nombreuses langues, et, parfois, à travers plusieurs langues, ce qui explique les déformations importantes. Les dénominations métaphoriques qui sont toujours transparentes sont souvent des noms composés, avec « pomme » et « poire » comme déterminés dans la plupart des cas, mais on peut également constater l’emploi de « tomate », de « courge » et de « rave » dans les dialectes hongrois. Les plus fréquents (« pomme » et « poire »), tout comme « tomate » en hongrois, s’emploient avec le déterminant « de terre », alors que « courge » et « rave » prennent des épithètes (« allemand » et « slovaque ») qui ressemblent au type constaté dans le cas du « maïs ».

5.10. « L'oseille »

Pour les dénominations de « l'oseille » dans notre matériel, voir 3.26.

hon.	sóska	dériv. de <i>só</i> 'sel'
fin.	suolaheinä	← <i>suola</i> 'sel' + <i>heinä</i> 'herbe, foin'
est.	hapu oblikas	← 'acide' (adj.) + ' <i>Rumex longifolius</i> '
komi	момкоп	← <i>uom</i> 'aigreur' + <i>kop</i> 'feuille'
	мома тырын	← 'aigre' + 'herbe'
frp.	hèrba salâ(ye)	'herbe salée'
	salèta	cf. <i>sâl</i> 'sel' ← lat. <i>SĀL</i> 'sel' ; cf. fr. dial. <i>salette</i> 'oseille'
occ.	a(i)greta	cf. fr. dial. <i>aigret</i> 'oseille' et fr. <i>aigre</i>
	èrba salada	'herbe salée'
	saladèla	cf. <i>sal</i> 'sel'
	vinagreta	← 'vin' + 'aigre' ; cf. fr. <i>vinaigrette</i>
	vinheta	← dériv. lat. <i>VĪNU</i> 'vin'
cat.	agrella	cf. occ. a(i)greta
	vinagrella	cf. occ. vinagreta
esp.	acedera	cf. <i>ácido</i> 'acide' (adj.)
	vinagrera	cf. occ. vinagreta
it.	acetosa	← <i>aceto</i> 'vinaigre'
	erba brusca	'herbe brusque'
port.	azeda	cf. <i>azedo</i> 'aigre'
	erva-vinagreira	← 'herbe' + 'vin' + 'aigre'
	vinagreira	← 'vin' + 'aigre'
all.	Sauerampfer	← <i>sauer</i> 'acide' (adj.) + <i>Ampfer</i> ' <i>Rumex</i> '
néerl.	veldzuring	← <i>veld</i> 'champ' + <i>zuur</i> 'acide' (adj.)
sv.	syra	'oseille ; acide (subst.)'
sln.	kislica	dériv. de <i>kisel</i> adj. 'acide'

En ce qui concerne les dénominations de cette plante, on peut clairement voir que les éléments « acide », « aigre » et « vinaigre » prédominent – aussi bien comme radicaux pour les dérivations par suffixation qu'en tant que déterminants dans les noms composés. Un troisième terme apparaît aussi dans plusieurs langues, il s'agit de « sel » / « salé » qui s'emploie toujours au sens « acide ».

5.11. « Le roitelet »

Pour les dénominations du « roitelet » dans notre matériel, voir 3.31.

hon.	sárgafejú királyka	‘roitelet (‘roi’ + dim.) à tête jaune’
est.	põialpoiss	‘nain’ (<i>põial</i> ‘pouce’ + <i>poiss</i> ‘garçon’)
frp.	pet de bou	‘pet de bœuf’
	rêtolèt	‘roitelet’ (‘roi’ + dim.) ; pour d’autres noms avec ‘roi’ voir 3.31.
occ.	plusieurs noms avec <i>rei</i> ‘roi’, voir 3.31.	
cat.	reietó	‘roitelet’ (‘roi’ + dim.)
	reietó d’hivern	‘roitelet (‘roi’ + dim.) d’hiver’
	mosquiter reietó	<i>mosquiter</i> ‘ <i>Phylloscopus</i> (genre), pouillot’ + ‘roitelet’
esp.	reyezuelo sencillo	‘roitelet (‘roi’ + dim.) simple’
it.	regolo	‘roitelet (‘roi’ + dim.)’
port.	estrelinha-de-poupa	← ‘petite étoile’ + ‘ <i>Upupa</i> (genre), huppe’
rou.	auşel cu cap galben	‘roitelet à tête jaune’ ; <i>auşel</i> ‘ <i>Regulus</i> , roitelet’ ← lat. <i>ĀVUS</i> ‘aïeul, grand-père, ascendant, ancêtre’ + suff. dim. ; <i>cap</i> ‘tête’ + <i>galben</i> ‘jaune’
all.	Wintergoldhähnchen	← ‘hiver’ + ‘or’ + ‘poulet’
ang.	goldcrest	← ‘or’ + ‘aigrette, crête, huppe, huppe’ ; le nom anglais du genre <i>Regulus</i> est <i>kinglet</i>
néerl.	goudhaan	← ‘or’ + ‘coq’
nor.	fuglekonge	← ‘oiseau’ + ‘roi’
sué.	kungsfågel	← ‘roi’ + ‘oiseau’
rus.	желтоголовый королёк	‘roitelet (‘roi’ + dim.) à tête jaune’
sln.	rumenoglavi kraljiček	← <i>rumen</i> ‘jaune’ + <i>glav</i> ‘tête’, <i>kralj</i> ‘roi’ → ‘roitelet à tête jaune’

La majeure partie des dénominations de cet oiseau peut être classée en trois grands groupes : 1) celles qui se basent à un radical ‘roi’, 2) celles qui font référence à la couleur jaune de la huppe sur la tête de l’oiseau, 3) celles qui font allusion à la huppe de l’oiseau sans référence à la couleur. Il faut aussi remarquer que ces types de noms se croisent dans certains cas. D’autres noms font référence à la petite taille de l’animal, voir l’exemple estonien et le francoprovençal *pet de bou*.

5.12. « Le pivert »

Pour les dénominations du « pivert » dans notre matériel, voir 3.32.

hon.	zöld küllő	← ‘vert’ + ‘guêpier d’Europe (<i>Merops apiaster</i>) ; pic’
	zöld harkály	← ‘vert’ + ‘pic’
est.	roherähn	← ‘vert’ + ‘pic’
komi	виж гона сизь	← ‘vert’ + ‘plumeux’ + ‘pic’
occ.	picata (verda)	voir 3.32.
	oiseau de la pluie	
oïl ²⁰³	avocat du meunier	
	bec-bois	
	perce-bois	
	toque-bois	
	vert-monnier	(en Normandie) ‘vert-meunier’
cat.	picot verd	← ‘pic’ + ‘vert’
esp.	pico verde	← ‘pic’ + ‘vert’
	pito real	← ‘pic’ + ‘royal’
it.	picchio verde	← ‘pic’ + ‘vert’
port.	pica-pau verde	← ‘pic’ + ‘vert’
rou.	ghionoaie verde	← ‘pic’ + ‘vert’
all.	Grünspecht	← ‘vert’ + ‘pic’
ang.	green woodpecker	← ‘vert’ + ‘pic’
	rain bird	← ‘pluie’ + ‘oiseau’
	weather cock	← ‘temps’ + ‘coq’
sué.	gröngöling	← ‘vert’ + ‘pic’
rus.	зелёный дятел	← ‘vert’ + ‘pic’
sln.	zelena žolna	← ‘vert’ + ‘pic’
let.	zaļā dzilna	← ‘vert’ + ‘pic’
lit.	žalioji meleta	← ‘vert’ + ‘pic’

La plupart de ces dénominations se basent sur la couleur verte qui domine la plupart du plumage de cet oiseau. Dans l’espagnol, le nom principal de l’animal comprend l’épithète ‘royal’ au lieu de ‘vert’. Les noms avec *bec* dans certains idiomes d’oïl font référence à l’activité caractéristique de cet oiseau

²⁰³ cf. Lachiver 2006 : 1022

qui donne des coups de bec dans l'écorce des arbres. Les noms avec *meunier* s'expliquent, selon Lachiver (2006 : 1022), par les observations populaires selon lesquelles cet oiseau aime le voisinage des moulins, alors que selon Cabard et Chauvet (2003 : 249) il s'agit d'autre chose : « Chez les anciens Grecs, le Pic vert était censé appeler la pluie en tambourinant sur les arbres [...] Cette idée largement répandue qui veut que le Pic vert annonce la pluie en criant vient du fait qu'il profite des éclaircies qui entrecouperont parfois le mauvais temps pour se remettre à chanter, alors que les autres oiseaux gardent un silence épais. D'où des noms comme Oiseau de la pluie, Pic de la pluie, Pluvio, Jean du moulin, Procureur (ou Avocat) du meunier (comme il annonce qu'il va pleuvoir, le meunier se réjouit car son moulin ne manquera pas d'eau). » Les dénominations avec *pluie* se trouvent dans l'anglais aussi.

5.13. « La libellule »

Pour les dénominations de la « libellule » dans notre matériel, voir 3.38.

hon. szitakötő	← 'tamis' + 'tricoteur' ; 'tamisier'
csendőrpillangó	← 'gendarme' + 'papillon'
csúszóór(ző)	← <i>csúszik</i> 'glisser, ramper' + <i>őr(ző)</i> 'garde, gardien' → 'gardien rampeur'
csúszóvédő	← <i>csúszik</i> 'glisser, ramper' + <i>védő</i> 'gardien' ; cf. csúszóőr(ző)
halászka	dériv. de <i>halász</i> 'pêcheur' (par suff. dim.)
hőgyike	cf. <i>hölgyike</i> 'petite dame' ← <i>hölgy</i> 'dame'
kígyófej	← <i>kígyó</i> 'serpent' + <i>fej</i> 'tête' → 'tête de serpent'
kígyókergető	← <i>kígyó</i> 'serpent' + <i>kerget</i> 'chasser ; poursuivre' → 'chasse-serpent'
kígyólep(k)e	← <i>kígyó</i> 'serpent' + <i>lep(k)e</i> 'papillon' → 'papillon de serpent'
kígyóőrző	← <i>kígyó</i> 'serpent' + <i>őrző</i> 'gardien' → 'gardien de serpent'
kígyópásztor	← <i>kígyó</i> 'serpent' + <i>pásztor</i> 'berger' → 'berger de serpents' ; cf. sln. kačji pastir
kígyószolga / kígyószolgája / kígyószolgáló / kígyószolgálója	← <i>kígyó</i> 'serpent' + <i>szolga / szolgáló</i> 'servant, serviteur' → 'servant du serpent'

	ördögszekér	← <i>ördög</i> ‘diable’ + <i>szekér</i> ‘chariot’ → ‘chariot du diable’
	szitalepke	← <i>szita</i> ‘tamis’ + <i>lepke</i> ‘papillon’ → ‘papillon à tamis’
	szitás	dériv. de <i>szita</i> ‘tamis’
	vízilep(k)e	← <i>víz</i> ‘eau’ + <i>lep(k)e</i> ‘papillon’ → ‘papillon d’eau’
	vízipillangó	← <i>víz</i> ‘eau’ + <i>pillangó</i> ‘papillon’ → ‘papillon d’eau’
komi	юрцигьсь	← ‘cheveux’ + ‘voleur (malfaiteur)’
frp. ²⁰⁴	abreuvoir de serpent	
	dépouille de serpent	
	fille de serpent	
	fils de serpent	
	peigne de serpent	
	pèle-serpent	
	pou de serpent	
	puce de serpent	
	queue de serpent	
	servante de serpent	
	tailleur	
	tires-uelys	← ‘tirer’ + ‘œil’
occ. ²⁰⁵	dama	‘dame’
	dama d’aiga	‘dame d’eau’
	domaisèla	‘demoiselle’
	draga	‘dragon’
	madama	‘madame’
	monsénher	‘monseigneur’
	mosca d’aiga	‘mouche d’eau’
	pica-sèrp	← ‘pique’ + ‘serpent’
	valet de sèrp	‘valet’
oïl	couturier	
cat.	libèl'lula	cf. fr. <i>libellule</i>
	cavallet del diable	‘chevalet du diable’
	cavallet de Santmartí	‘chevalet de Saint Martin’

²⁰⁴ voir Falco 1997 : 17-31

²⁰⁵ données de THESOC

	damisel'la	cf. fr. <i>demoiselle</i>
	espiadimonis	← <i>espiar</i> 'espionner' + <i>dimoni</i> 'démon'
esp.	libélula	cf. fr. <i>libellule</i>
it.	libellula	cf. fr. <i>libellule</i>
port.	libelinha	cf. fr. <i>libellule</i>
rou.	libelulă	cf. fr. <i>libellule</i>
ang.	dragonfly	← 'serpent' + 'mouche'
dan.	guldsmede	← 'or' + 'forgeron'
nor.	øye(n)stikker	← <i>øye</i> 'œil' + <i>stikke</i> 'crever' → ~'crève-œil' ; ? cf. all. <i>Augenstecher</i> 'id.'
	ørsnik /	
	ørsnegl /	
	ørsnell /	
	ørsnil ²⁰⁶	← <i>øre</i> 'oreille' + <i>snike</i> 'se faufiler'
sué.	trollslända	← 'magique' + 'fuseau, bobine de fil' ; 'libellule magique / magicienne'
	trollsax	← 'magique' + 'ciseaux'
sln.	kačji pastir	← <i>kača</i> 'serpent' + <i>pastir</i> 'berger' → 'berger de serpents'

La plupart des dénominations de la « libellule » peut être classée dans une des catégories suivantes : 1) dénominations à base de « serpent »²⁰⁷ ; 2) « dragon » ; 3) « dame » / « demoiselle » ; 4) dénominations telles que « tailleur », « couturier », « tricoteur » ; 5) dénominations basées sur des croyances populaires. Ce dernier groupe comprend des noms tels que *øyenstikker* et *ørsnik* dans le norvégien ou *юрцузусь* en komi. Ces noms norvégiens reflètent les croyances selon lesquelles les libellules volent vers les yeux des gens et peuvent même les crever (*øyenstikker*), de plus, si elles se mettent sur la tête de quelqu'un, elles chercheront à se faufiler dans les oreilles (*ørsnik*) où elles peuvent même pondre des œufs (Greve 1995 : 54). Le nom komi s'explique par l'observation selon laquelle ces insectes volent autour de la tête des gens, près des cheveux, ce qui est dû au fait que les moustiques attaquent souvent cette partie nue du corps humain et les libellules se nourrissent de moustiques (Лыткин – Гуляев 1970 : 336).

²⁰⁶ Greve, Lita (1995): Insekter og kulturhistorie – noen smakebiter fra et « mangeslungent » område. In : *Insekt-Nytt*, année 20, N° 1-2, pp. 52-56.

²⁰⁷ Les dénominations à « serpent » dans le francoprovençal sont décrites de manière détaillée dans un article de Falco (1997 : 17-31).

Il est intéressant de voir comment les entomologues se servent de différents termes pour nommer ces insectes aux niveaux de la hiérarchie de la classification biologique. Dans ce qui suit, nous allons présenter les dénominations d'un ordre, d'un sous-ordre (faisant partie de l'ordre précédent) et de deux familles (appartenant au sous-ordre mentionné) dans quelques langues.

Ordre : Odonata (les odonates / odonatoptères)

fr.	libellule	
hon.	szitakötő	voir plus haut
fin.	sudenkorento	← <i>susi</i> 'loup' + <i>korento</i> 'libellule'
sué.	trollslända	voir plus haut

Sous-ordre : Zygoptera (les zygoptères)

fr.	demoiselle	
hon.	kis szitakötő	'petit' + 'libellule'
fin.	hentosudenkorento	<i>hento</i> 'fragile, mince, fin' + 'libellule'
sué.	flickslända	'fille' + 'libellule'
	jungfruslända	'vierge' + 'libellule'

Famille : Lestidae (les lestes)

hon.	rabló szitakötő	← 'voleur (malfaiteur)' + 'libellule'
fin.	keijukorento	← <i>keiju</i> 'fée' + <i>korento</i> 'libellule'
sué.	smaragdflickslända	← 'émeraude' + 'fille' + 'libellule'
	glansflickslända	← 'brillance' + 'fille' + 'libellule'

Famille : Coenagrionidae

hon.	légivadász	'chasseur aérien'
	karcsú szitakötő	← 'mince' + 'libellule'
fin.	tytönkorento	← 'fille' + 'libellule'
sué.	smalflickslända	← 'mince' + 'fille' + 'libellule'
	dammflickslända	← 'étang' + 'fille' + 'libellule'

5.14. « La coccinelle »

Pour les dénominations de la « coccinelle » dans notre matériel, voir 3.39.

Les noms désignant « la coccinelle » dans les idiomes européens ont été collectés et analysés en détails dans le cadre du projet de l’ALE²⁰⁸. Dans ce qui suit, nous allons énumérer quelques dénominations remarquables collectées par nous-même, tout en mentionnant certains aspects intéressants à propos des ressemblances constatées.

hon.	katica(bogár)	← <i>Katica</i> ← <i>Kati</i> ← <i>Katalin</i> ‘Catherine’ (+ <i>bogár</i> ‘insecte (coléoptère)’)
	kata- /	
	katalin- /	
	kató- /	
	katóka- /	
	katuska bogár	cf. katicabogár
	Ilona-bogár	‘Hélène’ + ‘insecte (coléoptère)’
	Máriskó-bogár	← <i>Máriskó</i> ← <i>Mária</i> ‘Marie’ + ‘insecte (coléoptère)’
	istenbogárkája	‘petit insecte de Dieu’
	istenbocikája	‘petit veau de Dieu’
	istenkaticája	‘Catherine de Dieu’ → ‘coccinelle de Dieu’ → ‘coccinelle’
	istenkatikája	cf. istenkaticája
	istentehénkéje	‘petite vache / vachette de Dieu’
	kispéter	← <i>kis</i> ‘petit’ + <i>Péter</i> ‘Pierre’
	péterke(bogár)	← <i>Péterke</i> ← <i>Péter</i> ‘Pierre’ + <i>bogár</i> ‘insecte coléoptère’
	peti(ke)bogár	← <i>Petike</i> ← <i>Peti</i> ← <i>Péter</i> ‘Pierre’ + <i>bogár</i> ‘insecte coléoptère’
	szűcskata /	
	szűcskati	← <i>szűcs</i> ‘fourreur ; nom de famille hongrois’ + <i>Kata</i> / <i>Kati</i> ← <i>Katalin</i> ‘Catherine’
	szűzkata	← <i>szűz</i> ‘vierge’ + <i>Kata</i> / <i>Kati</i> ← <i>Katalin</i> ‘Catherine’
fin.	leppäpirkko	← <i>leppä</i> ‘aulne’ + <i>Pirkko</i> ‘Brigitte’
	leppäkerttu	← <i>leppä</i> ‘aulne’ + <i>Kerttu</i> ‘Gertrude’

²⁰⁸ Pour « la coccinelle », voir *Atlas Linguarum Europae*, volume I : quatrième fascicule, cartes et commentaires, Assen – Maastricht : Van Gorcum, 1990. (cartes 42-44, commentaire XXX pp. 99-199)

est.	lepatriinu	← <i>lepp</i> ‘aulne’ + <i>Triinu</i> ← <i>Trina</i> ← <i>Katrina</i> ‘Catherine’
komi	ehrar	← <i>eh</i> ‘dieu’ + <i>zaz</i> ‘insecte’
frp.	bête du bon Dieu	
occ.	babau / buòu de Nòstre Sénher	‘bestiole de Notre Seigneur’
	béstia a bon Diu	‘bête à bon Dieu’
	béstia de sent Jan	‘bête de Saint Jean’
	catarineta	← <i>Catarina</i> ‘Catherine’
	margarita dau bon Diu	← <i>Margarita</i> ‘Marguerite’ + ‘du bon Dieu’
	pol dau bon Diu	‘poule du bon Dieu’
oïl	marivol	← <i>Marie</i> + <i>voler</i>
cat.	marieta	dériv. de <i>Maria</i>
	gallineta del cel	‘poulet du ciel’
	gallineta del Nostre Senyor	‘poulet de Notre Seigneur’
	voliol	← <i>volar</i> ‘voler’
esp.	mariquita	dériv. de <i>Maria</i>
	catarina (au Mexique)	← <i>Catarina</i>
	San Antonio (en Uruguay)	← <i>San Antonio</i>
	vaquita de San Antonio (en Argentine)	‘petite vache de Saint Antoine’
it.	coccinella	cf. fr. <i>coccinelle</i>
port.	joaninha	← <i>Joaninha</i> ‘Jeanette’
rou.	mămăruță / măriuță	cf. <i>Mariuța</i> ← <i>Maria</i> ‘Marie’
all.	Marienkäfer	← ‘Marie’ + ‘insecte (coléoptère)’
ang.	ladybird (Grande-Bretagne, Irlande, Australie)	← ‘(Notre) dame’ + ‘oiseau’
	ladybug (États-Unis, Canada)	← ‘(Notre) dame’ + ‘insecte (coléoptère)’
	God’s cow	‘vache de Dieu’
	ladycow	← ‘(Notre) dame’ + ‘vache’
dan.	mariehøne	← ‘Marie’ + ‘poule’
néerl.	lieveheersbeestje	‘la petite bête du cher Seigneur’
nor.	marihøne	← ‘Marie’ + ‘poule’

sué.	nyckelpiga	abréviation de Jungfru Marie nyckelpiga , voir ci-dessous
	Jungfru Marie nyckelpiga	← ‘vierge’ + ‘Marie’ + <i>nyckelpiga</i> ← <i>nyckel</i> ‘clé’ + <i>piga</i> ‘servante’ ; au Moyen- Âge et jusqu’au XVII ^e siècle, <i>nyckelpiga</i> désignait la servante qui avait le trousseau des clés de la maison au lieu de la maîtresse – peut-être à cause de la mort de cette dernière ; → ‘servante de la Vierge Marie’ ²⁰⁹
	Jesu vallflicka	‘bergère de Jésus’
	Jes-vallpika	‘bergère de Jésus’
	Jes-höna	‘poule de Jésus’
rus.	божья коровка	‘petite vache / vachette du Dieu’
let.	mārīte	← <i>Mārīte</i> ← <i>Māra</i> ← <i>Marija</i> ‘Marie’

Les dénominations de la « coccinelle » se caractérisent souvent par 1) l’emploi d’un prénom féminin ; 2) l’emploi d’un des compléments de nom suivants : « de (bon) Dieu », « de Notre Seigneur », « de Jésus », « de (la Vierge) Marie », « de Saint Antoine » – références au « ciel » et au fait que les coccinelles volent ; 3) les déterminés « bête », « vache » ou « poule(t) ». L’usage de « poule(t) » peut s’expliquer par le fait que ce nom désigne d’une part une sorte de « bête », d’autre part un animal qui a des ailes et qui sait voler. L’emploi répandu de « vache » est probablement motivé ou bien par les taches caractéristiques de ces bovins, rappelant les points des coccinelles, ou bien en raison du fait que les vaches sont des « bêtes » prototypiques dans les milieux agricoles. Si le déterminé n’est pas une « bête », il peut être alors le nom d’une personne qui garde des bêtes, voir « bergère de Jésus » dans le suédois. Il est intéressant de remarquer que la majeure partie des déterminés des noms composés et des autres dénominations (p. ex. celles basées sur un prénom) représentent des êtres féminins. Pour ce qui est de l’usage de certains prénoms féminins – autres que Marie –, par exemple celui de Catherine dans le hongrois, les motivations n’en sont pas claires²¹⁰. Cependant, la présence d’un prénom dans les noms de certains animaux peut aussi être observée dans les exemples hongrois suivants : *gábos*, *gábor* (← *Gábor* ‘Gabriel’) ‘loriot ; bruant ; pie-grièche’ ; *máté* (← *Máté* ‘Mathieu’) ‘ours’ ; *mátyás* (← *Mátyás* ‘Mathias’) ‘geai’ ; *szentjánosbogár* (← *Szent János* ‘Saint Jean’ + *bogár* ‘insecte

²⁰⁹ cf. SAOB

²¹⁰ cf. TESz II. 1970 : 407

coléoptère’) ‘luciole’²¹¹. Les dénominations hongroises *szűcskata* et *szűzkata* sont probablement liées l’une à l’autre, mais il n’est pas évident laquelle est la plus ancienne et laquelle a été influencée par l’autre. La dénomination *szűzkata* ‘Catherine la vierge’ pourrait être considérée comme plus ancienne, si l’on prend en considération d’autres noms de la coccinelle dans d’autres langues, tel que *Jungfru Marie nyckelpiga* dans le suédois, et on pourrait dire que c’est cette dénomination qui a donné *szűcskata*, par allusion à un nom de personne typique et fréquent en Hongrie (*Szűcs Kata*) – par étymologie populaire. Ce qui est problématique dans ce cas, c’est que l’épithète « vierge » s’emploie surtout avec le prénom « Marie ». Cependant, la dénomination comprenant *szűcs* ‘fourreur’ pourrait aussi être l’originale, si l’on prend en considération certains noms d’insectes, p. ex. ceux de la « libellule » : « tailleur », « couturier », « tricoteur » ; la dénomination *szűcskata* aurait alors pu être influencée par la notion « Marie la vierge ». Mais, comme nous l’avons précisé, nous ne connaissons pas la solution de ce problème intéressant.

²¹¹ cf. TESz I. 1967 : 1011 et TESz II. 1970 : 805-806 ; à l’exception de *szentjánosbogár*, il s’agit de dénominations vieilles et/ou dialectales

6. Conclusion

Dans nos analyses, nous avons cherché des réponses à nos questions posées à propos de la situation linguistique à l'intérieur et dans la proximité de la zone de transition appelée le Croissant qui se trouve à la rencontre des domaines d'oïl, d'oc et francoprovençal en France. Notre but principal consistait à examiner s'il était possible de préciser la limite linguistique entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc, mais nous avons aussi voulu observer la situation du domaine francoprovençal par rapport aux deux autres domaines. Les quelques travaux traitant ce(s) problème(s) dans le passé ont presque tous choisi le niveau phonologique comme point de départ dans leurs analyses (voir le chapitre 1) ; c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'étudier un autre niveau linguistique, le moins étudié, celui auquel nous nous intéressons le plus en dialectologie – le niveau du lexique. Avant tout, nous considérons comme important de préciser la terminologie géolinguistique à utiliser, ce qui a abouti à une partie importante de notre travail (voir le chapitre 1). Après avoir établi les principes de nos recherches, nous avons composé notre corpus à la base de l'ALFR / NALF (voir le chapitre 2). Nous avons réalisé et analysé nos propres cartes géolinguistiques qui présentent les isoglosses entre les différentes aires lexicales représentant les noms qui désignent les notions de nos recherches (voir le chapitre 3). Nous avons ensuite fait le résumé de nos analyses, tout en essayant de répondre à nos questions initiales (voir 4.1. et 4.2.). Nous avons également commenté – du point de vue onomasiologique – les différents phénomènes intéressants que nous avons rencontrés au cours de notre travail (voir 4.3.), pour relever ensuite des parallélismes entre plusieurs langues européennes à propos des noms désignant certaines notions figurant dans notre travail (voir 5.).

Les résultats de nos recherches ont démontré qu'il est possible de mieux préciser certaines parties de la limite entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc par le partage du Croissant, même s'il en reste des parties problématiques. D'après nos observations, nous avons constaté que les aires lexicales caractérisant le domaine d'oïl se déplacent de plus en plus vers le sud, en vagues successives²¹², tout en pénétrant dans le centre de la partie septentrionale du domaine d'oc. Cette tendance semble être plus avancée au niveau du lexique qu'à d'autres niveaux, ce qui explique – entre autres – la forme du Croissant telle qu'elle est connue de nos jours, d'après les travaux ignorant le lexique. Si l'on prenait en compte le lexique au cours de l'établissement des zones de transition entre le domaine d'oïl et le domaine d'oc, ces zones auraient certainement d'autres dimensions. Il faut souligner

²¹² Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 294

cependant que des analyses du lexique ne sont pas suffisantes pour pouvoir déterminer avec une grande précision les limites et les zones de transitions entre les différents domaines linguistiques en France. Nos recherches peuvent donc jouer un rôle important en complétant les résultats d'autres recherches basées sur d'autres niveaux linguistiques.

Le fait que la précision des limites linguistiques entre *oïl* et *oc* n'est pas toujours possible à l'aide d'analyses du lexique est surtout dû à ce que les différentes aires lexicales ne représentent pas toujours un seul domaine. D'autre part, les aires lexicales et les limites éventuelles entre les grands domaines (ou régions) linguistiques peuvent se manifester dans plusieurs formations (voir les aires « en cloche » ou les aires « obliques » qui coupent les domaines transversalement d'Ouest en Est ou inversement, etc.²¹³). L'existence des limites observées peut avoir plusieurs raisons. D'autres travaux ont déjà cherché des réponses à la position des isoglosses en France, les motifs sont nombreux : l'existence de frontières naturelles (montagnes, cours d'eau, etc.), le mode de vie des locuteurs (l'existence de micro-communautés, parfois influencée par la géographie physique – montagnes, les bassins versants des cours d'eau, etc.), les routes (de commerce ou de pèlerinage), etc.²¹⁴. Les facteurs sont donc nombreux, et une isoglosse peut être le résultat de l'effet de plusieurs facteurs. Les motifs de la naissance des faisceaux d'isoglosses sont encore plus difficiles à déterminer.

Il serait très intéressant d'analyser le passage des isoglosses au-delà du territoire figurant dans nos recherches – même au-delà des frontières de la France, tout en présentant les aires lexicales des territoires où d'autres idiomes romans sont parlés²¹⁵ –, mais cela pourra être le sujet d'un autre travail. Dans notre travail, nous voulions analyser la situation linguistique seulement dans la proximité du Croissant, mais les résultats de ce présent travail pourront être, bien sûr, complétés par d'autres recherches dans le futur.

La grande variété et la variabilité des dénominations (et, ainsi, des aires lexicales) dans le cas de notre corpus basé sur les noms de plantes et d'animaux, témoignent d'une grande créativité. Ces parties du lexique (les éléments de ces champs sémantiques) sont beaucoup moins stables que le noyau du lexique (soit le vocabulaire de base avec des notions universelles, indépendantes des cultures, présentes dans la plupart des langues depuis des milliers d'années²¹⁶). Cette variété crée parfois (dans le cas de certaines notions) un morcellement extrême des trois domaines linguistiques par l'existence d'une multitude de petites aires lexicales (les îlots), souvent minimales. Les limites reflétant les

²¹³ cf. Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 272-281

²¹⁴ cf. Brun-Trigaud – Le Berre – Le Dù 2005 : 97, 99, 251-254

²¹⁵ voir certaines cartes dans Wüest 1979

²¹⁶ cf. Bynon 1997 : 241

différences (et les ressemblances) à d'autres niveaux linguistiques (phonologie, morphologie, etc.) sont d'habitude beaucoup moins complexes.

En dehors des îlots lexicaux, nous avons à plusieurs reprises constaté des formations de « cales » sur nos cartes. Ces formations témoignent, dans la plupart des cas, des pénétrations du domaine d'oïl dans le domaine d'oc. Grâce à d'autres études géolinguistiques²¹⁷ et en connaissance des tendances sociolinguistiques²¹⁸, on peut voir que les territoires du domaine d'oc sont en recul vers le sud.

Dans notre travail, nous avons essayé d'énumérer un bon nombre de dénominations intéressantes (d'origine métaphorique ou d'étymologie populaire) d'une part pour relever les tendances parallèles dans plusieurs langues d'Europe, d'autre part pour démontrer la richesse des variantes dialectales de certains idiomes. Au cours de nos recherches, nous avons trouvé plusieurs exemples pour des dénominations où la motivation originale avait déjà disparu – voir les exemples de l'« aubépine » (à l'origine littéralement 'épine blanche', mais avec la disparition de l'adjectif issu du lat. *ALBUS*, les locuteurs ordinaires ne se rendent plus compte de l'histoire de ce nom) ou encore du « vairon » (où le radical – non-existant dans le français depuis le XV^e siècle au sens original²¹⁹ – faisait allusion aux couleurs changeantes de ce poisson).

Les locuteurs ont d'habitude une identité sociale et linguistique – entre autres –, ils ont leur propre opinion à eux concernant leur appartenance, et ce qui est plus important pour eux (d'être Français, Occitan, etc.), ils savent quelle(s) langue(s) ils parlent (français, occitan, etc.). Les recherches (géo)linguistiques ne peuvent pas avoir comme but d'orienter le choix des locuteurs (comme on peut le constater dans certains cas), mais elles peuvent décrire des situations linguistiques sur des territoires donnés. C'est ce qui était notre but aussi : mieux connaître les caractéristiques linguistiques de la zone de transition appelée le Croissant en France. Tout cela dans le but d'enrichir nos connaissances et d'attirer l'attention sur les valeurs et la richesse des dialectes ou d'autres variantes d'idiomes – non seulement en France.

²¹⁷ voir 1.2.3.2.

²¹⁸ cf. p. ex. Boyer – Gardy 2001 ; Barthès 1987 ; Lafitte 2010

²¹⁹ BW 2008 : 662

Abréviations et signes

adj.	=	adjectif
all.	=	allemand
anc.	=	ancien
ang.	=	anglais
ast.	=	asturien
auv.	=	auvergnat
BDELC	=	<i>Breve diccionario etimológico de la lengua castellana</i>
bourb.	=	bourbonnais
bul.	=	bulgare
BW	=	Bloch – Wartburg : <i>Dictionnaire étymologique de la langue française</i>
cat.	=	catalan
cl.	=	classique
dan.	=	danois
dériv.	=	dérivé
dim.	=	diminutif
DMD	=	Dubois – Mitterand – Dauzat : <i>Dictionnaire étymologique</i>
empr.	=	emprunt
esp.	=	espagnol
est.	=	estonien
fém.	=	féminin
FEW	=	<i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i>
fin.	=	finnois
fr.	=	français
frp.	=	francoprovençal
GDLC	=	<i>Gran diccionari de la llengua catalana</i>
germ.	=	germanique
hon.	=	hongrois
infl.	=	influencé
it.	=	italien
lat.	=	latin
let.	=	letton
lgd.	=	languedocien
lim.	=	limousin
lit.	=	lithuanien
LRL	=	Lexikon der Romanistischen Linguistik
MNyA	=	<i>A magyar nyelvjárások atlasza</i>
néerl.	=	néerlandais
nn.	=	norvégien « nynorsk »

nor.	=	norvégien « bokmål »
occ.	=	occitan
OLD	=	<i>Oxford Latin Dictionary</i>
pl.	=	pluriel
pol.	=	polonais
pop.	=	populaire
port.	=	portugais
prélat.	=	prélatin
prov.	=	provençal
RLiR	=	Revue de Linguistique Romane
rou.	=	roumain
RPGR	=	Revue des patois gallo-romans
rus.	=	russe
SAOB	=	<i>Svenska Akademiens Ordbok</i>
sg.	=	singulier
sln.	=	slovène
subst.	=	substantif
sué.	=	suédois
tch.	=	tchèque
TESz	=	<i>A magyar nyelv történeti-etimológiai szótára</i>
v-sl.	=	vieux-slave
←	=	provient de, dérive de
→	=	a donné, est devenu

Table des figures

Figure 1. « langue » et ses « dialectes » d’après Lodge (1993).....	24
Figure 2. La relation des idiomes dans une hiérarchie dialectale	24
Figure 3. « Les langues ethniques de France et les dialectes occitans » avec le Croissant – d’après Bec (1963)	35
Figure 4. Carte de France présentant des régions linguistiques – d’après Guiraud (1968)	36
Figure 5. Carte de France présentant les trois grands domaines linguistiques et les parlers non gallo-romans en France – d’après Tuaillon (1976)	37
Figure 6. Les différentes régions du Nouvel Atlas linguistique de la France (d’après Séguy 1973 : 70, Tuaillon 1976 : 32, Rézeau 1986 : 4, copié dans LRL p. 585).....	40
Figure 7. Le territoire de notre carte avec le nom des départements	44
Figure 8. Notre carte de base avec les 220 points d’enquête.....	45
Figure 9. Le Croissant présenté sur notre carte	52
Figure 10. Les différentes parties du Croissant	54

Littérature

A magyar nyelv történeti-etimológiai szótára I-IV. Sous la direction de Loránd BENKŐ. Budapest : Akadémiai Kiadó. 1967-1984.

BARROS FERREIRA, Manuela – ALINEI, Mario (1990) : Coccinelle. In : *Atlas Linguarum Europae*, volume I : quatrième fascicule, cartes et commentaires, Assen – Maastricht : Van Gorcum, cartes 42-44, commentaire XXX, pp. 99-199.

BARTHÈS, Henri (1987) : *Études historiques sur la langue occitane*. Saint-Géniès-de-Fontédit : [L'auteur].

BEC, Pierre (1963) : *La langue occitane*. Paris : Presses Universitaires de France.

BEC, Pierre (1970) : *Manuel pratique de philologie romane*. Tome I. Paris : Éditions A. & J. Picard.

BEC, Pierre (1971) : *Manuel pratique de philologie romane*. Tome II. Paris : Éditions A. & J. Picard.

BENOËT, Gui (2008a) : *Las bèstias. Lexic*. Institut d'Estudis Occitans.

BENOËT, Gui (2008b) : *Las plantas. Campairòls e plantas d'Occitània. Lexic*. Institut d'Estudis Occitans.

BERTRAND, Olivier (2011) : *Histoire du vocabulaire français : Origines, emprunts et création lexicale*. Paris : Éditions de l'École Polytechnique.

BILLY, Pierre-Henri (1993) : *Index onomasiologique des Atlas linguistiques par régions (domaine gallo-roman), de l'Atlas linguistique de la France, et du Französisches Etymologisches Wörterbuch XXI-XXIII*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

BLOCH, Oscar – WARTBURG, Walther von (1932) : *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Presses Universitaires de France. 2008 pour la 3^e édition « Quadriga ».

BONIN, Marcel – GAILLARDON, David (2012) : *Le parler du Bourbonnais*. Clermont-Ferrand : Christine Bonneton.

BOURDIEU, Pierre (1982) : *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

BOYER, Henri – GARDY, Philippe (coordinateurs) (2001) : *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des Troubadours à l'Internet*. Paris : L'Harmattan.

BRUGUERA I TALLEDA, Jordi (1996) : *Diccionari etimològic*. Barcelona : Enciclopèdia catalana.

BRUN-TRIGAUD, Guylaine (1990) : *Le Croissant : le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX^e siècle* [thèse]. Lyon : Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet.

BRUN-TRIGAUD, Guylaine – LE BERRE, Yves – LE DÛ, Jean (2005) : *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont. Du temps dans l'espace*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

BYNON, Theodora (1997) : *Történeti nyelvészeti*. Traduit de l'anglais par Tamás Gherdán et Tamás Számadó. Budapest : Osiris.

CABARD, Pierre – Chauvet, Bernard (2003) : *L'étymologie des noms d'oiseaux*. Éditions Belin.

CAMPROUX, Charles (1974) : *Les langues romanes*. Paris : Presses Universitaires de France.

CARRERA, Aitor (2011) : *L'occità. Gramàtica i diccionari bàsics. Occità referencial i aranès*. Lleida : Pagès editors.

CHAMBERS, J. K. – TRUDGILL, Peter (1998) : *Dialectology*. 2^e édition (1980 pour la 1^{ère} édition). Cambridge : Cambridge University Press.

CHAURAND, Jacques (1972) : *Introduction à la dialectologie française*. Paris : Bordas.

CIORĂNESCU, Alexandru (2005) : *Dicționarul etimologic al limbii române*. București : Saeculum I.O.

COROMINES, Joan (1973) : *Breve diccionario etimológico de la lengua castellana*. 3^e édition. Madrid, 2008 : Gredos.

CORTELAZZO, Manlio – ZOLLI, Paolo (2004) : *L'etimologico minore. Dizionario etimologico della lingua italiana*. Éd. par Manlio Cortelazzo et Michele A. Cortelazzo. Bologna : Zanichelli.

COUPLAN, François (2000) : *Dictionnaire étymologique de botanique*. Paris : Delachaux et Niestlé.

CUNHA, Antônio Geraldo da (1991) : *Dicionário etimológico*. 2^e éd., 4^e impr. Botafogo : Editora Nova Fronteira.

DAHMEN, Wolfgang (1985) : *Étude de la situation dialectale dans le centre de la France : un exposé basé sur l'Atlas linguistique et ethnographique du Centre*. Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.

DAUZAT, Albert (1921) : *Essais de géographie linguistique : noms d'animaux*. Paris : Édouard Champion.

DAUZAT, Albert (1922) : *La géographie linguistique*. Paris : Flammarion.

DAUZAT, Albert (1927) : *Les patois : évolution, classification*. Paris : Delagrave.

DESFAYES, Michel (2000) : *Origine des noms des oiseaux et des mammifères d'Europe y compris l'espèce humaine*. Saint-Maurice : Éditions Pillet.

DUBOIS, Jean et al. (2001) : *Dictionnaire linguistique*. 1994 pour la 1^{ère} édition Larousse. Paris : Larousse-Bordas/HER.

DUBOIS, Jean – MITTERAND, Henri – DAUZAT, Albert (2001) : *Dictionnaire étymologique*. Paris : Larousse/VUEF.

DUDEN *Etymologie : Herkunftswörterbuch der deutschen Sprache*. Éd. par Günther Drosdowski. 2^e éd. Mannheim – Wien – Zürich : Dudenverlag. 1989.

ESCOFFIER, Simone (1958a) : *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier : limites phonétiques et morphologiques*. Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, vol. 11. Paris.

ESCOFFIER, Simone (1958b) : *Remarques sur le lexique d'une zone marginale aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal*. Publications de l'Institut de linguistique romane de Lyon, vol. 12. Paris.

Etymologisches Wörterbuch des Deutschen. Sous la direction de Wolfgang Pfeifer. Berlin : Akademie-Verlag. 1989.

FALCO, Giuseppe (1997) : La libellule et le serpent. In : *Géolinguistique*, n° 7. Centre de dialectologie, Université Stendhal-Grenoble III , pp. 17-31.

FRANCIS, Winthrop Nelson (1983) : *Dialectology : An Introduction*. Essex : Longman.

FRANCONIE, Hélène (1997) : Maïs. In : *Atlas Linguarum Europae*, volume I : cinquième fascicule, cartes et commentaires, Roma : Poligrafico, carte 48, commentaire XXXIII, pp. 45-97.

GREVE, Lita (1995) : Insekter og kulturhistorie – noen smakebiter fra et « mangeslungent » område. In : *Insekt-Nytt*, année 20, N° 1-2, pp. 52-56.

GUIRAUD, Pierre (1968) : *Patois et dialectes français*. Paris : Presses Universitaires de France.

GUNDA, Béla (1989) : A magyar ethnobotanika európai távlatai. In : *A nyíregyházi Jósza András Múzeum évkönyve*, 24-26, 1981-1983. Nyíregyháza : Jósza András Múzeum, pp. 13-22.

HOLTUS, Günter – METZELTIN, Michael – SCHMITT, Christian (1990) : *Lexikon der Romanistischen Linguistik : Französisch*. V/1. Tübingen : Niemeyer.

HOLTUS, Günter – METZELTIN, Michael – SCHMITT, Christian (1991) : *Lexikon der Romanistischen Linguistik : Okzitanisch, Katalanisch*. V/2. Tübingen : Niemeyer.

KISS, Jenő (2001) : *Magyar dialektológia*. Budapest : Osiris.

LACHIVER, Marcel (2006) : *Dictionnaire du monde rural*. Paris : Fayard.

LAFITTE, Jean (2010) : *Langues d'oc, langues de France*. Cressé : Éditions des régionalismes.

LAVALADE, Yves (2002) : *Guide occitan de la flore. Limousin – Marche – Périgord*. Éditions Lucien Souney.

LAVALADE, Yves (2003) : *Dictionnaire occitan – français. Limousin – Marche – Périgord. Étymologies occitanes*. 2^e édition revue et augmentée. La Geneytouse : Éditions Lucien Souny.

LE DÛ, Jean (2007) : Espace et diachronie : les atlas linguistiques, une fenêtre sur le passé des langues. In : Raimondi, Gianmario – Revelli, Luisa (éd.) : *La dialectologie aujourd'hui. Atti del Convegno Internazionale « Dove va la dialettologia ? »*, Saint-Vincent – Aosta – Cogne, 21-24 settembre 2006. Alessandria : Edizioni dell'Orso, pp. 99-114.

Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux : Strasbourg 24–28 mai 1971. Colloques nationaux du Centre national de la recherche scientifique 930. Paris, 1973.

LODGE, R. Anthony (1993) : *French : From Dialect to Standard*. London – New York : Routledge.

MILLARDET, Georges (1923) : *Linguistique et dialectologie romanes : problèmes et méthodes*. Publications spéciales de la Société des langues romanes, t. XXVIII. Montpellier.

MISTRAL, Frédéric (1878-1886) : *Lou Tresor dóu Felibrige, ou Dictionnaire Provençal-Français, embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*. 2 tomes. Aix-en-Provence : J. Remondet-Aubin.

MÜLLER, Bodo (1971) : La bi-partition linguistique de la France. In : RliR 35, pp. 17-30.

Nature : Encyclopédies Bordas. Vol. 1. *Europe : Mammifères, amphibiens, reptiles*. Sous la direction de Prof. Dr. Josef H. Reichholf et Günter Steinbach. Paris : Encyclopédies Bordas. 1998.

PARIS, Gaston (1888) : Les parlers de France. In : RPGR 2, pp. 161-175.

POP, Sever (1950) : *La dialectologie : aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*. 2 vol. Louvain : Presses Universitaires de Louvain.

RÁCZ, János (2010) : *Növénynyek enciklopédiája. Az elnevezések eredete, a növények kultúrtörténete és élettani hatása*. Budapest : Tinta Könyvkiadó.

RAIMONDI, Gianmario – REVELLI, Luisa (éd.) (2007) : *La dialectologie aujourd'hui. Atti del Convegno Internazionale « Dove va la dialettologia ? »*, Saint-Vincent – Aosta – Cogne, 21-24 settembre 2006. Alessandria : Edizioni dell'Orso.

ROHLFS, Gerhard (1971) : *Romanische Sprachgeographie : Geschichte und Grundlagen, Aspekte und Probleme mit dem Versuch eines Sprachatlas der romanischen Sprachen*. München.

ROSSI, Mario (2004) : *Dictionnaire étymologique et ethnologique des parlers brionnais. Bourgogne du sud*. Paris : Éditions Publibook Université.

SAMMALLAHTI, Pekka (1985) : Die Definition von Sprachgrenzen in einem Kontinuum von Dialekten : Die lappischen Sprachen und einige Grundfragen der Dialektologie. In : *Dialectologia Uralica. Materialien des ersten internationalen Symposions zur Dialektologie der uralischen Sprachen 4.-7. September 1984 in Hamburg*. Publié par Wolfgang Veenker. Wiesbaden, pp. 149-158.

SAUSSURE, Ferdinand de (1916) : *Cours de linguistique générale*. Lausanne – Paris : Payot.

SCHMITT, Christian (1974) : *Die Sprachlandschaften der Galloromania : eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung*. Heidelberger Beiträge zur Romanistik, Band 2. Bern – Frankfurt / M.

SÉGUY, Jean (1973) : Les Atlas linguistiques de la France par régions. In : *Langue française*, n° 18, pp. 65-90.

STICH, Dominique (1998) : *Parlons francoprovençal*. Paris : L'Harmattan.

STICH, Dominique (2007) : *Parlons romanche*. Paris : L'Harmattan.

TISSEUR, Clair (1887-1890) : *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*. Par N. du Puitspelu. Lyon : Librairie générale Henri Georg.

TOURTOULON, Ch. de – BRINGUIER, O. (1876) : *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Impr. nationale.

TUAILLON, Gaston (1976) : *Comportement de recherche en dialectologie française*. Paris.

TUAILLON, Gaston (1984) : Les désignations de la fourmi dans les parlers romans. In : *Géolinguistique*, n° 1. Centre de dialectologie, Université Stendhal-Grenoble III , pp. 7-29.

UBAUD, Josiana (2011) : *Diccionari ortografic, grammatical e morfologic de l'occitan : segon los parlars lengadocians. Dictionnaire orthographique, grammatical et morphologique de l'occitan : selon les parlers languedociens*. Canet : Trabucaire.

VERNAY, Henri (1995) : *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes*. Vol. 5. Monde professionnel, Monde agricole, Eaux et forêts, Viticulture. Tübingen : Niemeyer.

VIGNES, Pierre – VIGNES, Délia (2011) : *L'herbier des plantes sauvages*. Paris : Larousse.

VRIES, J. de – TOLLENAERE, F. de (2004) : *Etymologisch Woordenboek : Onze woorden, hun oorsprong en ontwikkeling*. Première éd. 1958. Utrecht : Het Spectrum.

WALTER, Henriette (1988) : *Le français dans tous les sens*. Paris : Éditions Robert Laffont.

WALTER, Henriette – AVENAS, Pierre (2007) : *La mystérieuse histoire du nom des oiseaux*. Paris : Éditions Robert Laffont.

WALTER, Henriette (2012) : *Aventures et mésaventures des langues de France*. Paris : Champion.

WARTBURG, Walther von (1922-) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des gallo-romanischen Sprachschatzes*. Bonn – Leipzig – Tübingen.

WARTBURG, Walther von (1967) : *La fragmentation linguistique de la Romania*. Bibliothèque française et romane, Série A, Manuels et études linguistiques, XIII. Paris : Klincksieck.

WESSÉN, Elias (2003) : *Våra ord : deras uttal och ursprung*. 1^{ère} éd. 1960. Stockholm : Norstedts Ordbok.

WÜEST, Jakob (1979) : *La dialectalisation de la Gallo-Romania : problèmes phonologiques*. Romanica Helvetica, vol. 91. Bern.

ЛЫТКИН, В. И. – ГУЛЯЕВ, Е. С. (1970) : *Краткий этимологический словарь коми языка*. Москва : Издательство « Наука ».

Atlas linguistiques

A magyar nyelvjárások atlasza I-VI. Sous la direction de Géza Bárczi. Budapest : Akadémiai Kiadó. 1968-1977.

DUBUISSON, Pierrette (1971-1982) : *Atlas linguistique et ethnographique du Centre I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS.

GARDETTE, Pierre (1950-1976) : *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais I-V*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Lyon : Institut de linguistique romane des facultés catholiques de Lyon, Paris : CNRS.

MASSIGNON, Geneviève – HORIOT, Brigitte (1971-1983) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS.

NAUTON, Pierre (1957-1963) : *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central I-IV*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS.

POTTE, Jean-Claude (1975-1987) : *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS.

TAVERDET, Gérard (1975-1980) : *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne I-III*. Coll. Atlas linguistiques de la France par régions. Paris : CNRS.

Dictionnaires généraux

ALMEIDA COSTA, J. – SAMPAIO E MELO, A. (1987) : *Dicionário da língua portuguesa*. 6^e éd. Porto : Porto Editora.

BAKOS, Ferenc – BORZA, Lucia (1994) : *Magyar – román kisszótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

BAKOS, Ferenc (1991) : *Román – magyar kéziszótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

BÁRDOSI, Vilmos – SZABÓ, Dávid (2007) : *Francia – magyar kéziszótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

BLINKENBERG, Andreas – HØYBYE, Poul (1984) : *Fransk – dansk ordbog*. 1^{ère} éd. 1964-1966. København : Nyt Nordisk Forlag.

BOJTARAS, Endrè (2007) : *Lietuvių-vengrų kalbų žodynas*. Vilnius : Lietuvių kalbos inst.

CASTELLANOS I LLORENÇ, Carles – CASTELLANOS I LLORENÇ, Rafael (2003) : *Diccionari Francès – Català*. Barcelona : Enciclopèdia catalana.

CORRÉARD, Marie-Hélène – GRUNDY, Valerie (2007) : *Le Grand Dictionnaire Hachette-Oxford, français-anglais et anglais français*. 1^{ère} éd. 1994. Paris : Hachette, Oxford : Oxford University Press.

Diccionario de la Lengua Española de la Real Academia Española I-II. 22^e édition. [Madrid] : Espasa. 2001.

Dicionário Editora de Francês-Português. 3^e édition. Porto : Porto Editora. 2011.

Dicionário Editora da Língua Portuguesa 2013. Porto : Porto Editora. 2012.

DUFAUD, Joannes (1998) : *Dictionnaire français – nord-occitan. Nord du Vivarais et du Velay*. Jean-Pierre Huguet éditeur.

ECKHARDT, Sándor – KONRÁD, Miklós (2001) : *Magyar – francia nagyszótár*. 1^{ère} éd. 1999. Budapest : Akadémiai Kiadó.

ECKHARDT, Sándor – OLÁH, Tibor (2001) : *Francia – magyar nagyszótár*. 1^{ère} éd. 1999. Budapest : Akadémiai Kiadó.

ECKHARDT, Sándor (1992) : *Magyar – francia nagyszótár I-II*. 1^{ère} éd. 1958. Budapest : Akadémiai Kiadó.

ELLIGERS, Anne – REICHBORN-KJENNERUD, Finn (1995) : *Fransk ordbok, fransk-norsk norsk-fransk*. Oslo : Kunnskapsforlaget.

FALUBA, Kálmán – MORVAY, Károly – SZIJJ, Ildikó (2008) : *Spanyol – magyar szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

FALUBA, Kálmán – MORVAY, Károly (1990) : *Diccionari Català – Hongarès*. Barcelona : Enciclopèdia catalana.

FALUBA, Kálmán – MORVAY, Károly (1996) : *Diccionari Hongarès – Català*. Barcelona : Enciclopèdia catalana.

FALUBA, Kálmán – SZIJJ, Ildikó (2009) : *Magyar – spanyol szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

FARBREGD, Turid – KANGUR, Sigrid – VIKS, Ülle (1998) : *Norsk – estnisk ordbok*. Tallinn.

GÁLDI, László – UZONYI, Pál (2000) : *Magyar – orosz szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

GÁLDI, László – UZONYI, Pál (2000) : *Orosz – magyar szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

GLARE, P. G. W. (1982) : *Oxford Latin Dictionary*. Oxford : Clarendon Press.

Gran diccionari de la llengua catalana. Barcelona : Enciclopèdia catalana. 1998.

GYÖRKÖSY, Alajos (1960) : *Magyar – latin kézisztár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

GYÖRKÖSY, Alajos (1970) : *Latin – magyar kézisztár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

HALÁSZ, Előd (1998a) : *Magyar – német nagyszótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

HALÁSZ, Előd (1998b) : *Német – magyar nagyszótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

HERCZEG, Gyula (1992) : *Olasz – magyar szótár I-II*. 1^{ère} éd. 1978. Budapest : Akadémiai Kiadó.

HRADIL, Jože (1996) : *Slovensko – madžarski slovar*. Ljubljana : DZS.

HRADIL, Jože (1998): *Madžarsko – slovenski slovar*. Murska Sobota : Pomurska založba.

HRADSKÝ, Ladislav (1989): *Magyar – cseh nagyszótár I-II*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

KALNIŅA, Dz. (2003): *Angļu-latviešu latviešu-angļu vārdnīca*. [Rīga] : Avots.

KIEFER, Ferenc (1984): *Magyar – svéd szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

KIRÁLY, Rudolf (1981): *Magyar – portugál szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

KOLTAY-KASTNER, Jenő (1992): *Magyar – olasz szótár I-II*. 1^{ère} éd. 1981. Budapest : Akadémiai Kiadó.

LAKÓ, György (1969): *Svéd – magyar szótár*. Budapest : Akadémiai Kiadó.

LAUREYS, Godelieve – GROOT, Hans de (1996): *Norstedts nederländsk – svenska ordbok*. Stockholm : Norstedts, Utrecht/Antwerpen : Van Dale Lexicografie.

LAVALADE, Yves (2001): *Dictionnaire français – occitan. Limousin – Marche – Périgord*. 2^e édition revue et augmentée. La Geneytouse : Éditions Lucien Souny.

LAVALADE, Yves (2003): *Dictionnaire occitan – français. Limousin – Marche – Périgord. Étymologies occitanes*. 2^e édition revue et augmentée. La Geneytouse : Éditions Lucien Souny.

Le Grand Robert de la langue française. Sous la direction d'Alain Rey. 2^e édition. Paris : Dictionnaires Le Robert. 2001.

Magyar – lengyel szótár. Sous la direction de Jan Reychman. 2^e éd. Budapest : Akadémiai Kiadó, Warszawa : Wiedza Powszechna. 1980.

MANGOLD, Jacques et al. (1998a): *Norstedts stora fransk-svenska ordbok*. Stockholm : Norstedts Ordbok.

MANGOLD, Jacques et al. (1998b): *Norstedts stora svensk-franska ordbok*. Stockholm : Norstedts Ordbok.

Norsk ordbok : Med 1000 illustrasjoner. Rédigé par Tor Guttu. Oslo : Kunnskapsforlaget. 1998.

Norstedts baltiska ordbok : svenska – estniska – lettiska – litauiska. Sous la direction de Inger Hesslin Rider. Stockholm : Norstedts Akademiska Förlag. 2006.

OMELHIÈR, Cristian (2003) : *Petit dictionnaire français – occitan d’Auvergne. Auvergne méridionale.* Aurillac : Ostal del libre.

ORSZÁGH, László – FUTÁSZ, Dezső – KÖVECSES, Zoltán (1998) : *Magyar – angol nagyszótár.* Budapest : Akadémiai Kiadó.

ORSZÁGH, László – MAGAY, Tamás (1998) : *Angol – magyar nagyszótár.* Budapest : Akadémiai Kiadó.

PAPP, István – JAKAB, László (1993) : *Magyar – finn szótár.* 1^{ère} éd. 1985. Budapest : Akadémiai Kiadó.

PAPP, István (1993) : *Finn – magyar szótár.* 1^{ère} éd. 1962. Budapest : Akadémiai Kiadó.

PETTI, Vincent et al. (2000a) : *Norstedts stora engelsk-svenska ordbok.* 3^e éd. Stockholm : Norstedts Ordbok.

PETTI, Vincent et al. (2000b) : *Norstedts stora svensk-engelska ordbok.* 3^e éd. Stockholm : Norstedts Ordbok.

Politikens Store Nye Nudansk Ordbog I-II. København : Politikens Forlag. 1996.

Rootsi – eesti sõnaraamat : ~ 100000 märksõna. Sous la direction de Virve Raag. Tallinn : Valgus. 2004.

STICH, Dominique (2003) : *Dictionnaire francoprovençal – français français – francoprovençal.* Thonon-les-Bains : Éditions Le Carré.

Svensk ordbok. Sous la direction de Sture Allén. 3^e éd. Stockholm : Norstedts. 1999.

TINTOU, Michel (2006) : *Dictionnaire français – limousin.* Lemouzi 6^e série, n° 178 ter. Tulle : Lemouzi.

ZINGARELLI, Nicola (1997) : *Vocabolario della lingua italiana*. 20^e éd. Bologna : Zanichelli.

БЕЗНОСИКОВА, Л. М. – АЙБАБИНА, Е. А. – КОСНЫРЕВА, Р.И. (2000) : *Коми – роч кывчукӧр*. Сыктывкар : Коми Книжное Издательство.

БЕЗНОСИКОВА, Л. М. – ЗАБОЕВА, Н. К. – КОСНЫРЕВА, Р.И. (2003) : *Роч – коми кывчукӧр*. Сыктывкар : Коми Небӧг Лэдзанін.

ЧАУШЕВ, Асен (2009) : *Френско-български Българско-френски речник*. София : ИК „КОЛИБРИ”.

Sites Web

<http://atilf.atilf.fr/>
(*Le Trésor de la Langue Française informatisé*)

<http://thesaurus.unice.fr/>
(*THESOC – Base de données linguistiques ; thésaurus occitan*)

<http://www.etymologie-occitane.fr/>
(« Dictionnaire étymologique des langues d’oc » par Robert A. Geuljans)

<http://www.diccionari.cat/>
(version informatisée du *Gran diccionari de la llengua catalana* et d’autres dictionnaires catalans)

<http://www.enciclopedia.cat/>
(version informatisée de la *Gran Enciclopèdia Catalana*)

<http://g3.spraakdata.gu.se/saob/>
(*Svenska Akademiens ordbok* sur Internet)

<http://anp.nemzetipark.gov.hu/botanikai-kutatas>
<http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/taxon.pl?300667>
<http://www.ars-grin.gov/cgi-bin/npgs/html/taxon.pl?310558>
(sites sur « vesce » avec des dénominations hongroises et françaises)

<http://indo-european.info/pokorny-etymological-dictionary/index.htm>
<http://dnghu.org/fr/dictionnaire%20étymologique%20indo-européen/>
(*Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch* de Julius Pokorny)

STUDIA ROMANICA de DEBRECEN

Publication annuelle du Département de français
de l'Université de Debrecen

Fondée par le professeur József Herman en 1962 sous le nom de *Studia Romanica Universitatis Debreceniensis de Ludovico Kossuth nominatae*, paraissant sous le titre de *Studia Romanica de Debrecen* depuis 1991, cette collection est publiée par le Département de français de l'Université de Debrecen, principalement en deux séries : la Série linguistique (*Series Linguistica*) et la Série littéraire (*Series Litteraria*).

Rédacteur de 1970 à 1991 : Tivadar GORILOVICS

Depuis 1991 :

rédacteur de la *Series Linguistica* : Sándor KISS

rédacteurs de la *Series Litteraria* : Tivadar GORILOVICS (1991-2014)

Gabriella TEGYEY (2015-)

Il existe depuis le début des années 1990 deux autres séries de *Studia Romanica de Debrecen* : *Bibliothèque Française* et *Bibliothèque de l'Étudiant*.

SERIES LINGUISTICA

sous la direction de Sándor Kiss

Fasc. I.

László GÁLDI, *Esquisse d'une histoire de la versification roumaine*.

1964, 163 p. ISSN 0418-4564

Fasc. II.

Sándor KISS, *Les transformations de la structure syllabique en latin tardif*.

1972, 117 p. ISSN 0418-4564

Fasc. III.

Études contrastives sur le français et le hongrois.

1974, 123 p. ISSN 0418-4572

Fasc. IV.

Sándor KISS, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*.
1982, 93 p. ISSN 0418-4572

Fasc. V.

Sándor KISS – Franciska SKUTTA, *Analyse grammaticale – analyse narrative*.

1987, 103 p. ISBN 963-471-519-2 ISSN 0418-4572

Fasc. VI.

La linguistique textuelle dans les études françaises. Actes du colloque
LITEF (Debrecen, 12-13 novembre 1999) publiés par István Csúry.

2001, 187 p. ISBN 963-472-583-X ISSN 1588-6492

Fasc. VII.

István CSÚRY, *Le champ lexical de maïs*.

2001, 341 p. ISBN 963-472-584-8 ISSN 1588-6492

Fasc. VIII.

Andrea CSÚRY, *Les pronoms indéfinis du français contemporain. Une approche sémiotique textuelle*.

2003, 170 p. ISBN 963-472-792-1 ISSN 1588-6492

Fasc. IX.

Ildikó SZILÁGYI, *Les tendances évolutives de la versification française à la fin du XIXe siècle. La problématique du vers libre*.

2004, 257 p. ISBN 963-472-870-7 ISSN 1588-6492

Fasc. X.

Sándor KISS, *Les documents latins du Haut Moyen Âge et la naissance du français. I : La chronique d'Hydatius*.

2006, 39 p. ISBN 978-963-473-016-3 ISSN 1588-6492

SERIES LITTERARIA

sous la direction de Tivadar Gorilovics

Fasc. I.

Tivadar GORILOVICS, *Recherches sur les origines et les sources de la pensée de Roger Martin du Gard.*

1962, 57 p. ISSN 0418-4572

Fasc. II.

Pál LAKITS, *La Châtelaine de Vergi et l'évolution de la nouvelle courtoise.*

1966, 114 p. ISSN 0418-4572

Fasc. III.

Tibor KARDOS, *Studi e ricerche umanistiche italo-ungheresi.*

1967, 143 p. ISSN 0418-4572

Fasc. IV.

Péter EGRI, *Survie et réinterprétation de la forme proustienne : Proust – Déry – Semprun.*

1969, 119 p. ISSN 0418-4572

Fasc. V.

Anna SZABO, *L'accueil critique de Paul Valéry en Hongrie.*

1978, 96 p. ISSN 0418-4572

Fasc. VI.

Tivadar GORILOVICS, *La Légende de Victor Hugo de Paul Lafargue.*

1979, 89 p. ISBN 963-471-065-4 ISSN 0418-4572

Fasc. VII.

Katalin HALÁSZ, *Structures narratives chez Chrétien de Troyes.*

1980, 107 p. ISSN 0418-4572

Fasc. VIII.

Franciska SKUTTA, *Aspects de la narration dans les romans de Marguerite Duras.*

1981, 99 p. ISSN 0418-4572

Fasc. IX.

Roger Martin du Gard.

1983, 93 p. ISBN 963-471-326-2

Fasc. X.

Jean-Richard Bloch.

1984, 119 p. ISBN 963-471333-5 ISSN 0418-4572

Fasc. XI.

Analyses de romans.

1985, 105 p. ISSN 0418-4572

Fasc. XII.

Figures et images de la condition humaine dans la littérature française du dix-neuvième siècle. Actes du colloque (28-31 mai 1985, Lublin).

1986, 121 p. ISBN 963-471-465-X ISSN 0418-4572

Fasc. XIII.

Gabriella TEGYEY, *Analyse structurale du récit chez Colette.*

1988, 98 p. ISBN 963-471-560-5 ISSN 0418-4572

Fasc. XIV.

Tivadar GORILOVICS, *Correspondance (1921-1939) de Jean-Richard Bloch et André Monglond.*

1989, 121 p. ISBN 963-471-651-2 ISSN 0418-4572

Fasc. XV.

László SZAKÁCS, *Le sens de l'espace dans La Fortune des Rougon d'Émile Zola.*

1990, 103 p. ISBN 963-471-724-1 ISSN 0418-4572

Fasc. XVI.

Anna SZABÓ, *Le personnage sandien. Constantes et variations.*

1991, 157 p. ISBN 963-471-888-4 ISSN 0418-4572

Fasc. XVII.

Katalin HALÁSZ, *Images d'auteur dans le roman médiéval (XII^e-XIII^e siècles).*

1992, 131 p. ISBN 963-471-898-1 ISSN 1216-3260

Fasc. XVIII.

Retrouver Jean-Richard Bloch. Actes du colloque (Villiers-sur-Marne, 11-12 avril 1992) réunis par Tivadar Gorilovics.

1994, 166 p. ISBN 963-471-979-1 ISSN 1216-3260

Fasc. XIX.

Gabriella TEGYEY, *L'inscription du personnage dans les romans de Rachilde et de Marguerite Audoux.*

1995, 142 p. ISBN 963-472-044-7 ISSN 1216-3260

Fasc. XX.

Jean-Richard BLOCH : *Lettres du régiment (1902-1903)*. Éd. établie et annotée par Tivadar Gorilovics.

1997, XIV-175 p. ISBN 963-472-262-8 ISSN 1216-3260

Fasc. XXI.

Lectures de Zola.

1999, 127 p. ISBN 963-472-454-X ISSN 1216-3260

Fasc. XXII.

Études de littérature médiévale. Recherches actuelles en Hongrie. Textes réunis par Katalin Halász.

2000, 178 p. ISBN 963-472-506-6 ISSN 1216-3260

Fasc. XXIII.

Destins du siècle – Jean-Richard Bloch, Roger Martin du Gard. Mélanges offerts au Professeur Tivadar Gorilovics.

Textes réunis par Katalin Halász et István Csűry.

2003, 247 p. ISBN 963-472-791-3 ISSN 1216-3260

Fasc. XXIV.

Jean-Richard BLOCH : *Le Cuistre mystifié (Conte dramatique en quatre actes)*. Éd. présentée et annotée par Tivadar Gorilovics.

2007, 154 p. ISBN 978-963-473-070-5 ISSN 1216-3260

Fasc. XXV.

Anna SZABÓ, *George Sand. Entrées d'une œuvre.*

Presses Universitaires de Debrecen, 2010, 425 p. ISBN 978-963-473-367-6
ISSN 1588-6492

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

ISSN 1217-923X

Fasc. I.

Le chantier de George Sand – George Sand et l'étranger.

Actes du X^e Colloque International George Sand, Debrecen, 7-9 juillet 1992, publiés sous la direction de Tivadar Gorilovics et d'Anna Szabó.
1993, 323 p. ISBN 963-471-928-7

Fasc. II.

Préfaces de George Sand. Éd. établie et annotée par Anna Szabó.

1997, 2 vol., 490 p. ISBN 963-472-197-4 (édition complète)
vol. 1.: 280 p. ISBN 963-472-198-2
vol. 2.: 281-490 p. ISBN 963-472-196-6

Fasc. III.

Lieve SPAAS, *Le cinéma nous parle. Stratégies narratives du film.*

2000, 110 p. ISBN 963-472-507-4

Fasc. IV.

Exils. L'imaginaire et l'écriture de l'exil. L'exil politique.

Colloque international de Herstmonceux (Sussex, Grande-Bretagne) 31 mai – 3 juin 2001. Textes réunis par Pierre Glaudes et Tivadar Gorilovics.
2002, 175 p. ISBN 963-472-711-5

Fasc. V.

Regards croisés. Recherches en Lettres et en Histoire, France et Hongrie. Textes publiés sous la responsabilité de Jean-Luc Fray et Tivadar Gorilovics.

2003, 288 p. ISBN 963-472-757-3

Fasc. VI.

Les couleurs en question. Colloque international de Herstmonceux Castle (Sussex, Grande-Bretagne) 26-29 mai 2005. Textes réunis par James Durnerin.

2006, 163 p. ISBN 978-963-473-010-1

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉTUDIANT

Fasc. I.

Mária MAROSVÁRI, *Conditions et limites de la traduction littéraire : le cas de L'Assommoir d'Émile Zola.*

1990, 56 p. ISBN 963-471-710-1

Fasc. II.

Analyses de textes.

2002, 119 p. ISBN 963-472-661-X

Fasc. III.

Études de linguistique française.

2003, 105 p. ISBN 963-472-787-5

Fasc. IV.

Anthologie de la prose française médiévale publiée par Katalin Halász.

2005, 105 p. ISBN 963-472-941-X

HORS SÉRIE

« *Du sexe, rien d'autre* » – *Sexualité, sexe(s) et genres dans les études françaises.* Actes du Colloque des Journées d'Études Françaises (Debrecen, 4-6 octobre 2007), rédigés par Sándor Kálai, Ildikó Lőrinszky, Franciska Skutta.

2008, 271 p. ISBN 978-963-473-173-3

Survivance du latin et grammaire textuelle : mélanges offerts à Sándor Kiss à l'occasion de son 70^e anniversaire. Textes réunis par Ágnes Bánki et Gábor Tillinger.

2011, 385 p. ISBN 978-963-318-123-2

L'adresse du département :

Département de français de l'Université de Debrecen

Pf. 33

Egyetem tér 1.

H-4010 Debrecen

Hongrie

<http://www.francia.unideb.hu>